Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

56e ANNEE—No 189 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 11 AOUT 1937 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

LA FLOTTE JAPONAISE EST RENDUE AU LARGE DE SHANGHAI

L'avant-garde de la flotte japonaise dépose dans le port de Shanghai un lourd matériel de guerre sous la surveillance de 500 soldats d'infanterie.

DES INCIDENTS

Shangai, 11. (P.A.) L'avant-garde de la flotte japonaise a jeté l'ancre dans le port de Shanghaï aujourd'hui et a débarqué tout de suite un détachement de 500 soldats d'infanterie de marine pour prêter main forte à la garnison du quartier japonais. On a débarqué également du matériel de guerre, y compris des chars d'assaut et deux rouleaux compresseurs, ces derniers devant servir à la création d'un terrain d'atterrissage pour avions.

Douze destroyers et 3 croiseurs légers précédaient la 1ère escadre dans sa traversée de la mer de Chine en direction de Shanghaï. Ils remontèrent le Yangtzé aux premières heures du matin jusqu'au confluent de ce grand fleuve et du Ouangpou. Là 6 destroyeurs jetèrent l'ancre à l'ombre des forts de Woosung tandis que les autres unités de la flotte continuaient à remonter le Ouangpou et allaient s'embosser devant le quartier japonais de Shanghaï.

NOUVEAUX INCIDENTS

Tokio, 11 (AP) — La mort d'un officier de marine et d'un marin japonais à Shaghaï semble avoir diminué encore les chances déjà minces d'un règlement pacifique entre la Chine et le Japon. Le monde officiel japonais prétend vouloir régler l'incident de Shangahaï par les voies diplomatiques. Mais on assure ici que le gouvernement chinois veut la guerre, que ses troupes sont prêtes à attaquer Péping et Tientsin, et que lui-même se prépare à déménager sa capitale de Nankin à Hankeou, en plein centre de la Chine.

Les experts militaires étrangers voient dans Tchang Kai-Chek, chef du gouvernement de Nankin, l'un des meilleurs stratèges de l'Asie. En même temps que son armée se porte du sud à la rencontre des Japonais, il les fait prendre à revers par des troupes arrivant du nord en suivant le chemin de fer Péping-Souyian.

Par suite des hostilités 10,000 Chinois qui faisaient des études au Japon ou s'y étaient établis ont quitté ce pays, et 7,500 autres ont quitté la Corée. Un mouvement en sens contraire s'opère par le retour au Japon de milliers de Japonais arrivant de Chine, où la population nipponne a évacué à peu près toutes les grandes villes, sauf Shanghaï et Tsingtao. Cette évacuation, en particulier celle des ports du Yangtzé, signifie pour le Japon une perte annuelle de $60 millions, au dire du journal "Asahi".

A PEPING

Péping, 11 (A.P.) — Aussitôt maîtres de Péping, qu'ils occupent en force depuis quelques jour seulement les Japonais ont entrepris de tout arranger à leur goût. Ancienne capitale politique de la Chine, Péping en est resté la capitale culturelle.

(Suite à la page 11, 5e col.)

Sanglantes échauffourées sur le théâtre de la grève

LE DIVORCE SERAIT RENDU PLUS FACILE

Le sénateur conservateur Lendrum McMeans est d'avis qu'il faudrait donner aux canadiens plus de facilité pour divorcer — Comme en Angleterre.

Toronto, 11. (Spéciale) — Le sénateur Lendrum McMeans, conservateur, a laissé entendre hier qu'il est possible que le Sénat étudie prochainement l'opportunité d'élargir les cadres de la loi canadienne du divorce pour les ajuster à ceux de la loi britannique qui a été changée par le Parlement de Westminster cette année, à la suite d'une persistante campagne de propagande par le député anglais A.-P. Herbert.

De l'avis du sénateur McMeans, non seulement la désertion sans cause valable, mais aussi la cruauté, la folie incurable après cinq ans, qui sont des causes de divorce maintenant acceptées en Angleterre, devraient aussi l'être au Canada, et on pourrait peut-être y ajouter l'ivrognerie habituelle et l'emprisonnement à vie de l'un des conjoints.

La seule raison actuellement acceptée par le Sénat pour accorder un divorce est l'adultère et M. McMeans est d'opinion qu'on ne devrait pas forcer un homme et une femme à vivre dans le malheur quand un essai loyal a démontré que la chose est impossible. L'an dernier 1526 divorces ont été accordés à des Canadiens contre 57 en 1917, 114 en 1918 et 376 en 1919. L'an dernier, le Sénat a accordé 36 divorces dans la province de Québec et 4 dans Ontario, le reste étant l'oeuvre des cours de divorce provinciales. On s'attend à ce que la députation québecoise combatte ardemment cette augmentation des facilités de divorce au Canada.

MORT A THETFORD

Thetford Mines, Que., 11.—(C.P.) —Honoré Huot est mort accidentellement hier, écrasé par des quartiers de roc détachés des flancs de la mine Maple Leaf. Il travaillait au forage des trous pour la dynamite lorsque l'accident se produisit.

LA MARINE DES E.-U. REFUSE D'ACCEPTER UN PORTE-AVIONS

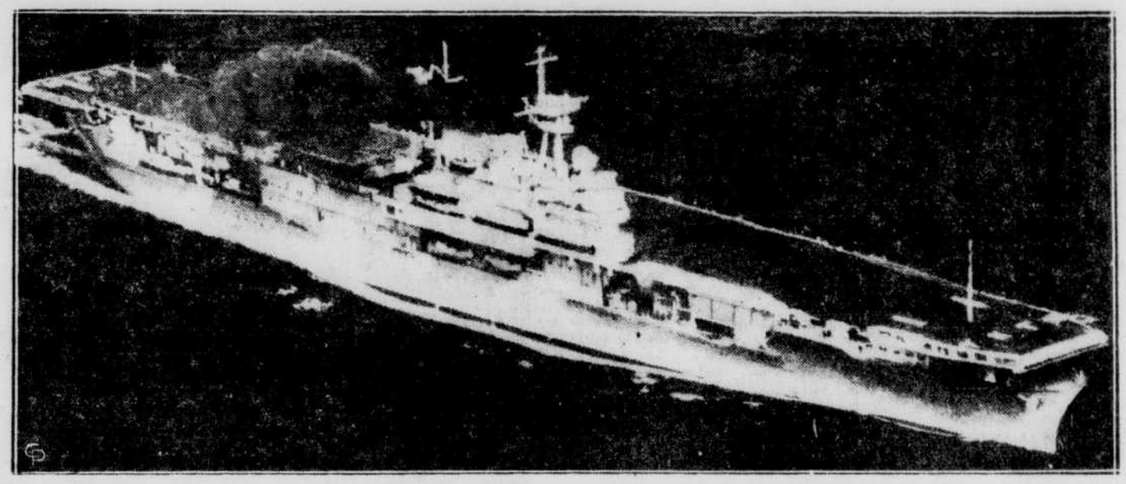

Aimeriez-vous posséder un beau porte-avions? Peut-être pourriez-vous prendre possession du "Yorkton" que l'on voit ci-dessus, parce que la marine des Etats-Unis n'en veut pas. Après de longs procès, le département de la marine a refusé d'accepter le navire à cause d'engrenages de réduction défectueux et de sérieuses vibrations. Des ordres ont aussi été donnés de suspendre la construction d'un autre vaisseau de même genre, le "Enterprixe" à Newport, R.-I. Le navire, qui coûte $10,000,00, ne sera pas accepté tant que les défectuosités ne seront pas disparues.

FRACTURE DU CRANE

New-York, 11 — (P.C.) — Mlle Lorraine Plamondon, 21 ans, de Montréal, a été transportée à l'hôpital Harlem hier dans un état critique après une terrible collision d'automobiles. On croit qu'elle souffre d'une fracture du crâne.

KING POSE UNE PIERRE ANGULAIRE

Le premier ministre du Canada met en place la première pierre indiquant le début des travaux de construction de la Banque du Canada — M. Graham Towers participe à la cérémonie.

Ottawa, 11. (P.C.) — Dans un geste symbolique indiquant un nouveau pas vers le développement de la capitale, canadienne, le Très Honorable William Lyon MacKenzie King, premier ministre du Canada, a posé hier la première pierre du bureau-chef de la Banque du Canada.

Le nouvel édifice, une spacieuse structure de pierre au style simple, s'élèvera sur la rue Wellington, une artère, a dit M. King, destinée à assumer une importance nationale et internationale de plus en plus grande. C'est le long de cette rue que sont construits les principaux édifices du gouvernement du Canada, à peu de distance du Parlement.

La Banque du Canada fut créée comme l'institution financière centrale du Canada par une loi adoptée en 1934, amendée en 1936 pour donner une majorité dans le conseil d'administration au gouvernement fédéral. Elle a commencé à fonctionner il y a un peu plus de deux ans et M. King a dit que la Banque était douée d'une stabilité qui en assurait la durée.

M. Graham Towers, le jeune gouverneur de la Banque, a présidé à la cérémonie d'hier et ensuite, les directeurs donnèrent une réception au premier ministre et aux membres du cabinet.

La première pierre contient une boite de cuivre dans laquelle le premier ministre a déposé des billets des deux émissions de la Banque, des pièces de monnaie frappées en 1937 et divers documents.

AU PARLEMENT

L'honorable Paul Sauvé, président de l'Assemblée Législative, était de passage à ses bureaux au parlement dans la matinée, de même que M. Léo Duguay, du Lac-St-Jean; M. Auguste Boyer, de Châteauguay, M. Pierre Bertrand, de St-Sauveur; Antoine Castonguay, de Roberval, J.-Théo. Larochelle, de Lévis, Félix Roy, de Montmorency.

Rumeurs de discorde dans l'armée blanche

Le gouvernement madrilène prétend qu'une révolte dans la ville conquise de Ségovie n'a pu être maîtrisée qu'à coups de canon — On affirme également qu'à Grenade les miliciens de Franco se sont révoltés.

Madrid, 11. (A.P.) — Si l'on en croit les milieux gouvernementaux de Madrid, une révolte dans la ville insurgée de Ségovie n'aurait pu être maîtrisée qu'à coups de canon. On prétend que le gouvernement de révolte s'étend à tout le territoire insurgé. Dans Ségovie le fracas de l'artillerie et des mitrailleuses s'entendrait des lignes gouvernementales, situées à quelque distance de la ville. On annonçait la même chose au sujet de Grenade, ville nationaliste d'Andalousie, il y a quelque temps. On précise aujourd'hui qu'à Grenade le mouvement de révolte a gagné hier les soldats de Franco campés aux abords de la ville, qui se sont portés à l'attaque de celle-ci, et que le combat atteignit son point culminant vers midi.

Le ministère de la défense, à Valence, annonce que 3 officiers italiens ont été tués à Malaga dans une bataille de rues entre insurgés espagnols et volontaires venus d'Italie. Trente officiers espagnols auraient été arrêtés à la suite de cette affaire et 5 d'entre eux auraient été fusillés. Trois officiers allemands auraient eu le même sort après que leur général commandant les eût dépouillés des insignes de leur rang.

LE FRONT DE TERUEL

Hendaye, France, 11. (A.P.) — Les troupes nationalistes, sur le front de Téruel, ont déclenché aujourd'hui une nouvelle poussée en direction des sources du Tage et se sont emparées du village de Prias de Albarracin. Le commandement madrilène admet que ses troupes ont évacué le village. Si le mouvement qui vient d'être déclanché dans ce secteur réussit, il ouvrira aux insurgés une nouvelle voie vers Cuenca par les monts Valdemaca. Les insurgés ont pris Cuenca comme objectif parce que cette capitale de province est le noeud des voies de communication gouvernementales dans l'est de l'Espagne.

Dans d'autres secteurs du front aragonais le gouvernement annonce que les troupes de Miaja se sont emparées de trois hauteurs importantes.

FILLETTE TUEE

St-Hyacinthe, 11. — (P.C.) Une fillette de six ans, Anne Soli, de St-Hyacinthe, est décédée hier, quelques minutes après son arrivée à l'hôpital, des blessures reçues lorsqu'elles fut frappée par une automobile à 2 milles d'ici.

ENVOLEE DE FRANCFORT A NEW-YORK

L'hydravion allemand Nordmeer est parti pour Lisbonne ce matin — De là il se rendra aux Açores, puis à New-York — Plusieurs autres envolées transatlantiques bientôt.

Lubeck, Allemagne, 11.—(D'après l'Ass'd Press). — L'hydravion allemand "Nordmeer", (mer du nord), a quitté cette ancienne ville hanséatique à 7 h. 50 ce matin, (2 h. 50 à Québec), pour Lisbonne, qu'il devait atteindre en survolant l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Espagne et le Portugal. Cette première étape du voyage qui doit le conduire en Amérique du nord est considérée comme la plus dangereuse pour un hydravion, parce qu'elle s'effectue au-dessus des terres.

Le capitaine Blankenburg, qui commande le "Nordmeer", a déclaré au départ qu'il s'attendait de couvrir cette première étape en 13 heures. L'hyravion, qui pèse 16 tonnes, en est à son voyage initial d'essai pour établir des communications aériennes régulières entre l'Allemagne et New-York. De Lisbonne il volera aux Açores, où le steamer "Schwabenland" l'attend pour le ravitailler en essence. La distance entre Horta, Açores et New-York est de 2,300 milles. C'est la dernière étape du voyage.

Le "Nordmeer" et son frère, le "Nordwind", doivent accomplir 8 traversées transatlantiques à titre d'essai cette année, avant qu'un service aérien régulier ne soit établi entre Francfort-sur-Mein et New-York. Dans les voyages subséquents un avion terrestre couvrira l'étape européenne du voyage et transbordera sa cargaison sur l'hydravion l'attendant à Lisbonne. On estime qu'une fois le service régulier établi le trajet Francfort-New-York pourrait s'effectuer en 30 heures.

ANNIVERSAIRE

Il y aura exactement un an mardi prochain, avaient lieu les élections générales provinciales qui se terminèrent par l'avènement au pouvoir de M. Maurice Duplessis.

LES LUNDIS DU PEUPLE A L'EXPOSITION

Grâce à la réduction du prix d'entrée, de 6 à 3 francs, 293,141 personnes ont visité l'exposition de Paris lundi dernier — Les trains Hymans.

Paris, 11. (P.C.-Havas)—La courbe du nombre des entrées à l'exposition de Paris est montée en flèche hier passant de 161,998 à 293,141 visiteurs.

Il est vrai que c'était le deuxième des lundis dits "populaires" où le prix des entrées est fixé à moitié prix, soit trois francs au lieu de six. La journée coincidait également avec un afflux particulier de provinciaux dont le voyage sera désormais grandement facilité grâce aux dispositions prises par le sous-secrétaire d'état au commerce Max Hymans.

Devant le succès remporté par les journées "populaires" à tarif réduit de cinquante pour cent, et qui n'a en aucune façon nui au rendement des autres journées au cours desquelles l'affluence est restée sensiblement la même, Max Hymans a décidé de rendre définitive l'institution des lundis populaires.

L'exposition doit être une grande attraction nationale ouverte, non seulement à toutes les classes sociales de Paris, mais aussi aux provinciaux qui reculeraient devant le prix des transports et le coût du logement dans la capitale. Dans ce but, Max Hymans a décidé d'instituer des trains spéciaux en liaison avec un service spécial d'hébergement.

Un vaste centre d'hébergement existe d'ores et déjà—depuis le six juin—et reçoit une moyenne de 1,500 visiteurs français et étrangers. Grâce à l'intendance militaire, Max Hymans a créé des "voyages collectifs à prix réduits." Pour la somme de 65 francs, non compris le transport naturellement, sur lequel les visiteurs bénéficient d'autre part de tarifs spéciaux, les provinciaux pourront désormais passer deux jours et trois nuits à Paris pour visiter l'exposition. Le premier "train Hymans" est arrivé à Paris et sera suivi toutes les semaines jusqu'à la fin de l'exposition par des trains nouveaux permettant un séjour à Paris du dimanche soir au mercredi matin.

Un contremaitre et un commis infirme au service de la Dominion Textile à St-Henri sont assaillis et battus par des grévistes — Menaces à un gardien de nuit à Sherbrooke.

A OTTAWA

Montréal, 11. (P.C.)— Les tisserands en grève et les industriels tournent aujourd'hui leurs regards vers la capitale canadienne où M. Alfred Charpentier, président des Syndicats Catholiques, doit conférer, avec les autorités du gouvernement fédéral et peut-être aussi avec M. Arthur Laverty, représentant les grévistes des filatures de Cornwall, Ont. Avant son départ de Montréal, M. Charpentier a déclaré qu'il allait rencontrer l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et l'honorable J.-C. Elliot, ministre des postes, et ministre intérimaire du Travail en l'absence de l'honorable Norman Rogers. Le président général des travailleurs catholiques se propose d'exposer la demande aux autorités fédérales avec l'appui de M. Arthur Laverty, représentant les grévistes de Cornwall, Ont. Il a ajouté que tous deux tenteront d'exercer une pression combinée contre les compagnies de coton pour réclamer le contrat collectif et tenter de l'obtenir avec l'intervention du gouvernement fédéral. "Si nous constatons que le cas des grévistes de Cornwall peut s'identifier au nôtre", a déclaré M. Alfred Charpentier, "nous serons naturellement enclins à coopérer. Toutefois, si nous jugeons qu'une intervention individuelle sera meilleure pour notre cause, nous marcherons seuls, mais encore une fois, si la coordination des deux groupes peut nous être plus profitable, nous n'hésiterons pas à recourir à ce moyen."

Pendant que se prépare cette conférence des chefs de la grève avec les autorités fédérales, les moulins de la Dominion Textile demeurent toujours silencieux. Des scènes de violence ont menacé de prendre une tournure sérieuse hier à l'usine de St-Henri où la police a été obligée d'intervenir. Aujourd'hui, de nombreuses escouades policières montent la garde dans ce milieu, car on craint de nouveaux désordres d'une minute à l'autre.

DES DESORDRES

Au cours des émeutes d'hier, un surintendant de la compagnie et un autre employé ont été assaillis par des individus que les officiers de la Dominion Textile prétendent être des "bouncers" au service des grévistes qui voulaient prévenir des expédi-

(Suite à la page 11, 3e col.)

L'enquête préliminaire de Croiselles, Jobin et Denis

On a affirmé ce matin au cours de la troisième séance de l'enquête préliminaire de Joseph Denis, J. G. DeCroiselles et Willie Jobin que Willie Jobin avait un revolver sur lui lors des incidents de Champigny. Me Noël Dorion a cité la plupart des constables provinciaux qui se rendirent sur les lieux. M. le juge en chef Hugues Fortier qui préside l'instruction a dû disposer de plusieurs objections et donner raison dans tous les cas à Me Noël Dorion.

M. J.-M. SAINT-LAURENT

A la reprise de l'instruction, M. Jean-Marie St-Laurent, constable spécial de la Sûreté provinciale est le premier témoin. Il est interrogé par Me Noël Dorion.

Par Me Noël Dorion:

—Mercredi dernier, êtes-vous allé au marché St-Roch.

—Oui. J'y ai vu Jobin.

DES CHATS NOIRS

—A-t-il parlé?

—Il a dit qu'il y avait des chats noirs parmi eux autres. Quand je vous dirai de les abattre, vous marcherez. Il a ajouté: "S'ils ne veulent pas nous donner du travail de bon gré, ils en donneront de force."

—Y avait-il beaucoup de monde?

——300 personnes environ.

—Avez-vous vu une machine?

—En quittant le marché, Jobin et DeCroiselles étaient dans l'auto de Denis.

—Y avait-il des camions?

—Six camions "ben" pleins.

—A-t-on indiqué quelle route on suivrait?

—Je n'en ai pas eu connaissance.

Par Mtre V. Bienvenue:

—Vous n'avez arrêté personne?

—Non.

—Vous êtes constable spécial?

—Oui. Depuis cette année.

—Avez-vous vu quelque chose qui vous justifiait de procéder à une arrestation?

—Non.

—M. Denis était tranquille?

—Il ne parlait pas.

—C'était un modèle de tranquillité

—Il était silencieux.

—Il était respectueux de l'ordre et

(Suite à la page 17, 5e col.)

ATTAQUE DE ROWE CONTRE M. HEPBURN

Le chef conservateur ontarien accuse le premier ministre libéral de faire du favoritisme dans l'administration de la loi des liqueurs.

St-Thomas, Ont., 11 (CP) — Parlant hier soir à la convention du comté d'Elgin, réunie pour désigner l'adversaire de M. Hepburn dans ce comté aux prochaines élections, M. Rowe, leader conservateur en Ontario, a pris à parti le premier ministre, qu'il accuse de favoritisme dans l'administration de la loi des liqueurs et d'impuissance dans le règlement des litiges mettant aux prises patrons et ouvriers, comme c'est le cas actuellement dans Peterborough. Norman R. Martin, 47 ans, cultivateur de North Yarmouth, a été choisi comme adversaire de M. Hepburn.

TEMPERATURE

Vallée du Bas St-Laurent: Aujourd'hui et demain, nuageux et incertain avec grande humidité; pluie ou orages électriques dans plusieurs districts.

72 EXECUTIONS

Moscou, 11. —(A.P.)— Un journal d'Irkoutsk, la "Vérité de l'Est-Sibérien", annonce l'exécution de 72 saboteurs du Transsibérien en Sibérie orientale, où ils auraient agi de connivence avec le service d'espionnage japonais. Cette exécution en masse vient à la suite de plusieurs autres, mais le groupe qu'on vient de passer par les armes était l'un des plus considérables qu'on ait encore anéanti en Sibérie depuis que la "purge" y est commencée. Le chiffre avoué des espions ou saboteurs exécutés en Sibérie orientale s'élève maintenant à 320.

DEPART DU FRERE EMILE

Le Frère Emile professeur de dessin à l'Académie Commerciale, quittera définitivement Québec samedi prochain. Il vient d'être nommé secrétaire de l'assistant supérieur général à Rome, le Rév. Frère Romuald. Ce distingué religieux laissera le pays le 17 prochain, et s'embarquera à Montréal, à bord du "Montrose".

BRESIL ET ARGENTINE

Rio de Janeiro, 11. —(A.P.)— Le projet du gouvernement brésilien de renforcer sa flotte, soi-disant pour protéger le Brésil contre les convoitises de puissants pays surpeuplés et privés de matières premières, ne va pas sans protestations de la presse argentine, qui voit là une atteinte à l'équilibre des forces en Amérique du sud. Elle s'en prend surtout à l'attitude du gouvernement américain, acceptant de louer au Brésil un certain nombre de vaisseaux de guerre démodés et demandant au Congrès une autorisation à cet effet.

VINGT ACCUSATIONS

Peterborough, Ont. 11 (C.P.) — Deux cents travailleurs environ sont entrés aujourd'hui dans les ateliers locaux de la Dominion Woollens and Worsted Company sous l'escorte de 30 policemen. Les ouvrières en grève qui avaient livré bataille à la police hier se rangèrent pour laisser passer l'escorte, lorsque celle-ci arriva. 20 accusations pèsent aujourd'hui sur les 15 personnes, dont 3 femmes, arrêtées durant les échauffourrées d'hier. L'examen de tous ces cas a été remis au 17. Alex Welch, organisateur des United Textile Workers, affiliés au C.I.O., n'a pas été admis à fournir caution.

L'ENVOLEE RUSSE

Moscou, 11. (P. C. - Havas) — L'envolée Moscou-New-York via le pôle nord que projetait l'aviateur russe Sigmund Levanevsky a été remise hier soir.

Anciens forçats inculpés de l'assassinat d'H. Côté

(Dernière heure par téléphone)

Montréal, 11.—Sans délibérer, les jurés de la Cour du Coroner ont tenu responsables Exélaphat Benoit et Lionel Gauthier, anciens forçats responsables de la mort de Hyacinthe Côté, riche propriétaire de Montréal. Ils comparaîtront cet après-midi en Cour de Police, où ils seront accusés du meurtre de cet homme.

Montréal, 11. (P.C.) — Les enquêteurs de la police provinciale ont annoncé aujourd'hui qu'ils ont réussi à reconstruire totalement les circonstances de la mort de M. Hyacinthe Côté, un propriétaire d'immeubles très riche de Montréal, Exélaphat Benoit et Lionel Gauthier, qui furent arrêtés quelques temps après la découverte d'un cadavre, dans un champ près de Saint-Laurent, situé à environ sept milles au nord d'ici, ont comparu comme témoins importants à l'enquête du coroner qui a eu lieu aujourd'hui. La police prétend que Côté fut tué quatre jours avant la découverte du cadavre, et assure que les assassins n'ont trouvé que la somme de onze dollars dans les goussets de leur victime. Le drame avait été préparé plusieurs mois à l'avance, suivant la police, et deux hommes avaient surveillé très étroitement tous les mouvements de Côté depuis ce temps. Après avoir loué une automobile le 20 juillet dernier, ces deux hommes appelèrent Côté au téléphone et l'emenèrent faire un "tour" de voiture. Un témoin a raconté qu'il a vu le trio filer à vive allure, Côté étant assis au siège d'avant. Puis les meurtriers assommèrent froidement leur victime, et la jetèrent dans un fossé. L'un d'eux commença à l'enterrer sous de la pierre, mais comme il montrait encore des signes de vie, et voulait crier, son compagnon s'empressa de le bâillonner.

NOUVELLES EXPULSIONS A LONDRES

Le "Daily Herald" de Londres rapporte que d'autres Allemands seront probablement expulsés d'Angleterre bientôt, parce qu'ils font activement partie d'une organisation nazie.

Londres, 11. (P. A.) — Le "Daily Herald" annonce que l'Angleterre envisage l'expulsion d'autres nazis, à part les trois correspondants allemands qui ont déjà reçu l'ordre de partir. Ceux-ci, dit la feuille travailliste, étaient à la tête d'une organisation mais opérant sous la direction de la Wilhemstrasse. Tous les jours ils informaient Berlin de l'action sociale et politique des Allemands habitant l'Angleterre, parmi lesquels sont plusieurs réfugiés.

Deux des trois correspondants expulsés sont déjà partis, le troisième doit partir durant le week-end.

Les Allemands habitant l'Angleterre sont au nombre de 20,000 environ. L'organisation nazie formée pour les surveiller comptait 500 membres.

LES OFFICIERS DU DISTRICT MILITAIRE No 5, VISITANT LE CAPITAINE DU "H.M.S. DUNDEE"

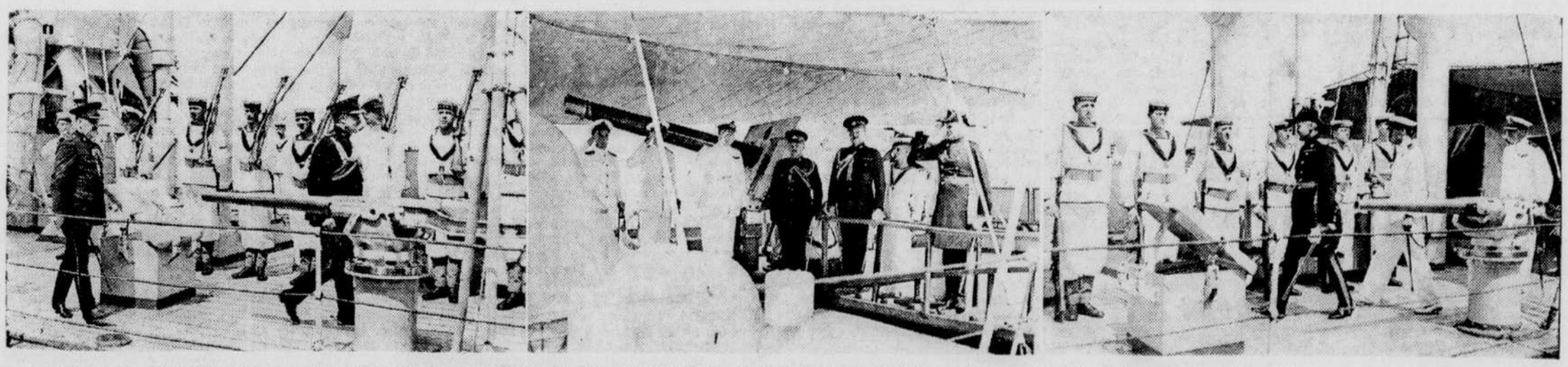

Le brigadier J.-M. PROWER, D. S. O., commandant du district militaire No. 5, accompagné du lt.-col. D.-B. Papineau, A. D. C., et du major G.-A.-H. Trudeau, des quartiers généraux, se sont rendus hier matin à bord du "H. M. S. DUNDEE", une unité de la flotte anglaise des Indes Occidentales, visiter le commandant du navire. Sur ces photographies prises lors de la réception officielle on remarque, à gauche, le lt-col Papineau et le major Trudeau, passant devant les marins qui sont dans la position du garde-à-vous. Au centre, on voit le commandant Prower prenant le salut au départ, avant qu'une salve soit tirée par les "three-pounders" du vaisseau. Le capitaine Curzon Howe, commandant du "Dundee" est en costume blanc, près de la passerelle. On peut distinguer à l'arrière plan, un canon de quatre pouces. A droite, on voit le brigadier Prower faisant rapidement l'inspection d'un peloton de marins, et félicitant le capitaine de la bonne tenue de ses hommes.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. le Dr J.-Et. Dussault, député du comté de Lévis au fédéral, est de retour de Gaspé, l'hôte de son gendre et de sa fille., M. le Dr et Mme Guy Fortier.

—M. et Mme Louis Finet, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Vachon, à Lewiston, Maine.

—M. le Dr Paul Morin, arrivé d'Europe après un séjour de 5 ans d'études à Genève, est venu rendre visite dimanche dernier à M. Antonio Roy, rue Fraser. Il est parti pour Causapscal passer quelques mois dans sa famille.

Prochain mariage

Lundi matin, le 16 août, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, sera célébré le mariage de M. Marcel Robitaille, fils de M. et Mme Arthur Robitaille, de Lévis, avec Mlle Madeleine Robitaille, fille de feu M. Louis Robitaille et de Mme Robitaille, également de Lévis. La bénédiction nuptiale sera donnée par Mgr Célestin Lemieux, P.D., du collège de Lévis, oncle du marié.

Mariage Groleau-Veilleux, à St-David

Samedi matin, dernier, à 8 heures, en l'église de St-David, a été célébré le mariage de M. Roland Groleau, fils de M. Arthur Groleau, avec Mlle Irène Veilleux, fille de M. Napoléon Veilleux, de St-David.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Emile Pelchat, aumônier du monastère des Soeurs du Précieux Sang, à Lévis.

M. Arthur Groleau servait de témoin à son fils et M. Napoléon Veilleux accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant fut exécuté.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Napoléon Veilleux, à St-David, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux de bonheur es accompagnent.

Il est nommé directeur de la Fédération de Ski du district de Québec

La Fédération de Ski du district de Québec a tenu, vendredi dernier, une assemblée à Québec, sous la présidence de M. Joseph Girard. Plusieurs questions importantes concernant le ski furent discutées et on nomma huit directeurs de la Fédération. L'un de ces directeurs est M. François Pichard, du club de ski "Le Montagnard", de Lévis.

Les raquetteurs qui sont allés à Sherbrooke samedi et dimanche dernier

Nous avons annoncé lundi dernier que des officiers et membres des deux clubs de raquettes de Lévis, ainsi que des citoyens de Lévis s'étaient rendus samedi et dimanche dernier à Sherbrooke prendre part aux fêtes qui ont lieu dans cette ville à l'occasion du centenaire de sa fondation. On sait que les raquetteurs canadiens et américains ont pris part aux parades qui ont eu lieu samedi soir et dimanche après-midi à cette occasion.

Le club "Le Voltigeur" était représenté par son président, M. L.-P. Bégin ainsi que M. et Mme J.-A. Allaire, M. et Mme Emile Dion, M. Albert Dumontier, MM. Philippe Ouellet, Irénée et Paul Carrier, M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis, et M. Edgar Carrier, échevin de Lévis, firent le voyage avec ces gais lurons. Le costume d'été de ces raquetteurs comprenait un pantalon blanc avec veston gris et rouge, souliers blancs et casquette écossaise.

Le club "Le Lévis" était représenté par son président, M. Jules Marcoux accompagné de son épouse, de M. et Mme Alphonse Dion, M. et Mme Gaston Poliquin, M. et Mme Lucien Gelly ainsi que MM. Paul Chatigny et Simon Santerre. Le costume d'été de ces raquetteurs comprenait un pantalon et veston blancs, cravate rouge, souliers blancs et casquette écossaise. Le club "Le Lévis" avait son drapeau qui figura dans la parade.

Comme nous l'avons dit lundi, tous sont revenus enchantés de leur promenade et de la rencontre qu'ils ont faite de leurs confrères des clubs canadiens et américains. Ils furent les invités des clubs de raquette de la ville de Sherbrooke. On nous a dit qu'il a fait terriblement chaud pendant ces deux jours dans cette ville.

Pas de séance du conseil de ville à Lévis cette semaine

Il n'y aura pas de séance du conseil de ville à Lévis cette semaine. M. le maire et MM. les échevins auront une séance de comité général demain soir pour prendre connaissance du rapport de l'audition des livres, M. Beauvais, du bureau Larue et Trudel, qui a fait la vérification des livres, sera présent pour fournir les explications nécessaires.

Honneur au mérite

Mlle Françoise Gosselin, élève de l'Académie Byrne, fille de M. Lévi Gosselin, employé du Canadien National, de Lévis, vient d'obtenir son diplôme commercial académique comprenant la sténographie et la dactylographie anglaise, avec la note "distinction". Nos félicitations à Mlle Gosselin pour ce beau succès.

La présentation de ce diplôme eut lieu le 2 août, sous les auspices du Cercle Pratique d'Affaires Anglaises, de l'Académie Byrne, de Lévis.

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les messes de 6 h. et 6 h. 45, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, seront chantées à son autel, et demain soir, à 7 h. 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens de Lévis voudront bien demain assister à la messe, communier et prier avec piété et confiance la petite sainte de Lisieux afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Clinique de puériculture demain à Bienville et Lauzon

Il y aura clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séance d'immunisation contre la diphtérie demain après-midi, de 2 à 3 heures, au couvent de Bienville, et de 3 à 4 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon, et de 4 à 4 h. 30, à l'école de la rue Saint-Joseph, à Lauzon. Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Joute de balle-molle demain soir à Lévis

Demain soir, à 6 heures 30, sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis, aura lieu une joute de balle-molle entre le club "Lévis Junior" et un All Star. On compte sur une assistance nombreuse à cette partie qui promet d'être intéressante. L'entrée sur le terrain sera gratuite. Tous les amateurs de balle-molle de la rive sud sont invités.

Le tournoi de tennis chez les Zouaves de Lévis

Le tournoi double de tennis pour le championnat se continue sur le terrain des Zouaves, à Lévis. Voici le résultat des parties jouées avant-hier soir:

Philippe Lemieux et Charles Ouellet ont défait R. Carbonneau et R. Haince par 6-2, 6-2.

Henri Caouette, E.E.G.A., et N. Kronstrom, ont défait M. Larrivée et Charles-Edouard Fortier par 6-3, 6-8, 6-2.

Le tournoi se continue et les amateurs sont invités à ces parties.

Séance de comité général à Lauzon vendredi soir

La séance de comité général convoquée pour lundi soir dernier, à l'hôtel de ville de Lauzon, n'a pas eu lieu, faute de quorum. Elle a été remise à vendredi soir prochain. La principale question discutée sera celle du contrat nouveau devant être passé avec le Quebec Power pour la fourniture de l'électricité ou force motrice à l'usine de filtration où se trouvent les pompes de l'aqueduc.

Le club "J.O.C." a triomphé du club "Restaurant Bilodeau"

Lundi soir dernier, sur le terrain du collège de Lévis, a eu lieu une joute de balle-molle entre le club "J.O.C.", de la ligue paroissiale de balle-molle de Lévis et une équipe de vétérans de balle-molle connue sous le nom de "Restaurant Bilodeau." L'assistance était nombreuse et a fort goûté cette partie intéressante. Le club "J.O.C." fut victorieux au pointage de 12 à 7. Le "Restaurant Bilodeau" espère bien reprendre sa revanche lundi soir prochain, au même endroit.

L'équipe des "Pas Achalés" n'a pas joué hier soir

Une partie de baseball devait être jouée hier soir, à 6 heures 30, sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis, entre le club "Napoléon Jr" et le club "Les pas achalés" composée d'anciens joueurs bien connus dans le monde sportif. Comme il faisait terriblement chaud hier soir et que les joueurs du club 'Les pas achalés" se trouvaient suffisamment achalés par cette température torride, ils décidèrent de ne pas s'échauffer davantage et demandèrent au club 'Napoléon Jr" de bien vouloir attendre un temps plus frais. Réellement la soirée d'hier ne se prêtait pas beaucoup au sport.

Funérailles de Mme J.-B. Noël

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Pintendre, les funérailles de dame Demerise Couture, épouse de M. J.-B. Noël, décédée dimanche dernier, à la résidence de son fils, M. François Noël, à Pintendre, à l'âge de 80 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

ST-SAUVEUR

Heure sainte

Jeudi soir, de onze heures à minuit, aura lieu l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens à l'église paroissiale.

La sainte communion sera distribuée à minuit aux adorateurs.

Tous les messieurs sont invités à assister à cette heure sainte.

Services d'Union de Prières

Le service d'Union de Prières de Sieur Adélard Lapointe sera chanté demain matin à 7 heures, à l'église paroissiale.

A 7 heures 45, aura lieu le service d'Union de Prières de Dame Théophile Maheux.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale : 6 h. 15, pour Dame Joseph Langlois ; 7 heures et 7 heures 45, services d'Union de Prières.

FUNERAILLES DE MADAME R. PAGE

D'imposantes funérailles ont été faites, vendredi dernier, en l'église du Sacré-Coeur à madame Raoul Pagé, née Marie Paquet. Madame Pagé est décédée le 3 août, à l'âge de 65 ans. Un cortège imposant a escorté la dépouille mortelle de la défunte, de la maison mortuaire, No 95 St-Mathias, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles.

Lorsque le cortège se mit en marche, sous la direction de la maison Sylvio Marceau, le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Raoul Pagé ; ses fils, MM. Roméo, Raoul et Marcel Pagé ; ses gendres, MM. Jos. Coulombe, F. Létourneau et Paul-Emile Lemelin ; ses beaux-frères, MM. Théodore Moraud, Vilmont Parent et Jos. Côté ; ses neveux, le Rév. Frère Lucien Plante, S. V. P., MM. Ernest Plante, Ernest Moraud, Lucien Moraud, Georges Moraud, Maurice Moraud, J.-C. Pouliot, Paul Brochu, Vilmont Parent, Albert Côté, Albert Hébert, François Gauvin, Henri Hamel, Arthur Côté, D.-E. Marceau ; ses cousins, MM. Arthur Darveau, Léonce Bilodeau, Georges Gagné, F.-X. Rochon, Eugène Donati, Arthur Donati, Cyrille Huard ainsi que le Rév. Frère Joseph Donati, S. V. P. ; ses petits-fils, Robert, Fernand et Claude Pagé, Laurent Lemelin, André, Gaston Jean-Guy Coulombe et Raymond Létourneau.

Dans le cortège on remarquait : MM. les échevins Edmond Trépanier et Philémon Garneau, M. le commandeur Adjutor Maranda, M. J.-E. Bédard, MM. Cyrille Simard, Léo-Paul Tardif, Jos. Rhéaume, Amédée Létourneau, Louis Benoît, Jos. Labbé, A. Casault, O. Voyer, L. Bourbeau, Jos. Gagnon, H. Godbout, J. Joly, H. Blouin, J.-L. Laflamme, Elzéar Dion, Wilfrid Hamel, Jean Racine, Arthur Trudel, Adélard Couture, Paul Déry, P.-E. Carrier, O. Laroche, H. Labrecque, A. Pruneau, W. Tremblay, V. Bernard, A. Lepage, J. Beaupré, J. Labrecque, J. Malard, E. Malard, A. Berrouard, Adélard Labbé, T. Latulippe, F.-G. Lélinge, J.-B. Blouin, L. Chevalier, J. Breton, Michel Gagnon, Albert Julien, Gaudiose Turcot, Louis Blouin, Gaudiose Côté, Jos. Thomassin, Alexandre Thomassin, J.-C. Desmeules, D.-E. Marceau, J.-A. Lavoie, P.-E. Breton, L. Tremblay, O. Marineau, H.-L. Vachon, J.-D. Guay, Ovide Emond, O. Bélanger, Paul Julien, L. Dorion, M. Laroche, R. Beaulé, M. Drouin, Louis Durand, P.-C. Couture, J.-A. Rioux, Donat Lavoie, P.-E. Roberge, Charles Roberge, J.-C. Côté, Edmond Boucher, Charles Bussière, A. Robert, Raymond Bédard, Léo-Paul Desrochers, Jos. Barbeau, Octave Gaboury, Robert Kirouac, G.-I. Giguère, T. Morand, M. Labbé, Jules Flamand, Tancrède Racine, R. Labbé, W. Giguère, C. Giguère, L. Gingras, L. Bouchard, Paul Bouchard, J.-A. Bouchard, Louis Letarte, J.-A. Parent, Emile Trudel, Arthur Carrier, R. Beaupré, et beaucoup d'autres.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Trépanier, cependant que le service a été chanté par Mgr Boulanger, P. D., curé, assisté de MM. les abbés V. Fortin et L. Bussière qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

Pendant les chaleurs

sur du sucre ou dans de l'eau fraiche

Eau des Carmes Boyer

"OLD NIAGARA" PRÉSENTE Aux Dégustateurs Canadiens

VIN **ST. PIERRE**

40 SOUS 26 ONCES

ROUGE-BLANC

TOUTE LA SAVEUR DU RAISIN VIEILLI DANS DES FÛTS

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

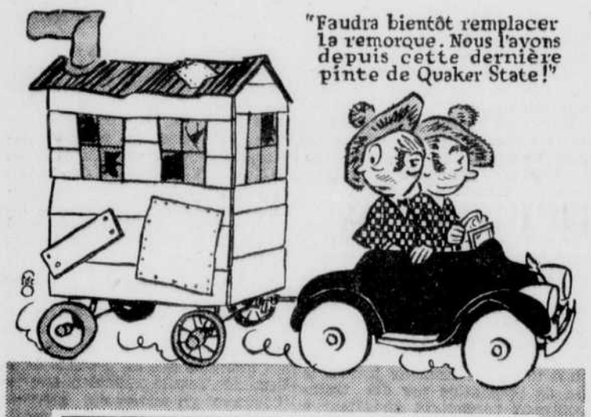

ALLEZ PLUS LOIN
AVANT D'EN REMETTRE 1 PINTE

Oubliez votre auto . . . ne pensez qu'au plaisir. La plupart des ennuis viennent d'une lubrification imparfaite. Veillez à cela et moquez-vous du reste. Quaker State donne à votre auto la meilleure protection possible, car *"il y a une pinte de plus en lubrification dans chaque gallon."* Et c'est pourquoi vous n'avez pas à remettre si souvent des pintes. Quaker State Oil Refining Company of Canada, Ltd., Toronto, Ont.

Fabriquée au Canada

Venez au

CENTENAIRE DE

SHERBROOKE

du 31 JUILLET au 4 SEPT.

Une ville transformée en féerie électrique.

Les Pageants Historiques

Sur un vaste amphithéâtre en plein air, Troupe de 1500 figurants en costumes, Les 5, 12, 15, 19, 21, 26 et 28 août.

CHOEUR MIXTE DE 500 VOIX

BALLET DE 150 DANSEUSES MENUET DE 120.

Les Cloches de Corneville

Opérette représentée pour la première fois, en plein air, dans la Province de Québec, le 3 et le 22 août. 350 participants.

TAUX REDUITS SUR LES CHEMINS DE FER

LES TEMPS ONT CHANGÉ..

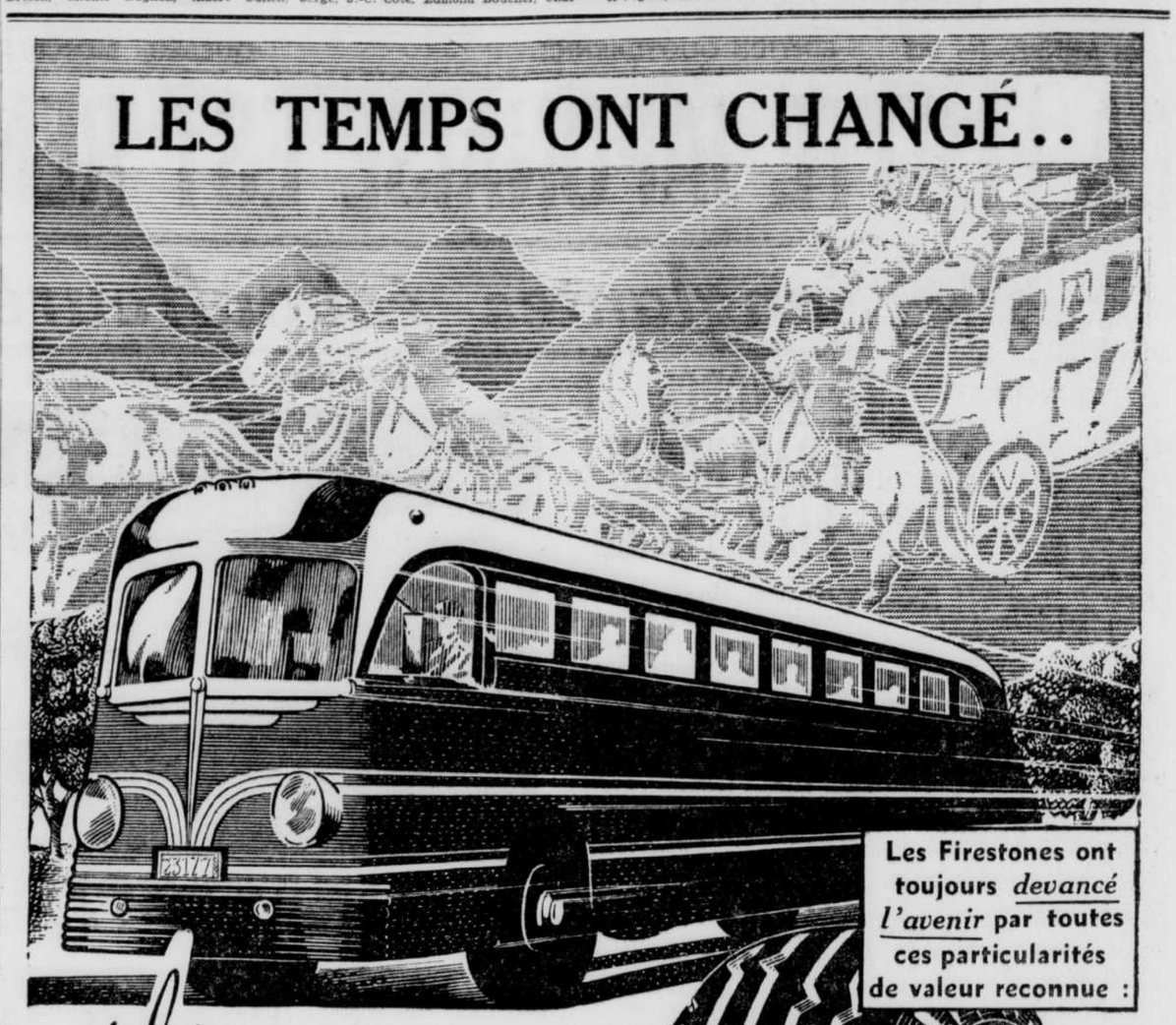

et les **PNEUS,** *aussi!*

Les Firestones ont toujours *devancé l'avenir* par toutes ces particularités de valeur reconnue :

Nouvelle bande additionnelle de roulement

Deux autres rangs de cordes sous la semelle

Cordes imprégnées de caoutchouc. 25 à 40% plus de milles

Semelle de sûreté scientifiquement dessinée

En achetant des pneus neufs, choisissez les pneus qui sont le premier choix des propriétaires de grandes rames de voitures automobiles, des chauffeurs de courses et des autres qui s'y *connaissent* en fait de pneus. Ils choisissent les Firestones pour avoir plus de sécurité, plus de millage et plus d'économie.

Ces hommes savent que tous les pneus peuvent bien se ressembler par l'extérieur, mais qu'ils diffèrent grandement par l'intérieur. Leur connaissance de la construction des pneus et leurs années d'expérience leur font également savoir que les pneus Firestone offrent la plus grande protection assurée contre les éclatements. Laissez-vous guider par leurs recommandations. Voyez dès aujourd'hui le vendeur Firestone le plus rapproché de chez vous et chaussez votre automobile avec les nouveaux pneus "High Speed" Firestone — les plus sûrs et les plus économiques qu'on puisse se procurer à coups d'argent.

Firestone

PNEUS HIGH SPEED

QUEBEC TIRE & VULCANIZING CO. 90, rue de la COURONNE—Tél. : 8593 (FORGUES et DUBE, prop.)

Echangez vos vieux pneus pour un nouveau jeu de Firestone. Généreuse allocation.

Feuilleton du "Soleil"

12 - 13

par GUY LORNAY

No 23 — Mercredi 11 août 1937

Tant pis ! Il faut savoir. Il se redresse, braque sa lampe électrique, l'allume. L'homme s'est jeté sur la droite où un couloir s'amorce. Mais l'inspecteur a pu reconnaître le visage qui s'est détourné.

—Halte ! crie-t-il, halte ou je fais feu.

L'autre s'est enfui ! Viaud a éteint sa lampe. Feu ! La détonation de son browning éclate dans le couloir sombre. La lueur du coup troue la nuit. Il entend un ricanement, va tirer de nouveau.

Soudain, sur sa nuque, un choc d'une violence inouïe. Avant de lâcher son arme, il a pu tirer encore, puis il chavire dans les ténèbres en poussant un grand cri.

CHAPITRE IV

Etat de siège

—Oui, c'est là que nous avons trouvé le corps de ce pauvre Viaud.

A la question posée par l'inspecteur principal Julliard, c'est Jussaume qui a répondu. Gérard et lui encadrent Julliard. C'est au matin du 4 septembre, surlendemain du drame. Ils sont tous trois au pied de l'escalier qui aboutit au rez-de-chaussée, presque au milieu de l'aile sud du château. Le malheureux inspecteur était tombé au pied des marches, le crâne fracturé.

Voici le récit des événements qu'ils avaient fait à l'inspecteur :

Cette nuit-là, Gérard avait veillé assez tard, repassant dans son esprit les déductions de Théodore Belin. Il allait se mettre au lit, quand il avait entendu les deux détonations et le cri atroce poussé dans la nuit.

A la direction des bruits, il avait reconnu qu'il provenaient de l'aile sud. Saisissant la lampe électrique sur sa table de chevet, il y avait couru en suivant les couloirs de l'est, les plus proches de sa chambre.

Jussaume, qui avait entendu, lui aussi, avait agi de même en passant par l'aile ouest. Ni l'un ni l'autre n'avaient remarqué de présence suspecte. Aucune trace de l'agresseur. Ils s'étaient rencontrés sur le palier où gisait la lampe de l'inspecteur. En bas, son corps; près de lui, le pistolet. Ils avaient tenté de le ranimer, mais le malheureux était dans le coma. Comme ils le ramenaient jusqu'à sa chambre, ils avaient croisé le comte Simianow et l'académicien, visiblement affolés et n'osant trop s'éloigner, qui de sa femme, qui de sa fille.

Le lendemain matin, dès le lever du soleil, Bertrand s'était rendu à Cluny avec la voiture des Belin. Il y avait téléphoné à Julliard et en avait ramené un médecin et un prêtre. La version, soutenue d'un commun accord, fut celle d'une chute accidentelle. Julliard démentirait s'il le jugeait à propos. A 11 heures, l'inspecteur Viaud était mort sans reprendre connaissance.

Julliard, qu'on n'avait pu toucher que le soir, avait voyagé toute la nuit. Maintenant, il faisait son enquête. Sur le palier, il retrouva les deux douilles éjectées et dans le couloir les projectiles écrasés. Les traces de pas dans la poussière avaient été effacées au cours des allées et venues au moment de la découverte du corps.

Il avait interrogé tous les occupants du château. Si tous avaient entendu, sauf toutefois le vieux Lambert, un peu dur d'oreille, personne n'avait rien vu. Joseph, le jardinier-concierge, n'avait évidemment rien soupçonné du drame qui se jouait loin de sa porterie. Du reste, depuis la mort des deux chiens, sa simplicité d'esprit avait tourné à l'ahurissement. Lui seul n'avait pas d'alibi. Fallait-il le soupçonner pour cela ? Julliard se promit de le surveiller discrètement.

De l'Argue, Jussaume et le comte Simianow lui racontèrent en détail les événements survenus depuis leur arrivée. Quant aux Belin, jamais ils ne s'étaient doutés, avant la nuit tragique, qu'un bandit convoitait ce trésor à la recherche duquel l'académicien avait tant contribué.

Pendant toute la journée, l'inspecteur examina, soupesa, réfléchit, surveilla. En vain. Rien ! Pas un indice !

Dans le courant de l'après-midi, on vint, sur ses instructions, emporter la dépouille de son malheureux collègue.

Après le dîner, Julliard se fit remettre toutes les clés des différentes issues du château. Tout le monde dut y coucher, compris le jardinier Joseph. Il ferma lui-même toutes les communications. Puis, il prit Gérard à part dans la bibliothèque.

— Lorsque vous m'avez demandé mon concours, vous m'avez dit qu'un trésor se trouvait ici et vous désiriez que je vous protège contre les attaques de la bande Oméga. Vous ne possédiez alors que de faibles indices. Maintenant, vous connaissez au moins une bonne partie du secret. Avez-vous fait une tentative de recherche sur place, dans l'aile sud où Viaud a été assassiné ?

— Oui.

— Quand ?

— Hier après-midi.

— Vous étiez seul ?

— Non, répondit Gérard, j'étais accompagné de ma fiancée et de mon ami Jussaume.

— Bien ! M. Simianow n'était pas avec vous, sans doute à cause de l'histoire du tripot. Vous vous défiez de lui ?

— Non, certes, car je le crois plus malheureux que coupable. C'est lui qui a refusé de nous accompagner.

— Ah ! ah ! dit l'inspecteur. Et avez-vous trouvé sur place ce que vous cherchiez ?

— Oui et non, répondit Gérard. Ecoutez, je crois que le mieux est de vous exposer en entier le problème.

— Je le préfère aussi, approuva Julliard. J'estime que c'est la seule méthode pour y voir clair et agir où il le faudra et quand il le faudra. Je vous écoute.

Gérard résuma aussi clairement que possible les recherches de Théodore Belin et en arriva finalement à la phrase latine formant la clé de l'énigme.

— Le passage qui parle des flèches d'Apollon, poursuivit-il, a été pour moi un trait de lumière. J'ai fait tout de suite le rapprochement avec une mosaïque qui se trouve dans l'aile sud et constitue une paroi de l'une des salles. Elle représente une scène mythologique : Apollon perçant de ses flèches le serpent Python. C'est donc là, très certainement, que se trouve l'entrée du passage secret. Quand au début de la phrase **In médio Domini,** il se rapporte, je pense, à l'inscription gravée dans la pierre sous la mosaïque et qui porte ces mots :

"Anno Domini MCDLXXV.

"Cependant, une chose nous a déroutés: ce triple mouvement à faire subir à un large bois de porte. En effet, la porte de la salle en question est faite d'une planche de chêne d'un seul morceau.

— En sorte, demanda Julliard, que vous n'avez pas essayé de faire manoeuvrer le mécanisme d'ouverture du passage secret ?

— Non. Ma fiancée est très impressionée par cette atmosphère de mystère dans laquelle nous sommes plongés. Elle n'a pas voulu que nous poursuivions plus longtemps nos recherches. Je me suis rallié d'autant plus volontiers à ce point de vue que j'ai craint de "tirer les marrons du feu" pour la bande Oméga. Si le trésor est là-bas dans l'aile sud, il est bien protégé contre les convoitises. A mon avis, il vaut mieux démasquer d'abord le bandit.

— Parfaitement raisonné, approuva l'inspecteur. Puis il relut à mi-voix la phrase mystérieuse :

"In medio Domini, cruce exaltata, sagittis Apollonis pede digitoque tactis, ter portae latum lignum movendo, ad arcana pervenies."

— Oui, ce doit être cela, approuva-t-il.

Au milieu du mot "Domini", soulever une croix, toucher les flèches d'Apollon, son pied et son doigt, remuer trois fois le large bois de la porte."

— Mais, au fait, que signifie cette croix à soulever ?

Le mosaïque est encadrée d'une petite bordure de croix en relief, indiqua Gérard.

L'inspecteur avait eu un sursaut :

— Cette pièce dont vous parlez est reliée à un couloir aboutissant au bas de l'escalier où se trouvait le corps de Viaud ?

— Oui, approuva Gérard.

Julliard resta songeur, les yeux clos, la tête entre les mains. Enfin, il releva le front.

— Je vous remercie, monsieur de l'Argue. C'est bien là-bas qu'il faut veiller. Inutile de nous faire d'illusions : c'est la guerre d'usure avec la bande Oméga. Voici mon plan : nous enfermer tous ici et faire bonne garde. Le château peut soutenir un véritable siège. Nous avons, vous me l'avez dit, les approvisionnements suffisants. Donc, je propose de nous calfeutrer ici sans en sortir et d'attendre l'imprudence qui nous livrera le bandit. Il rôde autour de l'entrée secrète : l'assassinat de Viaud en est la preuve. Pour l'instant, il a pris le large, mais il veille. Il finira par perdre patience et par craindre de voir sa proie lui échapper. Alors, il agira, mais nous aussi ! Ah ! nom d'un chien, quand je le tiendrai, il ne m'échappera pas, je vous en réponds. Et j'ai aussi ce pauvre gosse à venger. Il le sera, j'en fais le serment. Je compte sur vous pour calmer les impatiences de vos invités. En ce qui me concerne, une petite disparition s'impose. N'ayez aucune inquiétude à mon sujet. Vous me verrez reparaître à l'heure H, et je ne serai pas seul.

En prononçant ces dernières phrases, l'inspecteur s'était levé et il se dirigeait vers la porte avec son hôte. Au bas du petit escalier, ils se trouvèrent nez à nez avec Bertrand Jussaume.

— Ah ! vous étiez là ? Je te cherchais, Gérard. As-tu un instant ?

— Viens avec nous, répondit de l'Argue, j'accompagne l'inspecteur jusqu'à mon appartement.

Quant à Julliard, il s'était contenté de toiser l'arrivant sans mot dire. Devant ce mutisme, Bertrand continua :

— J'ai trouvé toutes les portes closes. Impossible d'aller respirer un peu dehors ?

— Impossible, en effet, mon pauvre vieux, répliqua Gérard, ordre de l'inspecteur.

Jussaume siffla entre ses dents.

— C'est gai, poursuivit-il. Et cela va durer longtemps ?

— Aussi longtemps que cela sera nécessaire, répliqua l'inspecteur Julliard. Je suis désolé, monsieur Jussaume ; vous ne pourrez même plus aller vous promener dans l'aide sud.

— Comment me promener dans l'aile sud ? Que voulez-vous dire par là ?

— Mon Dieu, rien que de très clair, je suppose. Un simple conseil en supplément : vous ne devriez pas porter de chaussures à semelles de caoutchouc pourvues de petits orifices circulaires formant ventouses.

— Ah ! répliqua Jussaume cabré, et pourquoi, s'il vous plaît ?

Julliard finit tranquillement de bourrer sa pipe, l'alluma avec soin, et répondit :

— Mon Dieu, parce que ces petites ventouses se remplissent de terre. Celle du parc est grasse. Puis cette terre se dessèche et lorsque vous posez vos chaussures à terre, il peut arriver qu'un boudin circulaire se détache sur le sol. Vous comprenez ?

— Pas du tout !

A suivre)

LISEZ LES ANNONCES

Faites valoir votre dollar

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

56e ANNEE—No 189 QUEBEC, MERCREDI 11 AOUT 1937 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

LES GREVISTES S'ADRESSENT AU PUBLIC DE ST-SAUVEUR

Plusieurs orateurs portent la parole hier soir au marché St-Pierre et font connaître les revendications des grévistes, leurs motifs et leurs espoirs.

DES DEPUTES

Une grande manifestation syndicale ouvrière s'est déroulée hier soir à Québec alors que des milliers de personnes ont assisté, au marché St-Pierre, à une assemblée convoquée par le comité d'organisation du Conseil Général des syndicats catholiques en faveur des employés de la "Dominion Textile Company" actuellement en grève. Plus de mille grévistes venus de St-Grégoire de Montmorency, auxquels s'étaient joints des membres des différents syndicats catholiques de notre ville, drapeau et fanfare en tête, et portant de nombreuses pancartes, ont tout d'abord paradé dans les rues de la ville à partir du tunnel de la Canardière pour se rendre au marché St-Pierre où déjà une foule de citoyens était massée. Sur le parcours, les grévistes furent à plusieurs reprises applaudis par les spectateurs groupés sur les trottoirs.

La réunion fut paissible bien que très enthousiaste.

Les chefs des grévistes de St-Grégoire ainsi que plusieurs officiers des syndicats catholiques ont exposé au vaste auditoire les motifs de la grève déclanchée dans les filatures: réclamation d'un salaire raisonnable, amélioration des conditions de travail et contrat collectif avec reconnaissance de la Fédération catholique des ouvriers du textile.

REPROCHE A TREMBLAY

Les orateurs ne furent pas tendres pour le ministre du Travail à qui ils ont reproché d'avoir pactisé avec les patrons en limitant ses tentatives de conciliation à la mise en pratique de la loi du salaire raisonnable dont l'entrée en vigueur a été fixée au premier septembre. Ils ont aussi fortement protesté contre les abus dont les grévistes se disent victimes de la part de la Dominion Textile. Les principaux orateurs ouvriers furent M. Honoré D'Amours, secrétaire du syndicat catholique des ouvriers du textile de St-Grégoire de Montmorency, M. Gérard Picard, secrétaire de la C. T. C. C., M. Jos. Leclerc, président du syndicat de St-Grégoire, M. Maurice Turgeon, secrétaire des syndicatsc catholiques, M. Alphonse Roberge, président de l'Union des travailleurs en chaussures, section des monteurs, et M. Delphis Lachance, ex-président du syndicat de St-Grégoire. M. Wilfrid Lacroix dit aussi quelques mots et donna lecture des télégrammes qu'il avait échangés avec le ministère fédéral du Travail.

Le président annonça ensuite la fin de l'assemblée ouvrière pendant que la foule réclamait le docteur Hamel. Ce dernier prit la parole et, successivement, MM. Pierre Bertrand, Son Honneur le maire Grégoire, et M. René Chaloult.

LA PARADE

Partis de St-Grégoire en tramways ou en camions les grévistes sont descendus au tunnel de la Canardière et se sont rendus au nombre de plus de mille sur le marché St-Roch. C'est là qu'ils ont été reçus par une nombreuse délégation des Syndicats catholiques et par la fanfare de Beauport. Formant un seul groupe, les grévistes et leurs partisans ont alors paradé, fanfare en tête, à travers les rues de St-Roch.

Après avoir suivi la rue de la Couronne jusqu'à la rue St-Joseph le défilé a tourné sur celle-ci et s'est rendu jusqu'à la rue du Pont. Puis les grévistes ont continué leur marche en passant par le boulevard Charest, la rue Dorchester, la rue St-Vallier et sont enfin arrivés à la place du Marché St-Pierre. Une immense foule y était déjà assemblée et pendant plusieurs minutes on manifesta bruyamment.

Les pancartes que les grévistes portaient au-dessus de leurs têtes ont soulevé beaucoup d'applaudissements et aussi beaucoup de piquantes remarques. Citons entre autres les inscriptions suivantes: "Nous sommes des êtres humains victimes du capital mouillé"; "Nous voulons une convention collective, notre droit d'association"; "$12.00 par semaine par famille"; "Nous faisons un travail pour éléphants et recevons des salaires pour serins"; "Nous sommes debout la nuit comme des chevaux, et nous nous couchons le jour comme des veaux"; "La Dominion Textile fait du coton et du communisme"; "La loi du cadenas doit être appliquée à la Dominion Textile"; "Nous travaillons au millième, et nous sommes payés au fusil"; "Voici les esclaves salariés du 20ème siècle"; "Nous sommes les futurs bénéficiaires de l'assistance publique"; "Attendons le médecin de la compagnie pour mourir. Cas Martineau".

Au marché St-Pierre, des centaines de sympathisants étaient déjà rendus.

Au début de l'assemblée, M. J.-T. Robitaille, président du Conseil Général des Syndicats catholiques de Québec, chargé de présider, expliqua tout d'abord les motifs de la grève puis présenta tour à tour les orateurs et tout d'abord M. Honoré D'Amour, secrétaire du Syndicat catholique du textile de St-Grégoire.

M. H. D'AMOUR

"A la suite des diverses déclarations des officiers de la Dominion Textile et de l'hon. ministre du Travail, déclarations qui, à la surprise générale dans le monde ouvrier de cette province, sont parfaitement identiques et ne semblent avoir qu'un seul et même but: blâmer l'ouvrier du textile de s'être mis en grève et par là essayer de le discréditer auprès de l'opinion publique: nous avons cru de notre devoir, dit M. D'Amour, nous officiers des Syndicats catholiques, de relever le gant et de rendre à César ce qui appartient à César et aux ouvriers ce qui appartient aux

(Suite à la page 6, 4e col.)

Mgr Camille Roy s'attaque au principe même du séparatisme

Devant les Acadiens réunis à Memramcook pour leur dixième congrès national, le recteur de Laval reprend la thèse de S. Exc. Mgr Yelle.

UNE DESERTION

Memramcook, 11, (Spéciale au "Soleil") — La doctrine du séparatisme a été une fois de plus condamnée quand Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, assistant hier à l'ouverture du dixième congrès national acadien, a profité de l'occasion pour démontrer à ses auditeurs que le séparatisme n'est pas autre chose que du défaitisme et une désertion. Reprenant le mot de S. Excellence Mgr Yelle, le distingué recteur de Laval a fait voir que les séparatistes font, sans le vouloir peut être mais sûrement, le jeu des adversaires des canadiens français.

Le congrès national acadien s'est ouvert sous la présidence de M. le juge Arthur Leblanc, président de la société nationale de l'Assomption, et des milliers d'acadiens, venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, y assistent. Mgr Melanson, archevêque de Moncton, assiste au congrès et il était au premier rang des nombreux auditeurs qui ont applaudi Mgr Camille Roy, hier.

Le recteur de Laval a créé une très forte impression sur ses auditeurs qui lui ont fait une ovation.

"Le Congrès nous l'a une fois de plus démontré", a-t-il dit, "nous resterons forts, pour notre survivance à tous, dans la mesure où, d'une province à l'autre, nous échangerons nos pensées et nos forces, dans la mesure où nos esprits communieront aux justes ambitions de notre race, dans la mesure aussi où, d'une province à l'autre, nos mains fraternelles resteront jointes."

Il ne peut donc s'agir de nous isoler les uns des autres et Monseigneur Roy, faisant écho aux graves paroles prononcées au Congrès de Québec par Son Excellence Monseigneur Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, a eu soin de déclarer que "ce scandale du séparatisme, nous de la vieille province, nous ne voulons pas le donner".

"Le séparatisme, disait Son Excellence Monseigneur Yelle, c'est du défaitisme. C'est l'aveu que nous renonçons au combat sur le terrain fédéral, que nous désertons les terres immenses de l'action française au Canada, que nous nous enfermons dans une réserve et que nous consentons à rétrécir d'autant notre destin. Il est déplorable, certes, qu'il nous faille encore lutter pour nous faire reconnaître en toutes provinces des droits et prendre une place que l'histoire ou la constitution ou le bon sens nous accordent. Mais il est déplorable aussi de constater que, dans ces batailles nécessaires, trop souvent l'intolérance anglaise s'est accrue et fortifiée de toutes nos mollesses, de toutes nos capitulations françaises. Nous avons mieux à faire que de capituler dans le défaitisme, nous devons combattre dans la force et jusqu'à la victoire.

"Au surplus, dans notre province de Québec elle-même, par insuffisance de culture ou d'action, nous avons été incapables de rester les maîtres de nos propres ressources et de prendre sur les terrains économiques les leviers de commande. La faute en est-elle au fédéralisme? Et que nous servirait-il, si nous n'avions pas le courage certain de mieux préparer notre avenir, que servirait-il de nous isoler, de nous parquer dans le jardin clos où se réfugieraient avec nous nos traditionnelles faiblesses?"

Non, messieurs, nous ne donnerons pas aux minorités françaises des autres provinces le scandale du séparatisme. Au séparatisme, qui est un aveu d'impuissance, je préfère le fédéralisme qui est une exigence de fierté".

A l'ouverture du congrès, les Acadiens réunis à Memramcook ont adressé un message de filiale soumission et d'attachement au Pape Pie XI, au roi George VI; un hommage au cardinal Villeneuve et un message de reconnaissance à Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, maintenant nonce papal en Roumanie.

Nous reproduisons maintenant in extenso le texte du discours prononcé par Mgr Camille Roy:

MGR ROY

Permettez que je vous dise d'abord ma joie profonde d'apporter à ce Congrès des Acadiens l'hommage de l'Université Laval de Québec et celui du Comité du deuxième Congrès de la Langue française.

L'Université Laval entretient depuis longtemps avec l'Acadie les plus hautes et les plus étroites relations. Répondant à votre confiance, elle reçoit pour les préparer à la vie professionnelle et au sacerdoce, les jeunes gens que vous lui envoyez. Elle leur donne le meilleur de sa pensée et de son dévouement; et elle se glorifie d'avoir contribué à former cette élite professionnelle qui est aujourd'hui le magnifique espoir et la force de l'Acadie. L'Université Laval sera toujours heureuse de coopérer avec tant d'efforts que vous faites pour faire monter vers un avenir toujours meilleur vos ambitions nationales.

Le Comité du deuxième Congrès de la Langue française, que j'ai aussi l'honneur de représenter, ne pourrait pas ne pas s'associer à votre congrès. Vous vous groupez pour étudier vos problèmes de vie acadienne; vous vous réunissez pour vous concerter en vue d'une action commune toujours plus efficace, afin de procurer à votre peuple une survivance toujours plus profonde et plus rayonnante. Est-ce que ce ne fut pas un motif tout semblable qui détermina la tenue du deuxième Congrès de la Langue française au Canada? Vous faites sur le plan

(Suite à la page 4, 4e col.)

UNE GUERISON MIRACULEUSE EST SCRUTEE

Le cas d'Augustine Dardaine, guérie d'une péritonite tuberculeuse au cours d'une immersion à Lourdes est étudié par les membres du bureau des constatations.

Paris, 11. (P.C.-Havas) — Le bureau des constatations de Lourdes est saisi officiellement du cas de Mademoiselle Augustine Dardaine.

Le 13 mai 1936, une jeune bretonne, Augustine Dardaine, née à Louvigny-du-Désert, arriva à Lourdes avec le pèlerinage diocésain de Rennes. Elle était dans un état quasi désespéré, atteinte de péritonite tuberculeuse caractérisée par des vomissements verdâtres durant plus de huit jours. Elle était sujette à des syncopes fréquentes, et souffrait de douleurs ne cédant qu'à des injections de morphine. Son amaigrissement était tel qu'elle était presque squelettique et ne pesait plus que 28 kgs. 500. C'est alors qu'elle fut plongée dans la piscine.

Dès sa sortie du bain, on constata une amélioration considérable immédiate. La malade commença à pouvoir s'alimenter et les forces lui revinrent rapidement.

C'est presque une convalescente qui s'est présentée cette année au bureau des constatations de Lourdes où elle était revenue en pèlerinage d'action de grâce. Les médecins qui l'ont examinée n'ont pu que reconnaître que son état de santé était infiniment meilleur. Augustine Dardaine pèse maintenant 42 kgs, soit quatorze kilogrammes de plus que l'année dernière. Sa péritonite est complètement guérie.

C'est à l'appui de ce cas reconnu et homologué que le docteur A. Vallat, président du bureau de contrôle médical de Lourdes, apporte le témoignage suivant dans son rapport:

"La lecture du dossier et les témoignages invoqués des médecins et des infirmières relatant l'instantanéité de la guérison du 13 mai 1936, montrent bien qu'il s'est alors agi d'une guérison obtenue en marge des lois habituelles de la nature."

L'ABBE GAUTHIER DE SHERBROOKE EST MORT LUNDI

Sherbrooke, 11. (D.N.C.) — M. l'abbé Emile Gauthier est décédé, lundi dernier, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, à l'âge de 52 ans, après une couple de semaines de maladie.

M. l'abbé Gauthier était bien connu et aimé au Séminaire de St-Charles pour avoir été pendant nombre d'années, professeur de mathématiques en philosophie junior. Il était le fils de M. J.-A. Gauthier et sa mère, Dame S. Ponton, était la soeur de M. l'abbé J.-B. Ponton, l'un des fondateurs du Séminaire et qui fut chapelain de l'Hospice du Sacre-Coeur pendant environ un quart de siècle. Il était le frère de M. l'abbé Armand Gauthier, curé de Sawyerville.

M. l'abbé Gauthier, originaire d'Actonvale, fut ordonné prêtre en 1911 et à part d'avoir exercé le ministère paroissial, comme vicaire à Sherbrooke-Est et Richmond pendant quelques mois seulement, toute sa carrière fut consacrée à l'enseignement. Il fut d'abord, professeur d'anglais et d'arithmétique au cours commercial, et depuis quinze ans, il était professeur de mathématiques en philosophie junior.

M. l'abbé Gauthier avait célébré l'année dernière ses noces d'argent sacerdotales avec plusieurs confrères du sacerdoce. M. le chanoine J.-P. Pilette, procureur à l'Evêché, MM. les abbés Léonidas Adam, V.F., curé de Ham-Nord, Léonard St-Laurent, du Séminaire, Aime Godbout, curé de Lennoxville, Agenor Turcotte, curé de Martinville et L.-M. Lemay, curé de Rockforest. Il était aussi le confrère de classe du magistrat J.-H. Lemay et du Dr Valmore Olivier, président de la Société St-Jean-Baptiste de Sherbroo-

(Suite à la page 17, 4e col.)

Mgr CAMILLE ROY, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval, qui a dénoncé le séparatisme hier à Memramcook, N.-B.

PASSIF ET ACTIF DES MUTUELLES

L'actif des compagnies mutuelles d'assurance s'élèvent à $32,115,135 — En 1936, leurs recettes se sont chiffrées à $3,452,939—Elles payèrent $1,934,299 de bénéfices — Autres chiffres.

L'actif des mutuelles de la province de Québec se chiffrait à la fin de 1936 à $32,115,135., nous révèle le rapport du département provincial des assurances. Les recettes de ces mutuelles s'éleva durant 1936 à $3,-452,939. Les mutuelles ont versé en bénéfices la somme de $1,934,299. Les salaires, les commissions et les autres dépenses administratives se chiffrent à $303,097. Les dépenses totales atteigent le montant de $2,-523,802.

A la fin de l'année, 92,472 polices mutuelles sur la mort étaient en vigueur représentant une somme globale de $73-526,859. De ce nombre, il y en a 35,715 dans notre province représentant un montant de $27,-206,108. Le revenu en cette province se chiffre à $679,182, tandis que les réclamations payées s'élèvent à $653,346.

L'actif des six mutuelles à la fin de l'année 1936 se chiffraient à $76,-186,466. Leurs recettes se sont élevées à $8,688,334. Elles ont payé en bénéfices $5,832,627. Durant l'année 1936, 234,014 polices furent en vigueur. Ces polices se totalisent à $198,467,717.

Le rapport analyse ensuite la situation générale des mutuelles et donne une série d'autres chiffres plus imposants les uns que les autres.

CHEZ LES ESQUIMAUX

Plusieurs personnalités s'embarqueront vendredi prochain, de Winnipeg, pour Chesterfield Inlet où auront lieu les fêtes du 25ième anniversaire de la fondation des missions catholiques chez les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest. Ces fêtes réuniront le groupe le plus important de missionnaires et de blancs jamais vu sur un même point de ces terres éloignées et inhospitalières. Les lecteurs du "Soleil" ont déjà lu, à ce sujet, nos articles sur les missions de Mgr Turquetil et sur les fêtes de Chesterfield Inlet.

Ceux qui partiront le 13, de Winnipeg, sont: Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg; S. E. Mgr Emile Yelle, de St-Boniface; S. E. Mgr J. Guay de Grouard, Alberta; S. E. Mgr Martin Lajeunesse, de Le Pas; Mgr Ant. Camirand, P.A., de Nicolet; Mgr J.-A. Charette, P.D.; de Grouard; le R. P. J. Rousseau, supérieur des Oblats, à Montréal; le R. P. Gilles Marchand, de Montréal; le R. P. E. Lamontagne, provincial des Oblats, à St-Boniface; et l'hon. Raymond Brugère, représentant de la France.

St-Laurent conseille de signer le contrat

Dans une lettre au maire, l'avocat conseil de la ville déclare que le meilleur moyen de sortir de l'impasse de l'incinérateur est de signer le contrat Demers et Nolin, après des modifications.

Le maire signera dès cette semaine le contrat de MM. Demers et Nolin, pour la construction de l'incinérateur municipal, si nos édiles, membres du comité administratif, suivent les conseils qui leur ont été donnés hier par le maire lui-même et Mtre Louis St-Laurent, C.R., l'avocat de la ville dans cette cause si controversée, dont on parle depuis 1935. Si le comité décide de laisser le maire signer le contrat, les travaux commenceront dans un court délai et nombre de chômeurs y seront employés car MM. Demers et Nolin se sont engagés à n'employer que des ouvriers de Québec, tant pour la construction que pour l'opération de l'incinérateur municipal.

Me St-Laurent, avocat conseil de la cité en cette affaire compliquée, a donné l'opinion que les actions de MM. Demers et Nolin sont mal fondées en droit mais que la cité ayant accepté leur soumission, ayant reçu et retenu leur dépôt de $15,000., ayant accepté provisoirement leur soumission, on pourrait prétendre à une responsabilité quelconque de la part de la ville de Québec. Tenant compte des importantes modifications apportées au contrat à la demande du maire et qui ont été acceptées par les entrepreneurs, Me St-Laurent a terminé en disant: "Dans ces conditions, il me paraît que la signature du projet de contrat avec les entrepreneurs, avec les modifications que j'y ai apportées, est la meilleure solution à donner aux difficultés en face desquelles vous vous trouvez".

Me Beaulieu, avocat de MM. Demers et Nolin, a expliqué clairement aux échevins les modifications dont parle Me St-Laurent et il en a donné le détail comme suit:

1°—Augmentation, de $25,000. à $50,000. de la garantie des entrepreneurs à la cité.

2°—Dépôt additionnel de $15,000. au montant déjà fourni par les entrepreneurs en soumissionnant, dans le cas où ils aimeraient mieux déposer une somme d'argent de $30,-000. au lieu d'une police de garantie pour assurer la fidèle exécution du contrat.

3°—Augmentation du nombre des fours—il y en aura trois paires au lieu de deux.

4°—A la demande des ingénieurs de la ville, les entrepreneurs imperméabiliseront les fondations de l'incinérateur et poseront des pilotis.

5°—La période d'essai sera de un an et la cité ne déposera pas ses obligations de $125,000. avant l'acceptation définitive par l'ingénieur au bout des douze premiers mois d'opération.

Ce sont là les principales modifications apportées au contrat original auquel le maire avait apposé son véto et que M. Beaulieu a expliquées à la demande des échevins Boiteau et Duval. L'enlèvement des vidanges restera à la charge des entrepreneurs mais la cité, dans le contrat, a pris tellement de garanties, qu'elle pourra forcer les entrepreneurs à faire cet enlèvement des déchets aussi efficacement que la ville le faisait elle-même. Les entrepreneurs tiennent à garder l'enlèvement des vidanges

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Des fermières visitent la ferme de Ste-Anne

Sept cents femmes membres des cercles de fermières des comtés avoisinants, sont reçues à la station expérimentale fédérale où on leur donne des instructions et des conseils.

Ste-Anne de la Pocatière, 11 (Spéciale) — La grande journée agricole à laquelle étaient conviés hier les cercles de fermières de Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Témiscouata, faisant partie du district agronomique No 5, dont M. Florian Champagne est le directeur, a remporté un franc succès à la station fédérale expérimentale de Ste-Anne.

Les dames fermières au nombre de 700 furent accueillies par M. Rosario Pelletier, régisseur intérimaire, qui leur souhaita la plus cordiale bienvenue. Au cours de la matinée les distinguées fermières ont parcouru avec plaisir les parterres et plates-bandes de fleurs et visité avec intérêt le poulailler dirigé par M. A. Lemay, aviculteur, et la station de chanvre de lin. Le midi, un dîner champêtre fut suivi dans le parc.

La gaieté règnait parmi l'elite féminine. Le café, les glaces, les fruits furent gracieusement offerts par la station expérimentale. Après le dîner, M. Rosario Pelletier, régisseur intérimaire, qui présenta les orateurs, se dit très heureux du magnifique succès de la journée et félicita les dames d'êtres venues si nombreuse, et d'avoir choisi la ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne pour leur piquenique. Passant au côté pratique, M. Pelletier parla ensuite du rôle important que joue la fermière non seulement à son foyer, mais sur la ferme. "Par la pratique des enseignements que vous recevez dans vos cercles de fermières, dit-il aux fermières, vous contribuez à développer au sein de la famille des goûts plus terriens, l'amour du sol. La fermière n'est-elle pas le meilleur appui moral de son mari quand elle ne seconde pas directement ses efforts que le succès viendra couronner. Ce n'est pas pour rien que nos gouvernements dépensent chaque année un gros pourcentage de leur budget pour aider l'agriculture.

Sachez profiter de la collaboration précieuse que vous apportent nos propagandistes dévoués dans l'orientation de vos fermes. M. Pelletier termina en soulignant les avantages de développer sur la ferme l'aviculture et l'apiculture.

M. Pelletier présenta ensuite M. Emile Gauthier, chef de l'économie domestique à Québec, et représentant de l'hon. Bona Dussault, retenu au lit par la maladie. M. Gauthier exprima les regrets de l'hon. ministre de l'agriculture de n'avoir pu se rendre à Ste-Anne.

UNE RENOVATION

"La rénovation de l'agriculture, dit-il, "dans notre province, est entre les mains de la femme. La femme joue un rôle très important. Par sa participation active aux cercles, par ses organisations domestiques, elle peut diffuser et faire rayonner au sein de la population rurale l'amour du sol. Les membres des cercles de fermières ont de grandes responsabilités en face de leur champ d'action, les cercles de fermières servent à mieux vous connaitre et vous mettre au courant des problèmes agricoles. N'est-ce pas le milieu le plus favorable pour exercer votre dévouement. Par votre travail actif et vos efforts constants vous contribuerez à la rénovation des arts domestiques dans la province. M. Gauthier lance ensuite un appel aux jeunes filles. "On compte sur vous", dit-il, "pour la restauration sociale. Aimez à cultiver les fleurs à l'extérieur, ayez aussi l'amour des arts à l'intérieur de vos demeures. Utilisez tous nos produits de chez nous. Achetez le moins possible à l'extérieur. Encouragez nos industries locales; ainsi vous aurez édifié au sein de la famille l'amour de la terre et vous aurez servi notre

(Suite à la page 11, 4e col.)

M. l'abbé EMILE GAUTHIER, professeur au Séminaire Saint-Charles Borromée, décédé à l'âge de 52 ans.

M. CHAGNON RECOIT DES CULTIVATEURS

Le régisseur de la ferme provinciale de Deschambault a été hier le cicerone de 600 fermiers qui voulaient se renseigner — M. Bona Dussault présent.

Accompagnés de l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, 600 cultivteurs des comtés de Portneuf, Maskinongé, Laviolette et Champlain ont visité la ferme provinciale de Deschambault hier. M. A. Brunelle, le député fédéral de Champlain, accompagnait les cultivateurs, que dirigeaient leurs agronomes. M. S.-J. Chagnon, régisseur de la ferme, reçut les visiteurs

L'honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, est venu saluer les agriculteurs de Champlain, de Laviolette et de Maskinongé, au début du dîner qui les réunissait tous sous une vaste tente. Dans ses remarques M. Dussault a déclaré qu'il était bien heureux de voir qu'un aussi grand nombre avait répondu à l'invitation et manifestait l'intention de mieux se renseigner sur les problèmes agricoles. Après avoir énuméré tout ce que le gouvernement avait fait jusqu'ici pour améliorer l'agriculture dans la province, M. Dussault énuméra les possibilités agricoles du comté de Champlain et demanda la coopération de tous pour régler les problèmes qui se posent et par la rendre la terre plus productive et par le fait même plus intéressante et plus rémunératrice. Le ministre termina en faisant appel aux cultivateurs, à ceux qui sont véritablement imbus de leurs devoirs, de faire l'impossible pour garder leur fils sur la terre et leur faire aimer le sol.

M. A. Brunelle, député du com-

(Suite à la page 11, 5e col.)

LE FER TITANE

Des industriels disposant des ressources financières nécessaires étudient actuellement la possibilité les gisements de fer titané d'un petit centre désigné sous le nom de Bourget, et situé à proximité de Kénogami. Les intéressés ont eu hier une longue entrevue avec M. Arthur Larouche, député de Chicoutimi à la Chambre, dans le but d'obtenir les renseignements nécessaires sur ces mines de fer titané.

Le gisement localisé à date est très considérable et d'une richesse dépassant la moyenne ordinaire. D'un autre côté, l'exploitation se ferait dans des conditions particulièrement heureuses, vu la proximité de Chicoutimi, de son chemin de fer et de son port de mer.

DANS LA BEAUCE

Un individu du nom de Alfred Fournier, comparaîtra aujourd'hui pour répondre à l'accusation de possession illégale d'un alambic. Le prévenu est actuellement détenu à la prison de St-Joseph de Beauce. Il fut arrêté par les agents de la Gendarmerie Royale.

LES MEFAITS DE L'ORAGE ELECTRIQUE

Des orages électriques inondent la Beauce — La foudre et l'eau font des dégâts à Saint-Joseph et Saint-Victor — Le tonnerre détruit des granges dans le bas du fleuve.

Les Québecois se sont éveillés aujourd'hui au son de la pluie si cher à Verlaine. Les averses se succèdent sans interruption et inondent une foule d'endroits dans les environs de la vieille capitale. On n'en est plus à évaluer les dégâts commis par la foudre et l'eau.

Un orage particulièrement violent s'est abattu sur la Beauce, hier après-midi, causant des dommages considérables dans plusieurs paroisses, notamment à St-Victor, à Beauceville et à St-Joseph. A ces endroits la foudre est tombée sur la voie ferrée du Quebec Central, sur des propriétés, sur des arbres et des poteaux de lumière et de téléphone. Sous les pluies torrentielles, les petits ruisseaux n'ont pas tardé à se gonfler. Des ponts ont été emportés, des clôtures arrachées et des propriétés endommagées. Notre correspondant de St-Joseph de Beauce, nous disait, hier soir, que c'était la plus forte tempête qui ait sévi depuis longtemps sur cette région. De Thetford-Mines, on nous apprend également, que la tempête a été très forte. Aucun dommage n'a cependant été signalé.

A ST-VICTOR

La foudre est tombée à trois endroits. Un transformateur de la Shawinigan Light & Power a été brûlé et les propriétés de MM. Henri Poulin et Denis Lessard ont subi des dommages. Le village de St-Victor a été complètement privé de lumière, hier soir, par suite des dommages aux fils électriques. La

(Suite à la page 9, 3e col.)

UN ALLEMAND SE MOQUE DU FUHRER ADOLPH HITLER

Lac Couchiching, Ont., 11 (P.C.).— "L'attraction que possède Adolf Hitler sur les foules, la facilité avec laquelle il réchauffe leur enthousiasme provient du fait qu'il apporte toujours une solution claire et définie aux problèmes qu'on lui pose. C'est un genre de marchand de médecines intellectuelles patentées". C'est de cette façon que le Dr Hans Simons, de New-York, a parlé du fuhrer à la convention de l'Institut économique et politique canadien.

"A l'exemple de Mussolini, il enlève au peuple toute l'inquiétude qu'il a à considérer la complexité des problèmes modernes. Tout de même je ne crois pas qu'il soit aussi génial que le Duce.

"La meilleure preuve de cet avancé serait de lire un volume écrit par Hitler lui-même dans le texte original. C'est regrettable qu'une si grande influence ait été accordée à cet homme qui n'est seulement pas capable de penser, car toutes les idées qu'il agite devant les foules ne sont pas de lui. Mussolini au contraire est un ancien chef socialiste, qui a puisé sa doctrine dans les écrits de Marx, mais qui a appliqué les principes qu'il a puisés d'une façon radicale et spécialement adaptés aux besoins de l'Italie."

Le Dr Simons a quitté l'Allemagne dès l'avènement de Hitler au pouvoir. "Je sais, dit-il, que les dictateurs ne respectent nullement la parole donnée, car ils n'ont confiance en personne."

BAIE DE LA TRINITE

M. Hector St-Louis est de retour dans sa famille, après une absence d'un mois. Il a dû subir pendant ce temps une grave opération pour l'appendicite à l'Hôpital de Matane. Il va bien maintenant et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA GRANDE MANIFESTATION SYNDICALE OUVRIERE DU MARCHE SAINT-PIERRE

Ces photographies ont été prises hier soir au cours de l'assemblée organisée par le comité d'organisation du Conseil Général des Syndicats Catholiques en faveur des employés de la Dominion Textile actuellement en grève. De gauche à droite, on remarque MM. les députés WILFRID LACROIX et le docteur ADOLPHE MARCOUX, députés de Montmorency aux Communes et à l'Assemblée Législative; une partie de la foule massée sur le marché St-Pierre et M. PIERRE BERTRAND, député de St-Sauveur au moment où il s'apprêtait à monter sur l'estrade. MM. les députés HAMEL, CHALOULT et Son Honneur le maire GREGOIRE sont arrivés plus tard et ont adressé aussi la parole à la suite des orateurs ouvriers. (Cliché du "Soleil").

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président Georges Langlois, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 11 AOUT 1937

Où nous mènent ces grèves ?

Jusqu'ici, dans la province de Québec, les grèves étaient plutôt rares, beaucoup plus rares que dans les autres provinces et que dans la plupart des autres pays. Nos travailleurs n'étaient pas exigeants et ne se laissaient pas monter la tête. Cela avait donné à notre province une réputation que l'étranger lui enviait et dont notre population bénéficiait. Québec était considéré comme le pays du calme social, du respect de l'ordre et de l'autorité, de la main-d'oeuvre fiable et stable. Cela contribuait à attirer chez nous des capitaux qui y cherchaient la sécurité, des industries qui y trouvaient la stabilité.

Et voilà que l'agitation ouvrière gagne notre province. Tous nos centres industriels l'ont connue tour à tour. Les unions internationales ont fait la grève, puis des unions indépendantes, puis nos syndicats catholiques. L'hiver dernier des chômeurs ont saboté des machines, l'autre jour ils envahissaient des chantiers. Où cela nous mènera-t-il ? N'y a-t-il pas danger de provoquer une émigration des industries ? De retarder la reprise économique qui se dessinait ?

Mais ces raisons, qui doivent porter les ouvriers à la modération, ne suffisent pas à leur faire accepter des conditions de travail trop pénibles ni des salaires trop minimes. Certes les conseils de modération sont à propos, mais il faut rendre à notre classe ouvrière le témoignage qu'elle a toujours été très modérée dans ses réclamations. Il nous semble que cela devrait rendre l'entente plus facile. Il nous semble aussi que tout le monde aurait intérêt à en venir à une entente avant que les choses ne s'enveniment, avant que l'exaspération n'entraîne des gens aujourd'hui bien intentionnés à commettre des actes irréparables et infiniment regrettables; car alors la direction du mouvement échapperait à ceux qui peuvent encore jouer le rôle de conciliateurs pour passer aux mains des extrémistes et la situation nouvelle serait pire que l'ancienne.

Le problème du stationnement

Nous publions aujourd'hui, dans cette même page, une tribune libre qui demande quelques commentaires. Notre correspondant proteste contre un abus manifeste : le stationnement des autos, la nuit, dans les rues étroites de notre ville. Comme l'auteur de cette lettre parle au nom de l'Association des Garages, il ne cache pas qu'un intérêt particulier l'inspire; mais il ajoute avec raison que cet intérêt particulier des garagistes ne fait que s'ajouter à l'intérêt général de la ville. L'argument qu'il apporte en signalant le danger que présenterait ce stationnement dans le cas d'un incendie considérable devrait faire réfléchir non seulement les autorités publiques, mais tous les automobilistes.

Nous voulons insister tout particulièrement sur le fait, que notre correspondant se contente de signaler, que les règlements nécessaires existent et que pour une raison ou pour une autre on ferme les yeux sur une pratique blâmable. On pourrait généraliser le cas et faire observer que beaucoup de règlements semblent n'avoir été adoptés que pour la forme et n'exister que sur le papier. Ne serait-il pas préférable d'avoir des règlements moins nombreux ou moins rigoureux et d'en imposer plus sévèrement le respect ?

Les Acadiens en congrès

Les Acadiens tiennent actuellement leur dixième congrès annuel. Comme on le sait, ce congrès a lieu sous les auspices de la Société nationale l'Assomption et sous la présidence de l'hon. juge A.-T. LeBlanc. Des délégués acadiens et canadiens-français y prennent part. De Québec, Mgr Camille Roy et M. Antonio Langlais ont voulu aller rendre aux Acadiens la visite qu'ils nous ont faite à l'occasion du Deuxième Congrès de la langue française au Canada.

C'est en effet quelque chose comme un congrès de la langue française qui se tient en Acadie, mais dans des proportions plus modestes que celui de Québec. Il est bon de nous associer à ce congrès. Cela nous rappellera que nous ne faisons qu'un avec les Acadiens. Cela nous fera penser que si Québec est pour eux un foyer auquel ils viennent raviver la flamme qui est pourtant bien vive chez eux, ils sont, eux, pour Québec, un grand exemple. Si nous pouvons parler de survivance à propos de Québec, c'est de renaissance, voire de résurrection, on l'a dit et on doit le répéter, qu'il faut parler à propos de l'Acadie. Et cette renaissance s'est accomplie dans des conditions bien moins favorables que notre survivance. Le dixième congrès national des Acadiens nous est une belle occasion de leur rendre un témoignage ému.

"Le plus cité"

Un organisme de presse qui fait un service de coupures, le Dominion Press Clipping Bureau, a établi une statistique du nombre de fois que chaque quotidien canadien a été cité par ses confrères durant le trimestre terminé le 30 juin. Un journal de Montréal s'est empressé de publier qu'il était le plus souvent cité des journaux de langue française, mais sans indiquer le rang qu'occupaient ses confrères. Le *Soleil* pourrait en faire autant et proclamer qu'il est le plus souvent cité des quotidiens français de la région de Québec. Il préfère renseigner ses lecteurs avec exactitude et publier ci-contre le classement complet des douze quotidiens d'expression française.

Ce qu'ils disent

M. Patenaude à Sherbrooke

Le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. Patenaude, a prononcé à Sherbrooke, samedi et dimanche, deux discours importants et substantiels que les citoyens de notre ville et de la région ont écoutés avec infiniment d'intérêt.

Sa pensée s'identifie à celle des grands personnages qui ont visité la Reine des Cantons de l'Est depuis quelques jours sur le point très délicat surtout de la bonne entente qui caractérise depuis un siècle nos populations.

Fier de trouver une telle harmonie dans les Cantons de l'Est, le représentant du Roi propose ce coin de la province où nous avons le bonheur de vivre en exemple à tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Comment dit-il, ce qui a été si bien réalisé dans les Cantons de l'Est ne pourrait-il pas aussi être réalisé dans toutes les provinces et dans tout le pays ?

Cette interrogation exprime un désir bien sincère, et nous voulons espérer que Son Excellence ne l'aura pas formulé en vain, car l'unité nationale prônée par nos meilleurs politiques ne sera jamais possible qu'au prix d'une affection réciproque et d'une aide mutuelle. Sherbrooke donne l'exemple. Qu'on le suive partout ailleurs.

(La Tribune—Sherbrooke)

Le congrès des Acadiens

Il n'existe probablement rien de tel nulle part et la survivance acadienne offre quelque chose d'incomparable.

Qu'après cent soixante-quinze ans les descendants de la poignée de Français chassés de leur petite patrie vivent encore d'une existence propre, qu'ils forment dans le vieux pays qu'ils sont en train de reconquérir, en Nouvelle-Angleterre, et jusque sur les bords du Golfe du Mexique, des groupes importants, cela paraît un défi à tout ce que l'on appelle si gravement les lois de l'Histoire.

Mais cela n'en est pas moins l'éblouissante et magnifique réalité.

Hélas ! cette victoire, pour grande qu'elle apparaisse, n'est ni complète ni définitive.

De grands dangers menacent encore les Acadiens, de lourds obstacles s'opposent à leur marche progressive. Puis, un peuple—les Acadiens, hélas ! pas plus que les autres—n'a jamais fini de se défendre contre ses faiblesses propres.

C'est pourquoi le Congrès de cette semaine, qui est le dixième du genre, n'est pas seulement une occasion d'actions de grâces, c'est pourquoi il est en même temps une réunion de travail où l'on passera en revue toutes les faiblesses, tous les besoins du groupe, où l'on dressera des plans d'action pour l'avenir.

(Omer Héroux, Le Devoir, Montréal)

La meilleure publicité

M. Georges Lechartier écrit dans le "Capital" : "Tous les correspondants anglais sont d'accord pour affirmer que la restriction de la publicité est généralement une fausse et le plus souvent une dangereuse économie. L'un de ces correspondants cite faits et chiffres qui prouvent qu'il est toujours difficile et beaucoup plus onéreux de regagner la bonne volonté des consommateurs que de la retenir et de l'accroître en maintenant la publicité en temps de crise." De plus, de nombreuses enquêtes instituées au Canada, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, ont révélé que, de tous les modes de publicité, celui de l'annonce dans le quotidien était le moins coûteux et le plus efficace. C'est cette vérité que M. Wilbert Hamilton, échevin d'Ottawa, réédifiait il y a quelque temps lorsqu'il déclarait que le comité de publicité de la capitale avait obtenu cinq fois plus de résultats par l'entremise des journaux que par celle des magasins.

Ch. G. (Le Droit—Ottawa).

M. Aberhart et les banques

Que vaut et que donnera la dernière loi de M. Aberhart?

Elle n'apporte pas une solution au problème du dividende. M. Aberhart ne doit plus avoir d'illusion. Ce dividende, il ne l'a pas donné aux citoyens de sa province et jamais il ne leur donnera. Cela, pour l'excellente raison que c'est un non sens et une impossibilité. Mais M. Aberhart ne veut pas confesser son échec. Aussi prétend-il faire donner ce dividende par les banques. Comment y parviendront-elles? Il ne le sait pas. Mais cela ne fait rien. Un de ses ministres a dit simplement à un adversaire à la chambre qui lui demandait comment les banques y parviendraient : "C'est à elle d'en trouver la formule. Si elles n'y peuvent parvenir, nous lui fournirons des experts".

Que feront les banques? On l'ignore encore et tout probablement n'ont-elles pas fixé définitivement leur ligne de conduite. Ce qui est certain cependant c'est qu'elles ne seront pas le dindon de la farce. Elles ne consentiront jamais à faire avec l'argent de leurs clients les frais des fantaisies du Crédit Social.

(Le Nouvelliste — Trois-Rivières

Le français en Ontario

Le ministère de l'Instruction publique de l'Ontario se propose de modifier l'enseignement du français dans les écoles primaires de façon à rendre plus facile aux élèves l'usage courant de notre langue dans la conversation. En faisant part de ce projet, hier, au congrès du *Canadian Institute of Economics and Politics*, le sous-ministre de l'Instruction publique, M. Duncan McArthur, a dit qu'il ne s'attend pas à voir cette mesure favorable au bilinguisme susciter beaucoup d'opposition. "Je crois, dit-il, qu'il s'est produit un changement marqué dans la conception que se font de la nécessité d'apprendre le français un grand nombre de Canadien anglais qui vivent dans le voisinage des Canadiens français.

Nous croyons que M. McArthur voit juste. La province d'Ontario reste sans doute le foyer de l'orangisme, ennemi buté de tout ce qui est français, mais l'attitude de la nouvelle génération des Canadiens anglais y révèle une intelligence plus ouverte de la question du bilinguisme.

(Le Canada — Montréal)

Citations de presse

Le Dominion Press Clipping Bureau, qui fait aux journaux un service de coupures, a établi la statistique du nombre de fois que les 119 quotidiens canadiens ont été cités par leurs confrères au cours du trimestre terminé le 30 juin. Le **Soleil** arrive au 6e rang avec 231 citations, ce qui le classe premier des journaux de la région de Québec. Voici le classement des 12 quotidiens d'expression française au Canada :

41e	Le Devoir (Montréal)	271 citations
45e	La Presse (Montréal)	256 "
46e	Le Soleil (Québec)	231 "
51e	L'Action Catholique (Qué.)	215 "
53e	Le Droit (Ottawa)	215 "
66e	Le Canada (Montréal)	170 "
69e	L'Evénement (Québec)	163 "
86e	La Patrie (Montréal)	139 "
87e	Le Nouvelliste (Trois-Riv.)	131 "
76e	La Tribune (Sherbrooke)	90 "
78e	Le Journal (Québec)	59 "
82e	L'Illustration (Montréal)	42 "

TRIBUNE LIBRE

Le Soleil ne prend pas la responsabilité des lettres ou communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée par une personne responsable et portant une adresse authentique.

Québec, le 4 août 1937.

Son Honneur le Maire et les échevins,
a/s de Greffier de la Cité de Québec,
Hôtel de Ville, Québec.

Messieurs : —

Nous croyons devoir attirer votre attention sur un état de choses excessivement déplorable à tous les points de vue, qui existe depuis quelques années à Québec.

Nous avons un règlement municipal qui prohibe le stationnement des véhicules, particulièrement des automobiles, dans les rues durant la nuit. Par une tolérance inexplicable nos agents de police permettent, surtout pendant la saison d'été, et principalement en faveur des étrangers, le stationnement des automobiles dans nos rues, et surtout dans la vieille partie de la ville, où les rues sont extrêmement étroites.

Il est facile de constater la chose tous les soirs en parcourant entre autres ; les rues St-Louis, Grande-Allée, du Parloir, des Jardins, Ste-Anne, Haldimand, Ste-Geneviève, St-Ursule, Mont-Carmel, St-Louis, Laporte, St-Jean, et en bien d'autres endroits.

En d'autres termes, nous pouvons dire sans exagération que le stationnement est officiellement permis dans toutes les rues de Québec. Nous ne croyons pas qu'une telle liberté soit accordée ailleurs qu'à Québec, dans nos grandes villes. Et pourtant, s'il y a un endroit où pareille tolérance ne devrait pas être donnée, c'est bien dans notre vieille cité de Champlain, où les rues sont si étroites, et si facilement encombrées.

Qu'arriverait-il dans un cas d'incendie, s'il fallait que toutes nos brigades de feu soient appelées, la nuit, par exemple sur le Cap ? Le Chef du Département du Feu, pourrait peut-être vous donner à ce sujet son opinion ; et si l'attention de nos compagnies d'assurances était attirée, n'est-ce pas là encore une raison qui serait invoquée contre la réduction des taux ? Il y aurait beaucoup d'autres raisons à invoquer ; et l'une des principales c'est la circulation déjà difficile dans nos rues étroites. Il y a aussi l'intérêt des propriétaires et résidents dans ces rues, qui sont ainsi encombrées impossible pour eux d'approcher avec leur propre véhicule, de leurs résidences.

Vous nous permettez d'en venir à un argument qui, bien qu'intéressant particulièrement, le commerce de garage, à tout de même sa valeur. Les hôtels, maison de pension et généralement tout le commerce local bénéficient du tourisme pendant la période relativement courte qu'il dure chaque année. Cette tolérance de transformer les rues de notre cité, en terrain de stationnement pour automobiles, enlève nécessairement aux garages une clientèle qui leur serait assurée autrement.

Ces garages payent des taxes considérables et entretiennent un personnel nombreux. De quel droit et pour quel avantage, la Cité va-t-elle à l'encontre de ses règlements, pour faire une compétition qui ne rapporte rien au trésor de notre ville ?

Il ne s'agit pas d'exercer trop de rigueur, ni d'imposer de sanctions sévères mais de faire respecter un règlement avec courtoisie et jugement. Cela est très facile et il a été déjà suggéré un moyen qui serait certainement efficace, et le voici : —

Obtenir la coopération du Département de la Police, qui permettrait d'utiliser sur des cartes, la signature du chef de Police, au bas d'un avertissement rédigé en termes aussi courtois que bienveillants, mais qui ferait connaître au propriétaire de l'automobile, qu'il existe à Québec, un règlement prohibant le stationnement de nuit, dans nos rues.

La plupart des voyageurs se soumettraient de bonne grâce à ce règlement de bon aloi, d'autant plus qu'ils sont tous habitués à cette discipline, qui existe partout.

Nous ne demandons donc qu'une coopération bien facile qui n'exigerait aucune dépense, mais qui produirait le meilleur résultat en faisant petit à petit disparaître cet abus qui devient de plus ne plus intolérable, et dangereux.

Et d'ailleurs, comment expliquer cette sévérité à l'égard des résidents de la ville qui sont si souvent appelés à payer une amende pour stationnement, contrairement aux règlements, fut-ce même devant la porte de leur résidence ?

Nous avons toutes les raisons de croire qu'il sera de suite donné une attention toute particulière à notre requête.

Vos tous dévoués,
L'Association des Garages de Québec.

Mgr Camille Roy s'attaque au principe même du séparatisme

(Suite de la page 3)

en vous préoccupant vous-mêmes, pendant ces journées d'études et d'action, des problèmes particuliers que doivent résoudre les groupes français du Canada et de l'Amérique.

UN HOMMAGE

Ce fut toujours, chers compatriotes de l'Acadie, votre special honneur d'avoir été les premiers au tableau de notre histoire. Premiers, vous l'avez été par vos origines chronologiques : l'Acadie exista avant Québec. Premiers, vous le fûtes, par la position stratégique que vous occupiez en Amérique sur la route des convoitises anglaises; et pour cela premiers, vous l'avez été à multiplier les combats, les sacrifices, et un jour à verser votre sang et vos larmes sur la croix la plus douloureuse qu'ait dressée au sommet de l'héroïsme la cruauté d'un vainqueur.

Et premiers vous l'avez été encore, à nous donner l'exemple jusque là inédit, d'une resurrection nationale qui surpasse toutes forces vraisemblables de la nature, et que l'on n'a pu nommer que d'un mot surnaturel, le miracle acadien !

Et, vous voici encore les premiers occupés, après le Congrès de toute la race française en Amérique, à faire l'examen de la conscience acadienne et à étudier les moyens de survivance par lesquels vous voulez continuer, dans vos trois provinces maritimes, votre mission française. A la vérité, c'est une nouvelle leçon d'intelligent patriotisme que ce Congrès national. Et le président du dernier Congrès de la Langue française à Québec, ne pouvait que s'empresser de venir à si bonne école.

LES ELITES

Un problème vous préoccupe ce soir entre tous qui se pose non seulement en Acadie, mais chez nous, dans la province de Québec, et en général dans toute société qui veut développer et parfaire sa vie; c'est le problème de l'utilisation des élites. Il arrive que les élites sociales n'apportent pas au progrès de la société tous les concours possibles. Il est toujours opportun, en tous cas de rappeler à ces classes dirigeantes leur rôle, leur mission à l'égard de la vie nationale. Et c'est pourquoi vous avez mis au programme de votre Congrès le thème ou le problème suivant : "l'homme de profession sa mission et son influence dans la société". Et vous m'avez demandé à moi qui eût été si heureux de n'avoir ici qu'à écouter les autres, de traiter moi-même ce sujet. Vous vous êtes souvenus sans doute que l'Université Laval fait beaucoup d'hommes de profession, et vous avez pensé que son Recteur doit savoir pourquoi elle les fait : j'essaierai de justifier et notre persévérance à faire à Québec des hommes de profession et, la pensée bien généreuse que vous avez eue en estimant que le Recteur doit savoir à quoi cela peut servir.

I

MISSION DE L'HOMME

La mission de l'homme de profession, c'est, en somme, la mission d'une très particulière élite sociale. Vous préoccuper de cette mission, c'est vous préoccuper de l'utilisation des forces supérieures de la société.

Il y a dans la société une véritable hiérarchie des services fondés sur leur importance et sur la qualité des services. Chaque citoyen d'un pays est responsable d'un service social; chaque classe de la société a une fonction qui dépasse l'ordre familial pour s'étendre jusqu'à l'ordre public. Et c'est la hiérarchie des services, leur accord dans une juste coopération, ou leur dépendance dans une légitime subordination, qui produisent l'efficacité des concours, l'harmonie entre les classes elles-mêmes et le progrès social.

Il n'est pas étonnant que les hommes de profession, occupent par leur valeur personnelle et par leur état social, un rang supérieur dans la nation, reçoivent de ce fait un mandat particulier, soient chargés pour les mêmes raisons, d'une mission supérieure auprès de leurs concitoyens.

Rappelons d'abord que la mission de l'homme de profession est double, étant à la fois professionnelle et sociale. On ne doit pas séparer l'une de l'autre. Supprimer la mission sociale de l'homme de profession serait du même coup retrecir son rôle normal. Cet homme, d'ailleurs, est citoyen en même temps qu'il est avocat, ingénieur, médecin, et c'est à ce titre primordial de citoyen qu'il doit à la société tout le bien qu'il peut lui faire. Mais ajoutons tout de suite que l'homme de profession est d'abord un professionnel, selon l'acception canadienne de ce mot. Et la mission première d'un tel homme, c'est d'exercer sa profession.

Prenons, d'ailleurs, si vous le voulez, le mot professionnel dans son sens le plus large. Il désigne alors, soit les professions dites libérales, comme celles des avocats, des médecins, des notaires, des ingénieurs, des spécialistes en quelqu'ordre des sciences, soit les professions des classes dites dirigeantes et qui comprennent en plus de ceux-là que nous avons nommés, les politiques et hauts chefs de la finance, du commerce et de l'industrie.

LA CULTURE

La mission première de tous ces dirigeants, de tous ces professionnels, c'est d'exercer leur profession, et leur obligation première c'est d'exercer ces professions avec toute la compétence et toute la conscience que réclame la gravité du devoir professionnel lui-même. D'où il suit que la question culture d'esprit et la question valeur morale sont étroitement liées ou associées à celle de la formation spéciale des professionnels.

La culture intellectuelle de l'homme de profession est évidemment de deux sortes : l'une technique, l'autre générale.

La culture technique varie, selon les professions elles-mêmes. C'est dans les Facultés universitaires ou dans les Ecoles Supérieures que s'acquiert cette culture technique ; et il serait inutile d'insister ici sur le soin que l'Etudiant doit apporter à se procurer une telle culture. Il vaudrait mieux rappeler que le souci de la culture technique doit se prolonger bien après l'Université, toute la vie, et que c'est le devoir de l'homme de profession de se tenir au courant de tous les développements de la science avec laquelle il exerce sa fonction.

La culture générale mériterait davantage qu'on en signalât l'importance, parce que cette culture est elle-même une condition essentielle de l'influence sociale que pourra exercer le professionnel soit à l'intérieur soit à l'extérieur de sa profession.

C'est Camus, juriste du dix-huitième siècle, qui écrivait dans son livre sur **l'avocat**, que celui-ci doit posséder la science de toutes les grandes choses, de tous les arts : **omnium rerum magnarum atque artium scientiam.**

LA MEDIOCRITE

L'homme de profession ne peut être et ne doit pas être un médiocre au point de vue culture intellectuelle, culture générale. On mesure volontiers le degré de civilisation d'un peuple par le degré de culture de ses élites. Et si cette norme n'est pas toujours la plus juste, il faut avouer que le prestige d'une nation est largement conditionné par le degré de culture qui fait rayonner chez elle les forces de l'esprit.

D'autre part, l'homme de profession qui s'est donné à lui-même une solide, large et haute culture est plus en état de rendre à ses compatriotes le service social, le service supérieur que l'on attend de lui.

Me permettrez-vous d'ajouter ici que longtemps nous avons souffert, que nous souffrons encore soit de déficiences culturelles attribuables aux conditions historiques de la vie nationale, soit de l'infériorité volontaire dans laquelle se complaisent un trop grand nombre de nos hommes de profession. Nous en avons souffert, nous en souffrons encore dans la province de Québec. Je souhaite que vous n'en souffriez pas en Acadie. La paresse intellectuelle est un péché canadien. Je souhaite qu'elle ne soit pas un péché acadien.

MEMRAMCOOK

Je me plais à rendre hommage ici à l'immense effort que vous faites pour constituer vos élites intellectuelles, et en particulier à ces maisons d'enseignement classique qui se sont érigées depuis le siècle dernier dans votre Acadie comme des centres de culture, des foyers d'études, partant comme des bâtiments de défense nationale, des forteresses de votre vie catholique et française.

C'est dans l'une de ces forteresses, dans ce collège universitaire de Saint-Joseph de Memramcook que nous sommes en ce moment réunis; je rends hommage aux vaillants Pères de Sainte-Croix qui le dirigent, et qui ont si pieusement recueilli l'héritage et l'apostolat du révérend Père Lefebvre. Je rends hommage à tous les éducateurs de vos collèges secondaires. Les Pères de Sainte-Croix et les Pères Eudistes auront été des ouvriers providentiels et combien efficaces de votre enseignement classique ; ils sont les bienfaiteurs intellectuels de l'Acadie.

Ils sont d'ailleurs, chez nous, plus que les bienfaiteurs de l'esprit ; ils sont les bienfaiteurs de la volonté. Ils forment des âmes au sens complet du mot, en leur procurant avec l'instruction la valeur morale. Ce sont des éducateurs. Aussi n'ai-je pas à insister maintenant sur cette valeur morale qui est une force nécessaire de la carrière de l'homme de profession. Vous en puiser les éléments dans vos familles et dans vos maisons d'éducation. Vous n'avez ensuite qu'à vous souvenir pour rester dignes de vous-mêmes.

L'HONNETETE

L'honnêteté professionnelle est la fine fleur en laquelle s'épanouit la valeur morale de l'avocat, du médecin, de l'ingénieur, du dirigeant, en quelque domaine qu'il dirige. C'est une vertu difficile en un temps d'universelle stupidité.

Je lisais récemment dans la **Vie Intellectuelle** (livraison de juin, p. 382, un article intitulé : **Immoralité des professions libérales.** Et l'auteur (M. Olivier Leroy) y exposait, de façon un peu paradoxale d'ail-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

ASSEMBLEES OUVRIERES

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : La Fraternité des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des plâtriers de Québec. L'Union Nationale Catholique des distributeurs de pains.

DEMAIN : L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Bourse du Travail (692 St-Vallier)

CE SOIR : La Fraternité des tailleurs de cuir, Inc.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Alliance Internationale des employés d'élévateurs à grain. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

DEMAIN : La Fraternité des chaudronniers, local 601.

"SI VOUS AIMEZ LES FLOCONS DE MAÏS, VOUS PRÉFÉREREZ LA MEILLEURE SAVEUR DES FLOCONS DE MAÏS QUAKER!"

UN CONTRAT QUI GARANTIT UNE *Meilleure Saveur*

● Votre argent vous sera remis si les Flocons de Maïs Quaker ne sont pas les plus délicieux que vous ayez jamais goûtés. Le coupon de valeur dans chaque paquet leur donne aussi une *meilleure valeur!*

FLOCONS DE MAÏS QUAKER

JOYEUX DEPART -- FIN TRAGIQUE

UN DRAME DE LA ROUTE DONT VOUS POURRIEZ ETRE L'UN DES ACTEURS

Insouciants — mais le danger guette

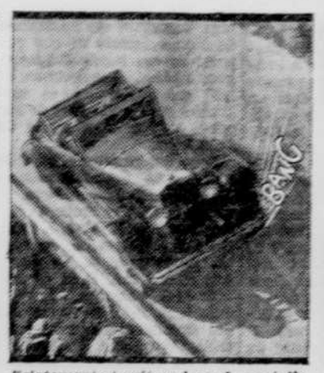

Eclatement et voiture hors de contrôle

Ils ont vu la mort de près et l'auto est toute brisée

Pourquoi s'EXPOSER quand la protection contre les ECLATEMENTS est gratuite

REGARDEZ bien ces illustrations. S'il ne s'agissait là que d'*un seul* accident, ce serait à demi mal. Mais des milliers de personnes sont tuées ou blessées chaque année à la suite d'accidents causés par des éclatements. Ne soyez pas au nombre de ces victimes. Munissez votre voiture de pneus sûrs, pour votre protection et celle de votre famille.

Avez-vous des pneus sûrs ?

La chaleur intense qui se développe à l'*intérieur* des pneus aux grandes vitesses d'aujourd'hui est la cause invisible de la plupart des éclatements. Cette chaleur fait se séparer caoutchouc et tissu; une ampoule se forme, grossit graduellement et, soudain, BANG ! Vous avez un éclatement — et Dieu sait ce qui peut arriver !

Pour vous protéger contre pareille éventualité, il vous faut des Pneus Silvertown Goodrich — les pneus pourvus du Pli Doré, sauvegarde des vies. Ce Pli est une couche de caoutchouc spécial et de cordes flottantes, traitée scientifiquement pour résister à la chaleur interne des pneus. En empêchant caoutchouc et tissu de se séparer, il ne peut se former d'ampoules, cause première des éclatements en grande vitesse.

Le seul pneu moderne

Seuls les Silvertown Safety Goodrich vous donnent la protection du Pli Doré. Ce sont les seuls pneus qui aient été complètement changés pour répondre aux conditions modernes de circulation sur les routes.

Avec les Silvertown, vous roulez non seulement avec plus de sécurité et de confort, mais vous obtenez en outre un plus fort millage exempt d'ennuis. Pourtant, ils ne coûtent pas plus cher que les pneus ordinaires. Munissez votre voiture de Silvertown Goodrich sans plus tarder.

Goodrich SAFETY Silvertown

AVEC PROTECTION DU PLI DORÉ CONTRE ÉCLATEMENTS

Il se trouve un dépositaire de Goodrich près de chez vous

RENE TALBOT LIMITEE Distributeurs B. F. GOODRICH RUBBER CO. LTD.
Tél. : 2-3684 — 205 St-Paul — Québec

Révélations au procès des meneurs ouvriers

(Suite de la dernière page)

agents ne sont pas intervenus".

De nombreux échanges de mots vifs ont eu lieu hier au cours de l'enquête préliminaire de MM. J.-G. de Croiselles, Joseph Denis et Wellie Jobin, accusés d'avoir conspiré pour former un attroupement illégal. Me Mark Drouin, avocat de Jobin et de de Croiselles, a énergiquement protesté de leur innocence au cours des dépositions.

A l'issue de la seconde séance du tribunal, hier soir, Son Honneur le juge en chef Hugues Fortier, a consenti à l'admission à caution des trois inculpés. Il a fixé un cautionnement de $700. pour M. Jobin et de $500. chacun pour MM. de Croiselles et Denis.

Quant à M. Albert Caron, il subira son enquête plus tard. Son avocat, Me Rodolphe DeBlois, C. R., ayant demandé une instruction séparée pour lui.

L'enquête se continuera aujourd'hui.

A la reprise de l'audition hier après-midi, le premier témoin fut le secrétaire du premier ministre, M. Albert Plouffe.

M. ALBERT PLOUFFE

Par Me Noël Dorion:

—Avez-vous eu la visite de Willie Jobin?

—Oui. Il y a quelque temps, M. Jobin est venu à mon bureau. Il a dit: "Je représente plusieurs centaines de chômeurs. Je viens vous dire que si on ne cesse pas d'utiliser des machines, nous allons monter sur les chantiers de la voirie et ça va cesser. Ma vie, je m'en fiche. Nos protestations ne servent à rien". Je lui ai dit: "Vous n'avez pas le droit. La police sera nécessairement obligée d'intervenir". Il m'a répondu: "Dans tous les cas, ma vie, ça ne fait rien".

—Connaissez-vous M. Denis?

—Non.

—Connaissez-vous M. de Croiselles?

—Il m'a dit qu'il était imprimeur.

—Quand avez-vous vu M. Jobin?

—Le mardi ou le mercredi. C'est une couple de jours avant les incidents en question.

Par Me Mark Drouin:

—Vous avez compris que Jobin parlait au nom de plusieurs centaines d'ouvriers chômeurs?

—C'est ce qu'il m'a affirmé.

— Quel était le but de sa visite?

—Il m'a dit qu'il voulait obtenir la résiliation volontaire du contrat à défaut de quoi il verrait à faire cesser le travail des machines. Je lui ai expliqué que sa menace comportait de lourdes conséquences. Je lui ai expliqué que ce problème regardait le ministre de la voirie. En définitive, je lui ai dit de voir le ministre de la voirie. Il est parti en disant: "Je sais que c'est inutile. Je vais y aller".

—Vous a-t-il demandé une situation?

—Pas à ce moment-là. Il est déjà venu comme des centaines d'autres.

—A-t-il vu le ministre de la voirie?

—Je l'ignore.

—Il vous a dit qu'il fallait que ça arrête?

—C'est ce qu'il m'a dit et j'ai essayé de le dissuader.

—Vous ignorez s'il a suivi votre conseil?

—Je l'ignore.

—Vous l'avez reçu comme chef?

—Son status n'a pas été spécifié. Il m'a dit simplement qu'il représentait quelques centaines d'ouvriers.

—Vous a-t-il dit d'en prévenir le premier ministre?

—Je viens vous avertir que si l'on ne supprime pas les pelles mécaniques, c'est nous qui allons les arrêter. Vous pouvez en avertir le premier ministre. C'est ce qu'il m'a dit.

—Il est parti mécontent?

—Oui.

—Vous avez vu M. de Croiselles?

—Oui. Il est venu me demander des contrats d'impressions.

—Il ne vous a jamais fait de menaces?

—Pas à moi.

M. JOSEPH CADORETTE

Par Me Dorion:

—Vous êtes camionneur?

—Oui.

—Etes-vous allé au marché Saint-Roch avec votre camion mercredi dernier?

—Oui.

—Y avez-vous vu les prévenus?

—J'ai vu M. Jobin.

—Que faisait-il?

—Il était très occupé.

—On ne vous a pas arrêté?

—Non.

—Pourquoi êtes-vous retourné ?

—Je suis retourné parce que je craignais du trouble.

—Vous avez conduit 25 hommes ?

—Oui.

—Personne travaillait quand vous êtes arrivé?

—La pelle marchait pas.

—C'est Donat Simard qui vous a demandé?

—Oui.

—Il n'y a eu aucune violence?

—Non.

Par le juge:

—Qu'est-ce qui vous faisait craindre le trouble?

—Quand la police provinciale est venue....

Par Me Dorion:

—A-t-on crié?

—Non.

—Que faisaient-ils?

—Je le sais pas.

—Qu'est-ce qu'il pensait?

—On n'est pas ici pour exprimer des pensées, interrompit Me Valmore Bienvenue.

Par Mtre Noël Dorion:

—Qu'est-ce que vous avez pensé ?

—Ils étaient en délégation.

—En délégation pour aller parler à la pelle?

Par Me Dorion:

—Y a-t-il quelque chose qui vous a fait penser qu'il y aurait du trouble?

—L'arrivée de la police.

—Pourquoi l'arrivée de la police vous a-t-elle donné cette pensée-là?

—Je ne le sais pas.

—Dites-vous que vous avez eu peur de la police?

—Non.

—Alors de quoi avez-vous eu peur?

—J'ai eu peur qu'il y ait du trouble. J'étais à 300 pieds de là. J'ignore ce qui se disait.

Par Me Drouin:

—L'objet de la visite, c'était de voir M. Maranda, l'entrepreneur?

—Oui.

—La présence de ce régiment de policiers vous a fait croire qu'il y aurait du grabuge?

—Oui.

Par Me Noël Dorion:

—Vous dites que vous avez peur de la police?

—J'ai pensé quand la police est arrivée qu'il se préparait quelque chose?

Par le juge:

—Il veut dire qu'il s'est imaginé que quelque chose mijotait.

M. LAUREAT TURCOTTE

Par Me Noël Dorion:

—Vous êtes l'un des employés de la maison Maranda?

—Oui.

—Que faisiez-vous mercredi dernier?

—J'indiquais la route aux voitures.

—Avez-vous vu une procession de camions?

—Oui. Une machine privée les précédait. J'ai fait le signe comme pour les autres et ils m'ont dit: "On passe icitte".

—Y en avait-il beaucoup?

—Six ou sept outre la machine.

—Vous n'y laissiez passer personne?

—Sauf les gens de la Petite Rivière.

—Que vous ont-il dit?

—Ils m'ont dit: "Ote-toué de d'là. Baisse ton flag! On passe icitte".

M. LOUIS-PHILIPPE DEMERS

—Vous êtes le fils de M. Demers, l'entrepreneur?

—Oui.

—Tu travailles à un poste d'essence?

—Oui.

—Quel âge as-tu?

—Quinze ans à l'automne.

—As-tu vu des camions mercredi dernier?

—Oui.

Le témoin identifie M. Wellie Jobin et dit qu'il est parti.

Par Me Noël Dorion:

—Pourquoi?

—Je suis allé appeler et dire qu'il y avait du trouble.

Par le juge:

—Qu'as-tu appelé en disant il y a du trouble?

—Un de mes oncles.

—Qu'ont-ils fait?

—Je suis monté en haut.

—C'est dans Champigny?

—Non. A la Petite Riviere.

Par Me Noël Dorion:

—Es-tu parti pour aller téléphoner ou parce que tu avais peur?

—Javais peur en même temps.

M. FRANCOIS-XAVIER BRADETTE

Par Me Noël Dorion:

—Avez-vous eu l'occasion de vous rendre à Champigny mercredi dernier?

—J'y étais.

—Combien d'hommes y avait-il?

—De 400 à 450.

—Qu'ont-ils fait?

—Ils ont tiré des cailloux sur la pelle. Ensuite ils se sont mis à jaser.

—Fort?

—Assez fort.

—Qu'avez-vous fait?

—Les détectives m'ont demandé de prendre les numéros des trucks. Un homme a dit: "Arrête-le. Il prend les numéros". Un nommé Caron m'a frappé.

—Ces gens-là paraissaient-ils paisibles? Qu'est-ce qu'ils avaient l'air?

—J'ai pas compris.

—Qui a parlé?

—M. Jobin.

—Les autres l'écoutaient-ils ?

—Je ne sais. Je ne me souviens pas.

Par Me Mark Douin:

—Vous étiez sur les lieux pour avoir de l'ouvrage?

—Oui.

—Pendant que vous étiez là deux détectives sont arrivés?

—Oui.

—Est-ce que Jobin n'est pas venu vous porter secours?

—Oui.

—N'a-t-il pas empêché Caron de vous frapper en plus ?

—Oui.

—N'a-t-il pas dit à Caron; "On n'est pas ici pour faire de la chicane?"

—Oui.

Par Me Dorion:

—Vous avez pris une barre de fer pour vous protéger?

—Oui.

—Jobin ne s'est-il pas placé de façon à vous permettre d'entrer dans la cabane?

—J'avais le dos tourné.

—Là vous aviez le dos tourné et vous fuyiez vers le cabane?

LE DETECTIVE LAFOREST

Le détective Napoléon Laforest témoigne ensuite. Il fait partie de la police des liqueurs. Il s'est rendu à la pelle le 4 août, vers une heure de l'après-midi, sur les instructions du sergent Lauréat Couture, de la Sûreté provinciale. Vers les trois heures, 5 ou 6 camions sont arrivés à l'endroit où se trouvait la pelle mécanique, sur la continuation de la rue Saint-Vallier. On ne laisse passer sur ce chemin que les gens qui y ont absolument affaire. Les gens sont arrivés en auto et ont demandé M. Jobin. Je lui ai dit que j'ignorais où il était. Je lui ai dit de ne rien faire. M. Jobin m'a dit: "Nous ne ferons rien. Mais nous voulons que la pelle à vapeur cesse tout travail".

Par Me Dorion:

—Qu'est-ce qui s'est fait?

—M. Jobin et M. Blouin se sont entretenus. M. Caron a également parlé.

—Jobin est-il monté sur un camion?

—Oui, sur la cabine d'un camion.

—Combien étaient-ils?

—Je ne les ai pas comptés, mais ils étaient trois cents au moins.

—L'inspecteur Blouin était là?

—Oui. Il est arrivé quelques minutes plus tard.

—Se sont-ils concertés?

—Oui. Ils ont projeté de déléguer un comité auprès des autorités.

—Y avait-il danger pour la paix publique?

Objection.

Par le témoin Laforest:

—Démord pas. Tiens ton bout, Ti-Rouge. On est avec toi. Ce sont les paroles par lesquelles le groupe encourageait M. Jobin dans ses revendications.

Par le juge:

—Supposons, M. Dorion, que le détective dirait qu'il craignait du trouble. Ce serait de la métaphysique.

—Combien étaient-ils demanda le juge.

—Trois cents.

—Avez-vous entendu des rugissements ou autres choses?

—M. Jobin n'a rien dit dans ce sens. Il leur a dit de se tenir tranquilles. S'il leur avait demandé d'agir, ils auraient probablement agi.

—Vous n'avez arrêté personne?

—Non.

—Quand vous êtes arrivé, personne ne travaillait?

—Non.

—La police est arrivée aussitôt après les camions?

—Oui.

La défense demande ensuite l'admission à caution de M. Joseph Denis.

UN PROTET A DUPLESSIS ET A TREMBLAY

Les ouvriers de l'usine de Port-Alfred, comté de Chicoutimi, marris de voir le ministre du Travail, l'honorable William Tremblay, et leur député provincial, M. Arthur Larouche, s'opposer au principe de l'atelier fermé, ont adopté une résolution de protestation qui a été adressée au premier ministre de la province, au ministre du Travail et au député de Chicoutimi. En voici le texte:

"A l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec,

"A l'honorable William Tremblay, ministre du Travail,

"A Monsieur Arthur Larouche, député du comté de Chicoutimi,

"Messieurs les ministres, Monsieur le député,

"A une importante assemblée du Syndicat National Catholique de la Pulpe et du Papier de Port-Alfred tenue à Port-Alfred le 1er août dernier, il a été unanimement résolu ce qui suit :

"Attendu que la Fédération de la Pulpe et du Papier dans la province de Québec est actuellement en pourparler avec les employeurs des grandes compagnies;

"Attendu que cette fédération demande à ces compagnies une convention collective en vertu de la loi George VI, ch. 49;

"Attendu que les ouvriers de cette industrie désirent bénéficier de cette loi étant donné que c'est dans ce but principal qu'ils se sont organisés dans les Syndicats catholiques;

"Attendu qu'ils voient en cela le seul moyen de régler le problème actuel afin d'arriver à la paix industrielle et sociale;

"Attendu qu'à cette convention collective les ouvriers organisés veulent ajouter une clause de préférence en vertu de laquelle est constitué ce qu'on appelle atelier fermé;

"Attendu que cette clause de l'atelier fermé ne répugne aucunement au droit de tout ouvrier au travail libre;

"Attendu que l'atelier fermé n'est pas, comme on le prétend, une cause de froissement;

"Attendu que l'honorable Premier Ministre de la province de Québec a fait à ce sujet des déclarations absolument malheureuses pour nos Syndicats catholiques;

"Attendu que l'honorable Ministre du Travail a fait les mêmes déclarations dans un journal en date du 21 juin;

"Attendu que cette attitude de l'honorable Premier Ministre et de l'honorable Ministre du Travail n'est pas conforme aux déclarations antérieures faites par l'un pendant la campagne politique, et par l'autre à St-Hyacinthe au congrès de la C. T. C. C.;

"Attendu qu'à la suite des déclarations du gouvernement, il y eut connivence inexplicable avec les grands employeurs dans l'industrie du papier pour prôner et favoriser les comités d'usine afin de se passer des conventions collectives et pour éviter les unions ouvrières plus que "bona fide";

"Etant donné tous ces attendu que, il a été unanimement résolu par le Syndicat National Catholique de la Pulpe et du Papier de Port-Alfred que protestation soit faite à l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, à l'honorable Ministre du Travail et à Monsieur Arthur Larouche, député du comté de Chicoutimi, concernant leur gouvernement pour les conventions collectives et l'atelier fermé et que demande leur soit faite de revenir sur cette décision que le président de la C. T. C. C. a taxée d'irréfléchie".

Le Syndicat National Catholique de l'Industrie du Papier de Port-Alfred.

FIN TRAGIQUE

Ste-Flavie, 11. (Spéc.) — Un enfant de 5 ans, Jean-Marie Poirier, fils adoptif de M. Ludovic Poirier, marchand de Mont-Joli, a été tué instantanément, hier, par une automobile, à Ste-Flavie. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner,

"Je veux un ÉTABLI!"

Tout homme a besoin d'un coin bien à lui, où il peut se faufiler et faire à sa guise. Faites-vous un établi dans un coin de la cave. Les planches isolantes Donnacona, fortes et légères, se posent très vite et facilement dans un coin de cave — *une section de 12' x 12' s'installe pour aussi peu que $48.00, matériaux et main-d'oeuvre inclus.* Demandez des suggestions et des détails à votre dépositaire Donnacona ainsi que des renseignements sur le Plan d'Amélioration aux Habitations.

Alexander MURRAY & Company Limited
Montréal • Toronto • Halifax • Saint John • Winnipeg • Vancouver

DONNACONA
PRODUITS ISOLANTS

Distributeurs généraux pour la ville et le district de Québec.
LA CIE G.-I. LACHANCE
267 St-Paul Edifice Lachance Tél. 2-6403

POUR LE MARI
Les Statistiques Officielles . . .

indiquent que, sur 100 femmes, 31 meurent avant leur mari. Le mari, laissé seul, doit lutter contre toutes les circonstances malheureuses qui surviennent dans un foyer privé de la direction de celle qui était femme et mère.

Aucune somme d'argent ne peut compenser cette perte, mais une petite somme d'argent comptant peut alléger les soucis monétaires qui font suite à la maladie et à la mort. Elle peut servir à payer le médecin et la garde-malade, les frais funéraires, et, tout au moins, le soin temporaire des enfants. Un jour ou l'autre, un homme marié sur trois, doit affronter cette situation.

Pourquoi ne pas affronter les faits et discuter de ceci aujourd'hui même avec votre femme et un représentant de la Mutual Life of Canada? (LES DERNIÈRES STATISTIQUES OFFICIELLES DU GOUVERNEMENT INDIQUENT QUE, DURANT 1936, LES CANADIENS ONT ACHETÉ PLUS D'ASSURANCE "ORDINAIRE" DE LA MUTUAL LIFE OF CANADA QUE DE TOUTE AUTRE COMPAGNIE CANADIENNE.)

MUTUAL LIFE OF CANADA
Fondée en 1869
La propriété des assurés
Siège Social • Waterloo, Ontario

J.-N. ROY, gérant pour le district
M. MONAGHAN, C. L. U. / J.-G. MONAGHAN } gérants pour la ville.
71, rue Saint-Pierre, Québec, P. Q.
401-4 imm. de la Banque Canadienne Nationale

NOUVELLES AUBAINES
POUR ENFANTS
Aux Plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

AU RAYON DE LA LINGERIE

JUPES DE MODÈLES DIVERS

JUPES DE ROBES, en quadrillé écossais (plaid)—flanelle de laine, aussi en crêpe, avec plis creux, empiècement (yoke) en coton, détachable.—Pour fillettes de 2 à 14 ans. . . . . $1.95 à $2.95

JUPES PAPILLON en quadrillé de laine écossais (plaid). Tailles 12 à 16 ans. Prix . . $4.95

JUPES en beau crêpe de laine, sans empiècement (yoke) en une belle variété de couleurs . . . . . $1.95 et $2.95

CHANDAILS
En laine de différents tons — toutes les pesanteurs — style "Pull Over" ou attachant avec boutons. Tailles : 2 à 14 ans.. $1.00 et $3.95

DIVERS POUR ÉLÈVES DE COUVENT

POINT BRETON pour voile de couvent, en blanc ou noir, largeur 72 pces. La verge . . 49c, 59c, 75c, $1.00, $1.75
COUPONS de point noir, une verge carrée — Le coupon . . 25c
FRISON (frilling) en boite, pour collets, largeur ½ pouce. La boite . . 15c
CORDE DE SOIE blanche, pour collets — La verge . . 5c; ou 6 verges pour . . 25c
BRODERIE SUISSE pour collets et poignets de robes de couvent. Largeur 1½ et 2 pouces. La verge . . 7c, 10c, 12c

COUPONS DE BRODERIE SUISSE
JOLIS DESSINS pour tabliers de fillettes — Largeurs 1½ et 2 pouces — Spécial 5 verges pour . 30c; Aussi 5 verges pour . 39c
Largeurs 2½ à 4 pouces — Spécial 4 verges pour . 30c; Aussi 5 verges pour . 50c
BRODERIE et ENTRE-DEUX (insertion) — La verge . 12c
RABATS à fil tiré sur coton fini toile. Très spécial, la verge . 15c ou 2 vgs pour 25c

GALON (braid) POUR CEINTURES COLLEGE DE LEVIS — 2½ pouces La verge . 50c; 3 pouces La verge . 65c; 4 pouces La verge . 90c
CEINTURES POUR COLLEGE DE LEVIS — Longueur 2½ verges . $1.00

VENTE DÉBARRAS de CHAUSSURES D'ÉTÉ Pour Enfants

300 Paires SOULIERS et SANDALES en cuir **noir, brun, blanc,** ou couleurs combinées : brun et tan-- semelles en cuir ou caoutchouc. 4 à 10 pour enfants.

Valeurs régulières de 79c à $1.49. UN SEUL PRIX JEUDI 59c

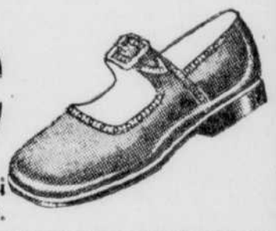

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

VALEURS VEDETTES EN VÊTEMENTS POUR GARÇONS

PARDESSUS Imperméables
En tweed caoutchouté de belle qualité, casquette de même tissu. — Nouveaux dessins, en gris, brun ou beige. — Tailles : 24 à 30. — TRES SPECIAL — Pardessus et Casquette $4.75

COMPLETS $5.95
Modèle trois pièces — en cheviot bleu marine de belle qualité.—Habit à double croisure — deux pantalons, dont un golf et un droit. — Coupe parfaite et confection soignée. Tailles: 24 à 30 — Très spécial.

PANTALONS GOLF
150 Paires de pantalons golf pour garçons — en tweeds nouveaux et de fantaisie — gris ou brun ou encore en cheviot bleu marine—bien doublés. Tailles : 26 à 34. TRES SPECIAL $1.49

★ Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.

FEU RENE PEPIN

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. René Pépin, fils de M. Zéphirin Pépin, décédé hier soir, à l'âge de 22 ans. Il laisse dans le deuil son père, sa mère et ses frères: Maurice, Léopold, Albert, Henri, Bhérard ainsi que sa soeur, Jeannette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

A la famille en deuil, le "Soleil" offre ses plus vives sympathies.

FEU H. S. THOMPSON

M. Harry Stuart Thompson, de la compagnie Nesbitt Thompson, est mort lundi soir à l'âge de 63 ans. Il fut pendant longtemps gérant de la maison de courtage McDougall & Cowans à Québec, et il faisait partie de la compagnie Nesbitt, Thompson, lorsque la mort le surprit. Il était aussi un des membres les plus estimés de l'église St-Andrew. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi dans la chapelle St-Barnabé de l'hôpital Jeffrey Hale.

M. Thompson laisse dans le deuil son épouse, née Yvonne Shehyn, trois soeurs, Mesdemoiselles Minnie, Ruth Thompson, de Québec, et Mme Frédérick Gaudette, de Montréal ; plusieurs neveux et nièces lui survivent. "Le Soleil" offre à la famille en deuil ses sincères sympathies.

AU PARC VICTORIA

Il y aura une journée missionnaire, demain, pour les enfants qui fréquentent le parc Victoria. Le R. Père Turgeon, des Pères Blancs, dira la sainte messe dans l'avant-midi et le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Bernard Lemelin, O.M.C. Immédiatement après cette cérémonie, les gardiens et gardiennes du parc seront décorés.

Dans l'après-midi, il y aura des pièces et déclamations par les enfants du parc et des conférences par les RR. FF. Charles Lebel et Benoit Bourassa qui arrivent d'Ethiopie où ils se sont consacrés, pendant plusieurs années, à l'évangélisation.

Dimanche, il y aura une autre fête d'enfants dans l'après-midi et le soir, à 7 h. 15, un concert qui sera suivi, à 8 h. 30, d'une parade aux flambeaux.

LA CONSTRUCTION

Plusieurs permis de construction et de réparations ont été accordés hier par la Commission d'urbanisme siégeant à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. A. R. Décary, I.C. Le permis le plus considérable était demandé par M. Wilfrid Légaré pour la construction d'une maison à trois étages et six logements sur la rue Marquette. M. Légaré dépensera $16,000.

TAG-DAY

Le 17 août 1937, aura lieu à Québec, un tag-day autorisé par le chef Trudel, au profit de l'église de St-Fidèle. Nous sollicitons votre générosité pour ce tag-day.

Toutes demoiselles désirant vendre des fleurs à l'occasion de ce tag-day devront s'adresser à Mme J. Tessier, 166, 10e Rue. Tél: 4-1736.

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

L'honorable M. Lorne-C. Webster, de Montréal, M. Alex. Johnson, C. M.G., ex-sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, sont arrivés à bord du "Duchess of York" d'un séjour en Angleterre, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Finlande et en Russie.

— o —

Le comte et la comtesse Sakhnoffsky, de Philadelphie, font un séjour au Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic.

— o —

Lady Hood et ses trois fils, sir Harold Hood, Bart, M. Stan Hood et M. Robin Hood, arrivés d'Angleterre récemment, passent plusieurs semaines au Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic.

— o —

Le brigadier-général et madame E. de B. Panet, de Montréal, qui voyagent dans l'Ouest canadien, sont de passage à Banff.

— o —

L'honorable M. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, accompagné de M. Arthur Bergeron, sous-ministre, passe la semaine dans les Cantons de l'Est.

— o —

L'honorable juge Noël Belleau et M. Frank Power sont en excursion de pêche au Lac des Monts. Madame Belleau passe quelque temps aux Eboulements.

— o —

L'honorable M. et madame Hector Laferté sont actuellement en visite à New-Carlisle, les invités de l'honorable M. et madame P.-E. Côté.

RECEPTIONS

Madame H.-D. Ruthman recevait récemment à un thé en l'honneur de mademoiselle Aileen Fee, de Lachute. Madame John Lamont recevait également à un thé, en l'honneur de mademoiselle Fee.

BAL

Mademoiselle Marcelle Beaudoin et mademoiselle Yvonne Tanguay ont assisté, samedi soir dernier, au bal militaire qui avait lieu à Sherbrooke, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette ville.

MARIAGES

On annonce pour le 17 août prochain le mariage de mademoiselle Yvette DesBiens, fille de madame Edgar DesBiens, des Trois-Rivières, à M. Roger Doré, fils de madame Elzéar Doré, de Québec. Le mariage sera bénit en la cathédrale des Trois-Rivières à 10 hres, par son Excellence Mgr Comtois, oncle de la mariée.

FIANÇAILLES

M. et madame Kenneth Copeman annoncent les fiançailles de leur fille, Kathleen (Kay), à M. Jean Langlais, fils de M. et madame Antonio Langlais. Le mariage sera célébré dans l'intimité à la fin de septembre.

DEPLACEMENTS

Madame Wilfrid Beaupré est attendue à Québec jeudi, à bord de l'"Empress of Britain", de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.

— o —

Madame Gustave Dorion, de Montréal, fait un court séjour à Québec, l'invitée de madame Charles de Guise, Château St-Louis.

— o —

Mademoiselle Rita LaRue est de retour d'un voyage à la Gaspésie et d'un séjour à Trois-Pistoles, où elle était l'invitée de madame J.-B. Turcotte.

— o —

M. Lucien LaRue, qui a fait une croisière à la Malbaie sur son yacht "Le Gaillard", était accompagné de M. et madame Alexandre LaRue, jr, de M. Aimé LaRue et de M. Paul-Emile Fortier, étudiant en médecine.

— o —

Madame Jean-Marie Lachance est de retour de Lambton, où elle a passé une quinzaine au chalet d'été de ses parents, M. et madame Louis Morin, de St-Joseph-de-Beauce.

— o —

M. J.-Arthur Déry, de la rue Sherbrooke qui a visité les principaux pays d'Europe, ainsi que l'Exposition Universelle de Paris arrivera à Québec jeudi sur l'"Empress of Britain".

— o —

Le docteur et madame R. Lizotte, de St-Hyacinthe, sont de passage en notre ville.

— o —

Mademoiselle Claire Chaloult est de retour d'un séjour de quelques semaines à New-Carlisle, où elle était l'invitée de l'honorable M. et madame Pierre-Emile Côté.

— o —

M. Harry Boswell, fils de M. et madame Allen Boswell, s'embarque aujourd'hui à bord du "Duchess of York", pour l'Angleterre, où il résidera désormais. M. Boswell sera attaché au Royal Engineers actuellement à Chatham.

— o —

M. et madame Jules Baillargeon et leur famille sont de retour des Eboulements, où ils passaient quelques semaines au "Plateau".

— o —

M. et madame Ross Fournier sont de retour de Bedford et de Old Orchard Beach, Maine.

— o —

Mademoiselle Rachel Gauvin, de Ste-Catherine de Portneuf, passe une couple de semaines à Québec l'invitée de mademoiselle Jeannine Fournier.

— o —

M. Paulo Bédard passait la fin de semaine aux Eboulements.

— o —

Mademoiselle Odette Chaloult, qui a passé plusieurs semaines à Carleton-sur-Mer, accompagnait M. et madame Jean-Robert Beaudoin et mademoiselle Renée des Rivières pour revenir à Québec.

— o —

M. Maurice Désy était de passage à Montréal pour la fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Beatrice Campbell est de retour du Lac St-Joseph, où elle était l'invitée de M. et madame M.-J. Hatchett.

— o —

M. Jacques Cartier, de St-Jean d'Iberville, est arrivé samedi aux Eboulements, où il est allé rejoindre madame Cartier et ses enfants, qui y passent la belle saison.

— o —

Mademoiselle Doreen Cook est de retour du Lac St-Joseph, où elle était l'invitée de mesdemoiselles Joan et Ann Ogilvie pour la fin de semaine.

— o —

Madame J. Hardy, de Portneuf, est de passage à la Baie St-Paul, où elle assistera au mariage de sa soeur, mademoiselle Angéline Pilote, avec M. Emile Allard.

— o —

M. et madame W.-W. Stavely passent quelques semaines à la Pointe-au-Pic.

— o —

Madame Forsyth Hall est retournée à la Rivière Madeleine après avoir passé quelque temps à Ste-Pétronille, I.O., et à Québec, où elle était l'invitée de mademoiselle Molly Cook.

— o —

Madame Ernest Johnson, de Montréal, est l'invitée de ses parents, M. et madame E.-George Poston.

— o —

M. Paul Vandal, de Drummondville, est de passage à Québec, l'invité de son ami, M. J.-H. Tétreau.

— o —

Mademoiselle Audrye Hughes, de London, Ont., fut l'invitée de mesdemoiselles Madeleine et Paula Moreau durant trois semaines, à la résidence de leurs parents, M. et madame J.-S. Moreau, de St-Gervais-de-Bellechasse.

— o —

M. et madame Frank Hughes et leur fils, Rodrick, de London, Ont., furent les invités de M. et madame J.-S. Moreau pour quelques jours.

— o —

M. l'abbé D. Moreau, de la cure de St-Jean-Baptiste, ainsi que la famille Thivierge de Québec, étaient de passage chez M. et madame J.-S. Moreau, dimanche dernier.

— o —

Le Révérend Père Marius Blais, P.B., récemment ordonné à Carthage, rendait visite à M. et madame J.-S. Moreau. Il était accompagné de sa mère, madame Léo Blais, de Mégantic.

— o —

M. Octave Dionne, de Salem, Mass., M. et madame J.-B. Landry, de Ste-Hélène-de-Kamouraska, mademoiselle Diana Dionne, de St-Pascal-de-Kamouraska, M. le docteur Marcel Tétreault, de Salem, Mass., sont partis dimanche pour faire le tour de la Gaspésie.

— o —

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. Michael Chritian, Festing, Angleterre; M. R. Bonneville, M. A. DesRosiers, M. H. Barré, M. G.-C. Piché, Montréal; M. et madame Charles-E. Holmes, Memphis, Tenn.; M. L.-R. Hoagland, Palo Alto, Cal.; M. C.-H. Isbell, Kansas; madame Edna-S. Payne, mademoiselle Mary-Jane Mason, New-York; M. et madame E.-J. Dempsey, New-Rochelle; le Dr et madame H.-S. Martin, Washington, D.C.; mademoiselle Hélène Black, Los Angeles, Cal.; M. et madame H.-A. Freeman, New-York; M. A. Gregg, madame S. Gregg, M. G. Gregg, jr, Ranger, Texas; mademoiselle L.-K. Leavitt, Providence, R. I.; M. et madame Claude-C. Rose, Rye, N.-Y.; M. et madame G. Deforest, mademoiselle P. Deforest, Newport; M. et madame G. Penny, White Plain, N.-Y.; M. et madame W.-J. Jenkin, St-Louis; M. et madame W.-E. Ferguson, mademoiselle Jean Ferguson, Baltimore; M. et et madame H.-William Klare, Détroit; le Dr et madame Thomas Bell, Philadelphie; M. et madame W.-T. Dunlop, Cleveland; madame E.-F. de Lancey, Glendale, Cal.; M. et madame C.-M. Buskin, Toronto; M. et madame K.-M. Sale, mademoiselle P. Sale, madame S.-H. Smith, Windsor, Ont.; le Dr et madame Frank Boyd, Winnipeg; M. et madame J. McDuff, Pointe-aux-Trembles.

— o —

Madame J.-Hardy, de Portneuf, est de passage à Baie-St-Paul pour assister au mariage de sa soeur, mademoiselle Angéline Pilot, avec M. Emile Allard.

— o —

M. et madame Charles Boisvert et leurs enfants Louise et Michel partent ces jours-ci pour Montréal et Ottawa. A leur retour ils visiteront Como, Vaudreuil, Hudson, sur le Lac St-Louis.

— o —

M. et madame J. Fortin sont rentrés en ville après un séjour d'une semaine à Beauharnois.

— o —

Mademoiselle Alice Houde, de Gardner, Mass., est en promenade chez sa soeur, madame Geo. Galibois, de Limoilou pour une quinzaine.

VILLEGIATURE

M. Henri Grandbois, madame Mark Drouin et M. Jean Grandbois sont partis en auto pour "Shirley Point", Mass., où ils sont allés rejoindre madame Grandbois et madame Pierre de Varennes, qui y séjournent depuis quelque temps.

— o —

M. Wilfrid Lacroix, M.P., et madame Lacroix font un séjour à Notre-Dame du Portage.

— o —

M. et madame Emile Beauvais et mademoiselle Denyse Beauvais, qui ont passé quelques jours à Montréal récemment, étaient de passage à Notre-Dame du Portage en fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Madeleine des Rivières est l'invitée de M. et madame Edouard Taschereau, à leur résidence d'été, au Lac Beauport.

— o —

M. et madame Alexandre Lacoste, de Montréal, passent la semaine à la Pointe-au-Pic, les invités de madame Tancrède Bienvenu.

— o —

Mademoiselle Sheila Power passe quelque temps à St-Pacôme, l'invitée de M. et madame Jack Power.

— o —

M. et madame Richard Price partent pour Tadoussac cette semaine, afin de passer quelque temps avec la mère de M. Price, lady Price.

— o —

Mademoiselle Lucette Valin, d'Ottawa, qui est venue rejoindre mademoiselle Odette Lapointe à Québec, est partie avec cette dernière pour St-Patrice, où elles passeront la fin de la saison estivale.

— o —

M. Noël Barclay, de Montréal, est actuellement à St-Pacôme, l'invité de son oncle et de sa tante, l'honorable M. et madame C.-G. Power.

— o —

M. Maurice Fiset passe une quinzaine à Trois-Pistoles, l'invité de son père, le capitaine Edouard Fiset.

— o —

Mademoiselle Jeannette Huot passe quelques jours à St-Pacôme, l'invitée de mademoiselle Louise Dessureault, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-M. Dessureault.

— o —

M. et madame Louis Trudelle et leur fillette, Suzanne, partent ce matin pour Old Orchard Beach, où ils passeront une quinzaine et feront le trajet en autobus.

— o —

M. Pierre Rainville passe quelque temps au Lac Sept-Iles, l'invité de M. Guy Bourassa.

— o —

Madame J.-H. Tétreau, de la rue Crémazie, est allée passer une huitaine à Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, l'invitée de sa soeur, madame Epiphane L'Italien. Elle est accompagnée de ses trois enfants, Yves-Marie, Monique et Brigitte.

L'UNION - LIBERALE LAURIER

Tous les membres sont priés de se rendre sans faute ce soir aux salles, 7, rue Dollard.

Les grévistes s'adressent au public de St-Sauveur

(Suite de la page 3)

ouvriers, c'est-à-dire que nous allons tâcher de rejeter l'erreur en blâmant qui est blâmable et justifiant qui est justifiable. Voilà pourquoi nous sommes ici ce soir."

PROTESTATIONS

"Avant d'entrer dans les détails, me permettrez-vous de vous faire part d'une idée qui m'est subitement venue à l'esprit et dont je suis très anxieux de vous faire part. Vous vous rappelez n'est-ce pas, Mesdames et Messieurs, que tout dernièrement encore, on parlait de la finance qui jusqu'ici nous a tenu sous son joug de terreur et de désinvolture, se permettait de déclarer à la face de cette province et sous la protection des autorités gouvernementales de cette province et sous la protection des autorités gouvernementales de cette même province, que les dix milliers de grévistes de l'industrie textile étaient des fous. Aussi, ce soir, en jetant les yeux sur l'immense foule qui compose cette magnifique assemblée, je me demandais comment il se faisait que ceux qui ont charge de l'ordre en cette province aient laissé parader aussi librement un nombre aussi considérable de personnes qui, au dire de gens dont l'intelligence se mesure au nombre de millions en banque, ont l'esprit détraqué et par conséquent devraient être internés dans les asiles établis spécialement pour eux ? Et allant plus loin, je me demandais aussi comment il se faisait que ces médecins en herbe qui ont été capables de prononcer un diagnostic aussi scientifique, n'aient pas poussé la complaisance jusqu'à rendre à leurs compatriotes un service signalé en faisant pression sur qui de droit pour qu'on enlève à tant de faibles d'esprit une liberté qui pourrait être dangereuse pour leurs concitoyens ? Eh, voilà Mesdames et Messieurs où en est rendu à 'égard de la classe ouvrière dans cette province. N'y a-t-il par lieu de se demander si les choses continuent à aller ainsi jusqu'où on poussera l'audace et combien de temps encore on continuera à se rire aussi cyniquement des ouvriers ?

Maintenant quelles sont les raisons qui motivent la présente grève dans l'industrie textile ? On peut les résumer au nombre de cinq :

1o.—Bas salaires.

2o.—Durée trop longue de travail.

3o.—Refus de négocier avec nos Syndicats, organisations professionnelles légalement constituées, une convention collective de travail.

4o.—Vains efforts de conciliation tentés depuis un an.

5o.—Enfin violence pratiquée sur les ouvriers depuis au-delà de 40 ans."

"Je crois", continue l'orateur, que sur la question des bas salaires, vous êtes suffisamment édifiés et que je n'ai pas besoin d'aller plus avant sur ce sujet. D'ailleurs les témoignages rendus devant la Commission Royale d'Enquête sont très édifiants et parlent par eux-mêmes. Ils constituent contre les tyrans de l'industrie textile, un témoignage accablant qui n'est pas du tout en conformité avec la doctrine de justice préconisée dans Rerum Novarum, Quadragesimo Anno et Divini Redemptoris. Peut-être que ceux qui jusqu'ici nous ont exploité sans vergogne seraient-ils tentés de se justifier en invoquant comme argument la concurrence qu'ils subissent par les produits textiles venant de l'étranger. Alors dans ce cas nous pourrions leur demander comment il se fait qu'ils aient pu accumuler des réserves fantastiques, alors même que l'Etat leur a accordé toute la protection nécessaire contre cette concurrence étrangère ? Comment se fait-il que d'un placement initial de $500,000. ils aient établi un capital de $14 millions en quelques années seulement ? Comment se fait-il que malgré la crise ils trouvent le moyen de payer tous les trois mois des dividendes à leurs actionnaires. Dividendes scandaleux pris à même les salaires qui devraient être payés aux ouvriers. Je n'ai donc pas besoin de vous en dire davantage sur ce sujet, car vous constatez comme moi, Mesdames et Messieurs que ces quelques constatations démontrent éloquemment jusqu'à quel point ces messieurs qui en temps de crise trouvent le moyen de payer des dividendes allant jusqu'à 110% abusent de l'ouvrier.

LE TRAVAIL

Deuxièmement, durée trop longue de travail. Il n'y aurait que cette raison pour nous justifier de nous être mis en grève que nous le serions depuis longtemps n'eût été notre désir d'user tous les moyens paisibles de conciliation. Dans l'industrie textile, vous le savez, les conditions de travail qui prévalent sont indignes de personnes qui se réclament de faire partie d'une civilisation moderne. M. Gordon et ses dignes acolytes devraient remercier chaque jour la Providence de n'être pas nés dans certains pays moins civilisés que le nôtre, car il y a longtemps que leur conduite leur aurait valu un lit à l'hôpital sinon un mausolée dans quelque cimetière. On nous oblige à travailler pendant douze heures et plus dans des endroits empestés où la chaleur dépasse souvent 100°, en nous offrant comme sièges nos machines et plus souvent le plancher quand nous ne préférons pas rester debouts. Nous sommes aussi obligés de déguster à la hâte un repas digne d'un animal seulement tant la chaleur intense l'a décomposé et parfois même nous devons le jeter parce que certains insectes auxquels partout, on fait une guerre sans merci ont réussi à s'emparer avant nous et dont la répugnance que nous avons à leur endroit nous interdit de manger une nourriture sur laquelle ils se sont préalablement posés. Je pourrais vous citer maints autres faits plus pénibles mais ils seraient suffisants pour soulever la brave population de la Province et ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons seulement démontrer au peuple québecois que s'il est des gens qui méritent l'opprobe populaire, par contre il en est d'autres qui sont leurs victimes et qui méritent qu'on améliore leur situation et qu'on leur donne ce qu'ils réclament avec tant de justice. Allons Messieurs les gouvernants, à bas le masque et jouez cartes sur tables. Après avoir refusé de nous venir en aide, et même plus, après nous avoir nui et par là tenté de nous trahir, qu'entendons-nous faire à l'avenir ? Veuillez croire que nous prenons note de toutes vos paroles, de tous vos faits et gestes et soyez assurés que le temps de la reddition des comptes venu, nous saurons vous juger au mérite de vos oeuvres.

"Souvenez-vous", dit M. D'Amour, "que jusqu'ici la compagnie a refusé de négocier une convention collective de travail avec les représentant des ouvriers, les Syndicats Catholiques, organisations professionnelles légalement constituées, c'est-à-dire approuvées par la Loi représentée par vous en l'occurence, et c'est là la troisième raison qui a motivé la présente grève. Depuis un an nous avons tenté de vains efforts de conciliation, quatrième raison qui motive la présente grève, et devant l'avortement de nos efforts et de nos démarches qu'avez-vous fait pour nous venir en aide et surtout qu'entendez-vous faire pour nous secourir?"

"Vous n'ignorez pas", ajoute encore le secrétaire du Syndicat de St-Grégoire, "vous en qui nous avons mis notre confiance que la violence se pratique sur une haute échelle dans l'industrie textile puisque c'est la cinquième raison qui nous a forcés à établir la présente grève. En effet que font les compagnies du droit sacré qu'ont les ouvriers de faire partie d'une organisation professionnelle de leur choix? Ne voit-on pas ces mêmes compagnies refuser ce droit aux ouvriers et se gênent-elles pour agir de la sorte et d'une façon aussi éhontée? Je dis que cet état de chose constitue un grave attentat à la ligerté individuelle et que c'est une provocation qui, si elle ne cesse pas d'exister aura tôt fait de préparer la voie aux idées subversives qui engendrent les mécontentements populaires lesquels créent les situations les plus déplorables qui jettent un pays dans le gouffre de la ruine non seulement intellectuelle et morale mais aussi matérielle."

"Est-ce là ce que nous voulons pour notre beau pays et notre chère province si foncièrement catholique et respectueuse de l'ordre? Est-ce là un exemple de dégénération à laisser à ceux qui demain prendront nos places et par conséquent seront appelés à conserver ce patrimoine national qui nous est si cher, et cette religion qui de tout temps fut notre plus grande force contre les divers éléments acharnés à notre déchéance morale et physique et à notre perte? Non, Mesdames et messieurs, et je dis non parce que ça ne doit pas arriver. Parce que l'ouvrier qui est j'oserais dire la pierre angulaire de notre société est un être paisible aimant son Dieu, son pays, sa famille et son travail qui constituent sa raison d'exister, de vivre Parce ue l'ouvrier ne réclame que ce qui lui revient en toute justice et est satisfait lorsqu'on le traite selon la doctrine de Celui qui fut le modèle des ouvriers, c'est-à-dire lorsqu'on le traite comme un frère et non comme une bête de somme ou comme une machine à qui l'on donne tout juste l'huile et la graisse qui assureront son rendement normal.

"Mesdames et Messieurs espérant que mes faibles connaissances vous auront apporté quelques éclaircissements sur notre pénible situation et devant la sympathie que vous daignez nous montrer avec tant de générosité, au nom de tous les ouvriers et ouvrières du textile, au nom de toutes ces personnes qui réclament leur place au soleil créé pour réchauffer tous les êtres de la création sans distinction de situation et de fortune, permettez-moi de vous témoigner notre plus vive gratitude dans ce seul mot notre seule ressource mais dont la valeur n'a d'égale que la sincérité avec laquelle nous vous le disons de tout coeur et c'est: MERCI."

M. JOS. LECLERC

Invité à prendre la parole, M. Jos. Leclerc, pdésident du Syndicat catholique des ouvriers de la filature de St-Grégoire dit tout d'abord que l'on peut reconnaitre les employés de l'industrie du textile par leur figure étroite, maigreur provoquée par de longues heures de travail de nuit comme de jour. Il reproche à la compagnie de fermer les portes à clef et de forcer les ouvriers à attendre une heure de temps avant de sortir lorsqu'ils ne peuvent arriver à la sortie en temps.

L'orateur affirme ensuite que bien des femmes s'affaissent à cause du manque d'air pur et d'un moment de repos qu'on leur refuse lorsqu'elles se sentent faiblir. Il déclare que l'échelle de salaire varie de dix à 22 sous l'heure et que les employés travaillent à une température de 90 à 110 degrés de chaleur.

M. PICARD

Le secrétaire de la C. T. C., M. Gérard Picard, invité à prendre la parole, déclara qu'il voulait exposer à la population la situation actuelle dans l'industrie du textile, de façon à faire disparaitre toute ambiguité au sujet du bien-fondé de la grève.

Il faut faire une distinction entre la pauvreté et la misère, dit-il. La pauvreté est l'état de quelqu'un qui, par un accident quelconque, est impuissant à gagner sa vie. La misère est la situation de l'ouvrier qui donne toute son énergie à son travail sans gagner suffisamment pour vivre convenablement avec sa famille. La vertu de charité pourvoit à la pauvreté. C'est la vertu de justice qui doit soulager la misère. Il y a plusieurs moyens pour gagner honnêtement une cause juste ; la grève est un de ceux-là quand les autres ont été infructueux.

Dans le cas de la "Dominion Textile", les demandes de conciliations entre patrons et ouvriers ont été refusées de la part des patrons. Restait alors la grève qui dure actuellement depuis huit jours.

SOLUTIONS PROPOSEES

Plusieurs solutions ont été proposées à la suite des démarches des ouvriers qui ont échouées pendant un an avant la déclaration de grève. La première solution proposée par le ministre du Travail, M. Tremblay, faisait appel à la loi du salaire raisonnable. — "On peut se demander, dit M. Picard, pourquoi l'on a fait appel à cette loi qui ne sera en vigueur qu'au 1er septembre, alors qu'il y en avait une meilleure dans les statuts, celle des conventions collectives". Le ministre du Travail dans cette province a agi comme le ministre du Capital, du mauvais capital."

La loi du salaire raisonnable ne prévoit pas de salaire minimum pour l'ouvrier du textile, elle prévoit la création d'un office dont les ordonnances sont lentes parce qu'elles doivent suivre un rouage administratif compliqué, assure l'orateur. C'est de plus une loi qui a ses avantages, mais seulement dans les cas où elles s'appliquent aux ouvriers non syndiqués. Cette loi a été faite pour compléter la loi des conventions collectives et non la remplacer. "En voulant nuire au syndicalisme ouvrier, dit-il, le gouvernement se montre hostile à la classe ouvrière".

AUTRE SUGGESTION

M. Picard dit qu'une autre suggestion fut présentée par M. Tremblay: la constitution de comité de boutique dans chaque filature, pour

(Suite à la page 11, 1ere col.)

EST-CE QUE VOUS ETES UNE FEMME aux TROIS-QUARTS?

IL Y A certaines choses qu'une femme est forcée d'endurer si elle veut jouir de la vie.

Les hommes, de par leur nature même, ne sauraient jamais comprendre une femme aux trois-quarts — une épouse tout amour et tendresse trois semaines par mois est une mégère le reste du temps.

Quelle que soit la gravité de votre mal de dos — quelque fort que crient vos nerfs — ne prenez jamais votre mari pour souffre-douleur.

Voici trois générations que les femmes se disent l'une à l'autre comment "avoir le sourire" en prenant le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Cette préparation aide la nature à tonifier l'organisme, ce qui amoindrit les malaises causés par les désordres fonctionnels que les femmes doivent endurer aux trois époques critiques de la vie : 1 De l'adolescence à la maturité. 2. En attendant bébé. 3 A l'approche du "changement de vie".

Ne soyez pas une femme aux trois-quarts, prenez le COMPOSE VEGETAL DE LYDIA-E. PINKHAM pour "avoir le sourire".

LA TÊTE CHAUDE DE BÉBÉ EST UN SIGNE DE DANGER

QUAND votre Bébé a la tête chaude, vous devez faire quelque chose et le faire rapidement. Lisez ce que fait Mrs. B——, d'Enterprise, et les résultats qu'elle obtient: "Mon bébé avait les joues et les mains si chaudes que j'eu peur. Je lui donnai une Tablette Baby's Own à midi, et le soir même il alla bien."

Et une maman de Toronto, écrit ceci: "Quand les petits intestins sont engorgés, ces bonnes petites tablettes les dégagent sans coliques, en soulageant tout symptome de fièvre. La santé de mes enfants est sauvegardée car j'ai toujours, à la maison, des Tablettes Baby's Own."

Elles sont sucrées, faciles à prendre, efficaces et inoffensives. Elles agissent rapidement et peuvent être données au bébé le plus délicat. Certificat d'analyse sur chaque boite.

Elles sont également efficaces dans les cas de dérangements d'estomac, constipation et autres petites maladies infantiles.

Nous autorisons votre pharmacien à vous rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfaite des résultats des Tablettes Baby's Own. Achetez-en une boite aujourd'hui. 25 cents.

—Du nouveau . . . une— crème désodorisante
qui en toute sécurité
arrête la transpiration

1. Ne pourrit pas les robes— n'irrite pas la peau.
2. Sèche sans faire attendre.
3. Peut s'employer après le rasage.
4. Arrête instantanément la transpiration pour 1 à 3 jours — détruit l'odeur de transpiration.
5. C'est une crème évanescente pure, blanche, non grasse qui ne tache rien.

ARRID

39c le pot dans les pharmacies et les magasins à rayons.

chez J. B. LEFEBVRE Limitee

Liquidation DE NOS MARCHANDISES D'ETE

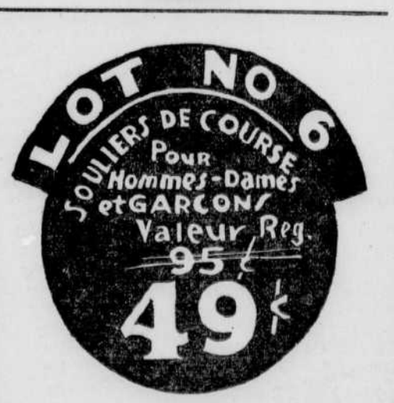

34 MAGASINS
Dont 23 à Montréal, 10 dans les principales villes de la province de Québec et 1 à Ottawa.

J. B. Lefebvre Limitée
MONTREAL SHOE STORES

266 rue ST-JOSEPH
TEL.: 5600
742 rue ST-VALLIER, Québec
TEL.: 3-4921
286a, RUE RACINE, Chicoutimi,
Téléphone : 814

DANS NOS THEATRES

AU VICTORIA

Une fiévreuse activité règne au théâtre "VICTORIA" qui subit présentement une réfection totale. Entrepreneurs et ouvriers travaillent activement.

Les habitués retrouveront un théâtre complètement transformé : les arches, harmonieusement placées au plafond, revêtues de TINTEX et le style moderne apportent à l'intérieur une allure toute nouvelle. Les murs entièrement revêtus de matériel acoustique assureront une reproduction irréprochable du son ; des fauteuils spacieux et confortables ont remplacé les anciens.

Le plancher a été mis au niveau avec la pente requise pour permettre à chaque spectateur — de quelqu'endroit qu'il se trouve — d'obtenir une vision entière du spectacle.

La population s'est déjà rendue compte que la façade, complètement transformée, modernisée et illuminée par éclairage indirect, offre déjà un effet élégant et moderne.

Sans crainte, il faut dire que le "VICTORIA" sera désormais le théâtre le plus chic de Québec.

Le programme comportera un film surprise dont le nom sera divulgué plus tard ; que l'on suive les journaux qui, de jour en jour, préciseront les détails de cette mémorable réouverture.

(Communiqué).

RIALTO
AUJOURD'HUI

Le Gros Succès de la Radio enfin AU CINEMA !

Voyez, après l'avoir entendue, l'histoire de l'incendie du château et la mort de la jument grise.

"TOUT VA TRES BIEN MADAME LA MARQUISE"

aussi Miriam Hopkins et Joel McCrea dans un spectacle sensationnel : "SPLENDOR" et autres.

MATINEE 10c — SOIREE 20c

CLASSIC
BONNE CHANCE

avec
Sacha Guitry Jacqueline Delubac
aussi
Boris Karloff Marguerite Churchill
the Walking Dead et Nobody Fool avec
Edward Everett Horton Glenda Farrell et sujet musical.

EMPIRE
Mat. 25c Soir 34c

Edw. G. ROBINSON
"Kid Galahad"
BETTE DAVIS

aussi PATRICIA ELLIS
dans "Venus Makes Trouble"

THEATRE ARLEQUIN
Mercredi — Jeudi — Vendredi
"GREEN LIGHT"
avec Errol Flynn, Anita Louise, Margaret Lindsay, Sir Cedric Hardwicke aussi
Ep. 6. "VIGILANTES ARE COMING"
Vaudeville Vitaphone
Orchestre Reisners
sur la scène
VAUDEVILLE
Com. samedi: La Poune et sa troupe

PRINCESS
Une comédie ébouriffante, originale à souhait! C'est
GAI ! VIVANT ! MUSICAL !
"PIGSKIN PARADE"
avec
STUART ERWIN, JOHNNY DOWNS et
PATSY KELLY
aussi
"THE LAW IN HER HANDS"
avec MARGARET LINDSAY
"Mickey's Garden" — Vaudeville Filmé

AU PRINCESS
"PIGSKIN PARADE"

Le Princess présentera aujourd'hui, jeudi et vendredi "Pigskin Parade", une brillante comédie musicale au thème léger, mais amusant. C'est une histoire d'étudiants, animée par une musique entraînante et de jolies chansonnettes.

Un club d'une petite université du Texas est invité par mégarde à jouer au football contre la puissante équipe de Yale. C'est presque un événement national et plus de cent mille personnes doivent assister à la joute.

Lorsque les autorités de Yale s'aperçoivent de leur erreur, elles essaient de retirer leur invitation, mais il est trop tard. Une lettre leur apprend que leur invitation est acceptée avec plaisir. Que faire dans des circonstances quasi tragiques pour l'honneur universitaire? Une agence de publicité se met de la partie pour vanter les mérites des étudiants du Texas, nouveaux venus dans le monde du football, afin de cacher leur méprise aux yeux du public.

La joute naturellement est une véritable farce collégiale, mêlée de musique et de chansons.

Les principaux acteurs sont Stuart Erwin, Patsy Kelly, Jack Healy, Johnny Downs, Arline Judge, Betty Grabble et Judy Garland. Il faut mentionner également le groupe harmonieux des "Yacht Club Boys".

Les chansons à succès de ce film sont: "It's Love I'm After", "You're Slightly Terrific", "You Do the Darndest Things, Baby", et "The Balboa", cette dernière servant d'introduction à la danse sensationnelle du même nom, la "Balboa".

Le deuxième film à l'affiche est "THE LAW IN HER HANDS", un drame comique où s'entremêlent rires et larmes. L'intrigue de ce film se déroule d'un mouvement rapide, de la première scène où un racketeer lance une bombe dans un restaurant, au dénouement où le chef des gangsters est convaincu d'avoir empoisonné du lait pour bébés et d'avoir tué des témoins pour cacher ses traces. Les principaux acteurs sont Marguerite Churchill, Glenda Farrell, Warren Hull et Lyle Talbot.

Un vaudeville sur l'écran et un cartoon Mickey Mouse complètent ce beau programme. — Communiqué.

Cinéma de PARIS
AUJOURD'HUI

LA RENTRÉE de VOTRE FAVORI
Albert PREJEAN
avec Meg LEMONNIER
LEON BELIERES — CHARLES LAMY

Moïse et Salomon Parfumeurs

En programme double avec
NOEL NOEL
dans
Montmartre à Paris
avec
MICHEL SIMON - SUZY PRIM

CANADIEN
1ère FOIS A QUEBEC

YVETTE LEBON
PIERRE MINGAND
dans
"Les Mariages de mlle Leroy"

ET COMME 2ème GRANDE ATTRACTION

Le Génial Artiste français
HARRY BAUR
dans un rôle tout à fait nouveau
PARIS
Avec
RENÉE ST-CYR
RAYMOND SEGARD

Mat. 1.00 2.30 Soir 7.00 8.30

AU RIALTO

Un excellent programme commence aujourd'hui, au cinéma Rialto.

Le premier film est "Splendor" dont les vedettes sont la belle Miriam Hopkins et le romanesque Joel McCrea. Le triomphe de ces deux artistes dans "Barbary Coast" est encore frais à la mémoire. L'histoire a été écrite par Rachel Crothers, le fameux écrivain américain, et le film est exploité sur une base de pourcentage avec l'auteur. C'est la première fois qu'un tel arrangement est conclu, dans le passé les auteurs n'obtenait qu'un paiement pour leur oeuvre. L'intrigue se déroule dans la haute société new-yorkaise et donne lieu à un déploiement extraordinaire. C'est un poignant drame de famille en même temps qu'une profonde étude psychologique, et le dénouement est particulièrement palpitant et imprévu.

Parmi les autres interprètes, on remarque Paul Cavanagh, Helen Westley, Billie Burke, David Neven, Katherine Alexander et Ruth Elston.

Le second film à l'affiche est "Tout va très bien Madame la Marquise", le célèbre refrain de la radio française devenu un film amusant avec Marguerite Moréno et Noël-Noël. On connait trop la fameuse chanson, le cheau qui brûle, la mort de la jument grise pour raconter ici l'intrigue du film. — Communiqué.

A L'ARLEQUIN

Aujourd'hui, demain et vendredi passe sur l'écran un magnifique film intitulé "Green Light" en 12 bobines émouvantes. Cette production de la compagnie Cosmopolitaine met en vedette toute une pléiade d'étoiles brillantes parmi lesquelles on remarque particulièrement sir Cedric Hardwicke, Errol Flynn, Anita Louise, Margaret Lindsay, Walter Abel et Henry O'Neill. Le film a été réalisé sous la direction de Frank Borzage. "Green Light" est un drame romanesque tiré du roman du même nom écrit par l'auteur Lloyd-C. Douglas. L'intrigue concerne un jeune chirurgien qui sacrifie sa carrière pour sauver celle d'un médecin plus âgé que lui.

Figure également sur le même programme le sixième épisode de "The Vigilantes are Coming" avec William Farnum. William Desmond et une distribution comprenant toutes des étoiles. Suivent cinq numéros de vaudeville Vitaphone, le grand orchestre de Reisner qui se fait entendre pour la première fois à Québec.

Sur la scène : présentation de numéros de vaudeville et musique d'orchestre.

A partir de samedi : le plus grand événement de la saison. "La Poune (Rose Ouellette) et sa troupe canadienne-française, quinze artistes, qui présentent un splendide programme de comédie, de drame, de vaudeville, de chansons, de danse. Les costumes sont magnifiques, les décors merveilleux. Il y aura représentation spéciale tous les premiers jours de la semaine à minuit et cinq. Changement complet de programme.

Entrez à 8 heures du soir pour tout voir: vues, série, comédie, dessin animé et le vaudeville à 12 h. 05.

Ecoutez le poste CKCV samedi au matin à 11 heures. Vous entendrez "La Poune" qui vous dira bonjour.—Communiqué.

Tout homme peut éviter l'opération de la prostate

Chez l'homme au seuil de la vieillesse, l'hypertrophie de la prostate provoque des troubles urinaires graves et, souvent, la rétention complète qui oblige à une opération dangereuse.

Cette maladie étant une des manifestations de la sénilité précoce est traitée avec succès par la **DELBIASE.**

A partir de la quarantaine la **DELBIASE** est en effet l'adjuvant thérapeutique par excellence qui permet de conserver aux différents organes leur fonctionnement normal et agit avec une grande efficacité sur la prostate qu'elle décongestionne.

De deux communications faites à l'Académie de Médecine, les 18 et 25 mars 1930, par M. STORA et par MM. DELBET et CHEVASSU, il résulte que, par le traitement à haute dose aux comprimés de **DELBIASE,** les malades retrouvent les mictions spontanées et peuvent éviter l'opération.

La **DELBIASE** est le seul produit exerçant une action préventive et curative remarquable contre l'hypertrophie de la prostate.

MOTS CROISÉS

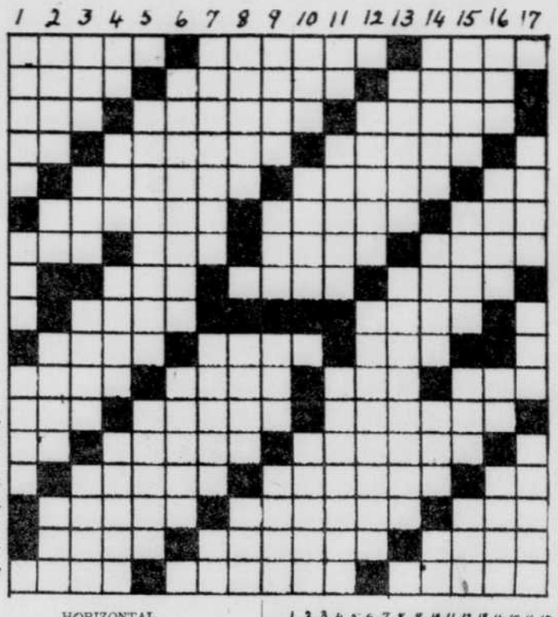

HORIZONTAL

1—Dalmatique des héraults et rois d'armes — Genre de résédacées à fleurs très odorantes — Foulé, meurtri.
2—Personne qui fait preuve de snobisme — Qui manque de forces — Chef lieu de canton sur le canal de la Loire.
3—Nom donné à certains fonctionnaires en Turquie — Terre où l'on sème du seigle — Tombés en ruines, en décadence.
4—Note de musique — Terme musical indiquant qu'il faut lier les notes d'un morceau — Nom scientifique de la lentille d'eau.
5—Piche de bois qui sert à recevoir l'erseau d'un aviron (Plur.) — Forme du verbe être — Mesure chinoise.
6—Fille de Minos (Myth) — Ville des Etats-Unis — Evènement fortuit.
7—Pronom personnel — Adj. démonstratif —Archipel de la Malaisie hollandaise— Côté d'une pièce de monnaie.
8—Commune autonome en Russie —Une des pièces de l'ourdissoir — Grand violon tenant le milieu entre le violon et le violoncelle.
9—Attachée — Convié.
10—Peu de chose — Résolution que l'on prend — Enlevé.
11—Patrie de Malherbe — Chef-lieu de canton, sur l'Esche — Gros perroquet —Temple japonais.
12—Plante textile — Unité de poids pour peser les diamants — Qui est d'un noir luisant.
13—Charpente du corps humain — Danger, risque — Autrefois, pays de la Turquie d'Europe.
14—Petit ciseau du genre chardonneret— Un des premiers pères apostoliques, —Un des premiers pères apostoliques, 1er siècle — Pronom indéfini.
15—Maçonnerie qui soutient la poussée de la voute d'un pont — Ancien premier ministre du Canada — Légumineuse.
16—Averse soudaine — Eclat, apparence brillante (Fig.) — Partie d'une église.
17—Mathématicien et architecte anglais (1692-1723) — Historien anglais (1767-1847) — Mettre un impôt sur un objet quelconque.

VERTICAL

1—Titre donné aux empereurs de Russie (Plur.) — Monnaie bulgare — Terrain cultivé et fermé de murs.
2—Ancienne monnaie d'or de France — —Article contracté — Chacun des rayons d'une roue — Conjonction.
3—Gros serpent — Triage — Tout ce qui sert à lier — Canal ou conduit naturel.
4—Préposition latine, signifiant de, par, —Règle obligatoire — Adj. possessif— Assemblage de poulies et de cordages, pour lever des fardeaux.
5—Qui a la peau cartilagineuse — Fille de Saturne et de Cybèle.
6—Abâtardi — Prénom féminin.
7—Courses de barques — Machine composée d'un vis et de deux écrous pour soulever des fardeaux — Considéré, accueilli (Fig.)
8—Divertissements — Fait de vive voix Appareil pour le lancement des navires.
9—Fosse où l'on conserve les grains — Mauvais, funeste — Ferme du verbe avoir — Cap à l'extrémité sud de la terre de Feu.
10—Roi d'Israel — Ville de Perse — Capitole de la Suisse.
11—Etui de métal — Enseignement — Se dit du vent quand il tourne au nord.
12—République de l'Amérique méridionale —Propositions mathématique en usage chez les Grecs.
13—Lac de Genève — Gentilhomme gascon, rendu célèbre par les romans d'Alex. Dumas.
14—Qui a perdu son éclat — Genre de poissons pleuronectidés — Action de rire — Déjà, certes (Vx)
15—Embarras ennui — Ville de premier ordre — Partie du pain — Pronom personnel.
15—Article simple — Nourriture de nègres — Préfixe privatif — Coup qui meurtrit sans entamer les chairs.
17—Ville d'Italie — Par la voie de; — Oie sauvage, bernache.

1	R	A	D	I	S	■	H	A	R	L	E	■	L	E	M	U	R
2	S	A	R	O	S	■	N	O	E	■	R	I	P	E	S	■	■
3	S	N	A	B	A	B	I	■	R	A	M	A	S	■	L	■	■
4	M	E	■	N	A	R	R	E	■	L	A	P	E	R	■	C	A
5	A	R	A	■	T	R	I	N	■	A	M	E	R	■	C	A	B
6	L	O	D	I	■	E	N	C	A	P	E	R	■	M	A	R	I
7	A	D	O	R	E	■	S	A	S	S	E	■	B	E	T	E	L
8	H	E	S	I	T	E	■	N	I	E	■	M	E	D	I	T	E
9	■	■	S	O	N	■	A	■	E	M	U	■	■	■	■	■	■
10	N	A	T	A	L	E	■	A	L	E	■	R	O	S	A	C	E
11	O	T	A	G	E	■	C	U	I	S	E	■	L	E	M	O	T
12	M	E	R	E	■	N	O	N	E	T	R	E	■	S	I	L	O
13	A	L	I	■	M	I	T	E	■	O	R	L	E	■	G	O	L
14	D	E	■	L	I	T	R	E	■	C	E	I	N	T	■	N	I
15	E	■	F	O	R	E	E	■	V	R	E	C	I	T	E	■	■
16	■	P	O	T	E	E	■	C	A	S	■	R	A	T	E	R	■
17	J	O	U	I	R	■	C	O	R	E	E	■	S	I	L	E	X

Solution du problème publié hier.

Le bibelot domestique popularisé

(Suite de la dernière page)

concours à l'organisation et que ses suggestions sont des plus utiles. Ainsi, l'on a calculé que les ateliers pourraient fabriquer une lampe dont le coût habituel serait de $1.25 pour la modique somme de $0.30, d'après le système que l'on veut établir.

— "Au point de vue de l'artisanat, dit en terminant M. Thibault, c'est la première mise en pratique de plusieurs projets qui n'ont jamais été mis en exécution."

Importants travaux à Chicoutimi

(Suite de la page 3)

chômeurs à ce point qu'on a signalé récemment un diminution de 1,000 sans-travail sur les listes des chômeurs.

—"Si les moulins de pulpe viennent à reprendre leurs activités, dit le député de Chicoutimi, la ville connaitra bientôt une condition normale et probablement que les secours directs pourront être abolis". Au sujet de cette réouverture, M. Larouche nous a dit que les pourparlers duraient toujours et qu'il n'y avait pas de nouveau pour le moment.

Une centaine d'ouvriers sont actuellement employés à la construction d'un boulevard qui longera la Rivière-du-Moulin, dans la banlieue de Chicoutimi. Ce boulevard est le principal chemin de sortie de la ville. On le construit actuellement sur une longueur de 12 arpents.

LE DRAINAGE

Les travaux de drainage dans la savane de Bagotville ont été repris avec un redoublement d'ardeur cette année. Ce drainage fut commencé il y a quelques années, afin de rendre propre à la culture d'immenses étendues de terre, à proximité des villes de Chicoutimi et de Bagotville. D'autres travaux sont également effectués à Arvida où 600 hommes sont employés.

M. Larouche nous dit ensuite qu'il était question de construire une route de Ste-Anne de Chicoutimi à Tadoussac. Les travaux d'exploitation forestière sont déjà commencés dans toute la région. La coupe du bois sera plus considérable cette année et l'on entrevoit une période fort active dont bénéficiera toute la population de Chicoutimi.

NOUVELLE ECOLE

De plus, nous avons appris hier que le gouvernement provincial fera commencer ces jours-ci la construction d'une Ecole d'Agriculture à Chicoutimi. Cette institution sera sous la direction du Séminaire de Chicoutimi. La bâtisse coûtera $100,000. Chaque année, pendant une période indéfinie, le gouvernement provincial versera un octroi pour l'entretien et l'administration de l'Ecole. Les élèves ne fréquenteront l'institution que l'an prochain.

C'est M. Arthur Larouche, député de Chicoutimi qui a obtenu de l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre, et de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, une Ecole d'Agriculture pour le Royaume du Saguenay. Cette fondation s'imposait depuis longtemps et elle assurera le progrès agricole d'une des plus belles régions de la province.

CAP-A-L'AIGLE

Résultats des dernières élections municipales: Siège No 1, M. Gobelus Bilodeau fut élu par une majorité de 4 voix sur son adversaire. Siège No 2, M. Antonio Bhérer fut élu par 11 voix. Siège No 3, M. Paul Duchesne élu sur son adversaire par 13 voix.

Le maire, M. Philippe Savard, fut élu par acclamation.

PALMAROLLE

Naissance

M. et Mme Stanislas Pelletier (née Anne-Marie Cloutier), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 et baptisée le lendemain, sous les prénoms de Anne-Marie-Jeannette-Marguerite. Parrain, M. Christian Cloutier, marraine, Mlle Marguerite Cloutier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme M. Lachance, amie de la famille.

Visite

Mlle Augustine Proulx, de Limoilou, est en visite chez M. et Mme Léger Langevin, de Palmarolle; elle passera quelque semaines dans la paroisse.

—M. le curé E. Halde, curé de la paroisse, est parti en repos pour quelque temps dans sa famille, à St-Hilaire, et doit nous revenir sous peu. L'on sait que notre très dévoué curé a subi une grave opération, qui a mis ses jours en danger. Avec un long repos notre curé nous reviendra en santé.

AU SYNDICAT

Vente Finale de PETITS COMPLETS
lavables pour enfants de 2 à 8 ans

Nos valeurs régulières de 1.95 pour

1.27

Broadcloth de soie, reps, piqué et toile, dans le vert, bleu poudre et marin, drab et brun. Style 2 pièces, à boutonner à la taille, et portant une ceinture. Aussi, le genre combiné deux tons. Achetez-en plusieurs à ce prix, Mesdames, c'est de l'argent que vous économisez.

Un autre groupe,
comportant des valeurs de 1.49 pour

97c

Un bon broadcloth anglais, drab, brun, bleu, vert, dans les mêmes styles que le lot précédent. Ages : 1 à 7 ans.

2ème Etage, Annexe St-Joseph.

Ecoulement radical de nos

Souliers de course,
pour dames, fillettes et enfants

Valeurs régulières de 59 c. à 99 c. pour

39¢

Environ 500 paires à écouler. Canevas blanc et de couleur, au choix. Genre avec ou sans talon. Toutes les pointures y sont représentées, mais non dans chaque style.

En vente au Sous-Sol du Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
LIMITEE

CARTIER
AUJOURD'HUI
Jeudi et Vendredi

DEUX BRILLANTES ETOILES
Dans un puissant drame humain qui dépasse tout ce que vous avez vu!

Aussi une bonne comédie avec la famille JONES
"BACK TO NATURE"

CAPITOL
2 GRANDS FILMS
Mat. 25 Soirs 30-.40

AUJOURD'HUI A: 12.45-2.40-6.45-8.35
"Captains Courageous"
by Rudyard Kipling
with
Freddie Bartholomew
Spencer Tracy
La M-G-M Picture

TROIS JOURS COMMENÇANT DEMAIN à 1 h., 3 h. 40 ; 6 h. 45, 9h. 30

LES ETOILES DE GREAT ZIEGFELD DE NOUVEAU PARTENAIRES... SE RENCONTRENT A VIENNE! FLIRTENT A VARSOVIE, CIMENTENT LEUR AMITIE A LONDRES ET FILENT VERS PARIS

William POWELL
Luise RAINER
in
THE Emperor's CANDLESTICKS

avec ROBERT YOUNG, MAUREEN O'SULLIVAN

SECOND FILM A 2.35-8.25
VICTOR MOORE
HELEN BRODERICK
ANNE SHIRLEY
dans
"MEET the MISSUS"

"The Emperor's Candlesticks au Capitol

WILLIAM POWELL et LUISE RAINER, les deux vedettes de "THE EMPEROR'S CANDLESTICKS" au Capitol jeudi, vendredi et samedi, avec un autre grand film.

IRRITATION BRULANTE, DEMANGEANTE DES
ERUPTIONS ECZEMA BOUTONS
SOULAGEMENT *dit* **Cuticura**
PORRIGO RUDESSES ROUGEURS

Rien n'approche Cuticura pour soulager les vilaines et pénibles dermatoses d'origine externe... calmer l'irritation... aider la nature à améliorer la texture de la peau et à redonner au teint son éclat radieux. Plus d'un demi-siècle de succès mondial le prouve. Donnez à votre peau le soin qu'elle mérite... employez *ensemble* le Savon et l'Onguent Cuticura. Chacun 25c seulement ! Achetez-en dès aujourd'hui. Pour échantillon GRATUIT, écrire à "Cuticura", Dép't 54, 286 rue Saint-Paul ouest, Montréal.

SAVON *ET* ONGUENT **CUTICURA**

AU CARTIER

PAUL MUNI dans une scène du film "THE WOMAN I LOVE", actuellement à l'affiche du Cartier.

MANDRAKE, LE MAGICIEN

par LEE FALK et PHIL DAVIS

RECEPTION AUX STUDIOS DU POSTE CHLT

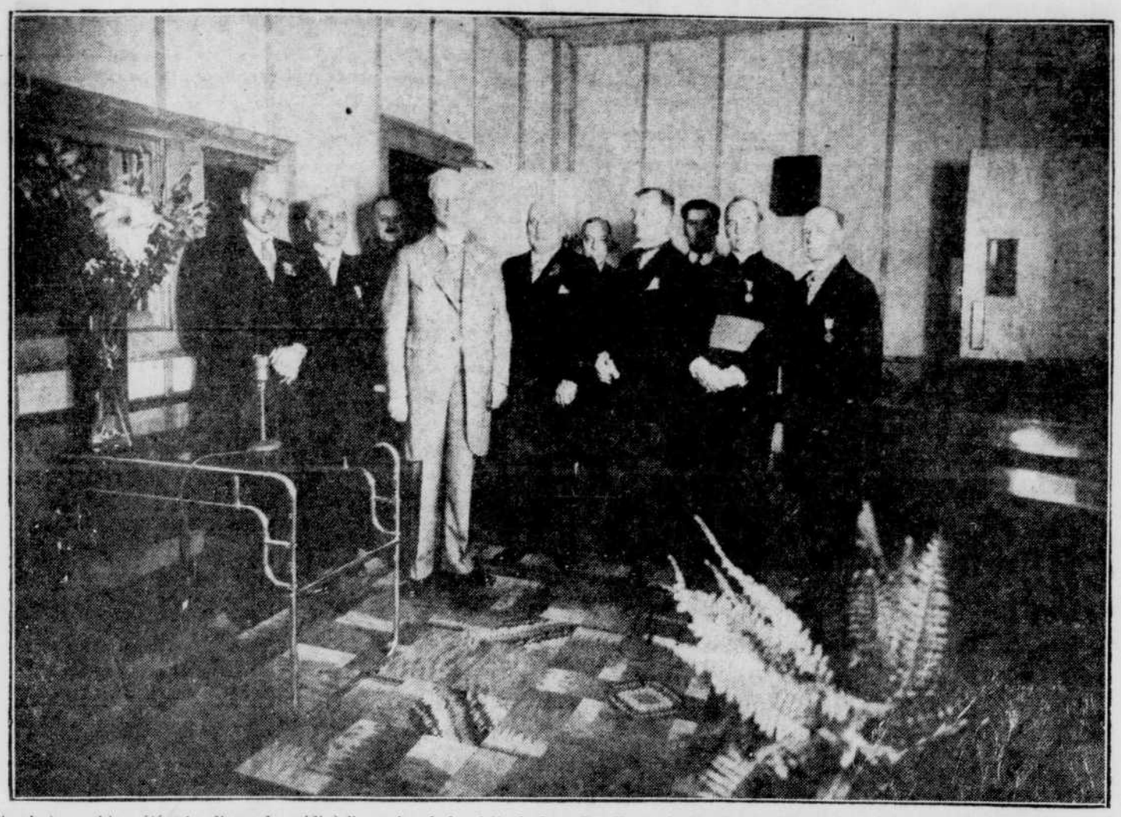

Cette photographie a été prise dimanche midi, à l'occasion de la visite de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. E.-L. Patenaude, aux studios du poste radiophonique de la "Tribune". On remarque, de gauche à droite, l'hon. Johnny BOURQUE, ministre des Travaux Publics de la province, Son Honneur le maire Emile RIOUX, le col. D.-B. PAPINEAU, aide-de-camp de Son Excellence, l'hon. M. E.-L. PATENAUDE, M. C.-B. HOWARD, M. P., M. le notaire Chénier PICARD, l'hon. M. Jacob NICOL, C. L., M. Marcel PROVOST, M. le chanoine Napoléon CODERE, procureur du Séminaire, M. le juge J.-S. COUTURE. (Studio Burton)

ribeau a été la victime de cette tragédie. On croit qu'il voulait se rendre à St-Prosper d'où il était parti depuis quelque temps dans l'espoir de se trouver du travail. En voulant s'agripper à un des wagons du train, il perdit pied et roula sous les roues. C'est là, que des témoins de l'accident le ramassèrent baignant dans son sang. Charles Baribeau fut administré par M. l'abbé Soucy et conduit à l'hôpital, où il mourut deux heures plus tard

A l'enquête du coroner, tenue hier après-midi, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Les restes mortels du jeune homme seront transportés à St-Prosper, ce matin, et les funérailles auront lieu vendredi.

FRAPPE PAR UN TRAM

Frappé par un tramway alors qu'il traversait la rue de la Couronne, à Saint-Roch, M. Joseph Renaud, âgé de 55 ans, habitant au 262, de la rue de la Reine, a été transporté inconscient à l'hôpital de l'Enfant-Jesus. Il est encore dans le même état comateux. On entretient peu d'espoir à son sujet.

SAUVETAGE DRAMATIQUE

Un sauvetage dramatique a été accompli, lundi dernier, dans la rivière Chaudière, à Valley-Jonction. Une fillette de 9 ans, Berthe Roy, enfant de M. et madame Wilbrod Roy, a été sauvée d'une mort certaine au moment même où elle allait disparaitre dans plusieurs pieds d'eau. Ce sont les jeunes Arthur et Joseph Gagnon, âgés respectivement de 15 et 16 ans, ainsi que Benoit Giguère, 19 ans, qui se sont portés au secours de la fillette après avoir été informés par M. Arthur Pomerleau, employé du Québec Central.

Au moment de cette tragédie, la jeune Berthe Roy jouait dans une embarcation avec d'autres petites compagnes. Un moment donné, elle perdit pied et tomba à l'eau.

Il y a trois semaines à peine, un jeune homme de 14 ans, Bertrand Labbé, fils de M. Ernest Labbé, avait failli se noyer en traversant la rivière en nageant. Il avait été secouru par M. Lorenzo Cliche, employé au Manoir Bilodeau.

TRISTE ACCIDENT

St-Fabien, 11. — (D. N. C.) Samedi dernier, Bertrand Gauvin, fils de M. Eugène Gauvin, agent du C. N. R., a été la victime d'un accident au cours duquel il a failli trouver la mort. Le jeune homme voulait aller porter une lettre au train de l'Express Maritime. Il fut aveuglé par les lumières du train, il approcha tout près de la locomotive qui le frappa. En tombant, le jeune homme mit le pied sur la rail et la locomotive lui coupa le bout du pied. MM. les docteurs Bégin, de St-Fabien, et Drapeau de Rimouski ont prodigué les soins nécessaires à la victime.

CHEZ LE CORONER

L'enquête du coroner sur la mort de Cécile Delisle, enfant de M. Omer Delisle, de Neuville, qui s'est noyée, dimanche après-midi, à Neuville, s'est terminée, hier, par un verdict de "mort accidentelle"

Ce matin, à 10 heures, à la morgue de la maison Sylvio Marceau, le coroner du district de Québec tiendra une enquête sur la mort du jeune Robert Paradis, fils de M. Joseph Paradis, qui s'est noyé, samedi soir, dans les eaux de la rivière St-Charles, au Remous des Hirondelles.

MORT DE SYNCOPE

M. le docteur Paul Marceau a tenu une enquête, hier matin, à la morgue Arthur Cloutier, sur les circonstances de la mort de M. Aristide Tardif, de St-Gilles, qui a été trouvé mort dans un hôtel de la rue Henderson, lundi après-midi. Un verdict de "mort de syncope" a été rendu.

COLLISION RUE DORCHESTER

Une automobile et un camion sont entrés en collision, hier soir, vers 8 heures, à l'angle des rues Dorchester et des Commissaires. Ces deux véhicules sont une auto Ford, portant la licence 4-512, propriété de M. Fernando Gauvin, 541 rue St-Jean et un camion portant la licence L-502, conduit par M. H. Bouchard, 278 De la Salle. L'automobile de M. Gauvin a subi de lourds dommages et est allée s'arrêter sur un poteau après avoir été frappée dans le côté par le camion. Au moment de cet accident, le camion descendait la rue Dorchester tandis que l'auto Ford allait vers l'est sur la rue des Commissaires. Les constables Lucien Racine et Charles - A. Bélanger, de la station de police no 3 ont fait enquête.

DANS LOTBINIERE

Trébuchant au fond d'un ravin en cueillant des framboises, une fillette de cinq ans, Marie-Marthe Desrosiers, fille de M. et Mme Raoul Desrosiers, de St-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, s'est infligé hier après-midi une douloureuse fracture à une jambe.

La fillette s'en allait cueillir des framboises en compagnie de petits camarades. En traversant un pont, elle perdit pied et roula au fond d'un ravin. Immédiatement, avec courage, ses compagnons se portèrent à son secours peudant qu'un de leur groupe s'occupait d'avertir un passant.

Avec précaution, l'enfant fut ensuite transportée à la demeure de ses parents, où le Dr S. Auger fut appelé en toute hâte. Après avoir constaté que Marie-Marthe Desrochers souffrait d'une fracture à la jambe gauche, le Dr Auger décida de conduire lui-même l'enfant à l'Hôtel-Dieu.

On nous apprend qu'aucune complication n'est à craindre et que tout va pour le mieux.

FEU M. JOSEPH POITRAS

Une foule considérable a assisté lundi matin, en l'église du Cap St-Ignace, aux funérailles de M. Joseph Poitras, époux de dame Joséphine Gamache, décédé vendredi dernier à l'âge de 64 ans et 10 mois.

Le défunt était le frère de M. J.-Edmond Poitras, agent de la circulation du "Soleil", et l'oncle de M. Robert Poitras, agent d'abonnements de notre journal. Nous réitérons à la famille éprouvée l'expression de nos sincères sfmpathies.

ST-HONORE

Naissances

M. et Mme Ernest Mathieu annoncent la naissance d'une fille, Marie-Céline-Gaétane. Parrain, M. Emile Mathieu; marraine, Mlle Alma Mathieu, de St-Benoit, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Champagne annoncent aussi la naissance d'une fille, Marie-Céline-Marguerite-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Fortin, de Saint-Fabien, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Pierre Pelchat font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche-Blandine. Parrain et marraine, M. madame Joseph Lesasrd, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

Ces jours derniers ont été bénits les mariages suivants : Mlle Béatrice Vaillancourt, fille de M. Joseph Vaillancourt, à M. Gérard Carrier, fils de M. Joseph Carrier. Mlle Rose-Hélène Carrier, fille de M. Fortunat Carrier, à M. Léopold Lessard, fils de M. Napoléon Lessard. Mlle Cécile Lacasse, fille de M. Omer Lacasse, à M. Georges Mathieu, fils de M. Omer Mathieu. Mlle Marie-Reine Boucher, fille de M. Napoléon Boucher, à M. Nazaire Bégin, fils de M. Ferdinand Bégin. Mlle Adrienne Talbot, fille de M. Eusèbe Talbot, à M. Rosaire Bilodeau, fils de M. Joseph Bilodeau. Mlle Antoinette Gobeil, fille de Mme veuve Louis Gobeil, avec M. J. Routhier, de Thetford-Mines.

Divers

M. et Mme Jules Poliquin, Mme Mary Elie, Mlle Ida Poliquin, M. Pitre McBeone, tous de Lewiston, Me., ont passé quelques jours en visite chez M. Napoléon Lambert.

—M. Alfred Grégoire, marchand, Mlles Rachel Grégoire, Hélène Grégoire, Monique et Yvette Grégoire, sont allés dimanche dernier à Saint-Romuald aux noces d'argent de M. et Mme Alfred Dubé.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Théophile Boutin, célibataire, survenu dimanche. Il était âgé de 52 ans. Il laissé pour le pleurer, deux frères et deux soeurs, M. Joseph Boutin, boucher, de St-Honoré, M. Jean Boutin, de Montréal, Mmes Georges Doyon et Joseph Couture, de St-Benoit, et un grand nombre d'autres parents. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Hébert, D. Thibault, Philippe Gravel, A. Leblond, Jos. Clark, D. Savard, Albert St-Michel, S. Lebel, H. Guérard, A. Drolet, A. Plamondon, A. Robitaille, O. Lavoie, A. L'Heureux, Joseph Bedard, G. Collin, R. Cantin, R. Paquet, A. Savard, Napoleon Cantin, A. Grégoire, Donat Grégoire, Sam Grégoire, J.-B. Belleau, Alphonse Paquet, G.-H. Ferland, E. Fleury, Jos. Ferland, Alphonse Paquet, Rosaire Paquet, E. Decoursie, A. Renaud, G.-E. Brindamour, L. Alain, G. Gamache, L. Robitaille, R. Robitaille, Delphis Lapointe, Arthur Parent, M.-P. Jobin, R. Robitaille et P.-A. Boissinot.

POUR UNE BONNE SANTÉ
CREAM PORTER
BOSWELL
brassé à Québec
P-32

LAURIERVILLE (Még.)

Baptêmes

M. et Mme Gédéon Bergeron (Mérilda Bergeron), une fille, Marie-Thérèse-Rita. Parrain et marraine, M. Vital Bergeron et dame Joséphine Grenier, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Rachel-Louisette, fille de M. et Mme Albert Caron (Marie-Jeanne Bibeau). Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Thibault (Rachel Bibeau), oncle et tante maternels représentés au baptême par M. Georges-Etienne Bibeau et Mlle Georgette Demers.

— Marie-Thérèse-Céline, fille de M. et Mme Albert Bergeron (Lucile Auger). Parrain et marraine, M. Raymond Auger et Mlle Laurette Bergeron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Dominique Auger, aïeule maternelle, de Ste-Emélie de Lotbinière.

Honneur au mérite

Mlle Marguerite Goulet vient d'obtenir avec la note "grande distinction" de l'Ecole Ménagère Régionale, son diplôme spécial supérieur d'enseignement ménager ainsi que son certificat de graduation de l'Académie St-Louis de Loretteville. Mlle Goulet est la fille de M. et Mme Aristide Goulet. Nos sincères félicitations à Mlle Goulet.

GIFFARD

En retraite

Les religieuses de Giffard, dites "Soeurs de Sainte-Chrétienne" sont actuellement en retraite: elle est prêchée par le R. Père Paul-Arsène Roy, O.P., Ces pieux exercices seront couronnés samedi et dimanche matin par une prise d'habits et de nombreuses professions, sous la présidence de M. le chanoine Frs Blanchet, aumônier du Couvent.

Ces Soeurs de Sainte-Chrétienne, originaires de Metz, en Lorraine (France) ne sont au pays que depuis 1915. Elles n'ont que deux maisons dans l'Archidiocèse de Québec: l'une à Giffard où se trouve le noviciat, l'autre à Saint-Malachie. Ces excellentes religieuses, quoique peu connues, se livrent à l'enseignement avec un succès toujours grandissant. Leur fondation en France ne remonte qu'à 1807.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Stanislas Fortin a réuni dernièrement en la résidence des jubilaires, à Limoilou, de nombreux parents et amis. Le banquet avait été préparé par les enfants de M. et Mme Fortin. C'est mademoiselle Jacqueline Bergevin, petite-fille des jubilaires, qui lut l'adresse. Puis une imposante bourse fut présentée par le jeune Albert Fortin, petit-fils des jubilaires. Madeleine Savard, petite-fille des jubilaires, donna ensuite à M. et Mme Fortin une belle gerbe de fleurs.

Assistaient à la fête, outre les jubilaires, M. et Mme Stanislas Fortin, leurs enfants, MM. Stanislas, Joseph, Esdras, Albert et Jean-Baptiste Fortin, qui étaient accompagnés de leurs épouses et Mlle Louise Fortin et M. Aimé Fortin : leurs petits-enfants, Victor, Jacqueline, Madeleine, Marie-Paule et Jeannine Bergevin, Guy, Antoinette, Carmen, Albert et Doris Fortin; H.-Paul, Gilberte, Simone, Monique et Roger Lefrançois, Jean-Paul et Madeleine Savard ; Mme Fortunat Fortin, belle-soeur des jubilaires, M. et Mme Ernest Veilleux, Mlle Jeanne Veilleux, M. Philippe Poulin, tous de St-Victor ; M. Alfred Tremblay, M. Jos. Denis, M. et Mme Napoléon Gagné, M. Ernest Gagné et Mme D. Bertrand, tous de Québec, et Mlle Nellie Kilganon, de St-Malachie, etc.

CANTON ROUSSEAU

Nouveaux colons

M. l'abbé Félix-Antoine Savard, prêtre colonisateur de Charlevoix, est arrivé aux rang 4 et 5 de Rousseau avec un groupe de vingt-cinq colons qui se sont choisis des lots depuis et vont profiter du nouveau plan.

Jeudi soir, un groupe de cinquante colons de Chicoutimi arrivaient pour déboiser les routes du canton Paradis et y demeurer.

M. l'abbé Savard qui amena ici le premier groupement en l'année 1935, est très satisfait du résultat de son travail de dévouement puisque le nombre de colons s'élève à plusieurs mille. M. Sacard a chanté la messe en la chapelle de St-Joachim de Rousseau-Beaucanton et y a fait le sermon de circonstance.

Les paroissiens qui l'admirent et l'aiment sont heureux de l'amoir parmi eux.

UN ACCIDENT

Cap St-Ignace. — Fernand Ouellet, âgé de 9 ans, a été victime d'un pénible accident ces jours derniers alors qu'il a été frappé par une automobile au moment où il partait de chez ses parents. L'enfant souffrait de fractures aux jambes et a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son état s'est sensiblement amélioré.

LE COIN DU RADIOPHILE

CKCV
MERCREDI, 11 AOUT

5.01 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique Entraînante.
5.45 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.46 p.m.—Chanson Française.
6.00 p.m.—Nouvelles — Prés. Maurice Pollack.
6.05 p.m.—P. Ferland.
6.10 p.m.—Tango du soir.
6.15 p.m.—Beaver Products.
6.15 p.m.—Musique du Souper.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Le Relais.
6.45 p.m.—Chas-A. Parent, Enr.
7.00 p.m.—Lemeurier Tobacco — "Solex-Boisvert"
7.01 p.m.—Sansfaçon & Frère.
7.02 p.m.—Chanson Française.
7.15 p.m.—J. M. Clément.
7.15 p.m.—Chansonnette Anglaise.
7.30 p.m.—L'Almanach.
7.45 p.m.—Grands Succès.
8.00 p.m.—J.-B. Laliberté — Prés. Trio Larochelle.
8.15 p.m.—Cadence et Romance.
8.30 p.m.—U. S. Band. — C.B.C.
9.00 p.m.—Harmony Sisters.
9.15 p.m.—Promenade musicale.
9.30 p.m.—Geo. Lindsay.
9.45 p.m.—Paul Létourneau.
10.00 p.m.—Orch. de danse Phil. Marley.
10.20 p.m.—Intermède.
10.30 p.m.—Cordonniers Empire.
10.31 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bart School.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Can. Press News. C.B.C.
11.00 p.m.—Beal Taylor.
11.15 p.m.—Fermeture.

UNE PIANISTE VIRTUOSE A CKCV
Mademoiselle Marie-Therese Paquin

Le poste CKCV aura le plaisir de présenter, mercredi soir, à ses radiophiles, une artiste bien réputée dans le monde musical et qui a obtenu des grands succès dans les nombreux concerts et à la Radio. Mademoiselle Marie-Thérèse Paquin est, depuis quatre ans déjà, une des artistes les plus goûtées de Radio Canada. Mademoiselle Paquin est venue visiter les studios de CKCV et a bien voulu accepter de jouer pour nos Québecois, ce soir à 8h.15 p.m. Soyez aux écoutes de CKCV mercredi soir à 8.15 heures, pour entendre un récital de piano par Mademoiselle Marie-Thérèse Paquin. Cette émission de CKCV promet d'être une délectation musicale pour tous nos auditeurs.

CHLT
JEUDI, 12 AOUT

8.00 a.m.—Heure Tavannes
8.01 a.m.—Orgue. — Sommaire des émissions.
8.30 a.m.—Réveille-Matin Musical
9.00 a.m.—Carillon Black Horse
9.30 a.m.—Musique Populaire
9.45 a.m.—Nouvelles de la Tribune
10.00 a.m.—Heure Tavanes
10.01 a.m.—Saviez-vous que?
10.15 p.m.—Musique Militaire
11.00 a.m.—Heure
11.01 a.m.—Cocktail du matin
11.30 a.m.—Heure de Richmond
11.45 a.m.—Variétés
12.00 p.m.—Carillon Black Horse
12.01 p.m.—Variétés
12.30 p.m.—Almanach du jour — Horoscope. — Variétés.
1.00 p.m.—Heure Financial Loan Bureau
1.01 p.m.—Nouvelles et Avis aux fermiers
1.15 p.m.—Variétés
1.30 p.m.—Heure de la Valse
10.00 a.m.—Heure Tavannes

STIMULE ET RAFRAÎCHIT
Un bon copain
12 ONCES 5¢
PEPSI-COLA
FAMEUX DEPUIS PLUS DE 30 ANS
ASSUREZ-VOUS DE LA MARQUE
UN BREUVAGE PÉTILLANT · FORTIFIANT
PEPSI-COLA
RAFRAÎCHISSANT ET SAIN
VAUT 2 FOIS SON PRIX
F.C.314

ECOUTEZ
LE REPORTER
DU
"SOLEIL"
A
CKCV
lundi à midi 45 et 10 h. 30, le soir
Tous les autres jours
1 h. et 10 h. 30 p. m.

CKAC
JEUDI 12 AOUT

9.00 a.m.—Music in the Air (C.B.S.) —
9.30 a.m.—Programme Chipso — Jovette Bernier.
10.00 a.m.—L'Heure Black Horse
11.15 a.m.—Captivators (C.B.S.)
11.30 a.m.—Programme Rinso (C.B.S.)
1.00 p.m.—L'Heure Black Horse.
1.45 p.m.—Concert Strings
2.00 p.m.—Rambles in Rhythm (C.B.S.)
2.45 p.m.—Between the Bookends (C.B.S.)
3.00 p.m.—Théâtre Matinée (C.B.S.)
3.30 p.m.—Do You Remember? (C.B.S.)
4.00 p.m.—Howells et Wright, pianistes (C.B.S.)
4.15 p.m.—Novelteers (C.B.S.)
4.30 p.m.—Fanfare de l'armée Américaine (C.B.S.)
5.15 p.m.—Clyde Barrie, baryton. (C.B.S.)
5.30 p.m.—L'Heure Black Horse
6.30 p.m.—L'heure Black Horse
7.00 p.m.—Variétés musicales (Canada Starch).
7.15 p.m.—Le tourisme chez nous
7.45 p.m.—Patti Chapin, chanteuse (C.B.S.)
8.00 p.m.—Orchestre de concert Columbia (C.B.S.)
9.00 p.m.—L'Heure Amateur du Major Bowes (C.B.S.)
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson
11.10 p.m.—Frank Dailley et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Dick Stabile et orch. (C.B.S.)
12.15 a.m.—Bert Block et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Benny Goodman et orch. (C.B.S.)

RADIO-CANADA
JEUDI 12 AVRIL

6.00 p.m.—Cotes de la bourse—La Bourse de Montréal et le Montreal Curb.
6.15 p.m.—"Le Disque pour Tous"
6.30 p.m.—Tony Russell, ténor—émission de la National Broadcasting Company.
6.45 p.m.—Henri Mailloux, pianiste.
7.00 p.m.—David Auchterlony, organiste.
7.30 p.m.—Radio-Journal.
7.45 p.m.—Cabin in the Cotton"—émission de la National Broadcasting Company.
8.00 p.m.—International Salon" — Corinne Mura, Raoul Nadeau, choeur et orchestre, sous la direction de Bob Stanley — émission du Mutual Broadcasting System.
8.30 p.m.—Boston Symphony Orchestre Berkshire Festival Concert" — émission de la National Broadcasting Company.
9.00 p.m.—"Canadian Weekly Newspaper Association"—assemblée annuelle.
9.30 p.m.—"Midnight in Mayfair"—orchestre sous la direction de Howard Fogg, soliste.
10.00 p.m.—"The Ghost Room" — sketch sous la direction de Rupert Caplan.
10.30 p.m.—Mademoiselle au piano — Annette Brunet, pianiste.
10.45 p.m.—Radio-Journal.
11.00 p.m.—"Music for Music's Sake" — Ralph Judge, ténor et orchestre sous ladirection d'Isaac Mamott.
11.30 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre de danse de l'hôtel Mont Royal.
12.00 p.m.—Airs Gais, Airs Tendres — solistes et orchestre sous la direction de Marius Benoit.
12.30 p.m.—Horace Lapp et son orchestre de l'hôtel Banff Springs.

LA PECHE A L'ESPADON

Vous intéressez-vous à la pêche en mer? S'il en est ainsi, écoutez ce que racontera Bob Edge au micro de Radio-Canada à Sydney, le eudi, 12, à 11 h. 15 p.m. Il fera le récit d'une pêche à l'espadon au large de Louisbourg, Nouvelle-Ecosse.

CHRC
MERCREDI, 11 AOUT

5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.10 p.m.—Cocktail musical.
5.45 p.m.—Le programme du foyer.
6.00 p.m.—Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La Parade — P. Ferland.
6.10 p.m.—Drame de la vie reelle. — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Au Cabaret dansant.
6.30 p.m.—L'opérette — Verres Tillyer.
6.45 p.m.—Miettes musicales — Raz-Mah de Templeton.
6.50 p.m.—Causerie sportive.
7.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—La chanson de Paris.
7.30 p.m.—En dinant.
7.45 p.m.—Danses modernes.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.30 p.m.—The Straw Pushers — Hill Billies.
9.00 p.m.—Chantons en choeur — Cie Woodhouse.
10.00 p.m.—Orchestre — Vin St-Georges.
10.15 p.m.—L'orchestre de danse du Kent-House.
10.45 p.m.—L'orgue du rêve.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Quatuor vocal.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 12 AOUT

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et Club du Coucou.
8.45 a.m.—Savon Chipso.
9.00 a.m.—Poudres Tre-Chic.
9.15 a.m.—Ovaltine.
9.30 a.m.—A. Grenier.
9.45 a.m.—Savon Oxydol.
10.00 a.m.—Laboratoires Lorbis.
10.15 a.m.—Richard Crooks chante ..
10.30 a.m.—Au Bal Musette.
10.45 a.m.—Nos chanteurs canadiens.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical.
11.15 a.m.—Concert varié—St-Cyr & Frère.
11.45 p.m.—Variétés musicales.
11.50 p.m.—Albert Sandler et son orchestre — Dominion Fish & Fruit.
11.55 a.m.—Chansonnette — Savon Barsalou.
12.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
12.01 p.m.—Musique militaire.
12.15 p.m.—La chanson de Paris.
12.30 p.m.—Cotes des bourses — Langevin & Cie.
12.45 p.m.—Programme de chant. — André Dorion.
1.30 p.m.—Club Kiwanis.
2.00 p.m.—Le concours des vacances.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Programme de chant.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.35 p.m.—Succes d'hier.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Programme varié — Mason's 49.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La Parade — P. Ferland.
6.10 p.m.—Variétés musicales—Paul Auto Paris.
6.15 p.m.—Au Cabaret dansant.
6.30 p.m.—Musique d'orchestre.
6.45 p.m.—Miettes musicales.
6.50 p.m.—Causerie sportive.
7.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
7.01 p.m.—L'heure et nouvelle Boswell.
7.01 p.m.—La chanson de Paris.
7.15 p.m.—Musique de danse.
7.30 p.m.—En dinant.
7.45 p.m.—Nana Dauvilliers, vocaliste.
8.00 p.m.—Au Club de nuit — Aspirine Bayer.
8.30 p.m.—Le Concours des vacances.
9.30 p.m.—L'orchestre de danse du Kent-House.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve.
10.15 p.m.—Musique de concert.
10.30 p.m.—Sous les Palmiers.
10.45 p.m.—Causerie par M. Gérard Picard.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Trio vocal.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

Ondes courtes
JEUDI, 12 AOUT

TOKIO—4.45 p.m.—Chansons d'étudiants JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.; JZK, 19.7 m., 15.16 meg.

BERLIN—5.15 p.m.—Cabaret pour deux DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

LONDRES—6.20 p.m.—"An Island off the Beaten Track", causerie GSP, 19.6 h., 15.31 meg.; GSO, 19.7 m., 15.18 meg.; GSF, 19.8 m., 15.14 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg.

SCHENECTADY—6.30 p.m. — Science W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.

PRAGUE — 7.05 p.m.—Musique et chansons, OLR4A, 25.34 m., 11.84 meg.

PARIS—8 p.m. — Causerie par Mme de Gramont (en anglais), TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.

BERLIN—8.30 p.m. — Nouveaux livres, DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

CARACAS—8.45 p.m.—Théâtre de l'air YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.

BUENOS AYRES, ARGENTINE—9.30 p.m. — Musique LRX, 31.06 m., 9.66 meg.

LONDRES—10 p.m. — Paradise Isle" a musical picture of the South Seas", GSG, 16.8 m., 17.79 meg.; GSI, 19.6 m., 15.26 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSB, 31.5 meg.

VANCOUVER—12.30 p.m. — "From the Coastline", drame, CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.5 m., 11.72 meg.

TOKIO—12.45 a.m. — Biwa, ou guitare Japonaise, JZK, 19.7 m., 15.16 meg.

Trois morts violentes et un sauvetage

(Suite de la dernière page)

Grenier (Excella), madame Ferdinand Maheux (Victoria), madame Simon Roy (Amazalie) et mademoiselle Blanche Gilbert. Il laisse aussi un frère, M. Alfred Gilbert.

Le "Soleil" présente ses plus profondes condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

SOUS UNE PIERRE

Thetford-Mines, 11. — (D. N. C.) Une tragédie s'est déroulée, hier après-midi, à la mine Maple Leaf, propriété de l'Asbestos Corporation, à Thetford-Mines. M. Henri Huot, domicilié dans le Rang 7, à Thetford, a été tué presqu'instantanément, lorsqu'il reçut une lourde pierre et tomba d'une hauteur de 70 pieds environ. M. Huot est mort quelques instants après l'accident après avoir reçu les derniers sacrements.

Il était 4 heures environ, hier après-midi, lorsque cette tragédie s'est produite. M. Henri Huot travaillait à même les parois de la mine. Un moment donné, alors que la tempête sévissait à l'extérieur, une pierre se détacha des parois du rocher et vint frapper le malheureux ouvrier qui tomba et fit une chute de 70 pieds environ. M. l'abbé Louis Marois ainsi que le Dr J.-E. Beaudet furent appelés en toute hâte sur les lieux du drame. La victime fut ensuite placée à bord de l'ambulance Lavallière et mourut avant d'arriver à l'hôpital.

M. Henri Huot laisse dans le deuil, une épouse, née Donalda Poulin ; deux enfants : Daniel et Marguerite ; sa mère, madame veuve Jos. Huot ; ses frères, MM. Wilfrid, Félix, Donat et Jean-Baptiste Huot; ses soeurs, madame Napoléon St-Laurent, madame Odilon St-Laurent, madame Wilfrid Lamothe et mademoiselle Lucia Huot.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de son beau-frère, M. Rodophe Poulin, rue Hébert.

Aux membres de la famille en deuil, le "Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

TUE PAR UN TRAIN

La Tuque, 11. — (D.N.C.) Un jeune homme de 19 ans, Charles Baribeau, fils de madame Lucien Baribeau, de St-Prosper, Champlain, a été la victime d'un horrible accident, hier midi, à La Tuque. Le jeune homme s'est fait couper les deux jambes en haut des cuisses en voulant sauter à bord d'un train de fret du C. N. R. La tragédie s'est déroulée à 10 heures hier matin, et a midi et demi, le jeune homme succombait à l'hôpital.

C'est en voulant sauter à bord d'un train de fret que le jeune Ba-

Une nuit de noces dans une cellule

(Suite de la dernière page)

menait avec les autres personnes arrêtées.

Au poste, le jeune homme qui n'avait que $25 sur lui paya pour sa compagne et décida de passer la nuit sous la garde des policiers. L'affaire finit par se dénouer et aujourd'hui, Me Alleyn Taschereau, au nom du jeune couple, réclame $514.50 de la ville de Québec.

POIDS INFERIEUR

Le magasin Fédéral 5-10-15 à $1 a été condamné à dix dollars d'amende et aux frais après que cet établissement eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir enfreint la loi des poids et mesures en se servant de balances qui donnaient un poids inférieur au poids réel.

$5 D'AMENDE

Au nom d'une compagnie d'autobus, Me Elias Flynn, C.R., a traduit hier devant Son Honneur le juge en chef Hugues Fortier, des Sessions de la paix, quatre chauffeurs de taxis sous l'accusation d'avoir transporté des passagers sans permis. Me Flynn a demandé au tribunal d'être sévère, disant que les chauffeurs de taxis pratiquaient trop ce système. Le juge les a condamnés à $5 d'amende et aux frais.

CHAUFFEUR ACQUITTE

Son Honneur le juge en chef Hugues Fortier, des Sessions de la paix, a acquitté hier M. Willie Leclerc de l'accusation d'avoir provoqué un accident et d'avoir pris la fuite ensuite. M. Leclerc a démontré qu'il avait raison de croire que l'accident n'offrait aucune gravité.

QUATRE ARRESTATIONS

Les officiers de la Commission des liqueurs ont opere quatre arrestations, hier. Les 4 prévenus ont été traduits à St-Joseph de Beauce et ont plaidé coupables devant M. J.-T. Ferron, juge de paix, qui les a condamnés à 1 mois de prison et les frais ou à trois autres mois. Les prévenus sont : Joseph Dorval de Standon ; Antoine Gallant et Arthur Paré, de Courcelles, et Jos. Couture, de St-Anselme.

"Les meilleurs qui soient"
dit Harry Silverstein

M. H. Silverstein de L. Silverstein & Sons Ltd. London, Ontario.

"Neuf ans de service durable nous ont convaincu que les Pneus Seiberling sont les meilleurs qui soient.

"Le long millage et le véritable service qu'ils ont donnés signifient une réelle économie de pneus. Lorsqu'il faudra encore acheter des pneus, nous insisterons pour des Seiberling".

(Signé) HARRY SILVERSTEIN
L. Silverstein & Sons, Limited
LONDON, ONTARIO

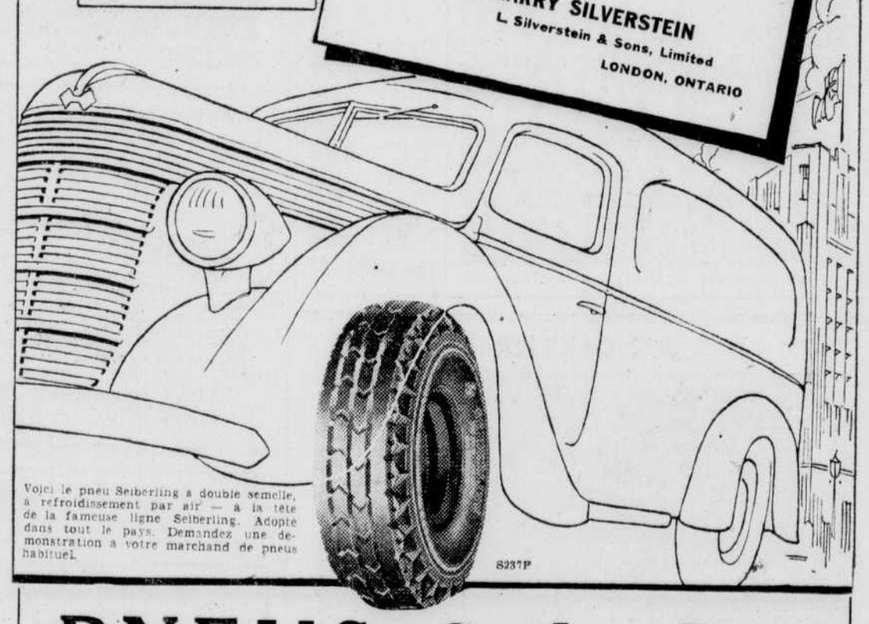

Voici le pneu Seiberling à double semelle, à refroidissement par air — à la tête de la fameuse ligne Seiberling. Adopté dans tout le pays. Demandez une démonstration à votre marchand de pneus habituel.

S237P

PNEUS Seiberling

614 St-Vallier
GARANT
PNEUMATIQUES · ROUES D'AUTOS (RIMS) · JANTES · TAMBOURS & FREINS
SERVICE ENG.
GARNITURE DE FREINS MINTEX · BATTERIES · ELECTRO PLAQUAGE · VULCANISATION
614 ST-VALLIER · CITÉ DE QUÉBEC
Téléphone 9351
DISTRIBUTEUR DE SEIBERLING RUBBER CO'Y OF CANADA LTD

Mgr Camille Roy s'attaque au principe même du séparatisme

(Suite de la page 4)

leurs, comment une immoralité réelle est immanente à toute médiocrité dans les professions libérales, alors que la médiocrité des métiers manuels ne comporte pas nécessairement immoralité.

Retenez l'opposition de ces deux formules: un maçon médiocre n'est pas pour cela, moralement, un mauvais maçon; un médecin médiocre ne peut pas être moralement un mauvais médecin. C'est la formule par laquelle s'illustre l'immoralité des professions libérales.

Il vaut la peine qu'y réfléchisse l'homme de profession. Je n'y ajoute que cette pénible constatation:

Combien l'immoralité des professions libérales s'accroit et s'aggrave quand, à l'incompétence du praticien s'ajoutent, ou quand à sa compétence s'annexent les ambitions malsaines de l'égoïsme ou les turpitudes de l'injustice.

Je ne veux pas appuyer davantage — je n'en éprouve pas ici le besoin, — sur cet aspect moral de la mission du professionnel. Il suffit d'énoncer des vérités aussi rigoureuses pour que toutes les consciences s'y ajustent.

MISSION SOCIALE

En plus de sa mission professionnelle l'homme de profession est chargé d'une mission sociale.

C'est déjà sans doute rendre un service social d'ordre supérieur que d'exceller dans la profession que l'on exerce; cette excellence témoigne en effet de la culture d'une élite, de la valeur intellectuelle d'une race, ou quand cette valeur est assez multipliée, du degré de civilisation spirituelle et scientifique auquel cette race est parvenue. Mais il y a plus à faire, pour l'homme de profession, dans l'ordre social.

L'homme de profession, à raison même de sa culture technique et de sa culture générale, est appelé par ses compatriotes à remplir dans la société, et en dehors de l'activité professionnelle, des fonctions supérieures. Il devient l'homme de confiance du peuple, celui à qui l'on remet les mandats les plus chargés d'honneurs et de responsabilités, qu'il s'agisse de l'administration de la justice, ou de la chose publique; qu'il s'agisse de fonctions paroissiales, municipales, provinciales ou fédérales, le professionnel est le citoyen particulièrement désigné pour les occuper. Et sa mission s'élargit d'autant, et se hausse d'autant dans la sphère des intérêts généraux de la nation. Et son influence sociale se multiplie dans la mesure même des devoirs sociaux qu'il assume et qu'il doit remplir.

L'ACTION SOCIALE

On conçoi toute l'importance d'une vie qui ne sera plus désormais confinée aux horizons du foyer domestique ou de la carrière professionnelle, mais qui s'étend, par ses oeuvres ou son action publique, jusqu'aux horizons les plus reculés de la vie nationale. Et l'on voit aussi toutes les obligations nouvelles qui surgissent de ces nouvelles responsabilités. Et l'on pressent tout le bien social que peut accomplir au profit de ses concitoyens l'homme qui s'acquitte avec conscience et avec zèle de ces responsabilités.

Mais tous les professionnels ne sont pas appelés à des situations de premier plan dans la hiérarchie des services publics. Et ce que je voudrais ici marquer, c'est que tous les professionnels, tous ceux qui au titre de leurs fonctions professionnelles, exercent une influence autour d'eux, sont tenus eux aussi à une action sociale extra-professionnelle, action qui décuple cette influence, et qui profite à toute la communauté.

La société se compose de citoyens qu'unit au point de vue de l'ordre public, au point de vue du progrès et des intérêts de la nation, une étroite solidarité. Nul ne peut se soustraire à cette solidarité: et moins que personne ceux-là, les professionnels, qui par leurs ressources d'esprit ou de fortune, peuvent faire davantage pour le bien commun. La société souffre de l'égoïsme des uns plus encore que de l'impuissance des autres.

Le devoir social, c'est de lui qu'il s'agit, est, d'ailleurs, fondé sur l'amour de son pays et sur le souci que l'on doit avoir du bien public. C'est à raison de ces instincts ou de ces vertus innés que le professionnel, quel qu'il soit, doit sortir de son bureau ou de son foyer pour consacrer une part de son influence aux causes sociales.

Et avant d'en sortir, et après, et pendant qu'il est occupé à l'action sociale, il a le devoir préalable ou correspondant de s'informer des principes, des doctrines qui régissent la vie sociale et des moyens de les appliquer aux problèmes particuliers de sa région, de sa province ou de son pays.

L'EFFICACITE

Il faut se garder de croire que lorsqu'il s'agit d'action sociale, ou puiblique, la générosité du coeur suffit à tout. L'action décisive, l'action efficace appartient à l'homme qui pense, qui étudie, qui observe à la lumière des enseignements sociaux de l'Evangile ou du christianisme.

Les professionnels doivent donc s'informer et profiter des travaux des spécialistes qui, soit dans les livres, soit dans les revues, soit dans les semaines sociales, s'appliquent à l'étude des lois économiques et morales de la politique et de la vie publique. Ils seront mieux en mesure ensuite de coopérer, de rendre service dans les oeuvres sociales de la paroisse, du diocèse, de la province, du pays.

DES CRAINTES

Une chose reste à craindre à propos de ce service social des hommes de profession : c'est l'éparpillement des esprits et des forces, c'est l'individualisme qui affaiblit l'influence, qui empêche ou détruit les concours.

L'Eglise, soucieuse du bien social des peuples, parce que ce bien est lié au bien spirituel et au salut des âmes, l'Eglise s'est préoccupée surtout en ces derniers temps, de coordonner les efforts des catholiques, sur le terrain des oeuvres sociales, de soumettre les volontés à une discipline efficacē, et pour cela d'éclairer les esprits des lumières surnaturelles de l'Evangile. Les Papes, surtout depuis Léon XIII jusqu'au Pape glorieusement régnant Pie XI, ont multiplié les documents pontificaux, les encycliques qui avertissent du devoir social les chrétiens, qui les instruisent des vérités fondamentales évangéliques, en dehors desquelles on ne peut résoudre la question sociale, et sur lesquelles peut s'édifier avec équilibre et sécurité, dans la charité et la justice, la prospérité matérielle et spirituelle des peuples.

Il faut que les professionnels, les gens instruits, les dirigeants lisent et étudient ces encycliques, ces documents pontificaux.

Sa Sainteté Pie XI a fait davantage. Effrayé des dangers profonds que font courir à la société des doctrines fascinatrices fondées sur le naturalisme païen, et des mouvements sociaux puissamment organisés qui conduisent aux pires révolutions, comprenant d'autre part que le clergé ne peut suffire aux tâche si vastes et si difficiles de la réaction anticommuniste et de la restauration sociale des nations modernes, le Pape Pie XI a organisé selon un plan systématique, large et souple, mais singulirèement efficace, l'Action catholique des laïcs.

POUR L'EGLISE

L'Action catholique, selon des instructions du Souverain Pontife, c'est le laïcat établi dans l'Eglise, comme une force, comme une armée puissante qui milite sous la direction du Pape et des évêques, sous la direction des chefs spirituels, pour le triomphe de l'ordre chrétien, pour la victoire de l'Eglise sur les puissances coalisées du mal ou de la révolution païenne.

Le laïcat comprend donc tous les laïcs catholiques. Aucun catholique ne peut rester indifférent au salut de son frère, ni non plus au salut de la société chrétienne, l'un et l'autre importent aux desseins rédempteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais si tous les laïcs sont tenus de s'enrôler dans l'armée immense de l'action catholique, combien y doivent jouer un rôle plus importants, plus précieux, les laïcs instruits, les dirigeants, les hommes de profession. De par le désir et la volonté de notre Chef Suprême, Sa Sainteté Pie XI, l'Action catholique fait partie de la mission sociale du professionnel. Elle s'insère dans sa vie comme une partie intégrante de sa vocation. Aujourd'hui on ne peut être catholique et surtout catholique influent, instruit, et s'isoler de l'Action catholique.

Et le professionnel qui donne l'exemple de sa coopération à l'Action catholique dans la mesure où le requiert son autorité diocésaine et selon les formes qu'elle a pu prendre dans les différents diocèses, devient un auxiliaire singulièrement efficace du prêtre et de l'évêque. Au contraire, l'abstention du professionnel, son éloignement des oeuvres sociales d'action catholique, ne peut être qu'un scandale pour les faibles et dommageable aux oeuvres. Le peuple, édifié par l'exemple des dirigeants, se dévoue aux causes chrétiennes qu'on lui propose. Il est heureux de travailler avec ses chefs laïcs, sous la direction de l'Eglise, pour le triomphe de Notre-Seigneur et de son Eglise. Il se sent anobli de toute la hauteur des fins spirituelles pour lesquelles il a sacrifié quelques chose de lui-même. Et l'homme de profession ne peut être que singulièrement fier de grouper autour de lui tous ceux-là qui reçoivent son emprise, et de les vouer avec lui aux tâches pénibles, mais combien glorieuses, du règne du Christ sur le monde.

DES DANGERS

Notre Canada n'échappe pas aux dangers de la propagande des idées antichrétiennes, antireligieuses, antisociales, ni non plus aux tentatives communistes de saboter l'ordre public. C'est notre devoir, à nous surtout citoyens catholiques du Canada, de travailler au maintien de l'ordre chrétien ou à sa restauration dans nos régions, dans nos provinces; c'est aussi notre devoir de regarder plus loin que l'horizon nécessairement étroit du milieu où nous vivons, et de coopérer comme nous le pouvons au maintien ou à la restauration de cet ordre dans tout notre Canada, dans tout l'univers chrétien. Lorsqu'il s'agit des âmes, des intérêts du Christ et de son Eglise, il ne peut y avoir de frontières, ni provinciales, ni même nationales.

Mais notre premier devoir est évidemment d'assurer l'ordre social chrétien chez nous, dans nos provinces, dans tout notre pays. La beauté spirituelle de notre Canada résultera, de la beauté particulière de chacune de ses provinces. Par des réactions nécessaires qui vont d'une province à l'autre, toutes sont solidaires, et toutes contribuent à l'édification totale de la patrie commune.

III

C'est à cause de cette solidarité interprovinciale, et à cause de la fraternité très spéciale qui unit les groupes acadiens et les groupes canadiens-français, que nous sommes venus, sur votre invitation, assister à ce Congrès. Non seulement la cause de l'Action catholique, mais la cause de notre action française au Canada, nous doivent rapprocher et garder unis. C'est l'opportunité d'un tel rapprochement des groupes franco-canadiens qui fut la raison du récent Congrès de la Langue française. Et au foyer historique de Québec les frères de l'immense famille se sont rencontrés, se sont reconnus et se sont tendus une main loyale. Le Congrès nous l'a une fois de plus démontré, nous resterons forts, pour notre survivance à tous dans la mesure où, d'une province à l'autre, nous échangerons nos pensées et nos esprits communieront aux justes ambitions de notre race, dans la mesure aussi où d'une province à l'autre, nos mains fraternelles resteront jointes.

LE SEPARATISME

Il ne peut donc s'agir de nous isoler les uns des autres, de nous cantonner dans nos milieux provinciaux, d'oublier que, dans cette Confédération, où nous vivons sur un terrain commun, nous pouvons sur ce terrain nous rendre les uns aux autres d'inappréciables services.

C'est cette pensée que rappelait au Congrès de la Langue française l'un des chefs de notre épiscopat, le vénéré archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Son Excellence Mgr Yelle. Faisant allusion aux rumeurs exagérées de séparation politique qui étaient venues de Québec à Saint-Boniface, l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface conjurait Québec de ne pas donner aux minorités françaises des autres provinces le scandale du séparatisme.

Et bien? messieurs, et pour reprendre ici la vigoureuse expression de Mgr Yelle, ce scandale du séparatisme, nous, de la Province de Québec, nous ne voulons pas le donner!

Le séparatisme, disait Son Excellence Mgr Yelle, c'est du défaitisme. C'est l'aveu que nous renonçons au combat sur le terrain fédéral, que nous désertons les terres immenses de l'action française au Canada, que nous nous enfermons dans une réserve et que nous consentons à rétrécir d'autant notre destin. Il est déplorable, certes, qu'il nous faille tant lutter pour nous faire reconnaitre en toutes provinces des droits et prendre une place que l'histoire ou la constitution ou le bon sens nous accordent. Mais il est déplorable aussi de constater que dans ces batailles nécessaires, trop souvent l'intolérance anglaise s'est accrue et fortifiée de toutes nos mollesses de toutes nos capitulations françaises. Nous avons mieux à faire que de capituler dans le défaitisme, nous devons combattre dans la force et jusqu'à la victoire.

NOS RESSOURCES

Au surplus, dans notre province de Québec elle-même, par insuffisance de culture ou d'action, nous avons été incapables de rester les maitres de nos propres ressources, et de prendre sur les terrains économiques les leviers de commande. La faute en est-elle au fédéralisme? Et que nous servirait-il, si nous n'avions pas le courage certain de mieux préparer notre avenir, que servirait-il de nous isoler, de nous parquer dans le jardin clos où se réfugieraient avec nous nos traditionnelles faiblesses?

Non, messieurs, nous ne donnerons pas aux minorités françaises des autres provinces le scandale du séparatisme. Au séparatisme qui est un aveu d'impuissance, je préfère le fédéralisme qui est une exigence de fierté.

Je termine avec cette pensée qui en est une de fidélité.

La fidélité à soi-même, vous nous l'avez assez enseignée, vous, nos frères d'Acadie, qui n'avez jamais consenti à mourir, et qui vous êtes toujours redressés avec vigueur, souvent avec héroïsme, sur le terrain même des anciennes défaites.

Nous assistons, émus, à vos progressives restaurations. Nous saluons aujourd'hui avec respect les inspirateurs, les guides de votre action religieuse et nationale. Nous acclamons avec vous l'archevêque éminent, le premier archevêque de Moncton, que Rome vient de ramener à sa chère Acadie et qu'y devient à la fois un Père et un Chef. Le nom seul d Son Excellence Mgr Melanson, et sa haute autorité, nous sont un signe, un gage de glorieuse survivance.

Frères d'Acadie, vous êtes toujours occupés à reconstruire votre destin. Vous le faites avec entêtement et patience, puisant au vieux fonds des vertus chrétiennes et françaises la volonté de vivre et la certitude de vaincre. Aussi pour cela, et pour tant l'auntres raisons, nous ne voulons pas nous séparer de vous. Nous pouvons, assurément, nous mutuellement secourir. Mais c'est auprès de vous que nous voudrons, comme aujourd'hui, revenir pour prendre chez vous, dans les congrès de l'esprit acadien, des leçons nécessaires.

Les méfaits de l'orage électrique

(Suite de la page 3)

voie du Quebec Central a été également endommagée par le tonnerre à l'endroit même où des cantonniers travaillaient. Heureusement personne n'a été blessé.

Sous la pluie torrentielle qui tombait, les chemins se sont brisés en plusieurs endroits. Les fossés et les petits ruisseaux ont débordé et plusieurs petits ponts ont été emportés.

BEAUCEVILLE

La Rivière des Mines, à Beauceville, a fait des siennes, hier après-midi, au cours du violent orage qui s'est abattu sur la Beauce. Un pont a été emporté, des clôtures ont été arrachées. Le moulin à carde de M. Mercier a subi des dommages et peu s'en fallut qu'il fut emporté par les flots débordants. Un poulailler appartenant à un cultivateur, domicilié sur les bords de la petite rivière a été entraîné. Un peu partout les chemins ont été endommagés.

ST-JOSEPH

La foudre est tombée sur un transformateur cependant que des jardins et les chemins ont subi des dommages par la crue des eaux. A 9 heures, hier soir, à St-Joseph de Beauce, on pouvait voir à la surface des eaux de la Chaudière des clôtures emportées à la dérive.

A STE-FRANCOISE

Ste-Françoise, 11. — (D. N. C.) M. Joseph d'Amours vient d'être lourdement éprouvé par la destruction complète de sa grange et de tout ce qu'elle renfermait. C'est la foudre qui a allumé ce désastreux incendie.

A ST-EUGENE

St-Eugène, L'Islet, 11. — (D. N. C.) Jeudi dernier, la foudre est tombee sur la grange de M. Alphonse Lavoie et le feu a détruit la propriété et tout ce qu'elle renfermait. On a eu le temps de sauver les animaux et quelques instruments aratoires. M. Lavoie perd toute sa récolte de foin.

Leduc nie la rumeur de querelle intestine

(Suite de la dernière page)

ques mois le ministère de la Santé serait sur pied. Le ministre dit que depuis le début de l'année une somme de $142,500 a été votée pour Labelle; il y a $60,000 pour les chemins et ponts de colonisation. Il ajouta: "Il est rai que je suis allé en Angleterre, au couronnement du roi, mais ce fut un honneur qui repaillit sur le comté de Labelle, et en Angleterre, aussi bien qu'en Ecosse, j'ai eu l'occasion de porter la parole et je l'ai fait en français, en pensant à mes électeurs de Labelle et en parlant d'eux. J'ai affirmé les droits de notre langue et des Canadiens français. N'eussé-je fait que cela ce serait déjà beaucoup, n'est-ce pas! S'il y a des Anglais fanatiques, veuillez croire qu'ils sont loin de l'être tous et j'ai été très bien accueilli dans ma langue."

LE SEPARATISME

M. Paquette dénonça ensuite le séparatisme. Il dit qu'il s'agit de politiciens en marge ou sortis de l'Union nationale qui veulent démolir cette dernière pour faire arrier un troisième parti. Le ministre ajouta: "L'Union Nationale est un gouvernement véritablement national. Elle a instauré dans la province un régime de liberté inconnu depuis une trentaine d'années. Elle a travaillé considérablement et nous travaillons non pour des indemnités, qui ont été réduites, mais pour faire notre devoir."

M. Paquette dit plus loin qu'il a accepté malgré lui le poste de secrétaire de la province.

Le ministre parla ensuite de ce qui s'est fait dans son comté depuis un an et des lois qui seront passées en faveur des colons. Il demanda de prendre patience. Au sujet du patronage il déclara: "Depuis un an les électeur me demandent des places et des places. J'ai environ 60 positions provinciales dans mon comté et il ya eu 660 candidats. Quelqu'un est même venu me trouver pour une position me promettant $50 immédiatement et $50 par année tant qu'il aurait cette position. Que puis-je faire? Il est impossible, même avec la meilleure volonté, de satisfaire tout le monde. Je puis dire que je fais pour le mieux, même avec les erreurs susceptibles de se produire."

LES INJURES

Le ministre termina: "Je ne réponds pas aux injures malgré ma nature assez bouillante et impulsive. Je me tais, préférant le silence. Je fais pour le mieux et continuerai ainsi. Laissons les loups hurler et le serpent s'user les dents sur la lime; la grande caravane de l'Union nationale poursuit son chemin en servant la province et la patrie."

Dans son discours M. Sauvé nia qu'il se fût entendu avec le premier ministre pour laisser passer en Chambre des choses repréhensibles et des scènes disgracieuses. Cela s'explique dit-il, qu'il y ait ici de la chaleur, mais j'ai fait preuve de toute l'impartialité et de tout l'esprit de justice dont j'étais capable." Le président ajouta que ces scènes ne sont rien en comparaison de ce qui est déjà arrivé au cours de notre histoire et au Parlement français.

M. Auger parla de colonisation et il fut suivi de l'hon. Leduc, de la Voirie. Ce dernier dit qu'il n'y avait aucune tension entre lui et le premier ministre et que le journaliste de Toronto qui a publié cela s'est laissé emporter par une imagination détraquée. Le ministre ajouta que sans cette bonne entente il n'aurait pu et ne pourrait pas procéder avec un programme de voirie de $15 millions.

MM. Lorrain, député de Papineau, Alexandre Taché, de Hull, Barrette, de Terrebonne, et Auger, de Gatineau, furent les autres orateurs.

ST-ROSAIRE

Naissances

M. et Mme Amédée Fafard (née Germaine Desharnais) font part à leurs parents et amis de la naissance de Marie-Liliane-Thérèse. Parrain, M. Narcisse Fafard, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Lilian Desharnais, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Sévère Houde (Yvette Faafrd), tante de l'enfant.

— M. et Mme Paul Poirier (Alice Desharnais), annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Clément. Parrain et marraine, M. et Mme Noé Desharnais, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Edouard Poirier, grand'mère de l'enfant.

— M. et Mme Paul Valois (Germaine Belleau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Mance-Lise. Parrain et marraine, M .et Mme Arthur Belleau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Vve A. Valois, grand'mère de l'enfant. Nos félicitations.

Feu Roger Bégin

M. et Mme Lucien Bégin, leur fils, Marcel, M. et Mme Donat Smith, Mlle Yvonne Smith sont allés à Burlington, Vermont, assister aux funérailles de Roger Bégin, décédé accidentellement.

LA VENTE-MI-ETE

ET LA VENTE A 9c

VOUS APPORTE D'AUTRES SPECIAUX INTERESSANTS

En plus de la grande vente Mi-été qui vous donne l'opportunité d'acheter à grand rabais, Pollack vous présente la vente à 9c la plus formidable que vous ayiez vue à Québec jusqu'ici – les acheteurs se rendent par milliers et achètent pour des mois et des mois à venir. Soyez parmi les clients économes demain chez Pollack.

Quelques spéciaux intéressants pour le retour à l'école

Mamans profitez-en durant la vente Mi-été, car les prix seront plus élevés dans quelques jours.

COMPLETS
bleu marine en Serge cheviot, valeur rég. 3.50
2.97
pour garçons, 6 à 12 ans.
C'est une chance qu'il ne faut pas laisser passer surtout lorsqu'il s'agit de la rentrée des classes. Complets avec culotte droite, devant simple et croisé, plis et ceinture au dos. Soigneusement confectionné pour une longue durée. Tailles : 24 à 30.

COMPLETS
En serge anglaise bleu marine, Botany val. rég. 4.50
3.97
pour garçons, 6 à 12 ans.
Une valeur comme seul Pollack peut offrir pour les parents qui pensent à habiller économiquement leurs enfants pour le retour à l'école. Devant simple ou croisé, plis et ceinture au dos. Confection très soignée. Culotte droite pour 6 à 12 ans.
Tailles : 24 à 30.
Pollack — deuxième plancher

50 COSTUMES de CREPE-2 pièces
Tailles 8 à 14 ans

200 NOUVELLES ROBES de CREPE
pour Junior 11, 13 et 15 ans
VALEURS REGULIERES 3.95
1.97
Un de nos plus grands spéciaux de la vente. Toutes des robes de la saison que nous avons vendu régulièrement $3.95. Teintes pâles avec manches courtes, quelques-unes dans le lot avec manches longues. Modèle tailleur, jupe par plis ou godée. Costumes 2 pièces comprenant robe de toilette avec manches courtes et manteau trois quarts ou long. Blanc, bleu, rose, vert, jaune, mauve, surquoise.

ROBES
DE COUVENT non règlementaire
très spécial
1.67
fillettes 6 à 16 ans
ROBES de couvent en serge de belle qualité, tout laine. Modèles avec plis au corsage et jupe par plis. Nous vous offrons une grande économie durant notre grande vente Mi-été. Profitez-en pour acheter maintenant.

SPECIAL – 500
COLLERETTES
de caoutchouc valeur rég. 1.00
.67
Fillettes 7 à 16 ans
Très confortables pour la pluie et peuvent être empaquetées dans peu d'espace. Achetez-les dès maintenant pour la rentrée des classes. Modèle avec collet et trois boutons à pression. Moucheté blanc, brun uni ou de fantaisie, bleu, vert, rouge, gris et noir.

Pour porter avec la redingote ou pour appareiller un veston

Breeches et Bouffants de serge tout laine et serge Fox

qui se vendent régulièrement 1.85 et 2.00

Voilà l'opportunité d'acheter les culottes dont les garçons auront besoin pour porter avec la redingote ou pour appareiller leur veston bleu marine. Culottes bien confectionnées et entièrement doublées. —Tailles pour 6 à 15 ans—24 à 33.

1.47

Pollack — deuxième plancher

M. POLLACK LTEE

Prix réduits sur les trains pour
l'EXPOSITION d'OTTAWA
$8.00 EN VOITURES ORDINAIRES
$9.20 EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*
*Supplément pour la couchette ou le wagon-salon
ALLER: DU 18 AU 28 AOÛT
RETOUR: JUSQU'AU 1er SEPT.
PACIFIQUE CANADIEN | CANADIEN NATIONAL

Reconstituant de Force et de Santé

La méthode la plus agréable de refaire votre santé et vos forces est de boire régulièrement un bon Cream Porter. Boswell Cream Porter est brassé depuis nombre d'années dans le vieux Québec et reconnu le meilleur. Boswell Cream Porter est préparé avec les ingrédients les plus purs et constitue un breuvage sain, vivifiant, qui peut être dégusté avec plaisir à chaque repas. (A).

Eau et savon

deux des meilleurs adjuvants de la nature pour éclaircir et adoucir la peau.

NOMBREUX sont les dermatologistes qui conseillent de se nettoyer parfaitement la peau à l'eau et au savon, mais avec un SAVON BIEN CHOISI, et cela au moins une fois par jour, si on veut avoir la peau réellement belle. Le Savon Resinol est en grand usage, car il ne contient aucune substance violente ou irritante — il mousse abondamment — se rince facilement — et laisse les pores nets et rafraichis à fond.

Employé avant d'appliquer l'Onguent Resinol, il aide sa médication calmante à soulager rapidement la démangeaison et la cuisson des endroits bourgeonnés et des éruptions ordinaires, et il hâte le rétablissement de la peau.

Tous les pharmaciens vendent l'Onguent et le Savon Resinol. Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ce soin de la peau? Echantillon de chacun, avec imprimés, sur demande faite à Resinol, Dép't 3, Baltimore, Maryland.

Resinol

IL FAUT GRANDIR !!

Je suis beau et je plais parce que je suis grand

pour grandir de 4 pouces en 3 mois jusqu'à l'âge de 28 ans. Envoyez timbre pour réponse. A tous points de vue, hommes et femmes de belle taille réussiront mieux

Physical — Système FRANCAIS DR M. DARBEZ
Boite Postale 303, Bureau 9 Rue H. Lebas, Paris 3e Sect. S.

LIGUE DU SACRE-COEUR A STE-ANNE

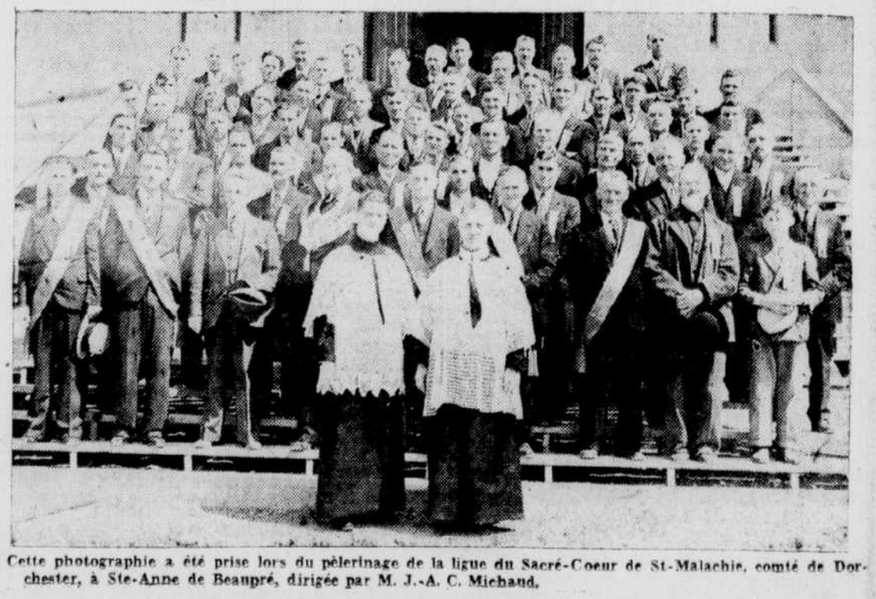

Cette photographie a été prise lors du pèlerinage de la ligue du Sacré-Coeur de St-Malachie, comté de Dorchester, à Ste-Anne de Beaupré, dirigée par M. J.-A. C. Michaud.

St-Laurent conseille de signer le contrat

(Suite de la page 3)

parce qu'ils peuvent le faire à meilleur marché que la ville, tout en gardant le même nombre d'employés et en leur payant le salaire raisonnable fixé par la ville ou les gouvernements, de temps à autre.

Par suite des modifications apportées au contrat, les entrepreneurs prennent un risque considérable puisqu'ils dépenseront $160,000 sans savoir si l'appareil qu'ils construiront sera accepté par la ville au bout de l'année d'essai.

Un seul point reste en litige, à part celui des vidanges, et c'est le dommage qui aurait été causé aux entrepreneurs du fait que la cité a retardé à signer le contrat, ce qui force MM. Demers et Nolin à payer plus cher pour certains matériaux et la main d'oeuvre augmentés depuis quelques mois. Pour régler ce point sans passer par les cours de justice, s'il fallait en venir là, Me St-Laurent a suggéré de faire décider le cas et le montant des dommages par un tribunal d'arbitrage dont les membres seraient nommés par les entrepreneurs et la ville et dont le président serait le magistrat en chef de la province, Me Ferdinand Roy, C. R.

Le maire aurait voulu faire décider la question par le comité hier après-midi mais à cause de l'absence de certains échevins on a résolu d'attendre à cet après-midi, quand Mes St-Laurent et Beaulieu reviendront rencontrer nos édiles pour finir l'étude de ce problème posé en 1935 par l'ancienne administration.

Avant de terminer la discussion, Me Beaulieu a déclaré qu'il ne pouvait pas être question pour ses clients d'abandonner leur contrat considéré valide.

Voici maintenant, dans le texte—à cause de l'intérêt que cette question soulève à Québec—, la lettre de Me Louis St-Laurent au maire Grégoire, la lettre de l'ingénieur Hamel à Me Louis St-Laurent C.R. et le projet d'additions au contrat original, tel que préparé par Me St-Laurent et soumis au comité administratif hier après-midi :

Québec, le 6 juillet 1937.

Monsieur J.-E. Grégoire,
Maire de Québec,
Hôtel de Ville,
QUEBEC.

Monsieur le Maire,

RE : Incinérateur

Comme je vous l'ai dit verbalement lorsque vous m'avez consulté en cette affaire, je partage l'avis que mon associé, M. Gagné, avait déjà exprimé : nous croyons que les deux actions de MM. Demers et Nolin, intentées contre la Cité de Québec, sous les numéros 34144 et 34620 des dossiers de la Cour supérieure, sont mal fondées. Ces actions sont basées sur la prétention que les demandeurs ont un contrat avec la ville aux conditions du projet préparé en décembre 1935 par le notaire Delagrave, et qu'ayant été empêchés d'exécuter ce contrat ils ont droit de recouvrer les bénéfices que son exécution leur aurait procurés. Nous sommes d'avis qu'ils n'avaient pas de contrat avec la ville aux conditions de ce projet et qu'ils n'avaient aucun droit d'en obtenir un à ces conditions.

Evidemment, il s'agit dans ces actions de montants importants, et il n'est pas probable qu'elles seraient terminées par un jugement en première instance. Les montants sont tels qu'il pourrait y avoir appel jusqu'au Conseil privé. Il n'est pas nécessaire de vous dire qu'il pourrait y avoir des frais très considérables. Je crois que la ville réussirait, mais ce sont des procès, et les procès comportent toujours certains aléas.

Il y a plus. Quoique nous soyons d'avis que les actions déjà instituées sont mal fondées, je n'oserais pas affirmer que la ville n'a aucune responsabilité quelconque envers les demandeurs. Elle les a invités à soumissionner : elle a reçu leur soumission ; elle a reçu et retenu leur dépôt ; elle a accepté provisoirement leur soumission, et on peut prétendre qu'il en résulte pour elle l'obligation de donner suite de bonne foi à cette acceptation provisoire.

Si vous refusez maintenant de continuer à traiter avec eux, il se peut que vous ayez une responsabilité en dommages envers eux pour n'avoir pas accompli votre obligation de donner suite de bonne foi à l'engagement que la Ville a pris par son acceptation provisoire. Il m'a donc paru qu'il était plus avantageux pour la Ville de continuer les négociations avec ces entrepreneurs, en se montrant aussi exigeante que les circonstances le permettaient, pour leur laisser à eux-mêmes la responsabilité de rompre les négociations s'ils refusaient de se rendre à nos exigences.

Or, depuis l'acceptation provisoire, leur projet a été modifié du tout au tout ; il comporte maintenant trois séries de four au lieu de deux, et des garanties non seulement du bon fonctionnement de l'usine, mais de son fonctionnement à un coût par tonne de vidange qui, au dire de vos ingénieurs, est si bas qu'ils doutent que les entrepreneurs pourront le réaliser.

A cause de ces doutes, vos ingénieurs ont stipulé des essais extrêmement rigoureux et une année entière d'opération de l'usine avant que la ville ne remette les obligations de $125,000 qu'elle doit livrer pour sa part du coût. Je note pour mémoire que ces obligations sont remboursables en capital et intérêt, par les entrepreneurs, à même le produit de la taxe pour l'enlèvement des vidanges.

J'ai examiné le projet de contrat qui avait été préparé et j'ai suggéré un certain nombre de modifications pour mieux sauvegarder les intérêts de la Ville. Le représentant des entrepreneurs s'est déclaré disposé à accepter toutes ces modifications. J'en annexe une copie à cette lettre et j'y annexe aussi une lettre qui m'a été adressée par l'ingénieur de la Cité, et j'approuve entièrement l'opinion exprimée dans le dernier paragraphe de cette lettre.

En résumé, le problème me paraît se poser comme suit :

1.—La Cité est obligée de faire quelque chose pour la disposition de ses vidanges. Une loi de la Législature lui impose le devoir de pourvoir à la construction d'un incinérateur et il est clair que si elle ne le fait pas dès maintenant les citoyens qui habitent le quartier où se trouve le dépotoire vont recommencer à instituer des actions en dommages.

2.—La Cité est en face de deux actions en dommages pour des sommes importantes prises par les entrepreneurs. La contestation de ces actions devrait réussir, mais elle serait longue et coûteuse, et il n'est pas possible d'ajourner la solution du problème principal jusqu'à ce qu'il ait été disposé de ces actions. En complétant le contrat projeté avec les entrepreneurs Demers et Nolin, on empêchera probablement l'institution de nouvelles actions en dommages par les habitants du quartier où se trouve le dépotoir et on règlera chaque partie payant ses frais les deux actions déjà instituées par les entrepreneurs.

3— Les entrepreneurs prennent tous les risques de la construction de la centrale d'incinération et de son opération pendant une année entière avant que la Cité ne leur remette quoi que ce soit et ils devront, en outre, fournir à la Cité, pour lui garantir non seulement que l'usine fonctionnera avec succès, mais que son coût d'opération ne sera pas plus élevé que les chiffres mentionnés dans le devis, soit un cautionnement de $50,000 par police de garantie, en argent ou obligations au porteur, dont le choix sera aussi sujet à l'approbation du trésorier.

Il est vrai que les ingénieurs restent d'avis que le système choisi n'a pas encore fait ses preuves ailleurs, mais le conseil de ville avait accepté ce système en principe dès le mois de septembre 1935, et s'il ne fait pas ses preuves ici, ce sont les entrepreneurs qui en subiront toutes les conséquences.

Dans ces conditions, il me paraît que la signature du projet de contrat avec eux, avec les modifications que j'y ai apportées, est la meilleure solution à donner aux difficultés en face desquelles vous vous trouvez.

J'ai l'honneur, d'être, M. le maire,
Votre bien dévoué,
(Signé) **Louis St-Laurent.**

en cette affaire, e artage l'avis qujj

RE : contrat Demers et Nolin

Québec, le 12 juin 1937.

Monsieur Louis St-Laurent, C.R.
Edifice Price,
Rue Ste-Anne,
Québec.

Cher monsieur,

Nous vous avons communiqué dernièrement certains documents relatifs au contrat Demers et Nolin ; vous étiez déjà en possession d'une partie du dossier officiel du comité administratif.

Comme vous avez dû le constater, le rapport de l'ingénieur de la Cité, en date du 6 sept. 1935, ne recommandait pas l'octroi du contrat pour la construction d'un incinérateur San Dis. Les motifs en étaient exposés en détail aux pages 8-9-10 et 11 d'un mémoire adressé à Son Honneur le maire le 23 sept. 1935.

Parmi ces motifs, il en était qui se rapportent au principe même de l'incinérateur San Dis, d'autres touchaient simplement les détails techniques de l'aménagement de l'usine et de la machinerie. D'un autre côté, la résolution du Conseil de ville accordait le contrat pour "la construction et l'opération d'un incinérateur de marque San Dis sous la surveillance et à l'entière satisfaction de l'ingénieur de la Cité".

Pour donner suite à cette résolution il nous a paru que les ingénieurs ne pouvaient exiger que les modifications de détails, et ne pouvaient demander qu'on laisse de côté le principe même de l'incinérateur San Dis approuvé par le Conseil. Ils se sont donc contentés de réclamer dans la plus grande mesure possible les plans détaillés qui manquaient à peu près totalement dans les documents de la soumission.

Après avoir travaillé dans ce sens du mois de septembre à la fin de novembre 1935, l'ingénieur de la Cité dans une lettre à l'entrepreneur en date du 26 nov. 1935 (voir dossier ci-annexé et dossier du contrat) en arrivait aux constatations et conclusions suivantes :

1o—Le site n'était pas définitivement choisi par la Cité.

2o—Les détails demandés par les ingénieurs n'avaient pu être encore obtenus de l'entrepreneur soit par défaut de la part du sous-entrepreneur (Cie San Dis) soit parce que la Ville n'avait pas encore désigné le site.

3o—Avec l'approbation du comité, le contrat pourrait être signé, l'entrepreneur devant fournir dans la suite les plans et devis d'exécution des travaux relatifs aux diverses fonctions que l'incinérateur doit remplir (voir page 2 au 2o, subdivisions "a" à "k" inclusivement).

Quant au principe même de l'incinérateur San Dis, étant donné la décision du conseil de ville, les ingénieurs de la cité n'ont pu faire mieux que de proposer à l'avance à l'entrepreneur une définition aussi claire que possible des garanties du contrat et des épreuves à faire subir à l'usine avant son acceptation finale pour voir si le fonctionnement serait satisfaisant. Nous avons toujours considéré les clauses du contrat relatives à ces épreuves comme essentielles, reléguant au second plan l'importance des plans détaillés d'exécution que nous avions demandés et qui peuvent être fournis au cours des travaux.

Cependant, nous ne voudrions pas que la signature de ce contrat dans les conditions actuelles soit interprétée comme constituant de la part des ingénieurs de la cité une approbation dès maintenant du principe de l'incinérateur San Dis ; pour les raisons déjà exposées dans leur rapport et mémoire ci-haut mentionnées ; ils maintiennent leur opinion que, bien que l'entrepreneur soit évidemment convaincu que son système sera un succès puisque c'est lui qui prend tous les risques, néanmoins il tente une expérience étant donné qu'il n'est pas encore prouvé que cet incinérateur peut fonctionner ou qu'il ait fonctionné efficacement et économiquement dans aucune ville.

A cause de celà, nous avons stipulé des garanties et des épreuves sévères et nous croyons que si le système subit ces épreuves avec succès, on pourra alors compter qu'il continuera à donner satisfaction et tant qu'il n'aura pas subi ces épreuves avec succès, la cité ne déboursera rien pour le coût de la construction.

Dans les circonstances, nous avons cru et nous croyons encore que c'est là la façon la plus efficace de protéger les intérêts de la cité.

Votre tout dévoué,

Edouard Hamel,
Ingénieur de la cité.

DECLARATIONS, RESERVES ET CONVENTIONS ADDITIONNELLES.

Ce qui précède et les annexes A, B. C. D & E, constituaient le projet de contrat soumis pour approbation à une séance du comité administratif de la Cité, tenue le 11 décembre 1935, alors que le dit comité a résolu "d'autoriser Son Honneur le maire à signer le contrat ci-dessus tel que rédigé, en conformité avec le règlement No 1-K re contrat."

Subséquemment, les entrepreneurs l'ont signé, mais S. H. le maire ne l'a pas signé et ni le dit projet de contrat, ni la dite résolution du 11 décembre 1935 ne furent soumis au conseil de ville de la cité.

Le 21 octobre 1936, les entrepreneurs prirent une action en dommages contre la cité, au montant de $12,839.68, dans une cause portant le No 34144 des dossiers de la Cour supérieure pour le district de Québec et la Cité contesta cette action.

Le 2 avril 1937, les entrepreneurs prirent une nouvelle action en dommages contre la cité, au montant de $19,259.40, dans une cause portant le No 14620 des dossiers de la Cour supérieure du district de Québec, et la Cité fit également comparaitre ses procureurs en vue de la contester.

Depuis, les parties ont convenu de mettre fin aux présentes difficultés entre elles et de parfaire le contrat aux conditions suivantes, savoirs :

a) Les 2 actions en dommages ci-dessus mentionnées sont déclarées règlées hors de Cour chaque partie payant ses propres frais.

b) Il est annexé aux présentes, une résolution du conseil de la cité, autorisant la passation de cet acte en sa forme actuelle.

c) Il est inséré au contrat, après les mots "aux conditions ci-après exprimées" qui font suite aux obligations A et B de l'entrepreneur, en première page du dit contrat, les mots suivants :

"soit dans le présent acte ou dans les pièces ci-annexées" de façon à ce que cette partie de la clause se lise comme suit : "aux conditions ci-après exprimées soit dans le présent acte ou dans les pièces ci-annexées et à celles énumérées au long dans les plans, devis, etc.

d) Les mots entre parenthèses à la fin de la clause No 1 du chapitre premier du contrat intitulé "centrale d'incinération", "aux conditions énumérées dans la soumission des parties de seconde part" sont retranchés et remplacés par les suivants :

e) Les mots entre parenthèses "et le Conseil s'il y a lieu" à la fin de la clause 8 du dit chapitre premier sont remplacés par les suivants :

"S'il s'agit d'un montant de moins de mille piastres, et par le comité administratif et le conseil s'il s'agit d'un montant de plus de mille piastres."

f) Les mots "seront datés du jour de l'acceptation finale" dans le second alinéa de la clause portant le no 12 du dit chapitre premier du dit contrat sont remplacés par les suivants :

"seront datés du jour fixé pour le commencement de l'enlèvement des vidanges par les entrepreneurs dans l'avis mentionné dans la clause portant le No 7 du chapitre 2 du contrat intitulé "enlèvement des vidanges."

g) La clause portant le no 7 du dit chapitre 2 du contrat est remplacée par la suivante :

"Le présent contrat sera pour une durée de dix ans à compter de la date de l'inauguration officielle du service des entrepreneurs qui aura lieu à la date fixée dans un avis écrit que les entrepreneurs donneront à la Cité à cet effet au moins dix jours d'avance lorsqu'ils seront d'avis que la Centrale d'incinération est parfaite et prête à être soumise aux épreuves que comportent le contrat et les annexes".

h) La police de garantie mentionnée dans la clause intitulée "garantie" sera de $50,000, au lieu de $25,000. Dans les 8 jours à compter de la date du présent acte, les entrepreneurs feront un dépôt additionnel entre les mains de la Cité pour garantir la fidèle exécution du présent contrat, d'une somme de $15,000 qui sera ajoutée à celle de $15,000. mentionnée au présent acte, et qui portera également intérêt en faveur des entrepreneurs au taux de 3% l'an à compter de la date où elle sera déposée, et elle sera remise aux entrepreneurs avec l'intérêt susdit en même temps que l'autre somme de $15,000. mentionnée dans le présent acte. Les entrepreneurs, au lieu de fournir la police de garantie mentionnée dans le présent acte, pourront déposer entre les mains de la Cité des obligations payables au porteur et préalablement approuvées par le trésorier de la Cité comme satisfaisantes, au montant de $30,000. et au cas du dépôt de telles obligations les coupons d'intérêt en seront remis aux entrepreneurs lors de l'échéance de chacun.

I) Pour corriger une erreur de copiste dans le premier alinéa de la clause 14 du chapitre intitulé "Tests" de l'annexe "E", laquelle clause est intitulée "Payment of labour for tests" les deux premiers mots de cette clause "The engineer" sont remplacés par les deux mots "The contractor".

j) Les entrepreneurs déclarent qu'ils auraient accepté ces changements en aucun temps et qu'ils doivent être considérés quant à eux comme acceptés dès avant la date où ils ont d'abord signé le projet de contrat. Ils soutiennent que la Cité aurait dû le signer à cette époque et que pour la construction de la Centrale d'incinération maintenant il peut leur en coûter plus cher que si le contrat eût été à la fin de l'année 1936 ; ils affirment qu'il y a eu depuis augmentation dans le coût de la main d'oeuvre ; ils déclarent réserver tous recours qu'ils peuvent avoir légalement pour être indemnisés de tels dommages qu'ils peuvent subir, s'ils en subissent comme conséquence de telle augmentation dans le coût des matériaux et de la main d'oeuvre. Ils reconnaissent avoir avec un sous-entrepreneur un contrat à prix fixe pour la construction de la centrale d'incinération et entendent bien faire tout en leur pouvoir pour que ce contrat à prix fixe soit exécuté, mais même en le faisant exécuter ils ont eux-mêmes à faire l'excavation à un prix unitaire par vge cube, à faire le béton jusqu'au niveau de l'élévation du plancher à un prix unitaire par verge cube et à faire la pose de l'acier à un prix unitaire par tonne pour leur sous-entrepreneurs et ils peuvent subir des dommages par suite de l'augmentation du coût de la main d'oeuvre quant à ces trois item. En outre, s'ils ne réussissaient pas à faire construire la Centrale d'incinération à prix fixe par ceux qui s'en sont chargés envers eux ils seront obligés de la construire eux-mêmes, et ils peuvent éprouver des dommages, à cause du changement d'époque de l'exécution des travaux, résultant des augmentations qui se sont produites quant au coût des matériaux et quant au coût de la main d'oeuvre, et ils n'entendent pas renoncer aux droits qu'ils peuvent avoir légalement quant à tels dommages.

k) La Cité nie avoir aucune responsabilité envers les entrepreneurs à cet égard ; elle nie qu'il y avait aucune obligation pour elle envers les entrepreneurs avant la date de la signature du présent contrat ; elle n'entend assumer par le présent contrat que les obligations y exprimées ; cependant, elle n'exige aucune renonciation de la part des entrepreneurs quant aux dommages possibles mentionnés dans le paragraphe précédent, et chaque partie réserve ses droits à cet égard.

l) Pour régler la difficulté à l'égard de ce qui est mentionné dans les paragraphes (j) et (k) ci-dessus, les parties conviennent que si les entrepreneurs jugent à propos de faire une telle réclamation il y aura lieu de faire déterminer si cette réclamation est fondée en droit et dans l'affirmative jusqu'à concurrence de quel montant.

m) Ce litige sera déterminé par trois arbitres, dont l'un choisi par la Cité, l'autre choisi par les entrepreneurs, et dont le troisième sera l'hon. Ferdinand Roy, magistrat en chef de la province, choisi par les deux parties comme président du tribunal d'arbitrage.

n) Les arbitres se conformeront aux règles du droit quant au mérite du litige, mais ils détermine-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

GRATIS contre le RHUMATISME

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.

Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 54 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario, etc.

Vieux à 57 ans

Tout ravi, le voilà rajeuni

"J'ai 57 ans. Je manquais de vie et de vigueur. Grâce à Ostrex je me sens rajeuni" — L.-C. Winslow, Duchesne, Utah. OSTREX contient un stimulant organique, tiré d'huîtres crues, qui commence TOUT DE SUITE à vous revigorer; aussi 4 autres revigorants conseillés par les bons médecins. Tablettes inoffensives et agréables à prendre. Procurez-vous OSTREX dès aujourd'hui. Si vous n'en êtes pas enchanté, le fabricant rembourse le prix payé — $1.25. Vous ne risquez pas un sou. Reprenez vite vigueur.

OSTREX *le nouveau tonique aux huîtres crues*

En vente à la Pharmacie Brunet et Cie.

MAISONS D'EDUCATION

Ecoles LEGARE Schools

278-280 d'Aiguillon (Angle des rues St-Jean, Racine) — 181, St-Joseph, (Entrée 72 de l'Eglise) (ouvrira le 16 août).

Cours commercial anglais

COUR CLASSIQUE COMPLET

ECOLES HAUTEMENT RECOMMANDEES : Les Ecoles anglaises Légaré sont très bien vues des autorités religieuses et scolaires.
PROFESSEURS SPECIALISTES.

TOUS LES GRADUES REÇOIVENT DE BONNES POSITIONS et surtout les conservent grâce à leur compétence.

POPULARITE : Les Ecoles anglaises Légaré se sont attiré la confiance du public qui réclame d'elles cette année

deux autres locaux: 280 d'Aiguillon, 181, St-Joseph. Preuve certaine de leur supériorité.

TRENTE-CINQ HEURES DE COURS D'ANGLAIS CHAQUE SEMAINE (le jour ou le soir). On vous enseignera la conversation anglaise en vous montrant tout le travail de bureau en anglais.

UNIES à nos meilleures institutions, à leurs anciens élèves, aux principales maisons d'affaires.

LIVRES PRATIQUES dont quatre simplifiés par M. Légaré. Pratique de bureau équivalant au moins à un an d'expérience.

MOBILIER CHOISI. GROUPE D'ELEVES SERIEUX.

LES ECOLES ANGLAISES LEGARE SONT A LA PAGE et donnent la compétence, cette formation supérieure, moderne, pratique, qui seule peut assurer un avenir prospère.

A 278-280 d'Aiguillon, vous trouverez des salles très éclairées pour explications, étude, dactylographie de même qu'entrées sur la rue complètement séparées pour demoiselles et messieurs.

S. V. P. — Avant le 16 août, se présenter à 317½ St-Joseph ou mieux voir M. R. Légaré, principal, 278 d'Aiguillon.—Tél. : 2-7230.

Les POSITIONS D'AVENIR sont réservées aux EMPLOYES COMPETENTS

EXTERNAT CLASSIQUE SAINT JEAN EUDES

Sous la direction des Pères Eudistes

Coin 4ème Avenue et 15ème Rue
Paroisse St-Fidèle

Ouverture des classes le 9 Sept.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser :
Presbytère St-Coeur de Marie,
164, Grande-Allée,
Tél. : 2-7575.

ECOLE DE COMMERCE DE QUEBEC

pour l'obtention du
BACCALAUREAT ès-SCIENCES COMMERCIALES

Administration,
Economie politique,
Comptabilité,
Mathématiques,
Finances,
Sciences juridiques.

Prospectus sur demande.
Le Principal
Ecole de Commerce, Avenue Chauveau, Québec

ACADEMIE COMMERCIALE
(affiliée à l'Université Laval)

Cours primaire régulier (6 ans)
Cours secondaire (6 ans) :
Préparation à l'Université, aux carrières scientifiques et économiques
SERIEUSE FORMATION GENERALE
— cours des employés de bureau (4 ans) —
Pensionnaires — Demi-pensionnaires — Externes
Prospectus sur demande.
Le Préfet des études
Académie Commerciale, Avenue Chauveau, Québec.

SANS EGARD A LA VALEUR

Toutes les Marchandises d'Eté

sont sacrifiées

EN VENTE JEUDI POUR TROIS JOURS

250 Robes et Costumes D'ETE

Régulier $2.98 à $5.95

1.98

Costumes de toile à deux pièces. Robes de crêpe ou toile, c'est l'offre le plus extraordinaire jamais faite.

Jeudi nous attendons une foule. Soyez-y à bonne heure pour le premier choix.—14 à 20.

300 ROBES de toile

Uni ou imprimé.

Régulier $2.98 à $4.95

1.49

Rien de plus attrayant et de plus pratique que ce groupe de robes, toutes strictement nouvelles, elles sont les véritables robes pour ce temps des chaleurs.

Une visite jeudi vous sera profitable. 14 à 44.

100 ROBES DE CHIFFON IMPRIME

Valeur régulière de $6.95 à $9.95.

4.95

Modèles nouveaux, toutes les couleurs d'été, les styles vous plairont par leur beauté et la fraicheur du tissu.

14 à 20.

VOYEZ NOS VITRINES

Attention JEUDI

10,000 Verges de Voile pour Robes - "Seersucker" Organdi - Crêpe coton - Crêpe de soie, etc.

Toutes ces marchandises de haute nouveauté pour robes d'été, sont à ce prix une véritable économie. Le choix des couleurs et la variété des patrons est tellement grand que personne ne manquera son coup de choisir ce qui lui plaira.

Une visite jeudi.

Valeur de 35c à 59c - *Jeudi*

.25

1000 VERGES DE CREPE PLAT

Régulier 98c - *Jeudi*

Choix dans 50 couleurs, crêpe de haute qualité pour robes, doublures ou lingerie. Ce prix est une véritable aubaine pour vous.

.59

A ce prix, ne manquez pas JEUDI, de venir en acheter plusieurs verges.

36 pouces de large.

FRASER Successeur de **TELESPHORE SIMARD**

254 RUE ST-JEAN - TEL.: 8151

St-Laurent conseille de signer le contrat

(Suite de la page 10)

ront eux-mêmes jusqu'à quel point il leur est nécessaire d'entendre des témoins ou de recevoir des documents, rapports ou détails à l'appui des prétentions respectives des parties et qu'elle créance il leur conviendra d'attribuer aux documents, rapports ou états qui leur seront soumis. Ils détermineront quelles sommes, si aucunes, sont dues aux entrepreneurs, déduction faite de tout ce que la Cité peut avoir le droit de retenir ou de recouvrer d'eux et si cette ou ces sommes doivent porter intérêt et dans l'affirmative à compter de quelle date. Il ne sera pas adjugé de frais d'arbitrage, mais entre les parties si celles-ci conviennent qu'elles paieront chacune la moitié des honoraires et déboursés des arbitres et la moitié des frais de l'acte comportant sentence arbitrale et que chacune paiera les autres frais d'arbitrage encourus de son côté.

e) Avant de procéder, les arbitres prêteront serment de bien et fidèlement remplir leurs devoirs, soit devant un juge de la Cour supérieure ou le protonotaire du district de Québec ou un commissaire de la Cour supérieure pour le district de Québec.

p) Les parties pourront être constituées en défaut de procéder devant les arbitres par avis de six jours sous la signature du président.

q) Le délai pour la reddition de la sentence arbitrale sera de six mois à compter de la notification écrite par les entrepreneurs à la Cité de leur réclamation et du nom de l'arbitre choisi par eux, et cette notification devra être faite dans les 90 jours qui suivront la date fixée, conformément à la clause portant le No 7 du chapitre 2 du contrat, pour l'inauguration "officiellement censés avoir renoncé à toute réclamation à cet égard.

r) Au cas d'arbitrage, la sentence arbitrale sera finale et sans appel.

DONT ACTE à Québec, en l'étude du notaire soussigné, les our, mois et an susdits, sous le numéro de ses minutes. Et les parties ont signé avec et en préence du dit notaire après lecture faite.

Les grévistes s'adressent au public de St-Sauveur

(Suite de la page 6)

en venir à des ententes isolées dans chacune d'elles. La fédération devait ensuite les approuver. "Les comités de boutique, dit M. Picard, sont la mort des syndicats catholiques dans l'industrie. Il est scandaleux de voir le gouvernement qui est censé être le plus fort protecteur du peuple ici, baisser la tête devant la "Dominion Textile". Le gouvernement Duplessis a baissé la tête devant Gordon".

Avant de rejeter la proposition, continue M. Picard, les ouvriers ont voulu attendre l'opinion des employeurs. "Nous étions déterminés à ne pas céder sauf devant le contrat collectif de travail qui, en plus de règlementer les conditions du travail, suppose la reconnaissance des groupements ouvriers, réalise le rapprochement entre les ouvriers et les patrons, fait disparaître la lutte des classes pour la remplacer par la collaboration des professions".

M. ALPHONSE ROBERGE

Le président du Syndicat des cordonniers monteurs, M. Alphonse Roberge, fut l'orateur suivant. Il déclara que la sympathie pour les grévistes était la même à Montréal, qu'à Québec. Personne ne peut refuser cette sympathie, aux grévistes, dit-il, après avoir lu l'enquête Stevens et Turgeon. Il parle du Mexique et de l'Espagne et ajoute que l'on semble vouloir faire la même chose ici en exploitant la classe ouvrière. Après avoir signalé les abus qui se commettent dans l'industrie textile il invite les citoyens à venir en aide aux grévistes qui, sont tous pauvres, dit-il, parce qu'ils ne reçoivent que des salaires de famine.

M. M. TURGEON

M. Maurice Turgeon, secrétaire du Conseil général des syndicats catholiques de la province, prononça le discours dont nous donnons ci-après un résumé. MM. Delphis Lachance et Jos. Leclerc prirent également la parole.

Je suis peiné d'avoir à prendre l'attitude de ce soir, mais la tragique situation de 10,000 ouvriers de cette province oblige les Syndicats catholiques à démontrer publiquement qu'ils ne reculent devant rien pour aider la classe ouvrière d'une façon permanente et efficace.

Vous venez d'entendre un intéressé vous faire le récit sincère de 30 années de privations pour arriver au résultat que vous connaissez.

"Un premier ministre et à sa suite un ministre du travail dira "Je suis peiné que les ouvriers du textile aient déclaré la grève au moment où le gouvernement fait tant d'efforts pour améliorer la condition des ouvriers de cette province".

"Vou n'avez rien à attendre d'une loi des salaires raisonnables mal bâtie, mal équilibrée et faite pour les habitants de la lune mais non pas pour les ouvriers québecois.

"Comprenez-vous que M. Blair Gordon soit si anxieux de faire bénéficier ses ouvriers d'une loi semblable? Ce monsieur veut rester maitre d'exploiter ses ouvriers sous une couverture légale. C'est que ce monsieur Gordon a tout aussi bien que nous étudié cette loi et qu'il la trouve bien avantageuse, non pas pour les ouvriers, mais pour protéger les millions de profits que sa compagnie prend à même le salaire de ses ouvriers".

Nous réclamons et suggérons des lois pour enrayer les abus formidables d'un capitaliste et voilà où nous en sommes.

Prenons le cas des ouvriers du textile. N'est-il pas vrai que les principaux directeurs de cette puissante compagnie sont les mêmes propriétaires de banques qui font affaire avec nos gouvernements et qui drainent l'épargne populaire pour exploiter avec leur propre argent.

COMPARAISONS

Nos gouvernants laisseront-ils crever les ouvriers du textile comme ils laissent crever les mineurs de Montauban depuis deux mois.

L'ABBE COTE

L'Autorité religieuse dans la personne de M. l'abbé Georges Côté, aumônier général des Syndicats Catholiques, affirme que leur cause est juste. La justice nous voulons la rétablir chez les ouvriers du textile et la charité nous vous demandons de la pratiquer en les aidant de votre sympathie de vos deniers.

La cause de ces ouvriers du textile, c'est la vôtre puisque demain vous souffrirez des mêmes maux si vous n'en souffrez pas encore.

Plusieurs ouvriers ont versé leur obole et nous avons confiance que tous les salariés comprendront qu'il faut à tout prix aider au succès de cette cause pour que se réalise cette parole de Léon XIII dans "Rerum Novarum" "Que chacun se mette à "la tâche qui lui incombe et cela "sans délai, de peur qu'en différent "le remède, il ne soit déjà trop "tard".

M. DELPHIS LACHANCE

L'ex-président du Syndicat catholique de St-Grégoire, M. Delphis Lachance prend ensuite la parole pour dire qu'il est content d'avoir quitté l'an dernier le travail qu'il accomplissait dans l'industrie textile. "J'ai commencé à l'âge de 11 ans alors que je gagnais 12 sous l'heure et j'ai cessé de travailler à la Dominion Textile l'an dernier alors que je touchais 15 sous l'heure. "Je devais ce "gros" salaire à mon dévouement continu et à un travail de dix heures et quelques fois même de 24 heures". Il reproche aux directeurs de la compagnie textile d'être engagés dans plusieurs trusts et d'exploiter la classe ouvrière. Il signale plusieurs abus qui se seraient commis dans la manufacture de St-Grégoire et termine en disant qu'il sera avec les grévistes jusqu'à la fin. Son discours comme les précédents est applaudi à plusieurs reprises.

M. WILFRID LACROIX

Après quelques mots de remerciements, M. Wilfrid Lacroix, député aux Communes du comté de Québec-Montmorency donne lecture du télégramme qu'il a reçu du ministère du Travail en réponse à celui dans lequel il demandait au ministre du Travail d'intervenir dans ce conflit. En voici le texte:

"Etant donné l'impossibilité pour les ouvriers d'accepter les conditions du ministre du Travail à Québec concernant la grève à la Dominion Textile", S. V. P. forcez la compagnie à un arbitrage obligatoire sous votre direction. Le contrat collectif est absolument nécessaire.

Et voici la réponse:

M. W. Lacroix, député de Montmorency.

"Votre télégramme a été reçu en l'absence du ministre du Travail, M. Rogers. Nous avons arrangé une conférence avec les représentants ouvriers cet après-midi à ce ministère et si nécessaire avec le ministre suppléant demain, en vertu de la loi sur les conflits du travail. Dans un conflit de ce genre, un conseil d'arbitrage ne peut être établi que du consentement des deux parties, ce que nous cherchons à obtenir."

Continuant son discours, M. Lacroix rappelle que la "Dominion Textile" a bénéficié en 1930 d'avantages tarifaires; à la condition d'améliorer le sort de ses employés. Ces avantages pourraient lui être enlevés si elle ne règle pas le conflit de façon satisfaisante.

—"Il faut prendre cette industrie à la gorge, dit-il, et la menacer de la perte des tarifs protectionnistes qui jouent encore en sa faveur. J'écoutais hier le Dr Hamel à la radio. Il citait des chiffres et des faits de l'enquête Turgeon qui étaient justes. Nous nous réunissons pour dire à la population ouvrière que la grève des travailleurs des textiles est juste et qu'elle doit triompher, non seulement pour que justice soit rendue, mais pour opposer un barrage au communisme". Il termine en encourageant les grévistes à tenir le coup, sous la direction de leurs chefs, en réclamant en leur faveur l'aide de la population. Ses paroles furent saluées par une longue ovation.

SOUSCRIPTIONS

Au cours de la réunion on annonçait les souscriptions qui ont afflué au fonds des grévistes. La somme de $250 a été collectée parmi la foule par les membres de la jeunesse ouvrière catholique de St-Sauveur, et les membres de la fanfare de Beauport. Les députés présents versant pour leur part $25. Plusieurs maisons de commerce ont voté aussi un montant pour venir en aide aux grévistes.

Pendant que la foule réclamait le docteur Hamel, le président annonça que l'assemblée ouvrière était terminée malgré les protestations de l'assistance. Elle avait été paisible. Sur les instances de la foule le député de Québec-Centre fut ensuite invité à prendre la parole au milieu des applaudissements. Il exprime les regrets de M. Oscar Drouin de ne pouvoir assister à cette assemblée puis continue: "J'ai le coeur triste devant l'impasse où se trouvent les ouvriers du textile, dit-il, mais je suis heureux de leur apporter mon appui le plus sincère et le plus entier. Je connais le trust. Je connais aussi votre lutte. C'est la lutte pour la vie, pour l'ordre, contre le communisme. Continuez-la jusqu'à la victoire, sans fléchir". M. Hamel parle ensuite du tarif protectionniste qui protège l'industrie du textile au pays: "Gordon, dit-il après avoir cité quelques chiffres, vit parce que le tarif le protège. Désormais, il devra protéger l'ouvrier ou bien périr". Plus loin: — "Si cette conception du capital doit durer qui veut qu'il consiste dans le partage du fruit de l'exploitation honteuse du peuple; nous avons raison de dire à bas le capital. Si le capital veut dire que l'on peut payer des dividendes quand les ouvriers ont reçu un salaire raisonnable, vive ce capital! Il est un gage d'ordre et d'équilibre. C'est celui-là qu'il nous faut et non l'autre".

M. Hamel dit ensuite que l'assistance doit comprendre maintenant pourquoi lui et ceux qui l'ont suivi se sont séparés du gouvernement Duplessis. "On pensait qu'il s'agissait d'une ampoule électrique, dit-il, mais à une filiale du trust de l'électricité que vous vous butez maintenant. La "Dominion Textile" est liée au trust de l'électricité. C'est au coeur de la dictature économique que nous frappons en combattant le trust de l'électricité. C'est seulement lorsqu'il sera annihilé que les ouvriers pourront respirer à l'aise dans la province de Québec". Il termina en engageant les grévistes à tenir jusqu'au bout: "Je vous aiderai de toutes mes forces, dit-il, j'irai parler où vous voudrez et quand vous voudrez".

M. BERTRAND

Le président invite ensuite M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, à prendre la parole. Le député se lève au milieu de murmures mêlés, au début, à une part égale d'applaudissements.

—"Celui qui vous parle, dit-il, est un homme qui a fait partie des sociétés ouvrières, qui connait les besoins des ouvriers et a tout fait pour les aider". Après ce début, les interruptions s'enhardissent: "Parlez-nous de "l'assommeur de boeuf", dit-on à divers endroits, dans la foule.

M. Bertrand continue: "Je comprends que ce soir l'assemblée a été convoquée pour protester contre la "Dominion Textile" (applaudissements). Ceux qui luttent contre la textile sont de mes amis..."

—"Prouvez-le", disent en choeur les grévistes qui s'agitent de plus en plus.

—"J'ai toujours fait mon devoir envers les ouvrier, reprend M. Bertrand. Je défie qui que ce soit de m'arracher un cheveu sur la tête et de dire que je n'ai pas fait mon devoir..." Le reste des paroles se perd dans le vacarme qui est maintenant à son comble.

— "Nous pouvons faire partie d'une organisation qui peut avoir manqué à son devoir des fois, lance le député de St-Sauveur. Tout le monde alors n'est pas responsable. Je suis convaincu que la grève va se terminer heureusement pour tout le monde".

L'assemblée se fait houleuse et M. Bertrand ne peut plus se faire entndre. M. Lachance inite les grévistes et toute l'assistance à bien écouter les orateurs tandis que l'on réclame le maire Grégoire.

LE MAIRE

Continuant son discours, M. Bertrand dit: "Je comprend que vous êtes anxieux d'entendre le maire de Québec, je ne serai pas long et vous allez l'entendre". Il est cependant obligé de terminer son discours.

Son Honneur le maire Grégoire dit combien il est sympathique aux grévistes de St-Grégoire de Montmorency et qu'il se rallie volontiers à eux. Il affirme que leur cause est juste et dit que les grévistes peuvent compter sur tout son appui. "Vous êtes tous solidaires", dit-il. "Aujourd'hui c'est le textile, demain ce sera d'autres. Réclamer un juste salaire c'est défendre un bien commun, explique-t-il. Pour produire des richesses, il faut des matières premières, du capital et du travail et c'est le travail intelligent qui doit prévaloir sur les deux autres éléments. Il parle des abus des trust, révélés dans les enquêtes Stevens et Turgeon puis termine en invitant la population à se montrer généreuse pour les grévistes et pour faire triompher la justice.

M. RENE CHALOULT

Le député de Kamouraska dit que c'est la lutte de la jeunesse et qu'il apporte aux grévistes la sympathie des comtés ruraux. "C'est la lutte du peuple contre l'argent, continue-t-il." Il indique les relations qui existent entre le directeur de la Dominion Textile et les trusts qui, dit-il, ont financé Duplessis. Il demande à M. Pierre Bertrand d'être logique et de dénoncer son premier ministre et M. William Tremblay, d'abandonner l'esprit de parti. "Il ne doit plus y avoir", ajoute-t-il, "de rouges ni de bleus". En terminant il demande aux ouvriers de rester unis afin de marcher à la victoire finale.

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)

avec l'armée impériale.

UN CHARBONNIER

Le "Dondy", un charbonnier venant de Sydney est entré dans le port ce matin. On a commencé aussitôt le déchargement de sa cargaison destinée à la Canadian Import.

LE "SONIA"

Le "Sonia" est arrivé ici hier avec 6,700 poches de sucre raffiné, venant de St-Jean, Nouveau-Brunswick. Cette cargaison est destinée à l'approvisionnement des marchands locaux.

LES CARGOS

Le "Lista", de la compagnie "Ocean Dominion" est attendu au cours de la semaine avec une forte cargaison de melasse.

Le "New York News" est arrivé ici hier et a commencé immédiatement le déchargement de 75,000 boisseaux de blé qu'il avait à son bord.

Il est accosté dans le bassin extérieur et ce matériel est destiné à la consommation locale.

Sanglantes échauffourées sur le théâtre de la grève

(Suite de la 1ère page)

tions de marchandises hors du moulin de St-Henri. Plus tard, des détachements de policiers surveillèrent les alentours du moulin alors que les grévistes reçurent le salaire qui leur était dû pour les deux dernières semaines de travail précédant la grève. Cette fois, aucune scène de violence n'a été signalée. Dans les autres centres de la province où la Dominion Textile possède des moulins, on n'a rapporté aucune bagarre, bien qu'à Sherbrooke, des piqueteurs soient entrés au moulin pour essayer d'en chasser un gardien de nuit dont ils ne semblent pas satisfaits. La police est cependant intervenue aussitôt et le gardien de nuit en question a pu demeurer à son poste. A Sherbrooke, deux lignes de piqueteurs se sont ouvertes pour laisser passer des employés du moulin chargés de préparer les chèques de paie qui seront distribués cette semaine.

1,200 grévistes du moulin de Saint-Grégoire de Montmorency se sont dirigés vers Québec en camion hier soir pour participer à un ralliement sur la place St-Pierre.

A MONTREAL

Montréal, 11. — (P. C.) La police bien armée et renforcée d'officiers à cheval et en motocyclette, a rétabli l'ordre à deux reprises hier dans le quartier de St-Henri devant le vaste établissement de la Dominion Textile Company, une des neuf filatures de la compagnie fermée depuis 10 jours par une grève de 10,000 ouvriers et ouvrières.

Mais avant que les policiers n'aient commencé à monter une garde sévère dans les nombreuses ruelles conduisant à la filature, un contremaître et un commis infirme furent assaillis et battus par les grévistes qui tentaient de bloquer toutes les entrées conduisant à la manufacture.

Les officiers de la compagnie prétendent qu'il y avait parmi les piqueteurs "des assommeurs et des forts-à-bras" amenés par les grévistes pour interdire l'entrée de la filature. Les bagarres menaçant de se succéder, la police demanda des renforts et en peu de temps les constables bloquèrent toutes les rues conduisant à l'établissement.

Hier après-midi, les grévistes ont reçu la paye de leur dernière quinzaine de travail et la police a aligné tous les ouvriers en longues files pendant qu'on leur remettait leurs enveloppes. Le calme a régné. Les 2,981 employés de la compagnie dans ses quatre filatures de Montréal ont reçu hier quelque $48,000, ont dit les officiers de la compagnie. Les employés des autres filatures n'ont pas été payés parce que les piqueteurs n'ont pas laissé les commis entrer dans les bureaux.

AIDE AUX GREVISTES

L'Union catholique des manoeuvres de Québec Inc., à son assemblée générale tenue le 6 du courant, a chargé son secrétaire-correspondant de faire parvenir une lettre d'encouragement et de sympathie aux membres de l'Union catholique de l'industrie textile, dans la grève qu'ils ont à soutenir, pour faire reconnaitre leurs droits, et obtenir justice, et pour leur assurer en même temps que ses membres n'iront pas agir comme briseurs de grève, car ceux qui agiraient de la sorte seront exclus de ses rangs sans aucune considération. Une souscription pour aider les grévistes a été votée et remise entre les mains de M. l'aumônier général. L'Union catholique des manoeuvres souhaite à ses confrères tout le succès désiré.

ALBERT LEPAGE.
Sec.-archiviste-correspondant.

Montréal, 11.—(D. N. C.) — Les chefs des dix mille grévistes de la Dominion Textile Company, MM. Alfred Charpentier et Albert Côté, sont partis ce matin pour Ottawa avec l'espoir que le gouvernement du Dominion accordera une oreille attentive à la requête des grévistes, et que l'intervention du ministère du Travail fédéral sera efficace.

Dans une déclaration, hier soir, le président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a dit de nouveau son espoir de voir ce différend réglé à la satisfaction des grévistes "qui ne réclament que des droits légitimes", dit-il. "Nous n'avons aucun doute que le gouvernement du Dominion puisse intervenir efficacement dans cette grève et qu'Ottawa puisse faire de meilleures suggestions que le ministre du Travail de la province de Québec. Nous attendons beaucoup de cette entrevue avec les représentants du Canada dont l'accueil au début de la semaine a été très sympathique".

RAPPROCHEMENT

M. Charpentier nous a aussi confirmé une rumeur qui circulait hier soir à l'effet que les chefs des grévistes profiteraient de leur voyage à Ottawa pour établir un rapprochement entre les unions de Cornwall et de Peterborough, dont les membres sont aussi en grève. Il se peut qu'un plan soit adopté par les deux groupements pour coordonner les efforts des grévistes du textile. M. A. Laverty représentera les grévistes de Cornwall à l'entretien.

En même temps que leurs salaires, on remit hier à chaque gréviste une circulaire, signée du gérant général de la Dominion Textile, dans laquelle celui-ci les engage à retourner au travail. Dans cette circulaire, M. Gordon déclarait également que "si les directeurs de l'union persistaient dans leur refus d'accepter la suggestion du ministre du Travail, la Dominion Textile a l'intention de rouvrir les portes de ses différentes filatures et de remettre au travail autant d'employés que possible dès qu'une protection suffisante pourra être assurée par les autorités policières à ceux qui retourneront au travail. Je crois donc pouvoir annoncer bientôt la réouverture de nos filatures et j'espère sincèrement que les excellentes relations qui ont toujours existé entre la majorité des employés et la direction seront maintenues comme par le passé", dit-il.

AUCUN COMMENTAIRE

Aucune déclaration n'a été faite aujourd'hui par le ministère du Travail en marge des événements qui se sont précipités hier sur le front de la grève des tisserands. L'hon. William Tremblay, ministre du Travail, qui a été pris à partie au cours de l'assemblée d'hier soir sur la place St-Pierre est présentement de passage dans la métropole. D'autre part, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du département, est retenu chez lui par la maladie, de sorte qu'il a été impossible à notre représentant d'obtenir quelques commentaires à ce sujet.

M. PIERRE BERTRAND

Invité aujourd'hui par le représentant du "Soleil" à commenter la démonstration d'hier soir sur la place St-Pierre, M. Pierre Bertrand député de St-Sauveur à l'Assemblée Législative, a fait la déclaration suivante: "Je regrette que cette assemblée ait pris une tournure politique. La démonstration hostile dont j'ai été l'objet n'a pas été inspirée par des électeurs de Saint-Sauveur, mais plutôt par des gens de St-Grégoire que l'on était allé voir. Je regrette cette démonstration. Etant le seul représentant du gouvernement sur les lieux, je m'attendais à des protestations, mais j'ai été heureux de constater que les grévistes de bonne foi ont été les premiers à blâmer ceux qui ont donné un caractère politique à cette réunion au cours de laquelle les grévistes désiraient exposer leur point de vue à la population".

ARRIVEE A OTTAWA

Ottawa, 11. (P.C.) — Alfred Charpentier, de Montréal, président général des Syndicats nationaux catholiques, est arrivé à Ottawa aujourd'hui pour conférer avec les autorités fédérales.

Arthur Laverty, chef de l'Union qui fait la grève à Cornwall, Ont., est à Ottawa lui aussi.

Des fermières visitent la ferme de Ste-Anne

(Suite de la page 3)

petite patrie.

DES REMERCIEMENTS

M. Florian Champagne, chef du district agronomique, prend la parole et remercie M. Pelletier, régisseur et tous ses collaborateurs, de leur magnifique réception. Il remercie aussi les agronomes, et tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette belle journée. M. Champagne jette une idée fondamentale.

—"Envoyez-nous vos jeunes gens à l'école supérieure d'agriculture de Ste-Anne pour les cours abrégés, dit-il, "encouragez-les à suivre les cours du soir que nous organiserons dans les paroisses au cours de l'hiver. M. Champagne termine en disant qu'il veut offrir un cadeau au ministre de l'Agriculture au jour de l'An et c'est: un cercle de fermières par paroisse dans le district. Au nom des agronomes du district, M. P. Carignan, agronome de Montmagny, prend la parole, et salue les 175 fermières de son comté. Il souligne également l'importance des cercles de fermières et termine en faisant un appel en faveur de la culture du lin, ajoutant quelques conseils sur la méthode à suivre.

UNE INVITATION

M. l'abbé Maurice Proulx, représentant de M. l'abbé F.-X. Jean, directeur de l'école supérieure d'agriculture de Ste-Anne, adresse quelques mots pour inviter cordialement les distinguées visiteuses à visiter l'école d'agriculture.

La flotte japonaise est rendue au large de Shanghai

(Suite de la 1ère page)

mais la censure japonaise va probablement altérer cette situation. Elle s'exerce déjà sur les livres et autres publications, dont elle fait détruire des milliers parce qu'ils sont anti-japonais, prétend-on.

Les Chinois assurent que tout le courrier arrivant du dehors est soumis à la censure et que la plus grande partie du courrier intérieur est retenue. Toutes les publications sauf celles dont la sympathie pour le Japon est connue, ont été supprimées aujourd'hui. Ça été le sort des deux plus grands journaux chinois de Péping. On s'attend à voir paraître sous peu un quotidien rédigé en anglais qui défendra vigoureusement le point de vue nippon. Cette feuille sera sous la direction du groupe indigène qui, à l'heure actuelle, dirige l'agence de nouvelles projaponaise "Leitéi" (tonnerre et éclairs.)

M. Chagnon reçoit des cultivateurs

(Suite de la page 3)

té de Champlain, aux Communes qui était venu rencontrer les cultivateurs de son comté s'est réjoui en les voyant aussi nombreux. Il leur adressa de sages conseils et insista surtout sur l'importance qu'il y avait pour les cultivateurs de s'unir et d'unifier toutes les organisations paroissiales afin de mieux comprendre et étudier les besoins de chacun.

Plusieurs autres officiers du ministère de l'Agriculture ont aussi adressé la parole. M. S.-J. Chagnon, surintendant de la ferme, qui présidait a fait valoir les bonnes dispositions du gouvernement à l'égard des cultivateurs de la province et a souhaité la bienvenue aux délégués. M. Roland L'Espérance, du ministère de l'Agriculture, chef de la section des paturages, a parlé des améliorations à apporter sur les fermes et des résultats qu'il en résulterait. MM. les agronomes Elzéar Roy, J.-A. Fortin et Eric Massicotte, ont aussi adressé la parole.

Toute l'après-midi, les cultivateurs ont visité les écuries, les champs et les paturages sous la direction d'instructeurs afin de mieux se renseigner et d'augmenter leurs connaissances.

L'union internationale prête à se défendre

(Suite de la dernière page)

croix, Hull, et Ben Dutchbrun, Sherbrooke.

LA COOPERATION

Dans ses commentaires M. Fleury a fait remarquer que ceux qui étaient contre la fédération vont coopérer avec la majorité. 12 délégués sont revenus sur leur refus, après une étude plus ample. Il a fait remarquer que le Congrès du Canada ne peut refuser de charte. "Je suis convaincu, dit-il, que la création d'une fédération dans la province de Québec va nous aider grandement. Il était urgent qu'on ait un bureau qui soit toujours prêt à répondre au nom des Unions internationales".

LES BARBIERS

Le Conseil a protesté, hier soir, contre l'établissement par des contrats collectifs, du prix à être payé par les clients, dans les salons de barbiers et de coiffure. Cette protestation est venue avec le rapport du comité exécutif qui "considère qu'il est injuste d'établir, de par des contrats collectifs, un prix particulier aux clients des barbiers et coiffeurs" "parce que le public n'a jamais été partie contractante, parce qu'il n'est pas employeur et n'a jamais signé d'entente", et que "celui qui tient une boutique de barbier ou un salon de coiffure ne peut transférer son titre de patron à un client régulier ou passager."

En conséquence le secrétaire a été chargé d'écrire au ministre du Travail et de protester contre cela. De plus lorsque cette question sera étudiée au ministère il ira avec le président dire le point de vue des internationaux.

Au cours de la réunion d'hier soir, le secrétaire-correspondant, M. Joseph Matte dit, dans son rapport, qu'il avait envoyé une lettre à la "Gazette Publishing Company" pour protester au nom du Conseil Fédéré de Québec, contre le renvoi du président du Newspaper Guild de Montréal, M. Ballantyne, sous prétexte qu'il s'était occupé d'unioniste chez les journalistes.

A la fin de l'assemblée il a été annoncé que les délégués à la prochaine convention du Congrès des métiers et du travail du Canada seront choisis à la prochaine assemblée régulière et que le comité d'organisation de la Fête du Travail tiendra une réunion demain soir à 8 heures, au local ordinaire.

Enfin, les employés municipaux ont fait un rapport relativement au comité d'arbitrage de leur différend avec la ville et M. Jos. Matte, le secrétaire, a parlé de l'organisation de plusieurs nouveaux groupes, en particulier d'employés de l'"Anglo Pulp" non encore membres d'unions.

CHEZ WOODHOUSE
LE PRINCIPAL MAGASIN A RAYONS VENDANT A CREDIT A QUEBEC
65 rue de la COURONNE

ELEGANTS MODELES — TISSUS DE QUALITE ET TOUS LES NOUVEAUX PATRONS SONT COMPRIS DANS CETTE
GRANDE VENTE
à 20% d'escompte DE COMPLETS

A 2 PANTALONS
DE CONFECTION EXPERTE

De très élégante confection sont ces nouveaux complets d'automne. Les hommes qui s'y connaissent en qualité reconnaitront que ces tissus sont les mêmes que ceux se vendant ordinairement beaucoup plus chers. Soyez ici dès demain et choisissez votre nouveau complet parmi une splendide variété de patrons, nuances et tissus de meilleure fabrication anglaise ou domestique en fait de Worsteds, Tweeds et Serges. Des centaines de patrons à votre choix. Prenez avantage de cette offre — elle en vaut vraiment la peine!

3 GROUPES A PRIX D'ECONOMIE

EPARGNEZ $4.30 DANS CE GROUPE DE COMPLETS à deux pantalons
PRIX ANTERIEUR $21.50
MOINS 20% D'ESCOMPTE 4.30
PRIX ACTUEL $17.20
AUCUN DEPOT
Votre première mensualité assure la livraison
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 43c ou 10 MENSUALITES DE $1.72
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

EPARGNEZ $5.00 DANS CE GROUPE DE COMPLETS à deux pantalons
PRIX ANTERIEUR $25.00
MOINS 20% D'ESCOMPTE 5.00
PRIX ACTUEL $20.00
AUCUN DEPOT
Votre 1ère mensualité assure la livraison
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 50c ou 10 MENSUALITES DE $2.00
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

Epargnez $5.90 dans ce groupe de COMPLETS à deux pantalons
PRIX ANTERIEUR $29.50
MOINS 20% D'ESCOMPTE $5.90
PRIX ACTUEL $23.60
AUCUN DEPOT
Votre 1ère mensualité assure la livraison
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 59c ou 10 MENSUALITES DE $2.36

GRAND ECOULEMENT D'AOUT DE ROBES D'ETE

Grand solde de tout notre assortiment de robes d'été et costumes. Magnifique variété de tissus tels que Chiffons, Imprimés, Sharkskin, toiles, voiles, cotons. Belles couleurs. Tailles 14 à 52 — mais pas dans chaque groupe.

Trois Groupes
VALEURS JUSQU'A $6.98
$3.97
VALEURS JUSQU'A $10.98
$5.97
VALEURS JUSQU'A $16.98
$7.98

DEBUT DU TOURNOI FRANCOEUR, CET APRES-MIDI, AU CLUB DE TENNIS AS. SPOR. DES EMP. CIVILS

Lauréat Cantin, de la Voirie, défendra son titre de champion mixte des cité et district de Québec, en compagnie de Mlle Kate Brewer — Mlle Alice Boivin, sa partenaire de l'an dernier, ne prendra part à aucun tournoi cette année — Six matchs sont à l'affiche pour cet après-midi.

DE BONNES EQUIPES EN LICE

Le tournoi annuel pour le championnat mixte des cité et district de Québec, au tennis, et la coupe emblématique Francoeur, débutera cet après-midi, sur les courts de l'Association Sportive des Employés Civils.

En cas de pluie, l'ouverture de cet important tournoi sera remise à demain après-midi, aux mêmes heures.

Lauréat Cantin, du club Voirie, qui s'était emparé du titre l'an dernier, en compagnie de Mlle Alice Boivin, aura, comme partenaire, Mlle Kate Brewer, également de la Voirie.

Voici la cédule du jour :

5 heures :

No 3—Mlle Camille de la Bruère et Gaston Blouin vs Mlle Annette Richard et Théo Hamel.

5 heures 30 :

No 1—Mlle Mariette Boivin et Célestin Paradis vs Mlle Louise Blais et Paul Lemay.

6 heures :

No 3—Mlle Louise Thériault et Paul Morin vs Mlle Gertrude Blondeau et Ed. des Rivières.

6 heures 30 :

No 1—Mlle Fernande Richard et Alphonse Gingras vs Mlle Jeannine Lemieux et Jean Lépine.

7 heures :

No 3—Mlle Rachel Fortin et Henri Boivin vs Mlle Mado Pleau et partenaire.

7 heures 30 :

No 1—Mlle Yvonne Jean et Sam Neilson vs Mlle Yvette Gagnon et Pierre LaHaye.

Les six parties à l'affiche pour cet après-midi nous permettent d'anticiper un "tournoi Francoeur" encore plus captivant que l'an dernier. Les amateurs de tennis auront accès à la galerie de l'A. S. des E. C. sans bourse déliée.

LES COURSES DE TROT ET AMBLE A L'EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 11 (D.N.C.)—L'exposition régionale de St-Hyacinthe est ouverte depuis lundi et attire des foules considérables de visiteurs. Les exhibits sont beaucoup plus nombreux que par le passé et on prévoit un succès sans précédent. L'exposition est pour les six comtés de la région, savoir St-Hyacinthe, Bagot, Chambly, Richelieu, Rouville et Verchères.

Il y a eu des courses de chevaux, hier, sur le terrain de l'exposition. Ces courses dureront trois jours et des bourses pour un total de $1,800 seront distribuées aux gagnants. Le programme, hier, comportait trois classes, trot et amble, 2.14, $250, 2.24 $200, et 2.27, $150. Plusieurs chevaux de course bien connus dans la région et la province ont participé aux épreuves dont voici les résultat.

CLASSE 2.14, TROT ET AMBLE

Jane Truax, Dupont, St-Hyacinthe 1-1-1.

Grattonnette, Hopkins, Cooksville, 3-2-2.

Jungle Bell, A. Beaudry, St-Hyacinthe, 2-3-4.

J. D. Direct, D. C. Beanworleans, 4-5-3.

Bucco Jr, R. Bisson, Montréal, 6-4-5.

Black Patch, Turcotte, Montréal, 5-6-R.

Temjs, 2.09 1-2- 2.11 1-2- 2.09 3-4.

CLASSE 2.24, TROT ET AMBLE

Margaret Dale, Tillotson, Coaticook, 1-1-1.

Joe Todd, Larochelle, St- Ambridge, 2-2-2.

Azoff Par, Fafard, St-Cuthbert, 3-3-3.

Rus Kid, Bullock, Woodstock, 4-4-4.

Capt Axworthy, Turcotte, Montréal 5-5-5.

Lu Trash Jr, Casavant, St-Hyacinthe, 6-R.

Temps, 2.09 1-2- 2.11 1-2- 3-4.

CLASSE 2.27 TROT ET AMBLE

Shell Direct, J. Beaudoin, Thetford Mines, 1-1-1.

Josedale Counterpart, Tillotson Coaticook, 3-2-2.

Red Gratton, Philie and Roy, Valleyfield, 2-3-5.

Miss Dodge, Bullock, Woodstock, 4-4-3.

Forest C, H. L. Coll, Sherbrooke, 5-6-4.

Gratton Director, Guillotte, St-Hyacinthe, 6-5-R.

Temps, 2.12 1-2- 2.12 1-4- 2.13 1-2.

Le programme du jour comporte trois classes, avec une bourse de $600.

LE BIG SIX

	G	AB	R	H	PC
Medwick, Card	99	397	87	159	.401
Travis, Sen	76	296	44	114	.385
Hartnett, Cubs	68	217	27	83	.383
P. Waner, Pir	98	396	68	150	.379
Gehrig, Yan	98	366	92	137	.374
Dimaggio, Yan	92	382	101	142	.372

LIGUE DES PAROISSES

Si la température est propice, les clubs St-François-d'Assise et Limoilou, de la ligue Interparoissiale de balle-molle, se disputeront les honneurs de la deuxième partie de leur série éliminatoire, ce soir, au Parc Victoria.

On se souvient de la sensationelle victoire remportée par les équipiers de Raymond Mercier, lundi soir, aux dépens de leurs rivaux de Limoilou qui tenteront de gagner, ce soir, afin de demeurer en lice dans la course au championnat.

La mise au jeu sera faite à 8 heures précises.

"Une voix douce et harmonieuse, c'est la moitié du charme féminin. Je protège la mienne en fumant une cigarette qui n'irrite pas la gorge, une cigarette exempte d'*essence artificielle* comme la GRADS. Je vous assure qu'on n'a pas éprouvé de satisfaction véritable tant qu'on n'a pas goûté, dans toute leur saveur naturelle, les fins tabacs virginiens de la cigarette GRADS. C'est une découverte incomparable!"

CIGARETTES

GRADS

FORME RÉGULIÈRE et BOUT EN LIEGE

Les BONS TABACS DE VIRGINIE N'ONT PAS BESOIN D'ESSENCE ARTIFICIELLE

DE PAIR AVEC LE PROGRÈS 3BR

L. O. GROTHÉ LIMITÉE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE

BASEBALL

HIER

LIGUE AMERICAINE

Première partie:
Philadelphie . . 020 100 220— 7 10 3
Washington . .. 020 931 00x—15 12 4
Caster, Turbeville et Brucker, Conroy ; Weaver et Millies.
Seconde partie:
Philadelphie . . 040 100 001— 6 17 4
Washington . . 300 001 13x— 8 13 0
Smith, Kelley et Brucker ; Appleton, Linke, Cohen et Millies.
Chicago . . . . 001 100 031— 6 12 0
Détroit . . . . 103 000 000— 4 10 2
Lee, Brown et Sewell ; Auker, Gill, Coffman et York.
St. Louis à Cleveland, pluie.
New-York à Boston, pluie.

LIGUE NATIONALE

Boston . . . . . 010 030 002— 6 10 1
New-York . . . 000 100 000— 1 6 2
MacFayden et Mueller ; Schumacher, Coffman et Danning.
Brooklyn . . . . 010 010 230— 7 14 2
Philadelphie . . 000 000 020— 3 9 1
Henshaw et Spencer ; Walters, Jorgens, Crawford et Atwood.
Pittsburgh . . 004 000 020— 6 12 0
Chicago . . . . 110 000 300— 5 7 0
Glanton, Brown et Todd ; French, Shoun, Davis et Hartnett.
Cincinnati . . . 010 000 010— 2 6 1
St. Louis . . . 003 000 00x— 3 7 0
Grissom, Cascarella, Schott et Lombardi ; Warneke et Owen.

INTERNATIONALE
Parties du soir

Buffalo . . 000 101 001—3 10 1
Baltimore . 010 000 30x—4 12 1
Kowalik et Philips; Vandenberg et Crouse.
Buffalo . . . . 012 000 0—4 11 1
Baltimore . . . 000 210 0—3 3 1
Kline et Phillips; Rhodes, Sivess et Gray, Crouse.
Rochester à Syracuse, pluie.
Montréal à Newark, pluie
Toronto à Jersey City, remise.

ASS. AMERICAINE

Toledo, 2; Kansas City 9.
Louisville 2; Minneapolis 8
Columbus 2; Milwaukee 6.
Indianapolis 2; St-Paul 19.

CEDULE DU JOUR

L'INTERNATIONALE

Montréal à Newark.
Buffalo à Baltimore.
Toronto à Jersey City.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Détroit.
St. Louis à Cleveland.
Philadelphie à Washington.
New-York à Boston.

LIGUE NATIONALE

Boston à New-York.
Brooklyn à Philadelphie.
Pittsburgh à Chicago.
Cincinnati à St. Louis.

LES POSITIONS

L'INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	84	30	.737
Montréal	56	52	.519
Syracuse	58	56	.509
Buffalo	54	55	.495
Toronto	53	59	.473
Baltimore	49	55	.471
Rochester	53	63	.457
Jersey City	39	76	.339

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	67	29	.698
Boston	57	38	.600
Chicago	59	43	.578
Détroit	56	41	.577
Cleveland	43	51	.457
Washington	43	53	.448
St. Louis	32	64	.333
Philadelphie	29	67	.302

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	64	36	.640
New-York	58	42	.580
St. Louis	54	44	.551
Pittsburgh	52	46	.531
Boston	48	54	.471
Cincinnati	41	56	.423
Brooklyn	40	57	.412
Philadelphie	40	62	.392

LA BOXE

Los Angeles. — Hank Hankinson, 216, Akron, Ohio, bat George Godfrey, 265, Leiperville, Pa., (8).

Seattle. — Al Hostak, 195, Seattle, défait Allan Mathews, 157¾, St-Louis (9).

New-York. — Johnny Horstman, 147, New-York, décision contre Pete Koloff, 138½, New-York.

New-York. — Al Reid, 125¾, et Johnny Pena, 126, New-York, annulent (8).

New-York. — Al Roth, 136, New-York, décision contre Young Chappie, 133¼, Albany (8).

L'AUDITORIUM LA PROPRIETE D'UN SYNDICAT

Ottawa, 11 — L'Auditorium, patinoire locale où furent disputées nombre de joutes de hockey tant professionnel qu'amateur, a été acheté par Mtre H.-P. Hill, représentant un syndicat dont il n'a pas voulu divulguer les noms des membres. On ne connait pas, non plus, le prix payé par ce groupe.

M. Hill a expliqué clairement que la patinoire serait utilisée pour le hockey l'hiver prochain, ce qui mit fin aux rumeurs voulant que les Sénateurs, du Groupe Senior, n'aient aucune place pour jouer leurs parties. Ils seront encore la grosse attraction durant la saison 1937-38 car on ne songe pas encore à ramener le hockey professionnel dans la capitale. Si la saison est un succès, cependant, on entamera peut-être les pourparlers pour placer une équipe dans la N. H. L., dans deux ou trois ans.

On ignore encore, présentement, les plans des nouveaux propriétaires en autant que les réparations sont concernées. Il se peut que l'on fasse un grand ménage, bien que la bâtisse soit actuellement dans un état satisfaisant.

UN DEFI

La Côte de Beaupré junior, de Giffard, lance un défi à tout club alignant des joueurs de 14 à 17 ans. Pour information, s'adresser à M. Fernand Langevin, tél. : 4-5115.

SCENE DE LA COURSE EN CANOTS SUR LE ST-MAURICE

Voici une série de photos prises lors de la grande course en canots disputée les 5, 6 et 7 août, sur la rivière St-Maurice. Cette intéressante vignette nous a été gracieusement offerte par le chroniqueur sportif du "Nouvelliste". (1) Un groupe de canotiers se préparant pour le départ. (2) L'équipe des flotteurs de billots du Saint-Maurice formée de Léon Hébert et A. Bourassa, qui se classa en quatrième position. (3) L'équipe du Nouvelliste avec M. Emile Jean, gérant du Nouvelliste, entre les deux Indiens, et M. G.-E. Richard, leur dévoué et infatigable entraineur. (4) Les deux Peck, représentants officiels du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, détenteurs de la cinquième position. (5) Le père Moïse Cadorette, de Saint-Jean des Piles, père de M. Paul Cadorette, propriétaire de la manufacture de canots où furent fabriqués les canots rapides et élégants utilisés par les deux premières équipes. (6) Une magnifique illustration de l'inédit et du pittoresque que comporte la course en canot sur le Saint-Maurice. Du sommet d'un rocher, MM. Chapin et Andrews, ainsi que Mlle Emily Chapin, regardent venir les canotiers dans le lointain. (7) Une autre photo d'un groupe de canots quelques secondes avant le départ. Au premier plan l'équipe de Burns et Landry, tous deux des Trois-Rivières.

TENNIS AU LAC BEAUPORT

Edouard Hamel a conservé son titre de champion junior, au Lac Beauport. Il dut cependant faire un effort presque surhumain pour vaincre son adversaire, Roger Chalifour, alors que celui-ci prit une avance dans les deux premiers sets.

Edouard Hamel remporta le championnat par 4-6, 4-6, 6-2, 7-5, 6-3 et la coupe gracieusement donnée par l'échevin Hubert Simard.

Voici le détail des parties :

1ère ronde.—Edouard Hamel bat Maurice Chalifour, 6-2, 6-0 ; Henri Jobin bat Gabriel Chalifour, 3-6, 6-4, 7-5 ; Philippe Simard bat Jean Richard, 6-4, 6-3 ; Emilien Simard bat Lucien Simard, 6-0, 6-0; Paul Simard bat Aimé Ouellet, 6-3, 6-1 ; Réné Simard bat Jean-P. Lachance, 11-9, 2-6, 6-2 ; Jean-Chs Laflamme bat André Simard, 61, 0-6, 6-3 ; Roger Chalifour bat Maurice Simard, 6-1, 6-1.

2ième ronde—Ed. Hamel bat Henri Jobin, 6-1, 6-1 ; Emilien Simard bat Philippe Simard, 6-2, 6-1; Paul Simard bat René Simard, 6-2, 6-1 ; Roger Chalifour bat J.-Chs Laflamme, 6-1, 6-2.

Semi-finale—Edouard Hamel bat Emilien Simard, 7-5, 6-3, 6-0 ; Roger Chalifour bat Paul Simard, 6-0, 6-2, 7-5.

Finale—Edouard Hamel bat Roger Chalifour, 4-6, 4-6, 6-2, 7-5, 6-3.

JULIENNE DUVAL A FRANCHI LA SECONDE RONDE

Charlottetown, 11. (P.C.) — Les joueurs de tennis des provinces maritimes ont essuyé des échecs, hier, tandis que les favoris avançaient dans le groupe des "seize", du tournoi pour le championnat de l'est du Canada.

Marcel Rainville, de Montréal, gagna 24 parties de suite pour éliminer deux joueurs de Charlottetown, S. McDonald et F. Tansen. Laird Watt ne perdit que six parties contre R.-J. Leslie, de Kentville, N.-E., et gagna à 6-0, 6-0, contre J. McQuaid, de Charlottetown.

Ross Wilson disposa de John Kilburn, de Fredericton, à 6-1, 6-2, et Don Gass, de Charlottetown, avec la perte de trois parties seulement.

Chez les dames, Julienne Dugal, de Québec, se qualifia pour les quarts de finale en disposant de Kay Doyle, de Halifax, à 10-8, 6-1. La favorite, Mme Harold Jones, de Halifax, gagna à 6-1, 6-0, contre Mlle Jean Tait, de Charlottetown.

ARTHUR LEVASSEUR GAGNE LE TROPHEE

La finale du tournoi de tennis eut lieu au Parc Victoria devant une nombreuse assistance malgré la température écrasante. Arthur Levasseur défit Robert Emond par 6-4, 6-4, 3-6, 6-4.

La coupe fut remise au gagnant par la mère du champion Mme Levasseur. Les arbitres étaient MM Alfred Letarte, P.-E. Blais et J.-P. Pelletier. On nous prie de remercier les donateurs des magnifiques prix ainsi que les organisateurs.

LIGUE JUNIOR

L'Olympic a défait le Tabaconiste Crémazie, hier soir, sur les Plaines d'Abraham, au score de 7-6, dans la seconde partie de la série de championnat de la ligue junior de balle molle. La troisième partie sera jouée ce soir, au même endroit.

LA LUTTE

Philadelphie — Ernie Dusek, 228, Omaha, Neb., tombe Joe Cox, 224, Kansas City, 43.36.

Bar Harbor, Me. — Yvon Robert, Montréal, défait Casey Finkelstein, New-York, en deux chutes consécutives.

San Francisco. — Pat Fraley, 211, Boston, défait Ezra Morgan, 303, Houston, en deux chutes consécutives; Gino Garibaldi, 220, Italie, défait Barney Ostopovicr, 240, Kansas City; George Dusette, 201 Boston, défait Jim Parker, 216, Memphis.

LES MARITIMES CONVOITENT LA COUPE AMERICA

Halifax, 11. — L'hon. M. A. MacMillan, ministre de la Voirie dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, vient de suggérer que la province lance un défi l'an prochain ou dans deux ans pour la coupe America, que le "Ranger" vient de conserver aux Etats-Unis.

"Il n'y a aucun doute", dit le ministre, "que les résidents de la Nouvelle Ecosse, sont capables de préparer les plans, de construire et de diriger un yatch qui pourrait faire sensation contre les meilleurs au monde. Nous avons dans la province tout ce qu'il faut pour réaliser ce désir car nos dessinateurs autant que nos constructeurs ont donné leur preuve dans le passé.

"Le "Ranger" a été construit dans le Maine et les gens de notre province peuvent faire aussi bien. Le "Bluenose" est encore le roi de l'Atlantique, dans sa classe, et je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas autant de succès avec les yachts.

"On a suggéré de construire un aspirant un peu plus petit que ceux utilisés jusqu'à date et si cette idée est acceptée, la N.-Ecosse pourrait lancer un défi au plus tard en 1939. J'espère sincèrement que la suggestion sera mise en exécution car je suis convaincu que le Canada a plus de chances que tout autre pays de gagner le trophée."

"PETER B" DE JOS. BELANGER CLASSE SECOND A MONTREAL

Montréal, 11. — "Axworthy Gratton" et "Tramp Abbe", appartenant à L. B. Bennett, de Port Hope, Ont., ont remporté les honneurs des courses de trot et amble d'hier, à la piste de King's Park. Le premier, conduit par son propriétaire, gagna le 2.27 amble, et le second, piloté par S. Craig, enleva le 2.18 amble.

"Peter B", appartenant à Joe. Bélanger, de Québec, se classa troisième dans le 2.27 amble, et "Peter Scott 2nd", une autre entrée de Québec, portant les couleurs de l'écurie d'Arthur Drolet, prit la cinquième place.

Chacune des courses consista en trois épreuves, sur les distances suivantes : 3-4, 7-8 et un mille.

Voici le sommaire :

2.27 Amble — $300

Axworthy Gratton (L. B. Bennett)	1	1	1
Mark Harkaway (Ed. Jones)	4	2	2
Peter B, (L. Bélanger)	2	3	4
Wireless Hal, (C. Champion)	7	4	3
Peter Scott 2nd, (P. Giguère)	3	6	5
Ormond Hall, (R. Bisson)	6	5	6
Lady Peter	5	7	5

Temps : 1.36 1-3, 1.52 1-2, 2.12 3-4.

2.18 Amble — $300

Tramp Abbe, (S. Craig)	1	1	2
Simcoe Harvester, (C. Champion)	4	2	1
Private Marque, (A. Chevalier)	2	4	3
Lily Part, (E. McKeller)	3	3	4
Jenny Signal, (Ed. Jones)	6	5	-
Teddy the Tramp, (R. Bisson)	5	6	-
Nate Volo, (Rachon)	7	-	-

Temps — 1.35 1-2, 1.51, 2.09 1-2.

Les pratiques

LE NATIONAL

Le club de baseball National, de la ligue Qué.-District, tiendra une pratique ce soir, à 6 h. 15, au terrain de la rue St-Ambroise.

CLUB DE MULES

Les Donkers Baseball seront à Québec les 4, 7, 8, 9 et 10 septembre, au terrain de l'Exposition, pendant la semaine de l'Exposition provinciale.

Des parties intéressantes sur mules seront jouées et le public goûtera beaucoup ce nouveau genre d'exhibition.

LES BOSTON ROYAL GIANTS A QUEBEC

La fameuse équipe de nègres, les Boston Royal Giants, viendra jouer à Québec contre le National All Stars, les 5 et 6 septembre, au terrain de l'Exposition. Cette équipe est munie d'un système de lumières semblable à celui qué la "Maison de David" avait lorsque ses joueurs sont venus jouer une exhibition à Québec, il y a 3 ans.

Marcel Pouliot, le gérant d'affaires du club de baseball National, a conclu des arrangements avec la Commission de l'Exposition, qui a considéré que c'était là une grosse attraction, pendant la semaine de l'Exposition provinciale.

LUTTE A LIMOILOU

Quatre combats et un match royal sont au programme de lutte en plein air que la direction du stade Limoilou présentera, ce soir, à ses clients. En cas de pluie, la séance sera remise à demain soir.

Préliminaires : Brownie Williams vs Maurice Baril, 20 minutes ou une chute ; Gérard Trudel vs Jack Leblond, 30 minutes ou une chute.

Combat royal : huit lutteurs de 135 livres.

Semi-finale : Kid Frisco vs Louis Gendron, 2 dans 3, 60 minutes.

Finale : John Murray vs Paul Tremblay, 2 dans 3, 60 minutes.

Nous Recommandons la BIÈRE Champlain

Elle est pure et forte

Fabriquée par la seule brasserie canadienne-française et indépendante

VENTE D'AOUT

LE MAGASIN FORTERESSE LIMITEE Québec

P.-E. MONTMINY, gérant

252 rue St-Joseph (Voisin Hôtel St-Roch) Tél. : 9246

Ouverture Demain matin à 9 h.

pour se continuer les jours suivants

Des centaines d'Aubaines vous sont offertes à cette Occasion dans les Complets et Merceries

Lisez notre Grande Annonce dans L'EVENEMENT de ce matin pour plus de détails.

LA COURSE CLASSIQUE "HAMBLETONIAN" SERA DISPUTEE AUJOURD'HUI

Douze trotteurs de trois ans se disputeront les honneurs de cette importante épreuve annuelle, sur la piste d'un mille de Goshen, N.-Y. — "Greyhound" a tenté vainement d'abaisser, hier, le record mondial établi à 1.56 3-4, en 1922, par "Peter Manning" — Il a fait le tour de la piste en 1.58 1-4 — "Desota', appartenant au proomteur Paul Bowser, est le favori à 3 contre 2 — Une bourse de $40,000.00.

DES SURPRISES EN PERSPECTIVE

Goshen, N.-Y., 11.—(Par Orlo Robertson, de la Presse Associée) Douze superbes trotteurs de trois ans ont terminé leur entrainement, hier, en vue du "Hambletonian" qui sera disputé aujourd'hui, avec une valeur approximative de $40,000.00. Le "Hambletonian" est considéré comme la classique annuelle des courses sous le harnais, en Amérique.

Pendant qu'on mettait la dernière main aux préparatifs, "Greyhound", le grand trotteur de l'écurie de E.-J. Baker, de St-Charles, Ill., tentait, devant 15,000 personnes, d'abaisser le record mondial du mille établi à 1.56 3-4, en 1922, par "Peter Manning". Il n'y réussit point.

Conduit par Sep Palin, le vétéran d'Indianapolis, "Greyhound", le vainqueur du "Hambletonian" de 1935, trotta le premier quart en 30 1-2 secondes, le second en 31 1-4, et le dernier demi-mille, à une allure plus rapide, en 57 secondes. Il fit le tour de la piste d'un mille en 1. 58 1-4. Il a donc fini avec 1 1-2 seconde de plus que le record.

L'an dernier, "Greyhound" avait fait une épreuve, en compétition, de 1.57 1-4. Cette année, il établit un nouveau record pour le mille, sur la piste d'un demi-mille de Goshen, en 1.59 3-4.

Au nombre de ceux qui surveillèrent attentivement la performance de "Greyhound", hier, il y avait Giovanni Maiani, de Milan, Italie, actuellement en Amérique pour compléter des arrangements en vue du match "home-and-home" entre "Greyhound" et "Muscletone".

"Greyhound" m'en a assez montré pour me porter à croire que le match avec "Muscletone" sera un véritable duel. Je ne serais pas surpris cependant de voir votre cheval gagner ici, mais "Muscletone" devrait être capable de prendre sa revanche en Italie, où les pistes ne sont pas aussi dures qu'en Amérique". Telle est la déclaration qu'a faite hier soir le sportsman italien.

"DESOTA" EST LE FAVORI

Entretemps, "Desota", qui appartient à Paul Bowser, le promoteur de lutte de Boston, conservait ses positions comme favori de la course. "Desota" a eu la chance de recevoir le "pole" pour la première épreuve de cette course de deux dans trois, et c'est pour cette raison que le fils de "Peter Volo" est coté à trois à deux.

Bien qu'il est le cheval qui ait été vendu le plus cher, en 1935, soit $7,500.00, "Desota" n'a pas été exactement sensationnel jusqu'à cette année. Il a trotté le mille en 2.02 1-4 pour gagner une épreuve dans les "National Stallion Stakes", à Old Orchard. Il gagna ensuite une course à la même piste, puis remporta les honneurs de l'"American", à Agawam, la semaine dernière, négociant une épreuve en 2.02 1-2.

En arrière de lui, dans les mêmes courses, se trouvaient la plupart des chevaux qu'il rencontrera aujourd'hui, notamment "Schnapps", de W.-N. Reinold, et "Twilight Song", de Bill Strang, le meilleur juvénile de 1936. Ces deux chevaux ont été entrainés par le vétéran Ben White, de Lexington, qui gagna le "Hambletonian" l'an dernier, avec "Rosalind", et en 1935 avec "Mary Reynolds".

"Schnapps", qui fit un mille en 2.02 1-2, pour gagner les "stakes" de Toledo, est le second choix des parieurs pour la classique d'aujourd'hui, à 3-1.

La surprise de la course sera probablement causée par "Athlone Isola Guy", un fils de "Athlone Guy", qui appartient au Dr B.-I. Pippin, de Richland Centre, Wis., un poulain qui arrive à Goshen avec plusieurs performances intéressantes à son crédit sur les pistes du mid-west américain.

LE CROQUET AU LAC BEAUPORT

Le croquet a joui cette année, au Lac Beauport, d'une très grande popularité. Jeunes et vieux participèrent au tournoi. Mademoiselle Gabrielle Jobin remporta les honneurs du tournoi après une lutte très contestée avec Aimé Ouellet. La coupe fut généreusement offerte par M. Charles Laflamme.

1ère RONDE

Roger Chalifour défait Constance Beach par défaut.
Georgette Chalifour défait Marg. Simard 3-2.
Jacqueline Lachance défait Maurice Simard 3-0.
René Simard défait Hélène Chalifour 3-2.
Jean Richard défait Maurice Chalifour 3-0.
Gabriel Chalifour défait Thérèse Simard 3-1.
Thérèse Villeneuve défait Frse Villeneuve 3-1.
Aimé Ouellet défait Philippe Simard 3-1.
Rachel Laflamme défait J.-Paul Lachance 3-1.
Paul Simard défait André Simard, 3-0.
Gérard Jobin défait Georgette Lachance par défaut.
Simonne Jobin défait Berthe Villeneuve 3-2.
Lucien Simard défait Béatrice Jobin 3-2.
Fernande Chalifour bat Simonne Chalifour 3-2.
Gabrielle Jobin bat Jeannette Simard par défaut.

2ième RONDE

Roger Chalifour défait Georgette Chalifour 3-0.
Jacqueline Lachance bat René Simard 3-2.
Jean Richard bat Gabriel Chalifour 3-1.
Aimé Ouellet bat Thérèse Villeneuve 3-0.
Rachel Laflamme bat Paul Simard 3-2.
Gérard Jobin bat Simonne Jobin 3-0.
Jean-Chs Laflamme bat Lucien Simard 3-1.
Gabrielle Jobin bat Fernande Chalifour 3-1.

QUART DE FINALE

Jacqueline Lachance bat Roger Chalifour 3-1.
Aimé Ouellet bat Jean Richard 3-1.
Rachel Laflamme bat Gérard Jobin 3-1.
Gabrielle Jobin bat Jean-Chs Laflamme 3-2.

SEMI-FINALE

Aimé Ouellet bat Jacqueline Lachance 3-0.
Gabrielle Jobin bat Rachel Laflamme 3-2.

FINALE

Gabrielle Jobin bat Aimé Ouellet 6-5.

Le tournoi de tennis pour le championnat féminin du Lac Beauport commence cette semaine.

VICTOIRE DES "VETERANS" AU KENT

Un match des plus palpitant a été disputé, samedi après-midi, au Kent Golf Club, entre joueurs de la classe "C" et des classes "A" et "B". Plus expérimentés, ces derniers décrochèrent le verdict par la convaincante marge de 37 à 7, ce qui n'enlève rien, loin de là, au mérite des vaincus !

Voici le sommaire du match !

CLASSES "A" ET "B"		CLASSE "C"	
R. B. McDunnough	3	J. A. Côté	0
F. M. Dechêne	3	C. C. Baron	0
Maurice Huot	3	Leo McLaughlin	0
Ernie Lafferty	3	C. O. Paquet	0
Capt. O. D. McCooey	0	Olivier LaRue	3
Lucien Pacaud	2	J. Doyon	0
M. T. Bancroft	3	H. Feeney	0
Gaston Vasseur	3	C. E. Cloutier	0
Jos. Racine	2	H. Amyot	0
Dr Rémi Langlois	1	A. H. Holiday	2
E. Gray-Donald	3	J. N. Lemieux	0
C. A. Hardy	3	Lauréat Royer	0
Lionel LeBel	1	J. P. Towner	1
Dr C. E. Minguy	2	J. L. Bizier	1
Adjutor Amyot	3	J. P. Dussault	0
TOTAL	35	TOTAL	7

TABAC À CIGARETTES
ST-RÉGIS
DOUX
PLUS DE TABAC DE QUALITÉ
10 CENTS
L. O. GROTHÉ, LIMITÉE, ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Tennis

LA COUPE WIGHTMAN

New-York, 11.—La United States Lawn Tennis Association a annoncé hier qu'Alice Marble, Helen Jacobs, Mme Saray-P. Fabyan, Carolin Babcock, Mme Marjori Gladman-van Ryn et Dorothy Bundy constitueront l'équipe qui défendra la coupe Wightman pour les Etats-Unis, contre les joueuses anglaises.

Le tournoi sera tenu à Forest Hills, N. Y., les 20 et 21 août.

TOURNOI RONDEAU

L'ouverture du tournoi Rondeau, emblème du championnat simple des cité et district de Québec, aura lieu lundi prochain, le 16 courant, sur les courts de l'Association Sportive des Employés Civils.

A noter que les inscriptions seront acceptées d'hui à dimanche prochain. On est prié de s'adresser à M. J.-Edgar Morin, ou au chalet du club.

LIGUE BOISSEAU

Le "Sillery" a défait le "Stadacona" 5-0, hier soir dans sa dernière partie de cédule de la ligue Boisseau, et a décroché le championnat de la section "B".

Ce soir, il recevra le "Marcel Rochette", champion de la section "A", dans la première partie de la série pour le championnat de la ligue.

LE ST-CHARLES JR

Le club St-Charles Junior a défait le St-Esprit Junior, hier soir, par 6-1. Voici l'alignement du vainqueur : E. Dumont, receveur; M. Gagné, lanceur; Hamel, 1er but; P. E. Dubois, 2e but; L. Nolin, arrêt-court; L. Rodigue, 3e but; R. Gagné, champ droit; R. Giguère, champ centre; G. Giguère, champ gauche. Les arbitres étaient E. Côté et E. Hawkins.

Le St-Charles lance un défi à tout club junior, alignant des joueurs âgée de 12 à 14 ans, tout particulièrement aux clubs Frontenac et St-Roch.

A LA TOUR

La direction du Club Athlétique Champlain donnera sa prochaine séance de lutte lundi, le 16 août, au lieu de vendredi de cette semaine.

Il est également question d'une séance de boxe pour lundi, le 23 courant. Battling Henaire, de Drummondville, et Paul Joffre, de Montréal, seront probablement au programme.

Des trente lutteurs qui ont subi, hier, l'examen médical exigé par la Commission Sportive et Athlétique de Québec, vingt-sept ont reçu leur certificat des docteurs Simard et Lavoie.

Le club de balle-molle A.-A. Cloutier a défait le club St-Charles au score de 9 à 7, au parc Victoria, losange No 5.

MAIZERETS DEFAIT ST-FRS D'ASSISE

Le club de tennis de Maizerets a reçu le St-François d'Assise samedi dernier et l'a défait au score de 4 à 1.

Voici les résultats détaillés :

C. A. Matte défait M. Boulet 6-0, 6-1.

L. Barrette et M. Boulet défont R. Dion et M. Cantin 8-6, 6-3.

R. Frenette et R. Samson défont T. Barrette et G. Turgeon 6-2, 6-4.

M. Grenon défait M. Barrette 6-3, 4-6, 6-4.

P. A. Matte défait G. Turgeon 6-1, 6-1.

Le tournoi double a été gagné par Galibois-Geoffrion qui disposèrent de Grenon-Dion par 7-5, 7-9, 5-7, 7-5, 6-3 dans une partie très contestée.

Le simple à la balle-au-mur a été gagné par R. Painchaud qui disposa de C. A. Poulin.

Le 2e tournoi simple au tennis commencera aujourd'hui avec les parties suivantes :

9 h. 30—P. A. Matte vs J. C. Huot
10 h. 30—C. Geoffrion vs A. Legendre
12 h. 30—R. Hould vs L. Matte
2 h. —M. Cantin vs P. E. Pageau
3 h. —R. Frenette vs R. Samson
4 h. —H. Geoffrion vs R. Brière

EN MARGE DE LA COURSE EN CANOTS SUR LE ST-MAURICE

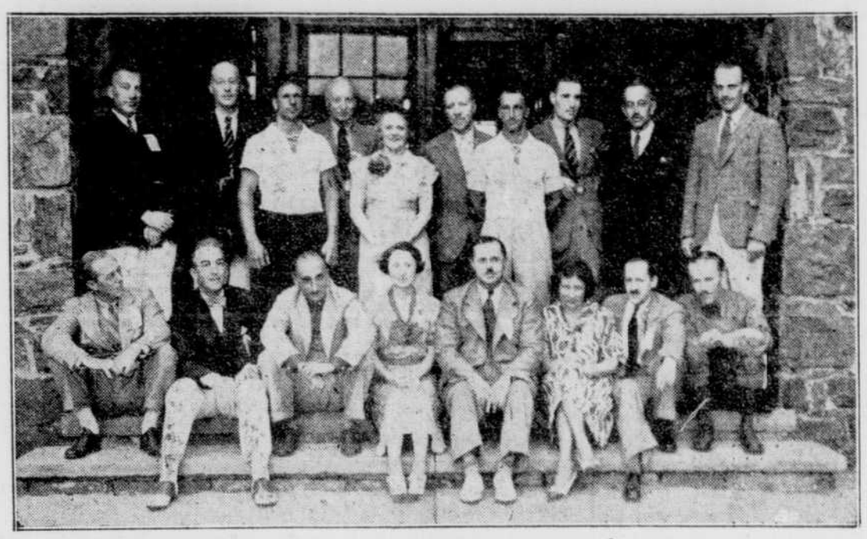

M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, a reçu, au Laurentide Inn, de Grand'Mère, les personnalités dont nous reproduisons ici une intéressante photo, à l'occasion de la course classique en canots disputée, la semaine dernière, sur la rivière St-Maurice, soit entre La Tuque et les Trois-Rivières. On remarquera, de gauche à droite, rangée du bas : MM. I. J. Clark, Président de la New York Bankers Trust ; M. MacD. Little, du Service des études cinématographiques de l'Université de Columbia ; Emile Jean, directeur-gérant du "Nouvelliste" ; Mme Little, M. Louis Coderre, Sous-Ministre du Commerce et de l'Industrie, et Président d'honneur de la quatrième course internationale en canot ; Mme Clark, J.-B. Renaud, Directeur de l'Office Provincial du Tourisme ; Armour Landry, Directeur du Syndicat d'initiative des Trois-Rivières, (rangée du haut) Francis Desroches, envoyé spécial du "Journal" ; M. Andrews, cinéaste professionnel de New-York ; Watson Peck, concurrent de la Nouvelle-Ecosse ; Daniel Barias, Président du "Canoe Club de France", et délégué du "Touring Club de France", Mme Louis Coderre, M. Paul Barias, de Paris ; Eber Peck, M. C. Carroll, représentant de la Presse Canadienne ; Dr Panneton, Président du Syndicat d'Initiative de la Mauricie ; Gaston Marquis, Chef du Service de la chasse et pêche au service provincial du tourisme.

DANS LE CIRCUIT QUEBEC-DISTRICT

Une assistance considérable a été témoin hier soir, à St-François d'Assise, de la victoire que le Côte de Beaupré a remportée sur le Henri Duclos, au score de 6-3, dans une partie régulière de la ligue de balle molle Québec-District.

C. de Beaupré	020 300 100	6	9 2
H. Duclos	001 020 000	3	6 4

Batteries : S. Graham et A. Carpentier ; F. Tweddell et L. Lefaivre.

Arbitres : L. Molloy et A. Whittom.

x x x

Ce soir, à 7 heures sur le terrain de Giffard, aura lieu une autre partie de la cédule. Le Bertrand ira rencontrer le Côte de Beaupré. Les arbitres seront G. Baugh et M. Moreau.

AU CLUB EVERELL

Le tournoi pour le championnat double, messieurs, de la Côte de Beaupré, s'ouvrira demain soir, sur le court du club de tennis Everell.

Le double, dames, commencera dans l'après-midi.

Le tirage pour les deux tournois sera fait ce soir à 9 heures au club de tennis Everell. Les entrées seront reçues jusqu'à ce soir. On est prié de les communiquer à R. Turcotte, 50, Ave du Buisson, Beauportville.

UNE SERIE

Le club Boisclerc a l'intention d'organiser une série indépendante de balle molle, qui sera ouverte à tous les clubs du district. Pour informations, on est prié de communiquer avec 7318.

ECONOMISEZ $5.00
en achetant votre
HABIT ou PALETOT
directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN
CLOTHING Mfg Co
580—RUE ST. VALLIER — COIN ST. ANSELME.

LES CIRCUITS

(Par la Presse Associée)

Les circuits d'hier : Brucker, Athletics, 2 ; Hill, Athletics ; Cucchinello, Bees ; Todd, Pirates ; Herman, Cubs ; Goodman, Reds, un chacun.

Les leaders : Dimaggio, Yankees, 32 ; Foxx, Red Sox, 29 ; Gehrig, Yankees, 27 ; Medwick, Cardinals, 26 ; Trosky, Indians, 25 ; Greenberg, Tigers, 25.

Les ligues : Américaine 540, Nationale 455. Total 995.

Fournisseurs de
Son Excellence, Lord Tweedsmuir
Gouverneur-Général du Canada.

... Une bière moelleuse, savoureuse, et de bonne consistance... *essayez la!*

LAGER
Kingsbeer
DAWES

KING de la Gendarmerie Royale

par ZANE GREY

Commençant demain...

"LE MYSTERE DU DIAMANT KOBEE"

BRICK BRADFORD ...et le Maitre du Destin

Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

FORTE DEMANDE POUR LES PAPETERIES CANADIENNES

Commentaires de Bourse

Le plan de Brown Co.

La présentation du plan de réorganisation de Brown Company a été le signal d'un brillant ralliement des actions des entreprises canadiennes de papier-journal à Montréal. L'activité a été considérable dans ce compartiment au détriment du groupe des bas métaux qui est passé à l'arrière-plan. Comme l'on a pu le constater, le projet de réorganisation de Brown Company reconnait la position intégrale des porteurs d'obligations et d'actions. C'est en quelque sorte la répétition de l'affaire de Price Brothers, en ce sens qu'obligataires et actionnaires sont parfaitement protégés. Abitibi Paper qui a plusieurs plans de réorganisation sur le tapis, tous défavorables aux actionnaires privilégiés et communs, a monté à 6 1-2 avec un virement de plus de sept mille parts. Consolidated Paper a touché 18 1-2 avec un roulement de près de 9,000 parts.

Abitibi Paper Co.

La maison W. C. Pitfield & Company Ltd. a préparé une étude sur l'Abitibi Paper Company qui démontre que cette entreprise occupe une position avec laquelle il faut compter nonobstant les charges de toutes sortes qui la grèvent à la suite de sa longue mise en défaut. En 1936, la compagnie a gagné $2,757,486 au lieu de $1,557,631 en 1935. Le solde des revenus applicables à l'intérêt sur les obligations et à la dépréciation l'an dernier fut de $2,185,189 au lieu de $1,205,186 l'année précédente. Durant le premier semestre de l'année courante, les profits applicables pour la dépréciation et l'intérêt sur les obligations furent de $2,098,050, au lieu de $767,800 pour le premier semestre de 1936. On pourrait croire, conclut l'étude de Pitfield & Co., que les recettes de l'année 1937 disponibles pour la dépréciation et l'intérêt sur les obligations vont atteindre 5 millions de piastres. Sur la base des prix du papier pour l'an prochain, les revenus de l'Abitibi Paper applicables aux mêmes fins que ci-dessus pourraient s'élever à $9,885,000. Ces profits pourraient même atteindre plus de $12 millions avec une production accrue prévue.

International Nickel

Le rapport financier de l'International Nickel Company of Canada Limited pour le deuxième trimestre de l'année courante sera publié dans quelques jours. Durant le premier trimestre de 1937, la compagnie avait gagné 77 sous par action commune après le paiement du dividende privilégié. On anticipe que les revenus du deuxième trimestre de 1937 ont été pour le moins aussi élevés que durant les trois mois précédents. Récemment, les directeurs ont annoncé la mise en paiement d'un dividende de 50 sous par action commune. La compagnie paye actuellement plus de $30 millions par année de dividendes à ses actionnaires ordinaires et privilégiés.

Price Brothers

Les nouvelles actions privilégiées et ordinaires de Price Brothers & Company Limited pourront être transigées sur la Bourse de Montréal à partir d'aujourd'hui. L'abréviation des titres sur le ticker est P pour le commun et P pr pour le privilégié. Les deux titres ont été rayés hier du compartiment hors-liste du Curb de Montréal. L'inscription couvre 62,843 actions privilégiées 5 1-2 pour cent en cours d'une valeur au pair de $100, et 543,716 actions communes sans valeur au pair. La compagnie pourra émettre 135,368 actions communes additionnelles, ce qui portera le total de ces actions émises à 679,084 actions. La dette consolidée de la compagnie consiste en $15 millions d'obligations de première hypothèque et en $4,060,000 d'obligations 4 pour cent de deuxième hypothèque. Les débentures sont convertibles en actions communes de la compagnie sur la base d'une action commune par $30 de principal des débentures.

Consolidated Smelters

Les arrivages de mineral au smelter de Consolidated Smelters à Trail, C. B., furent de 15,492 tonnes durant la semaine du 31 juillet 1937 au lieu de 14,845 tonnes durant la semaine correspondante de 1936. Durant la période s'étendant du 1er janvier 1937 au 31 juillet, les arrivages de mineral au smelter de Trail furent de 325,814 tonnes au lieu de 311,618 tonnes durant la même période de 1936.

Canada Dry Ginger Ale

Les recettes nettes de Canada Dry Ginger Ale Inc. et de ses filiales durant le deuxième trimestre de 1937 furent de $249,853, soit de 43 sous par action d'une valeur au pair de $5 en circulation. Durant la période correspondante de 1936, la compagnie avait subi une perte nette de $7,555.

Le prix du cuivre pour l'exportation était hier à New-York de 14.70 sous la livre.

Dividendes

A. W. Chase Co. Ltd., 50 sous plus dividende régulier de 50 sous, payables le 10 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 11. (P. A.) — Le dollar canadien a baissé de 1-64 de sou, ce matin, au cours de $0.99 31-32 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a haussé de 1-16 de sou à $4.98 5-16 et le franc a monté de 1-8 de point à $0.0375 1-8.

LES PAPETERIES AU PREMIER PLAN

Price Brothers commun se hisse à 43¼ sur le marché local.

Montréal, 11. (P. C.) — Les actions de papeteries étaient au premier plan du marché mobilier de Montréal, ce matin. Quelques titres de construction ont aussi montré de l'activité. Price Brothers commun qui est maintenant sur le grand tableau de Montréal a monté à 43 1-4 pour célébrer cet événement. St. Lawrence Corporation était en mieux d'un quart de point à 13 1-2, le privilégié a monté à 35, et St. Lawrence Paper Mills privilégié a touché 94. Bathurst a haussé de 3-8 de point à 21 7-8. Brazilian a cédé une fraction à 27 3-4. Bell Telephone perdit 1-4 de point et Canadian Hydro Electric privilégié a gagné la même fraction. Dominion Steel a coté 22 7-8, Nickel 66 1-4, Noranda 67 1-2, Smelters 86 3-4, Shawinigan 99, Montreal Power 33 et General Steel Wares commun était ferme à 17 1-8.

SUR LE CURB

Montréal, 11. (P. C.) — Les papeteries ont avancé sur le Curb, ce matin, tandis que les titres miniers étaient réactionnaires ou fermes. Abitibi commun a touché 7, le privilégié 62 1-2, Consolidated Paper 18 3-4, Fraser 46 et Donnacona 17. Dans lecompartiment minier, O'Brien était plus faible à $5.75 et Sherritt Gordon a baissé de 10 sous à $3.00. Home Oil a cédé 5 sous à $1.85. Sullivan a été transigé à $1.25, Siscoe à $3.70, Thompson Cadillac à 50 sous, Eldorado à $2.85, Aldermac à $1.27, Towagmac à $1.25, Bouscadillac à 21 sous et Calgary and Edmonton à $2.40.

PRESTON EST FORT A TORONTO

Ce fut la seule vedette du marché minier à l'ouverture.

Toronto, Ontario, 11.—(P. C.)—Le marché a été actif dans quelques titres miniers à l'ouverture de la Bourse de Toronto, ce matin. Preston East Dome a enregistré un virement de 25,000 parts dans l'espace de quelques minutes et monta à $1.15 en mieux de 9 sous sur la clôture de la veille. O'Brien a baissé à $5.75, en recul de 21 sous. Pamour, Premier et Powell Rouyn ont baissé. Pickle Crow et Wright Hargreaves ont gagné quelques sous. Dans le groupe des bas métaux, Sherritt Gordon a baissé de 10 sous à $3, Noranda d'un demi point à 67 et Aldermac était inchangé à $1.30

Okalta a baissé de 10 sous dans le compartiment des huiles au cours de $1.41. Home Oil perdit 7 sous à $1.82. Abitibi commun a été fort à 6⅞ et les prix étaient plus fermes pour Imperial Oil et International Pe troleum.

LOURDEUR DU BLE A WINNIPEG

L'option d'octobre a baissé à $1.24½ sur le marché canadien.

Winnipeg, 11 (PC) — Les cours du blé canadien ont subi des reculs allant de 1 5-8 sou le boisseau à 3 1-8 sous, ce matin. Octobre a coté $1.4 ½-$1.25⅛, décembre $1.21⅞-$1.22⅝ et mai $1.24¾-$1.24. Les avoines ont baissé d'un demi sou à un sou. Octobre a coté 47⅛ sous, décembre 43¾ sous et mai 44¾-45 sous. L'orge a fléchi de 7-8 de sou à 1 3-8 sou. Octobre a coté 59⅞-60 sous et décembre 58¾-58 sous. Le lin n'a pas été coté à l'ouverture. Le seigle a baissé de 2 1-8 à 2 5-8 sous le boisseau. Octobre a coté 90 1-2 sous.

A Chicago, les cours du blé américain étaient plus faibles, ce matin. Le blé de septembre a coté $1.10 7-8-$1.11 1-8, décembre $1.12-$1.12 1-2 et mai $1.14⅛-1-2. Le maïs de septembre a coté $1.00½-3-4 et celui de décembre 65 ½-3-4 sous.

LES DENREES

Montréal, 11. (P. C.) — Le beurre était stable, hier, à Montréal, tandis que les oeufs ont baissé un peu. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 27 1-2 sous la douzaine pour A-gros, 25 1-2 sous pour A-moyens, 22 - 22 1-2 sous pour B-gros et 19 1-2 - 20 sous pour C. Les arrivages furent de 2,128 caisses. Le beurre a coté 26 3-8 - 5-8 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 27 1-2 et 28 sous. Les arrivages furent de 588 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 14 - 14 1-8 sous la livre et celui du Québec 13 1-2 - 5-8 sous. Les arrivages furent de 2,005 boites. Les pommes de terre nouvelles blanches du Québec No 1 ont coté 50 à 60 sous le sac de 80 livres, et les No 2 ont coté 40 à 45 sous le sac.

obligations de tout repos

achats · ventes · échanges
cotations · statistiques

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 25618

J. C. T. BOULET LIMITEE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

11 août 1937

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Bathurst Paper A	21½	21½	21¾
Bell Telephone	169½	169¼	169
Brazilian Traction	28	28	27⅞
B. C. Power A	36½		
Building Prod. A	60½		
Canada Cement	15⅞	13	16
Canada Steamship	4	3½	3½
Canadian Bronze	46½		
Canadian Car	13¼		
Canadian Car Priv	25½	25½	25½
Canadian Celanese	26		
San. Hydro Elec. priv	92½	93	92¾
Can. Ind. Alc. A	6¼	6¼	6¼
Can North. Power	22	22	22
Canadian Pacific Ry	12⅜	12¼	12⅛
Cockshutt Plow	14	14	14
Cons. Smelters	86½	86½	85¾
Distillers Seagram	22¾		
Dominion Bridge	50		
Dominion Coal priv	20¾		
Dominion Tar	12½	12½	12¾
Dominion Tar priv	88		
Dominion Steel B	23½	22⅞	23½
Dominion Textile 4 4 4	22	81	81
Dryden Paper	18	18	18¼
Electrolux	19	19	19
Foundation Co	24½		
General Steel Wares	16⅜	16½	16½
Gurd Charles	12		
Gypsum, Lime & Ala.	12	12½	12
Hollinger Gold Mines	11½		
Howard Smith	30	30½	30¾
Imperial Oil	20¾	20¾	20¾
Imperial Tobacco	14½	14½	14⅝
Intern. Nickel	65¾	65¾	66¼
Int. Petroleum	35¾	35	35
Lake of the Woods	29	29	29
Massey Harrris	9¾	9¾	9¾
McColl Frontenac	12	12	12
Montreal Power	33	33	33
National Brew	41½	41¾	41¾
National Steel Car	49	49	49
Noranda	67¼	67½	67½
Ogilvie Flour Mills	236		
Power Corp.	24	24	23¾
Quebec Power	20	20	20
Regent Knitting	10		
Shawinigan 4 4 4 4	29	29	29
South. Can. Power	14		
St. Lawrence Corp.	13¼	13½	13¾
St. Law. Corp. priv	34½	34⅞	35
St. Law. Paper priv	93½	93½	94
Steel of Canada	85	85	85¾
United Steel	9½	8½	8½
Winnipeg Elec. A	4⅞	4¾	¾
BANQUES			
Can. Nationale	161½		
Commerce	166		
Royale	199	199	199½
OBLIGATIONS			
Mont. Pow. 3 p.c 1939	50½	50½	50½

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

11 août 1937

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Abitibi Paper	6⅜	6⅞	6⅞
Abitibi Paper priv.	62	62¼	62¼
Asbestos Corp.	87	86½	86½
Brewing Corp pfd	22⅞	22¾	22⅞
B. American Oil	23¾	23¾	23⅞
B. Columbia Packers	16⅜	16⅜	16⅜
Can. Vickers	8½		
C. Paper Corp.	18¾	18¾	18¾
Donn. Paper A.	17	17	17
Donn. Paper B.	16½	16½	16½
Fairchild Aircraft	10¼	10¼	10¼
Ford Motor "A"	25	25¼	25
Fraser Companies	45		
Fraser Comp. V. T.	45½	46	45½
G. Steel Wares p.	100	103¼	105
MacLaren	33½	34	33½
Massey-aHrris priv.	57	51	51
Price Brothers	42	42¼	44
Price Brothers p.	72	72½	73
Royalite Oil Co.	45		
W.-Gooderham	49	48¾	48¾
MINES :			
Aldermac Copper	130	130	131
Base-Metals	34	30	33
Bouscadillac Gold	22	21	21
CartierCmalartic	14½	14½	14½
C. Chibougamau	90		
Dome Mines	40¾	40¾	40½
Eldorado Gold	285		
Home Oil	185	185	190
Howey Gold	40	40	39½
H. Bay Mining	34¼	34	34½
Lake Shore	51	50¾	50¾
Lebel Oro	21		
Macassa Mines	550	560	550
McKenzie Red Lake	124	124	125
McWatters	43		
O'Brien Gold	600	580	580
Pamour	270	265	262
Perron Gold	95½		
Pickle Crow	545	545	545
Siscoe Gold	375	370	375
Stadacona Rouyn	117	115	114
Sullivan Cons.	125	126	126
Thompson Cadillac	50	51	51
Towagmac	128	125	130
Ventures	845	845	845
Wood Cadillac	35	34	34

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

11 août 1937

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Acme Gas	14	13¾B	
Afton Mines		3½	3½
Aldermac	130	130	131
Alexandria	02¼	2¼	2¼
Anglo H	560	560B	
Ashley		8	8
Astoria Rouyn	07½	07⅛	7½
Bagamac	34	35	35
Bankfield		73	74
Base Metals		33	33
Bidgood		49	57
Big Missouri	50	47	47
Beattie	115	110	110
Bobjo		18½	16½
Bralorne	740	700B	
Buffalo Ankerite	900	915B	
Calgary & Edmonton	246	240	245
Calmont Oil	57	57	55
Can. Malartic	120	120	120
Central Pat	262	265	270
Coniarum	130	130B	
Cons. Chibougamau	90	88	88
Darkwater	48	51	51
Dome	40⅝	40⅜	40¾
Dorval Siscoe	38	36B	
East Malartic	105	105	105
Eldorado	289	275	275
Falconbridge	850	840	850
Federal Kirkland	08½	08½	9
Francoeur	70	65	65
God's Lake	60	60	60
Gunnar	75	73B	
Hard Rock	130	126B	
Hollinger	11¾	11⅝B	
Homestead	44	44	44
Howey Gold	40	40	40
Jacola Mines	28	28½	28½
Jellicoe Cons.	106	108	109
J. M. Cons.	22	20B	
Kerr Addison	232	235	239
Kirkland Lake	128	128	132
&Lake Shore	50¼	50¼	50½
Lamaque Contact	04½	04⅞	04⅞
Lapa Cadilac	72	73	73
Lebel Oro	21	20½	20½
Leitch Gold Mines	65	60B	
Little L. L.	545	550	545
Macassa	550	560	550
MacLeod Cockshutt	199	195	192
McIntyre	33¾	33⅞	34
McKenzie Red Lake	124	124	124
McWatters	43	45¼	45¼
Mining Corp	380	375	375
Moneta Porcupine	170	170	172
Newbec	06½	06½	06
Nipissing	230	240	240
O'Brien Gold	600	575	580
Paymaster	58	57	60
Pamour Porcupine	270	265	262
Perron Gold	97	95B	
Pickle Crow	540	545	545
Premier	240	240	225
Preston East Dome	106	110	113
Read Authier		380B	
Red Lake	38	35	35
Reno Gold	87	85	85
Shawkey	55	55	55
Sherritt Gordon	310	305	310
Siscoe	370	370	370
Sladen Malartic	95	95	95
Stadacona Rouyn	115	115	117
St. Anthony	16	16	16
Sullivan	125	125B	
Sylvanite	320	315	320
San Antonio	161	163	163
Teck Hughes	500	500	515
Tawagmac	128	125	130
Ventures	845	845	845
Wood Cadilac	35	34	34
Wright Hargeaves	620	630	630
CURB			
Cen. Man.	05½	05½	05½
Coast Copper	550	450B	
Cobalt Contact	01	01B	
Dal Oil	86	86	86
Foothills Oil	103	103	103
Home Oil	189	182	182
Hudson Bay	34½	34	34½
Malrobic	13¼	13¼B	
Pend Oreille	445	445	460

Les marchés — *Les bas métaux se reposent et cèdent le pas aux papeteries — Le blé gagne 5 sous.*

AU CANADA

L'intérêt des spéculateurs s'est déplacé du groupe des bas métaux, hier, vers celui des papeteries. Ce fut la présentation du plan de réorganisation de la Brown Company, dont nous parlions dans notre édition d'hier, qui a déclenché le mouvement d'achats dans les papiers. Le plan de Brown Company est très libéral pour les obligataires et les actionnaires de l'entreprise en ce sens qu'il protège les positions de chaque classe d'intéressés. Le marché mobilier a célébré cet événement. Il n'y a pas encore beaucoup de titres de papeteries sur le grand tableau de Montréal, mais la liste va s'allonger aujourd'hui des actions communes et privilégiées nouvelles de Price Brothers. Hier, St. Lawrence Corporation commun a monté à 13 1-4 et le privilégié à 34 3-4. Howard Smith était un peu plus ferme tandis que Bathurst et Dryden fermèrent inchangés. L'activité a été considérable dans une nouvelle vedette, General Steel Wares communs qui gagna 2 3-8 points à 16 3-8. Le titre privilégié de cette compagnie coté sur le Curb de Montréal a grimpé de 5 3-4 points au cours de 98 1-4. On rapporte dans les milieux bien informés que la compagnie va annoncer prochainement le règlement des arrérages sur le dividende privilégié. Dans les industries de la construction, le ton était meilleur pour Dominion Bridge et Steel of Canada. Les bas métaux ont souffert des prises de profits et ils ont cédé un peu de terrain. Le volume des transactions sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 98,700 parts au lieu de 96,700 parts la veille.

• • •

L'activité dans les actions de papeteries a été très fortes à la hausse au cours de la séance d'hier après-midi sur le Curb de Montréal. Abitibi commun et Consolidated Paper ont enregistré des virements respectifs de 7,265 parts et de 8,936 parts. Le premier ferma en mieux d'un demi-point à 6 3-8 et le second en mieux de 5-8 de point à 18 3-8. Abitibi privilégié monta à 62, Fraser Voting Trust à 45 1-2 et Donnacona à 17. Gatineau Power a touché 14. Les actions de bas métaux de deuxième importance ont subi des reculs modérés. Aldermac ferma à $1.30 à Toronto et Towagmac à $1.28. Les autres valeurs du même groupe ont fléchi un peu. Quelques mines d'or se rallièrent avec une certaine activité, notamment Preston East Dome, Powell Rouyn, Lapa Cadillac, et Bidgood Kirkland. Le roulement total à Toronto fut de 449,000 parts. Le ton était un peu plus faible à Vancouver. A Montréal, Massey Harris privilégié baisse au nouveau fond de 51 à cause de la mauvaise récolte dans l'ouest canadien.

• • •

Les obligations de Brown Company ont fait un bond de plus de deux points au début de la séance d'hier. Cela se comprend assez facilement. Le projet de réorganisation comporte le maintien de tous les avantages actuels des obligations en cours plus le paiement en argent des arrérages d'intérêt. On estime que cela représente une valeur d'environ 116 pour ces titres qui cotaient en clôture, hier, 97 offert 99 demandé. Qui se souvient que les obligations de Brown Company pouvaient être achetées en 1932 et 1933 pour aussi bon marché que 17. Les obligations 4 1-2 pour cent 1956 de la province d'Alberta ont baissé de deux points. A New-York, l'activité faisait défaut dans les valeurs à revenu fixe et les cours étaient irréguliers.

• • •

La grosse nouvelle de la séance d'hier à la Bourse de Winnipeg fut le rapport officiel du gouvernement canadien mandant que la récolte sera la moins bonne cette année depuis plus de vingt ans. Les cours du blé se rallièrent rapidement d'environ 5 sous le boisseau. Octobre a coté $1.27 5-8, décembre $1.24 3-4 et mai $1.26 3-8 sur le marché de Winnipeg. Les gains furent presqu'aussi considérables à Chicago. Septembre ferma sur ce marché à $1.13 5-8 et décembre à $1.41 1-2. Le maïs était un peu plus faible. Septembre a coté 1.01 et décembre 66 1-2 sous.

• • •

La livre sterling a fléchi de 3-4 de sou au cours de $4.98 1-4 à New-York. Le franc français ferma à $0.0375, en recul de 3-4 de point. Le dollar canadien était plus faible de 1-64 de sou au cours de $0.99 63-64.

A WALL STREET

La tenue du marché américain fut plutôt irrégulière, hier. Quelques spécialités ont avancé mais les aciéries s'alourdirent entrainant à leur suite plusieurs valeurs industrielles. Les reculs n'ont pas été considérables toutefois. U. S. Steel ferma à 118 5-8. Les expéditions de cette grande aciérie ont diminué le mois dernier par rapport au mois précédent mais elles accusaient un gain de plus de 200,000 tonnes sur juillet 1936. Bethleem Steel a coté 100 1-8. Le cours moyen de 60 titres représentatifs ferma inchangé à 69.5. Le roulement total a été de 692,180 actions au lieu de 752,190 actions.

MINES HORS-LISTE

Cours fournis par Ross, Brothers & Co.

Séance du 10 août 1937

	Offre	Dem.
Acme Cad.	..	11
Albany River	50	52
Algold	34	37
Amity	..	2½
Amos Cad.	2½	3½
Ardeen	5	6
Athona	16	18
Ballor	2¾	3½
Bilmac	7	8
Bousquet	1	..
Brown Cad.	..	7
Cndn. Pandora	10	12
Candalaca	..	40
Capital Rouyn	17	19
Casey Summit	..	23
Century Mining	..	40
Central Duvernay	12	14
Chesterville	..	155
Cuniptau	8½	9½
Denison Nickel	45	48
Dunlop nouv.	2¾	4
Fontana	..	45
Florence River	..	35
Frontier R. Lake	11	13
Gateway Pat.	4	6
Golden Gate	45	48
Gold Range	2	3
Goldside	3¾	4½
Harricana	12	15
Hudson Pat.	2	3½
Hutchison Lake	16	18
Island Lake	3	5
Kaw-Crow Pat.	6	8
Kenricia	14	15
Keagama	28	31
King Kirkland	1½	2¾
Kirkking	..	20
Kir-Vit	13	15
Lamaque Gold	640	670
LeRoy	8¼	9¼
MacFarlane L. L.	650	700
Magnet Cons.	13	14½
Maritime Cad.	..	40
MartinMcNeely	54	60
Margaret R. Lake	..	40
McCarthy Webb	26	29
McVittie Kirkland	3¾	5
Michicopoten	..	15
Moffatt-Hall nouv.	..	7
Monarch Mines	9½	10
Mooshla	10	12
Mosher L. L.	24	26
Norlake	..	12
North Shores	3½	4½
Nortrac	..	10
Obalski	13	16
Old Diamond	..	5½
Oklend	15	17
O'Leary	7	8
Opemiska Copper	16	18
Oriole	6½	7½
Pascalis	29	31
Potter Doal	2	3
Propriatery	170	180
Quebec Manitou	74	77
Red Gold	19	21
Richmac	20	25
Rich Rock	..	15
RoeanorF	..	7
Rouyn Reward	4	5
Ruhec	3	4
Sand River	26	28
St. Pierre Cad.	..	9
Schreiber Pyramid	2	4
Scott Chibougamau	..	25
Skookum	6½	7½
S. McKenzie Isl.	2	4
Shawmaque	..	15
Spooner	9	12
Split Lake	..	20
Springer Sturgeon	8	10
Straw Lake Beach	12	13
Sturgeon R. Gold	25	28
Sun Bear	20	22
Tonawanda	3	4
Upper Canada	20½	21½
Valco	20	22
Valmac	..	20
Wawbano	4	6
Wendigo	24	26
West Duvernay	..	20
West Red Lake	3¾	4½
West Side L. L.	4	5
West Wood	13	16
Whitehorse	10	12
Winoga	7	9
Young Davidson	17	19
Young Shannon	..	10
Ypres Cad.	12	15

North American Edison a gagné, durant les douze mois finissant le 30 juin 1937, des profits nets de $21.14 par action commune au lieu de $16.23 l'année précédente.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 10 août 1937

	Off.	Dem.
Obligations:		
2½ 1 Juin 1943	101	102
2½ 15 Oct 1939	102¼	103¼
3 1 Juin 1950-55	96¾	97¾
3 15 Oct 1942	103½	104½
3 perpétuelles	87¼	88¼
3¼ 1 Juin 1946-49	100¾	101¾
Do 1956-66	98	99¾
3½ 15 Oct 1944-49	103	104
4 15 Oct 1943-45	106½	107½
Do 1939	105¾	106¾
Do 1947-52	106¼	107¼
4½ 1 Sép 1940	108	109
4½ 15 Oct 1944	110	111
4½ 1 Fev 1946	110	111
4½ 1 Nov 1946-56	109½	110½
Do 1947-57	109⅜	110⅜
Do 1948-58	109⅞	110⅞
Do 1949-59	110¼	111¼
5 15 Nov 1941	110⅞	111⅞
5 15 Oct 1943	111⅞	112⅞
5½ 1 Dec 1937	101¼	102
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100½	101½
Do 1943	98	99
Do 2¾ 1944	98¼	99¼
Do 3 1944	102⅛	103⅛
Do 1945-50	96⅝	97⅝
Do 1948-52	96⅝	97⅝
Do 1948-53	95¾	96¾
Do 4½ 1951	113⅜	114⅜
Do 1956	113¼	114¼
Do 1957	112½	113½
Do 4¾ 1955	115¾	116¾
Do 5 1954	116¼	117¼
Do 1949-69	118	119
Provinciales:		
Alberta 4 1954	53	56
Do 4½ 1956	54	57
Col Brit 5½ 1945	100	102
Do 4½ 1953	94	96
Manitoba 6 1947	94	96
Do 4½ 1956	81	84
N Bruns 3 1951	90	93
Do 4½ 1961	103½	105½
N Ecosse 3 1950	94	96
Do 4½ 1960	106½	110½
Ontario 4 1962	106½	108
Do 4½ 1949	110	111½
Québec 3 1951	96	97¼
Do 3¼ 1949	98¾	100
Do 4½ 1963	110	112
Sask 4 1954	65½	68½
Do 4½ 1951	77	80
Municipales:		
Mtl 4 1945	99¾	101¼
Do 4½ 1971	102	103¾
Que 4½ 1950	100½	102½
T Riv 4½ 1956	101	103
Mtl Cath Sch 4 1948	99¾	101¼
Mtl Metro 4½ 1962	101¼	102½
Do 4 1947	99¾	101¼
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	99½	101½
Can SS 5 1943	106	
Do 1957	73	75
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	63	65
Bell Tel 5 1960	120	123
Gat Pow 5 1956	102½	104½
Do 6 1941	100¼	102½
Int H El 6 1944	84	86
Mtl L H P 3½ 1956	99	101
Mtl Tram 5 1955	70½	81½
Que Pow 5 1968	103½	
Shaw W & P 4½ 1970	104	106
Do 4 1961	98½	100½
United Secs 5½ 1952	79	82
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	98¾	100¾
Brown Co 5½ 1946	97	99
Can Cem 4¼ 1951	103	105
Can Vick 6 1947	97	99
Con Paper 5½ 1961	94½	96½
Donn P 4½ 1956	87½	89½
Fraser Co 6 1950	103½	
G S Wares 4½ 1952	96	98
Great L Paper 5 1955	98	100
Minn & Ont P 6 1945	73½	75½
Price Bros 5 1957	100½	102½
Do 4 1957	138	150

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & CVie, Québec)

Chicago, 11. — Les prix des peaux ont baissé de 17 à 19 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 122 lots. Septembre 16.60 td. ; décembre 17.01 tr. ; mars 17.40 tr. et juin 17.73 n.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

11 août 1937

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
American Can	110	109	109
Ame. Smelting	97½	97½	97½
Am. Tel. & Tel.	170	170	170
Anaconda Copper	62⅛	61¾	61¾
Atchison Ry	79	79	79¾
Auburn	16¾	16⅝	16⅝
Baldwin Loco	5⅝	5⅝	5⅝
Boeing Aircraft	35⅛	34½	35
Bethleem Steel	100⅜	99	98½
Byers A. M.	20	20	20
Colum. Gas	14	13⅝	13½
Cons. Edison	37⅜	37⅛	37
Comm. Credit	65	65⅛	65¼
Dup. de Nemours	160	160½	160½
General Electric	56⅞	56⅝	56¾
General Motors	58⅜	57½	57½
Goodyear	43⅜	43⅜	43⅜
Hudson Motors	16½	16½	16½
Int. Harvester	119	119¼	118⅝
Int. Paper A	18⅞	18¼	19
Int. Paper Priv	105	105⅜	105
Kenn. Copper	63⅜	63	63⅛
Mont. Ward	64¼	64¼	64⅜
Mack Trucks	44

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

Séance du 10 août 1937

Taux de l'argent à vue à 1 p. c.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	18¾	18⅞	18½	18⅞
Air Reduction	72	72	71½	72
Alaska Juneau	12	12	12	12
Alld Chemical	237	237	236½	237
Allis Chalmers	69	69¼	69	69¼
Alleghany Corp.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
American Can	110	110	110	110
Am. Car & F.	51½	51½	51½	51½
Am. & For. P.	9⅜	9½	9⅜	9½
Am. Loco	48	48½	48	48½
Am. M. & F.	19¾	19⅞	19¾	19⅞
Am. Radiator	22¼	22⅜	22⅛	22⅜
Am. Rol. Mills	40	40¼	39⅞	40⅛
Am. Smelting	97⅞	98	97⅛	97½
Am. T. & T.	170¼	170⅝	170	170
Am. Tobacco B.	82	82	82	82
Am. Water W.	20	20⅜	19⅞	20⅜
Amerada	95	95	95	95
Anaconda Cop.	62½	62½	61⅞	62⅛
Ass. Dry Goods	18	18½	18	18⅛
Atchison Ry	79	79¼	78¾	79
Atl. Refining	29	29	28⅝	29
Auburn Auto	17⅜	17½	16⅝	16¾
Baldwin Loco	5¾	5⅞	5⅝	5¾
Balt. & Ohio	27⅜	28	27⅜	27¾
Barnsdall A	25	25	24⅜	24¾
Bendix Aviat.	20⅛	20¼	20	20
Bethleem Steel	100⅛	101⅛	99¾	100⅛
Borg. Warner	47⅛	47½	47¼	47⅜
Briggs Mfg.	45¾	46	45¾	46
Brooklyn M. T.	22⅝	22⅞	22⅜	22⅞
Burroughs Ad.	29	29	28⅛	28⅜
Byers A. M.	20¼	20¼	20	20
Canada Dry	25	25	24½	24½
Canadian Pacific	12⅜	12⅜	12¼	12¼
Case J. I.	182⅜	182⅜	182⅜	182⅜
Cel. Corp. of Am.	38¾	38¾	38¼	38¼
Cerro de Pasco	75¾	75¾	75¾	75¾
Ches. & Ohio	53¼	53¼	53	53
Chrysler	115⅛	116¼	114½	114¾
Coca-Cola	158½	158½	158	158
Columbia Gas	13⅞	14	13⅞	14
Com. Solvents	14⅛	14¼	14⅛	14¼
Com. & South	2⅞	2⅞	2¾	2⅞
Congoleum	38¼	38¼	38	38
Cons. Gas	37	37½	37¼	37⅜
Cons. Oil Corp.	15¾	15⅞	15¾	15⅞
Cont. Can	59	59	58	58
Corn Products	66	66	66	66
Crucible Steel	72¾	72¾	72¾	72¾
Curtis Wright	5⅞	6	5⅞	6
Do A	19¾	20	19¾	19⅞
Crane Corp.	49½	50⅛	49½	50⅛
Delaw. & Lack.	15¾	15¾	15¾	15¾
Dupont de Nem.	160⅞	161½	160	160
Eastman Kod.	182	184	182	184
Elec. Auto Lite.	38½	38⅞	38½	38⅞
Elec. P. & L.	21⅞	22¾	21¾	21¼
Electric & Mus.	5¾	5¾	5¾	5¾
Erie	15⅜	15⅜	15	15
Firestone	33⅛	33⅝	33⅛	33⅜
Freeport Texas	31⅞	32	31⅞	32
Gen. Alphalt	30½	30¾	30⅜	30½
Gen Electric	57	57¼	56¾	56⅞
General Foods	37¼	37⅜	37¼	37¼
General Gas A	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Gen. Motors	58	58⅞	57⅞	58⅛
Gen. Ry Signal	43½	43½	42⅞	43⅛
Gillette Safety	14½	14½	14½	14½
Goodrich Tire	39	39⅝	38⅞	39⅝
Goodyear Tire	43¼	43¾	43¼	43½
Graham Paige	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Houston Oil	15½	16⅛	15½	16
Hudson Motors	16⅜	16½	16⅜	16½
Hupp Motors	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Int. Harvester	119¼	119¼	118¾	119
Int. Hy. Tlec. A	13	13⅛	13	13⅛
Intern. Nickel	65⅝	66	65½	65¾
Int. Paper A	18⅝	18⅞	18⅝	18⅞
Do B	13⅛	13⅜	13⅛	13⅜
Do C	7¼	7¼	7¼	7¼
Do priv.	106	106¼	105	105
Int. Tel. & T.	113¼	113¾	111⅞	111⅞
Julius Kayser	23	23	23	23
Kennecott	63⅜	63¾	63¼	63⅝
Kroger Groc'y	21½	21⅝	21½	21⅝
Lehigh Valley	14½	14½	14¼	14½
Loew's Inc.	86¾	87¼	86¾	87¼
Loose Wiles	29¼	29¼	29⅛	29⅛
Lorillard Tob.	21⅝	21⅝	21½	21½
U. S. Leather	10¾	10⅞	10¾	10¾
Do A	19½	19½	19½	19½
Mack Truck	44¾	44⅞	44¾	44⅞
Mex. Seaboard	40¾	40¾	40	40
Missouri Pac.	3¼	3¼	3¼	3¼
Mo. Kan. & T.	7	7	7	7
Montg. Ward	63⅜	64¼	63⅜	64¼
Nash Motors	18⅜	18⅝	18⅜	18⅝
Nat. Biscuit	23¼	23¼	23	23⅛
Nat. Cash R.	35⅞	35⅞	35¾	35¾
National Dairy	20	20⅛	20	20¼
Nat. Distillers	30	30⅜	30	30⅜
National Lead	39½	39¾	39½	39¾
Nat. P. & L.	11	11	11	11
National Tea	7¼	7¼	7¼	7¼
N. Y. Central	40⅜	40⅝	40⅛	40¼
N. Y. New Haven	4⅜	4⅜	4¼	4¼
Noranda Mines	67½	67¾	67	67
North Am.	27¼	27⅜	27⅛	27⅜
Northern Pac.	29⅞	29⅞	29⅛	29⅜
N. Y. Shipb. Cor.	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
Otis Steel	20½	20½	20½	20½
Pac Gas & E.	32	32	32	32
Packard Mot.	9	9	8¾	8¾
Param. Publix	22⅛	22⅛	21¾	22
Penn. RR.	37⅞	37⅞	37½	37½
People's Gas	52	52	52	52
Philipps Pete	61⅜	62¼	61⅜	62
Pub. S N J.	43	43	43	43
Pullman Inc.	55¾	55¾	55⅛	55⅛
Pure Oil	21	21⅛	20⅞	20⅞
Radio Corp.	11	11	10⅞	10⅞
Radio Keith	8⅜	8⅜	8¼	8⅜
Reming. R.	25⅛	25¼	25	25
Reo Motor	5¾	5¾	5¾	5¾
Republic Steel	38⅞	39¼	38⅞	39⅛
Reynolds Tob. B.	52½	52½	52⅜	52⅜

Dentistes

Houle & Laforest

Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

Quebec Power Company

AVIS DE REMBOURSEMENT

Aux porteurs des Obligations-or amortissables, 1ère hypothèque et nantissement et des actions obligataires nominatives (debenture stock), série "A", 5%, de la Quebec Power Company.

AVIS est par les présentes donné que conformément aux stipulations de l'acte d'hypothèque et nantissement entre la QUEBEC POWER COMPANY et la NATIONAL TRUST COMPANY, LIMITED, fidéicommissaire, daté officiellement du 1er décembre 1928, et garantissant les susdites obligations et actions obligataires nominatives, la Quebec Power Company remboursera la totalité de ses obligations-or amortissables, 1ère hypothèque et nantissement, et de ses actions obligataires nominatives, série "A", à 5%, le premier jour de septembre 1937, à CENT TROIS ET DEMI POUR CENT (103½%) du principal, plus l'intérêt couru sur lesdites obligations et actions obligataires nominatives jusqu'au dit premier jour de septembre 1937.

Les porteurs desdites obligations sont requis de les présenter le 1er septembre 1937, soit au bureau principal de la BANQUE ROYALE DU CANADA, 360, rue Saint-Jacques, ouest, en la cité de Montréal, Canada, soit au bureau principal de la BANK OF THE MANHATTAN COMPANY, 40 Wall Street, dans le Borough of Manhattan, en la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique, afin d'en obtenir le remboursement ledit jour. Les obligations doivent être accompagnées des coupons d'intérêt y afférents échéant le et après le 1er décembre 1937.

Les porteurs desdites actions obligataires nominatives (*debenture stock*) sont requis de remettre leurs certificats le 1er septembre 1937, au bureau principal de la BANQUE ROYALE DU CANADA, 6 rue Lothbury, Londres, E.C.2, Angleterre, afin d'en obtenir le remboursement ledit jour.

Advenant que telles obligations et actions obligataires nominatives ne soient pas présentées pour remboursement le 1er septembre 1937, aux endroits respectifs mentionnés ci-haut, tout intérêt sur lesdites obligations et actions obligataires nominatives cessera de courir à compter de ce même jour.

Fait à Montréal, ce vingt- septième jour de juillet 1937.

QUEBEC POWER COMPANY

JAMES WILSON,
Secrétaire

M. J.-T.-R. STEEVES

L'Imperial Tobacco Company of Canada Limited annonce l'élection de M. J.-T.-R. Steeves au bureau d'administration de la compagnie.

M. Steeves est né à Hillsborough, Nouveau-Brunswick, et il est ingénieur gradué de l'Université McGill.

M. Steeves est à l'emploi de l'Imperial Tobacco Company of Canada Limited depuis vingt-quatre ans, et son travail consiste principalement en tout ce qui concerne la technique et la production.

St. Jos. Lead	63	63	62½	62½
Schenley Dist.	43⅛	43⅝	43⅛	43⅝
Sears Roeb.	97	98	96½	97¾
Servel Inc.	30¾	30¾	30¾	30¾
Simmons Co.	49¼	49¼	49¼	49¼
Socony Vac	22¼	22⅜	22¼	22¼
Southern Pac.	48	48	47½	47½
So. Porto Rico	35	35	35	35
Southern Ry	29½	29¾	29½	29½
Stan. Brands	12	12	11⅞	11⅞
Stan. G. & E	8⅜	9	8⅜	9
Stan. Oil of C.	44⅜	45	44⅜	44⅞
Stan. Oil N. J.	68½	68⅞	67¾	67⅞
Stan. Oil of Ind.	45¾	45⅞	45¾	45⅞
Stone & Webster	23½	23¾	23¼	23¼
Sperry Corp.	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
Texas Corp.	64⅛	64¼	64	64
Texas Gulf Sul.	39	40	39	40
Timken Rol. B.	66⅜	66¾	66¾	66¾
Underwood Ell.	90⅜	90¾	90⅜	90¾
Union Carbide	100¼	101	100¼	101
Union Pacific	125	125½	124½	125½
United Air Craft.	29	29¼	28⅞	28⅞
United Corp.	5⅜	5¾	5½	5¾
United Drug Inc.	11⅜	11⅞	11⅜	11⅝
United Fruit	75¼	76¼	75¼	76¼
United Gas I.	13⅞	13⅞	13¾	13¾
U. S. Ind. Alc.	33¼	33¼	33¼	33¼
U. S. Pipe & Fry	54	54	54	54
U. S. Realty	12½	12½	12½	12½
U. S. Rubber	60⅜	61⅜	60⅛	60¼
U. S. Steel	118	119	118	118¼
U. S. Smelting	92	93	92	92½
Vanadium	33⅛	33¼	32⅝	32⅝
Vulcan Detin.	8¼	8⅜	8¼	8⅜
Warner Bros	14½	14½	14⅜	14½
Western Union	49	49	48⅜	48½
Westing Elec.	156	156	155¼	155⅜
Woolworth	48½	48½	48⅛	48½
Worth. Pump	42	42¼	42	42¼
Yellow Truck B	22⅛	23¼	22⅛	23

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 10 août 1937

Ventes:	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
7265	Abitibi	5¾	6½	5⅝	6⅜
479	Do Pri	61⅜	62	61⅜	62
112	Ashes	87	87	87	87
5	Math B	9¼	9¼	9¼	9¼
	Br Corp	22⅞	22⅞	22⅞	22⅞
185	B A Oil	23¾	23⅞	23¾	23¾
280	B C Pack	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
25	Can Malt	37⅝	37¾	37⅛	37¼
8936	C Paper	17¾	18⅛	17⅞	18⅛
15	Odn Vic	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
25	Do P	35	35	35	35
611	Donn A	16½	17	16½	17
25	Ford A	25	24	25	25
32	Fraser	45	45	45	45
1260	Do Vt	44¼	45½	44¼	45½
250	Home Oil	185	185	185	185
10	Int Ut B	18	18	18	18
5	Pow C Pfd	99½	99½	99½	99½
505	Price	41¾	42	41¾	42
165	Do P	71	72	71	72
110	Walk Br	2	2	2	2
60	Walker	49	49	49	49
50	Donn B	16½	16½	16½	16½
125	Faireh	10½	10½	10¼	10¼
661	G Steel W P	94	100	94	100
345	Maclar	33½	34	33½	33½
105	Mas Pfd	52	52	51	51
135	Royalite	45½	45½	45	45
	MINES:				
200	Base Met	35	35	34	34
1700	Bous Cad	22	22	21	22
500	Brown	4	4	4	4
480	Bulolo	24¾	25	24¾	25
200	Can Mal	126	126	120	120
1000	Cart Mal	14½	14½	14½	14½
300	Cent Pat	265	265	262	262
1000	Cons Chib	90	90	90	90
60	Dome	40¾	40¾	40¾	40¾
300	Eldor	283	285	283	285
1000	Howey	37	41	37	40
100	H B Min	34¼	34¼	34¼	34¼
500	J M Cons	20	20	20	20
24	L Shore	50⅞	51	50⅞	51
1000	Lam Con	4½	5	4½	5
500	Lebel	20½	21	20	21
500	McWatt	42	42	42	42
1350	O'Brien	610	610	600	600
1700	Pam	260	272	260	270
1000	Perron	95½	95½	95½	95½
700	Pick Cr	555	555	545	545
2800	Sher	320	320	310	315
200	Sixcoe	370	375	370	375
9000	Stada	117	118	111	117
900	Sullivan	125	125	125	125
5100	Thom C	52	53	50	50
2300	Towag	130	130	126	128
300	Venture	855	855	845	845
50	Wr Harg	630	630	630	630
7700	Alder	136	136	128	130
200	Dal Oil	86	88	86	86
200	East Mal	105	105	105	105
4700	Pandora	58	58	57	57
800	Pend Or	450	450	440	445
500	Shawk	56	56	56	56
3900	Wood Cad	34	34	32	32

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 10 août 1937

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
260	Bath P A	21½	21½	21¼	21¼
21	Bell Tel	169	169½	168¾	169½
824	Braz Tr	28⅛	28¼	28	28
22	B C Pow A	36	36½	36	36½
130	Do B	8	8	7½	7½
5	Build P A	60½	60½	60½	60½
65	Can Br	46½	46½	46½	46½
85	Can Car	15⅜	15⅜	15¼	15¼
30	Do Pri	25¼	25½	25¼	25½
215	Can Cel	25½	26	25½	26
780	Can Cem	15⅞	16	15¾	15⅞
44	Do Pri	108	108	107	108
35	Can H E P.	93	93	92	92½
70	Can Ind A A	6¼	6¼	6¼	6¼
25	Can N P	22	22	22	22
525	Can P Ry	12⅜	12⅜	12¼	12⅜
200	Can St	4	4	4	4
379	Do Pri	14	14	13¼	13¼
4	Can W & C.	65	65	65	65
50	Cock Pl	14	14	14	14
871	Cons Sm	87	87	86½	86½
130	Dist Sea	22¾	22¾	22¾	22¾
185	D Bridge	49	50	49	50
205	Dom C Pr	21	21	20¾	20¾
20	D Glass	113¾	113¾	112	112
693	Dom S B	23	23¼	23	23⅛
190	Dom Tar	12¼	12½	12¼	12½
25	Do Pri	88	88	88	88
15	Dom Tex	82	82	82	82
120	Dryden P	18	18	18	18
235	Electro	18¾	19	18¾	19
55	Found Co	24½	24½	24½	24½
2500	Gen S W	14½	16½	14½	16⅜
50	Grud C & C	12	12	12	12
170	Gyp L & Al	12¼	12¼	12	12
140	Holl G M	11½	11¾	11½	11½
55	H Smith	30	30	30	30
80	Do Pri	103¼	103¼	103¼	103¼
572	Imp Oil	20⅞	20⅞	20⅝	20¾
775	Imp Tob	14⅜	14½	14¼	14½
5	Ind Acc	36½	36½	36¼	36½
1367	Int Nic	66	66	65¾	65¾
283	Int Pet	35¼	35¼	35¼	35¼
40	Int Pow P	89	89	89	89
120	L of the W	29	29	29	29
190	Mas Har	9¾	9¾	9¾	9¾
15	McC Fr	12	12	12	12
808	Mont Pow	33¼	33¼	33	33
4	Mont Tr	88	88	88	88
135	Nat Br	41½	41½	41½	41½
10	Do Pri	41	41	41	41
125	Nat S C	49	49	49	49
1040	Nor Min	67½	67½	67	67¼
2	Ogil F M	238	238	238	238
50	Ont Steel	17	17	17	17
10	Ott Pow	86½	86½	86½	86½
20	Do Pri	103	103	103	103
306	Pow Corp	24	24¼	24	24
155	Q Power	20	20	20	20
13	Reg Knit	10	10	10	10
584	Shawin	29¼	29¼	28¾	29

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
628	Abitibi	5⅝	6½	5⅝	6½
120	Do 6 pr	61	61½	61	61½
2500	Acme	14	14	14	14
13006	Alder	135	136	128	130
1900	Alex	2¼	2¼	2¼	2¼
300	Anglo	560	560	560	560
1100	Argosy	40	40	40	40
1200	Astoria	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
800	Bagam	34	34	34	34
3400	Base M	35	35	34	34
200	Beattie	115	115	115	115
77	Beauhar	7½	7¾	7½	7¾
274	Bell	169	169	168½	169
26368	Bidgood	43	49	42	47
500	Big M	50	50	50	50
100	Bilm	740	740	740	740
1906	Braz T	28	28¼	28	28¼
306	British A	23⅛	23¾	23⅝	23¾
40	British C	36	36¼	36	36¼
10	Buff. A	900	900	900	900
15	Build Pr A	61	61	61	61
3300	Cal & E	251	255	248	246
1250	Calmont	51	51	51	51
235	C. Cem	15¾	15¾	15¾	15¾
33	C. Steam	3½	3½	3½	3½
5	C. Wire	74	74	74	74
100	C. Can	8¾	8¾	8½	8½
30	C. Dredge	43	43	43	43
60	C. I. Alc	6¼	6¼	6¼	6¼
2050	C. Mal	126	126	120	120
510	C. P. R	12½	12½	12⅜	12⅜
300	Cent P.	265	265	262	262
3700	Chrom	80	80	79	80
50	C Plow	13¾	13¾	13¾	13¾
400	Coniar	131	131	130	130
10	C. Baker	20½	20½	20½	20½
2800	C. Chib	93	93	90	90
361	C Min	86¾	87	86	87
11	Consum.	200	200½	200	200½
50	Crow's	45	45	45	45
1000	Darkw.	48	48	48	48
350	Dist & C.	22⅞	23½	22⅞	23¼
393	Dome	40⅝	40	40⅝	40⅝
392	Dom. Stl C.	23¼	23¼	23	23⅛
100	D. Stores	9	9¼	9	9¼
60	D. Tar	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
600	Dorval	40	40	38	38
4000	East M	106	110	105	105
125	Easy W	6	6¼	6	6¼
950	Eldor	280	290	280	289
45	English E	39	39½	39	39½
770	Falconb	850	850	840	850
350	F. Farmer	24¾	24¾	24⅜	24¾
2600	Fed Kirk	8½	8½	8½	8½
260	Ford C. C.	25¼	25¼	25¼	25¼
1700	Franc	70	70	70	70
205	G. Stl W	14¾	16¼	14¾	16
2700	Gillies	30	30	29½	29½
3500	Glenora	5½	5⅞	5½	5⅞
1400	God's L	60	60	60	60
500	Goldale	26	26	26	26
100	Gold E	33	33	33	33
8100	Goodf	12½	12½	12¼	12⅜
10	Gooyd Tire	94	94	94	94
500	Granad.	19	19	19	19
20	Great L	20¼	20¼	20¼	20¼
900	Gunnar	75	75	75	75
565	Gypsum	12	12	12	12
2000	Halcrow	3	3	3	3
940	Hard R	130	130	128	130
1000	Harker	18	18	17	17
1700	Highw S	18	20	18	20
170	Holling	11¾	11¾	11⅝	11¾
500	Homest.	44	44	44	44
17690	Howey	37	41	36	40
2120	Imp Oil	20¾	20¾	20⅝	20⅝
100	Imp Tob	14½	14½	14½	14½
5	Sser W Pr	120	120	120	120
145	South C P	14	14	14	14
3070	St Law C	12⅞	13⅜	12⅞	13¼
475	Do Pri	34	34¾	34	34½
145	St Law P P	94	94	93½	93½
50	St Law P	25	25	24	24
237	St of C	84	85	84	85
75	United St	8½	8½	8½	8½
10	Wab Cot	30	30	30	30
50	Winn El A	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
140	Do B	4½	4½	4½	4½
15	Wood M P	65	65	65	65

BANQUES:

19	Can Nat	161½	161½	161½	161½
10	Commerce	185	186	185	186
2	Royale	199	199	199	199

OBLIGATIONS:

$4300	Mont Pow 3 p c 1939	50½	50½	50½	50½

Ventes: 42,500.

TELEPHONE 2-8023

JEAN TURGEON

AVOCAT

No 81 rue ST-PIERRE, QUEBEC

1290	Int Nick	65¾	65⅞	65⅝	65⅝
729	Int Pet	35¼	35¼	35	35⅛
30	Int Util	18¼	18¼	18	18
500	J. Waite	80	80	80	80
800	Jacola	28	28	28	28
3066	Jellicoe	109	109	106	106
10	J M Cons	22	22	22	22
10	Kelvin	27	27	27	27
11233	Kerr A	229	235	228	232
100	Kirk H.	165	165	165	165
4200	Kirk	129	129	128	129
789	Lake Sh	50½	50⅝	50⅛	50¼
1500	Lam C	5	5	4½	4½
12000	Lapa C	70	72	70	72
1100	Lava C	115	120	115	120
11200	Lebel	20½	21	20	21
300	Leitch	65	65	65	65
1435	Little L L	555	565	545	545
20	Loblaw	24⅞	24⅞	24¾	24¾
405	Macas.	550	560	550	555
1783	MacLeod	193	200	193	199
6000	Madsen	75	75	75	75
1000	Man & E	3½	3½	3½	3½
500	Maralg.	14	14	14	14
201	M. Harris	9¾	9¾	9¾	9¾
20	McColl	12	12	12	12
400	McInty	34	34	33¾	33½
900	McKenz	125	125	122	124
1600	McVittie	28	30	28	30
1600	McWatt	45	45	43	43
375	Mercur.	32	32	32	32
3800	Min C.	380	380	370	380
500	Model	50	50	50	50
2270	Moneta	169	170	169	170
13	Moore	45	45	45	45
1100	Morris	30	30	30	30
2000	Murphy	3	3	3	3
6500	Newbec	6½	7	6½	6½
800	N G Rose	66	66	66	66
100	Nipiss	230	230	230	230
1170	Noranda	67	67¾	67	67½
4665	Nor Min.	206	206	199	203
4460	O'Brien	605	610	595	600
3900	Okalta	165	165	149	155
500	Omega	48	48	48	48
6000	Pacalta	21½	21½	20½	20½
2010	Pamour	260	272	260	270
3000	Partan.	14	14½	13	14½
7800	Paulore	20	20	20	20
3625	Paymast	56	58	56	58
1700	Perron	97	97	97	97
1915	Pickle	555	555	540	540
1270	Pioneer	400	400	390	400
38800	Powell	165	173	165	172
20	Power C.	23½	24⅜	23½	24
700	Premier	241	241	240	240
15	Press M	34½	34½	34½	34
29550	Preston	97	107	97	1
100	Red Cr	65	65	65

Tous les jours des milliers et milliers de personnes lisent les petites annonces du "Soleil"

CHARS USAGÉS

PIECES DE RECHANGE
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Automobiles à vendre

CAMION FARGO 1936, 2 tonnes, trois camions Dodge 1935, 2 tonnes avec hoist hydraulique, 9 camions Ford, 2 tonnes et une tonne et demie 1931 à 35, avec hoist hydraulique, 2 chevrolets, 2 tonnes avec hoists hydrauliques, G. M. C. 2 tonnes, Stewart 2 tonnes, Diamond T. 1934, 2 tonnes, Chevrolet Panel Body, quelques-uns avec licence 1937. Hoists hydrauliques de toutes sortes. Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246. 2août-26fs-12B

Réduction spéciale

(CETTE SEMAINE)
Sur tous nos chars usagés visibles sur NOTRE NOUVEAU TERRAIN
(entre Universal Auto Ltd. & Can. Auto Sales Ltd.)
NOTRE STATION DE GAZOLINE
McCOLL-FRONTENAC
(Ouvert jour et nuit)

1936	Oldsmobile Sedan	$875.00
1935	Graham Sedan	485.00
1936	Plymouth Sedan	780.00
1935	Ford Sedan	525.00
1932	Buick Sedan	365.00
1935	Plymouth Sedan	580.00
1935	Ford Sedan	475.00
1932	Plymouth	280.00
1935	Dodge, 7 pass.	790.00
1934	Plymouth Coach	468.00
1936	Dodge Sedan	780.00
1935	Chrysler Sedan	680.00
1936	Chevrolet Sedan	765.00
1935	Plymouth Convertible	635.00
1935	Chevrolet Sedan	535.00
1933	Ford Sedan	365.00
1930	Plymouth Sedan	140.00
1934	Chevrolet Sedan	480.00
1934	Chevrolet Coach	475.00
1931	Ford Coach	115.00
1935	Terraplane Coach	535.00
1932	Pontiac Sedan	350.00
1932	Chevrolet Coach	380.00
1935	Plymouth Coupé	555.00
1932	Pontiac Coach	265.00

UNIVERSAL AUTO LIMITED
CANADIAN AUTO SALES
36 à 39 de la Couronne — Québec

CHEVROLET SEDAN 1930, véritable occasion pour du comptant, licence 1937, et assurance, parfait ordre, pneus neufs, équipé avec radio Philco, modèle 1936, visible le soir 7 à 8 hrs. 207 Prince-Edouard, tél.: 2849. 7-10-12-14août-12B

Quebec Used Cars

ACHAT
Si vous avez une auto à vendre, appelez-nous 3-1915. Nous paierons votre char comptant.
VENTE
CAMIONS Ford '31, avec dompeur, Reo, 1932, 2 tonnes, avec Hoist et licences et un choix de 40 autos passagers.
230 DE LA COURONNE. Tél.: 3-1915
(Près Marché St-Roch
7août-26fs-12Th.

CHARS ET CAMIONS USAGES—1 camion Dodge 1930 avec bascule et boite neuve, 1 camion Ford 1935 avec bascule et boite acier, 1 Van sur châssis Dodge, 3 tonnes, 1935, 1 Dodge Sedan 1935, 1 Dodge Sean 1930. Tous ces chars sont en parfait ordre. S'adresser à Garage Deschambault, Deschambault, Co. Portneuf. Phone 17. 10août-3fs-12B

CAMIONS ! CAMIONS ! ! 1 Ford '35 2 ton.; Ford '34, 2 ton.; — International '34 2 ton.; Chevrolet '32 1½ ton.; Chevrolet '30, 1½ ton.; Chevrolet '29 1½ ton. Tous ces camions sont équipés avec dompeuse hydraulique et licences. Aussi un bon petit Terraplane Coach '33. S'adresser à 207 de la Couronne, tél.: 3-3901.
23juillet-26fs-12Th.

Motors Limited

Studebaker	Sedan	1932
Studebaker	Sedan 7 pas	1931
Studebaker	Sedan	1930
Lafayette	Sedan	1936
Dodge	Coach	1936
Dodge	Coupé R.S.	1934
Ford	Sedan	1936
Ford	Sedan	1935
Ford	Coupé	1935
Ford	Tudor	1932
Ford	Landau	1931
Pontiac	Coupé	1931
Pontiac	Sedan	1930
Oldsmobile	Sedan	1935

Aussi magnifique choix de bons chars usagés reconditionnés, 15 DE LA COURONNE. Tél.: 6185. 26juillet-26fs-12H

Beaudoin Automobile

BEAUDOIN AUTOMOBILE, coins de l'Eglise et De La Salle. Tél.: 2-6355. Réparations générales, débossage, peinture Duco. Aussi quelques bons petits chars à vendre. Bon marché. Satisfaction garantie. au 15déc.-12Th.

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Automobiles à vendre

CHARS USAGÉS

Spéciaux cette semaine

Camion Chevrolet 2 tonnes	1933	$390
Ford Panel	1931	225
Chevrolet Sedan	1932	290
Ford Coupé R. S.	1934	260
Hudson Sedan		125
Essex Coach		50

AUTOMOBILES INC.

Représentant des automobiles
Cadillac, LaSalle, Buick, Pontiac et camions G. M. C.
12 rue de la Couronne
Tél. : 2-1208

CAMIONS FORD et Chevrolet, modèles 1931, licence 1937-L. Moteur en parfait ordre. Roues umelles avec dumper. Pour détails, 2-7760. 6août-6fs-12B

SEDANS WILLY'S 34, 35, 36, Austins '31, 35, Ford 35, Whippet 29, Cabriolet Pontiac 33, Coach Pontiac 29, Ford, 28, Roadster Ford et Plymouth 29, Motocyclettes, Matchless et Henderson 4 cylindres, Royal Enfield 1 cylindre, Indian 2 cylindres Rodrigue Ostigny, distributeur du Willys jusqu'à 40 milles au gallon, 4 St-Joseph, tél.: 2-8577 27juillet-26fs-12Th.

CHANDLER 6 cyl. 1929, sedan avec licence 1937, 5 pneus neufs, aussi avec valise, cause de vente n'avant plus besoin. S'adresser à Henri Hallé, 47 Notre-Dame des Anges. Téléphone: 4-2950 ou 408, Blvd Charest. 9août-31s-12B

FORD COACH 1933, 4 cylindres, licence. Pontiac Coach 1928, licence ; Ford Coupé, 1930, licencié, Ford Panel Livraison 1929, Ford Sedan 1931, chars en parfait ordre, mécanique, peinture de pneus. Prix d'occasion. S'adresser 77 Blvd. Charest, tél. : 9368; rés.: 4-4016. 14juil-26fs-12T

Pour faire place

A PRIX REDUITS
30 chars différentes marques dans tous les modèles.
5 camions: International, Federal, Rugby, Ford.
Aucune offre raisonnable n'est refusée
J.-A.-T. LAMBERT,
27 rue Arago
7août-26fs-12T

CAMIONS à vendre, International, Studebaker, Dodge 1931-1935, équipé avec dompeuse Hydraulique en bon ordre avec licence, prix $150.00 en montant. S'adresser Wilfrid Simard. 148 Montmagny.
6août-26fs-12B

OLDSMOBILE coach, à vendre en parfait état de marche, avec licence, toute offre raisonnable acceptée, tél. 5093.
10août-6fs-12B

FORD COUPE 1930, licencié, Ford Panel, Livraison 1929, Ford Sedan 1931, chars en parfait ordre, mécanique, peinture de pneus. Prix d'occasion. S'adresser 77 Blvd Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016.
10août-26fs-12T

ACHETEZ AVEC CONFIANCE

Venez chez Drolet pour des aubaines
Toutes marques. Tous modèles
$100. et plus
Licence 1937 Gratis
Facilités de paiement. Echange accepté
Ouvert le soir
J.-L. Drolet Automobiles, Ltée
279, St-Joseph, Québec
450, Blvd. Charest, Québec.
18juin-52fs-12I

A VENDRE BUICK 1937, sedan 44. A voir à 1, Avenue Moncion, téléphone 2-1374. 10août-3fs-12B

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparation, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine, (coin de la Couronne), Québec, tél.: 2-2876. 23juillet-26fs-12Th

Automobiles à vendre

COTE & COTE Enr., 15 autos usagés de $75.00 à $300.00. Aussi un beau choix dans les modèles 1933-34-35-36 à des conditions faciles. 3 Camions usagés 1934, $600. à $700. Côté & Côté, Enr., 163, rue St-Vallier, Québec, tél.: 2-6290.
4août-28fs-12I

OLDSMOBILE 1931, Maxwell 1927 à vendre. S'adresser à 39A Bigaouette, ou tél.: 2-4308.
7août-4fs-12B

"TRAILER" à vendre en bonne condition. Pour informations S'adresser 97 la Canardière. 11août-4fs-12B

CHEVROLET MASTERS SIX sedan 1936 avec licence, Oldsmobile sedan 1936, avec licence, Plymouth Coupe 1936 avec licence et Plymouth Runabout de luxe avec licence, Chevrolet 35 et 31 sedan, Ford 1936, Hudson sedan 1921, Hupmobile, Pontiac, Studebaker, Packard, de Soto, Durand, Whippet, plusieurs autres à prix de bargain, conditions très faciles. Giroux Motor Sales, tél.: 4-1246 2août-26fs-12B

Chars Usagés

Oldsmobile Sedan	1930
Nash Sedan	1931
Chevrolet Coupé	1932
Oldsmobile Coupé	1933
Terraplane Sedan	1934
Dodge Sedan	1935
Ford Sedan	1936

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frere, 337 Prince-Edouard, Angle Caron, Québec, tél.: 7156 7août-26fs-12Th.

Automobiles demandées

AUTOS DEMANDES. — On demande à acheter petits chars d'occasion. Nous payons comptant S'adresser Quebec Automobile Enr., 97, côte d'Abraham, tél.: 2-7634. 6août-26fs-13R

Accessoires d'automobiles

AUTOMOBILISTES ! J.-A. CADORETTE, vous offre le stock le plus complet dans pièces d'autos usagées, avec prix défiant toute compétition. Nous gardons aussi quantité de stock neuf et accessoires fantaisie. Commandes reçues par malle avant 5 heures expédiées le jour même, chez J.-A. Cadorette. Service, courtoisie, satisfaction, 37-39, 1ère Avenue, tél.: 5-5141. au27octobre-12Th.

PAUL AUTO PARTS REG'D, 83, 1ère Ave. Tel.: 2-6918. Pièces et acc. neufs et usagés pour toutes marques d'autos. Attention spéciale aux commandes par malle. Service de livraison en ville. Satisfaction garantie. 31juil-26fs-12Th

250 PNEUS et TUBES usagés pour autos et camions de différentes dimensions: $1.00 en montant. Je puis échanger vos pneus cassés et coupés, ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Ouvrage, satisfaction garantie. Service de Pneus Parent, 18 4e rue, tél.: 4-4771; résidence, 111, 8e rue, tél.: 9658. 2mars-j.n.o.-12Th.

PIECES D'AUTOS usagées, "pare-chocs" (Bumpers), pneus usagés, Réparations de ressorts, soudure au gaz (autogène), ouvrage en fer en général. "Shock-absorbers" Roues de Plymouth '34, à vendre Achetons chars usagés J.-A Bérubé, 18, 3e Rue, tél.: 2-7454 6avril-130fs-12Th

LUDGER FERLAND — Parties d'automobiles pour toutes marques de chars, neufs ou usagés Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105 1ère Avenue, tel.: 4-2920 11déc-j.n.o.-12B

AUTO SERVICE REG'D Toutes parties d'autos neuves ou usagées Réparations moteurs, générateurs, démarreurs, magnétos Avons en mains armatures pour toutes marques d'autos Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd 1971½ de la Couronne Téléphonez 3-2692 10mars-un-an-13Th.

DORCHESTER AUTO PARTS REGD, TEL.: 2-2898. Assortiment complet de pièces de rechange pour automobiles neuves et usagées. Vitres d'autos de toutes grandeurs, moteurs, batteries, etc. Achetons vieux chars, propriétaire A. Thibaudeau, 297 Dorchester, face balance publique, bas rue Dorchester. 9juil-au14oct-12T

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, chauffeur compris, 6 cts du mille à partir de 25 milles, arrangement spécial pour voyage autour de la Ville. Faisons spécialité pour mariages, comperages et enterrements. Char luxueux et très récent, tél.: 4-0151 — 3-0993
30juillet-26fs-11T

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, à 5 et 6 p. c. S'adresser 325 Blvd Charest, tél.: 3-1531. 21juillet-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, maisons à vendre à Québec et en dehors aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, tél.: 4-5312. 21juillet-26fs-7T

ARGENT A PRETER, sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: Bureau: 4-2918; Rés.: 3-2459 2août-26fs-7B

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de LaBruère Fortier, notaire, 37, de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir : Rés. : 3-2580.
5août-26fs-7T

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $4,000.00 première hypothèque sur propriété valant $14,000.00 à intérêt 5½% payable tous les six mois. Ecrire casier postal 642 "Le Soleil", Qué. 10août-3fs-8B

ARGENT DEMANDE.—On demande à emprunter un certain montant d'argent. Bons garantis. S'adresser à Jos. Simard, Belvédère, Baie St-Paul. 5août-6fs-8B

Articles de ménage

A VENDRE piano automatique, avec plusieurs records. Bureau de toilette avec trois grands miroirs (chêne solide), set de salon en acajou, couvert en cuir, aussi un roll-top avec tiroirs de chaque côté et un buffet (side board). Le tout en parfait ordre. A vendre en bloc ou séparément, très bon marché. S'adresser à 241 des Commissaires. j.n.o.-9B

ACHETONS A DOMICILE, sets salle dîner, chambre coucher, boudoir, salon, poêles assortis, couchettes, sommiers, matelas. Plus hauts prix payés. A vendre : pianos, poêles-fournaises, carosse bébé, chaises toutes sortes, table cuisine, valises, moteur électrique, radio toutes ondes. P. Denis, tél. : 4-0388 188, du Pont, Québec.
31juil-26fs-9Th

DIVERS A VENDRE. — Très belle table de salon en noyer, deux tons, magnifique lit en noyer noir, avec sommier et matelas, aussi tables et chaises et horloge. S'adresser 44, Ave Lamontagne, tél.: 4-2998. j.n.o.-9B

Articles de ménage

ACHETONS, ECHANGEONS à domicile. Bon prix payé. A vendre: garde-robes, table cuisine, poêle émaillé, combiné, radio, glacieres, laveuses électriques, set déjeuner, couchettes, cabinet argenterie, et autres genres de meubles. Isidore Bouchard, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666. 29juillet-25fs-9R

DIVERS A VENDRE — Magnifique lit en noyer noir, avec sommier et matelas, aussi tables et chaises et horloge. S'adresser 44 Ave Lamontagne, tél.: 4-2998. j.n.o.-9B

SET DE BOUDOIR comprenant divanette et deux fauteuils en chêne fini doré, cuir solide. S'adresser à 15 rue Belvedère, Appt. 7, téléphoner pour appointement, tél. : 3-4456. 7août-6fs-9B

POELE A VENDRE à très bon marché. S'adresser à E. Larcher, 29 rue Verdun, terminus des chars St-Malo. 9B

ACHETONS A DOMICILE. — A vendre show-case, laveuse électrique, couchettes, clipper électrique, orangeade 2 globes, poêles, gramophone, tricoteuse, miroir de salon, garde-robes, bureaux, chiffonniers, set chambre, table toilette, bibliothèque, harmonium, piano, etc. Albert Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 3636. 29juil-26fs-9R

Aux Enchères Marceau Enr.

12 RUE ST-JOSEPH

A VENDRE: Le plus grand assortiment de meubles d'occasion, sets de salles, 15.00 à 65.00; sets de chambre, 35.00 à 80.00; Lits bruns, 3.50 à 5.00; Lits en fer, 1.00 à 3.50; Divanettes et Sofas Studio, 5.00 à 15.00; Laveuses électriques 15.00 à 45.00, etc., etc. Les Enchères Marceau Enrg., 12 rue St-Joseph, tél.: 2-1278 21juillet-26fs-9Th

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Bois de construction

DEMOLITIONS — Châssis intérieur et extérieur avec cadres. Portes intérieures et extérieures avec cadres, feuilles de tôle, imitation de pierre et autres pour plafonds inférieurs. S'adresser Rosaire Drolet, Casier postal, 482, Québec.
21juil-26fs-démolitionsR

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER Edifice Cimon, 2 côte d'Abraham $15.00 et plus par mois, éclairé, nettoyés, chauffés, voûte de sureté comprise. Pour informations, s'adresser tél.: 5169. 27juil-26fs-18R

Bureaux à louer

DEUX BEAUX BUREAUX, situés sur Boulevard Charest, près de la rue de la Couronne. S'adresser J.-Georges Chalifour, 338, Boulevard Charest. 5août-26fs-18R

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 3mars-j.n.o.

Chambres et pensions

CHAMBRE BOUDOIR à louer, chauffée refaite à neuf, grande garde-robes, usage bain, telephone, même étage. Pension si désirée. S'adresser 91 Crémazie. 26R

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, fenêtre sur la rue, 2 grandes garde-robes, confort du chez soi. S'adresser 671 St-Vallier, près Blvd Langelier. j.n.o.-26B

Chambres à louer

BELLE GRANDE chambre avec eau chaude à l'année, située 2e plancher, même étage que la chambre de bain et le téléphone S'adresser 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 6août-26fs-27R

BELLE CHAMBRE moderne, ensoleillée, ainsi que petit logement, endroit tranquille. S'adresser 15 Haldimand. 11-12-14-16août-27B

SUITE DEUX PIECES avec eau courante, gaz, garde-robes et autres chambres à partir de $2.00 par semaine, usage bain, téléphone. S'adresser 16 Latourelle, tél.: 3-0824. 11-13août-27B

CHAMBRE PROPRE, bien meublée, fenêtre sur rue, téléphone, chambre bain même étage. Endroit tranquille. S'adresser 357 St-Jean. 11août-2fs-27B

CHAMBRE ET BOUDOIR, bien meublée, donnant sur la rue, près Parlement, eau chaude à l'année, usage bain et téléphone, (sans cuisine. S'adresser tél.: 2-7517. 6août-5fs-27B

SUITE DE DEUX CHAMBRES à louer, meublées, avec gaz, balcon, usage bain, téléphone. S'adresser 64½ de l'Eglise, coin Blvd. Charest, tél.: 3-2145. 27B

CHAMBRES A LOUER situees à quelques pas de la rue St-Jean. Vue magnifique. Usage du bain et du téléphone. S'adresser à 100, rue Richelieu ou téléphoner 4-3727. 30juil-26fs-27R

PLACE CENTRALE, maison tranquille, grandes et petites chambres, semaine ou journée, eau chaude, bain, chaque étage, usage gaz si désiré, téléphone : 2-5335, 64, St-Jean, J.-V. Drouin. 7août-6fs-27R

CHAMBRE A LOUER, avec usage bain et téléphone, pour dame ou demoiselle à 50 rue Crémazie. j.n.o.-27B

CHAMBRES A LOUER, grandes ou petites pouvant accommoder plusieurs personnes. S'adresser a 415 rue St-Jean. 9août-4fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE avec cuisine à louer, balcon sur rue, meublée, garde-robes, gaz, usage bain, téléphone S'adresser 149 Dorchester, tél.: 4-0333. 9août-4fs-27B

BELLE GRANDE chambre à louer, frais réparée, châssis sur rue, usage bain et téléphone. S'adresser 129 du Pont. 10août-2fs-27B

A LOUER une petite chambre et un flat de 2 pièces, tout avec gaz, très confortable, possession immédiate. S'adresser 13 Ferland 10août-2fs-27R

Chauffage, bois et charbon

J.-H BLAIS, 25 RUE GRANT — Attention nouvelle cour à bois, offrant bois de chauffage à l'abri au prix du gros. Mérisier et érable 24 pcs. Prix spéciaux pour provision, croûtes d'épinette, $1.60, corde 12 pcs, croûtes de merisier, 4 pieds, la corde. Première qualité. Livraison rapide. Satisfaction garantie, tél.: 2-7474. 20juillet-26fs-34T

BOIS D'ETE ET PROVISION, bon marché, merisier, érable, scié, fendu, toutes longueurs. Croûtes, slabs bois mou, bois franc, 4 pieds. Séché à l'abri. Gabriel Plante, 45 Franklin, tél.: 3-1917. 8juil-52fs-34T

A.-B. FORTIN, Erable, merisier, 2 pds, $4.25 corde, scié, $4.75, livré 2 1-2 pds, $8.00 corde, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Résidence 80, Ave Renaud. Cour 59, St-Benoit, tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché. 7août-26fs-34T

ATTENTION. — Nouvelle cour à bois, Coin Grant et du Roi. Bois à l'abri, 1ère qualité, merisier, érable, toutes longueurs 12 à 30 pouces. Belles croûtes merisier, croûtes bois mou, bois d'allumage. Prix fixes. O. Cloutier, prop., tél.: 2-2552. 19juil-26fs-34T

SPECIAL 1000 cordes de croûtes et slabs d'épinette. Faut vendre vite. Gros et détail. Aussi merisier et erable 2 pieds au plus bas prix du marché. P. Desharnais, 349, Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 4août-26fs-34T

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chestnut à la tonne. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231 lun-merc-sam au 18 août-26fs-34T

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds. croûtes, épinettes, 4 pds, $1.25 pas scié cordon, $1.60 scié le cordon, croûtes merisier, érable, 4 pds, $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pieds, $1.50. Bois de toutes sortes, tél.: 3-2381. 4août-26fs-lun-merc-vend. au 1er-oct.-34T

CROUTES seches la corde de 1 pied $1.50. Aussi slabs de bouleau et bois de toutes sortes. Elzéar Bédard, 340 St-Luc, tél.: 4-3917 lun-mer-vend-au3sept-34T

MARCHAND DE BOIS, J.-B. Blais, tél.: 2-7823, 203 1-2, rue Lavigueur. Spécial lot de slabs d'épinette à $1.35 le cordon de 4 pieds, $1.60 scié. Bons bois pour provision, merisier et érable, 2 pds et 2 1-2 pds. Livraison prompte et mesure honnête merc-ven-lun-14juil-au6sept-34R

Chevaux, voitures

8 CHEVAUX que je vendrais à très bonne condition, aussi harnais, 3 express 4 roues, 2 wagons simple, piano automatique et radio, une automobile 5 passagers en parfait ordre. Albert Letourneau, 664 Commerciale, Lauzon, tél.: Levis, 731M 1juil-78fs-31B

ATTENTION. Le nouveau poste de commerce de F.-M. Bernier, est maintenant à 40 rue St-Bernard. A cette occasion je recevrai 2 chars de chevaux, tous bien domptés, pesantiers 1200-1900, vendus avec garanties par écrit. lun-mer-sam-au17sept-31T

CYRILLE BUSSIERES, 49, St-Bernard Commerçant de chevaux, tél.: 6827. Des belles juments de 5 à 8 ans. Aussi 2 paires de gros chevaux de 1,800 lbs et chevaux de voiture, 2 bons chevaux d'ouvrage $60.00 chacun Nous recevons chaque semaine 40 à 50 chevaux d'Ontario, vendus avec garantie sous tous rapports. Venez faire une visite et vous serez convaincu que nos prix sont avantageux. 31juil-26fs-lun-merc-vend-sam au 28 septembre-31T

A VENDRE 2 bons chevaux de travail, 2 banneaux à charbon, 2 harnais en bonne condition. S'adresser à L. Verreault, 153, Napoléon. 30juil-26fs-31B

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Commerce à vendre

RESTAURANT — coin rue dans St-Roch. Restaurant remis à neuf, bonne clientele, très beau poste, à vendre pour comptant. S'adresser 493, 3ème Avenue, tél.: 8011. 5août-6fs-36B

EPICERIE LICENCIEE et boucherie à vendre ou échanger pour propriété à la campagne. Ecrire Casier 630, "Le Soleil". Ce poste est établi depuis plusieurs années. 7août-4fs-36B

BON POSTE de charretier à vendre dans un village de campagne, à 30 milles de Québec, avec résidence et écurie neuves, chevaux et voitures d'été et d'hiver, 2 machines à de bonnes conditions. S'adresser au Casier 639, "Le Soleil". 9-11-14août-36B

RESTAURANT à vendre à bon marché, 180 des Oblats, en face chez William Laberge. 7août-6fs-36B

BOULANGERIE A VENDRE, située à Québec. Ecrire Casier 640, "Le Soleil". 10août-3fs-36B

Commerce demandé

ON DEMANDE à acheter un petit commerce dans la partie haute de la ville ou St-Sacrement. Bonne clientèle. Ecrire Casier 437 "Le Soleil". j.n.o.-37B

Déménagements

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760 Donat Simard, prop. 17juillet-26fs-41T

Vous économiserez du temps et de l'argent en lisant chaque jour les annonces classées du "SOLEIL" et en les utilisant au besoin.

Divers à vendre

GRANDE BIBLIOTHEQUE, secrétaires, piano automatique Gerard Heintzman, balance plate-forme 500 lbs et de comptoirs. Caisse enregistreuse, filliere acier et bois, coffres-forts, lavabo, couteau, à jambon, poêles fournaises, poêles à l'huile et électriques et à gaz, moulin à coudre, machine à additionner, clavigraphe portatif, Bibliothèque à rayons, machine pour factures et caisse, miroirs, vitrines murales, glacières, garde-robes Aussi quantité de meubles neufs et usagés L.-J.-A. Demers et Cie, 183, de la Couronne, tél.: 2-2685. 3août-26fs-43Tn.

AMEUBLEMENT de magasin, 3 comptoirs, show-cases, 4 pieds chacun, comptoir lunch, voiture à gâteaux, vitrine à gâteaux, tout en parfaite condition. S'adresser J.-A. Tanguay, 29 d'Artigny, tél.: 4-0312. 10août-2fs-43R

A VENDRE, 2 brûleurs à l'huile "fist" à table et une fournaise "Daisy", No 1, gros bargain, tél.: 8-1926, de 2 heures à quatre heures le samedi seulement. 4août-26fs-43B

ANGLO CLOTHING STORE, Rég., 251½, St-Paul. J'ai reçu grand stock marchandises neuves, seconde-main. Chemises d'ouvrage, dimanche, overhalls, frocs, breeches, sous-vêtements ouatés, en laine, bas d'hommes et femmes, robes, bloomers, pantalons d'enfants, gilets en laine, etc, commandes $5.00 malle gratis 29juillet-26fs-44R

HORLOGE pour enregistrer le temps des employés de magasin ou de manufactures, en bonne condition. Valeur de $175.00, pour $35.00. Les Enchères Marceau Enrg., 12 rue St-Joseph, tél.: 2-1278 4août-6fs-43Th

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute compétition J.-E. Charrier, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec 30juillet-26fs-43T

GRAND SPECIAL ! ! Ecoulons notre stock de printemps Capots pour hommes, femmes, 75, Robes 25 et 35 Pantalons 35 et Blouses pour hommes, 65 Habits pour hommes $4.00 Demandez catalogue D Assh, magasin de seconde main et neuf Gros et détail, 30 St-Joseph, Québec. 1juin-10mois-43Th

PORTES DE VOUTE avec combinaison à vendre. S'adresser à J.-L. Mailly, St-Apollinaire, Co. Lotbinière. 6août-6fs-43B

LAVEUSE ELECTRIQUE, neuve avec garantie par le manufacturier, nouvel agitateur double action, valeur $100 pour $60. comptant. S'adresser 56½, St-François. 15juil-26fs-43R

CEDRES A VENDRE — Il nous reste encore quelques douzaines de petits cèdres d'ornements à vendre, à bon marché S'adresser à casier 134 ou à 201 Lavigueur. J.n.o.-43B

MEUBLES DE BUREAU — Plusieurs meubles usagés, flat-top, roll-top, chaises, sections métalliques, aussi meubles neufs. Prix raisonnables, Boivin et Levasseur, Enr., 2, Ave Chauveau, tél. : 2-1771. 21juil-26fs-43R

AMEUBLEMENT DE MAGASIN — Show-cases de tous genres, d'occasion, balances, outillage de boucherie une spécialité. S'adresser Rosaire Drolet, Casier postal, 482, Québec. 21juil-26fs-43R

VOULEZ-VOUS FAIRE de l'argent ? Achetez chez Ontario Jobbing, 31, St-Joseph, Québec. Prix défiant gros. Habits $15.00 douzaine Pantalons $2.45, douz. Paletots $4.90 douz. Robes $2.95 douz. Manteaux $3.90 douz. Linge ballot 100 lbs 12cts la lb. Blouses d'habits $3.00 douz. Belles robes neuves en crêpe $15.00 douzaine, etc. Catalogue sur demande. 29juillet-26fs-43T

Au Foyer des Dames, Enrg.

41 1-4, RUE ST-JOSEPH, Québec. Spécialité de tissus à la verge. Draperies assorties, couvre-lits, coussus, filets pour meubles, serviettes, toiles, nappes, lingerie, slips, camisoles, bloomers, bas, etc. Propriétaire A. Collin, Gérant: A. Leleiller, tél.: 2-6573. 24juil-26fs-43T

Coupons ! Coupons !

NOUS AVONS CHAQUE SEMAINE une série complete de coupons — Qui de vous n'aimerait pas devenir un client hebdomadaire pour profiter de cet avantage ? Commandez dès aujourd'hui en incluant un bon de poste de $1.00. Votre paquet vous sera expédié par le retour de la malle. Important : spécifier âge et sexe des enfants. La Grappe d'Or, 1239, St-Vallier, Québec. 31juil-lun-merc-sam-43T

Balance Toledo

"Sans Ressorts" — "Pesée Honnete", eventail ou rouleau finie duco ou porcelaine, pour épicerie, boucherie. Hachoirs à viande et moulins café "Enterprise", électrique, toutes capacités. Couteaux à jambon Berkel, à main ou électrique. Comptoirs réfrigérés Sherrer et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer, Balance 500 lbs, blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distribution, vente service, pièces rechange Victor Butcher's Supply, Inc., 93, côte d'Abraham, Québec. 11août-12fs-mer-sam-lun-au-6sept-43R

Elèves demandés

LECONS DEMANDEES.—Une jeune fille cherche élèves commençants, soit pour leçons complètes ou aide aux devoirs. Ecrire Casier 631 "Le Soleil". 7août-3sf-46B

Gagnon's School

COURS COMMERCIAL, anglais, français, comptabilité, sténographie, anglaise et française, dactylographie, mathématique, correspondance, anglaise et française, spécialité conversation anglaise. Succès assuré, 2 professeurs d'anglais de plusieurs années d'expérience, 12 Maisonneuve, tél.: 4-2838 — 4-5787. Professeur Gagnon. 9août-26fs-46R

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

Articles pour dames

Bas pour dames

5,000 PAIRES DE BAS DE SOIE, sacrifiées au bas prix de .09 chacun. Aussi ampoules électriques (15-20-40 et 60 watts) à .09. Chs-A. Parent Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451. 24juil-26fs-C.D.Th

RASOIR ELECTRIQUE CLIP-SHAVE ! Rasez vous à la manière moderne : sans eau, ni savon, ni blaireau ! Pas besoin de changer de lames. Prix seulement $12.00. Hector Noreau, 8 St-Joseph, Québec, tél. : 4-4594 4août-26fs-C.D.Th.

Art. de Toilette .09

CREME A BARBE, PATE A DENTS, "Bay-Rhum", Eau Cologne, eau Floride, parfum, "cold cream", "Vanishing cream"; huile pour ondulations ("Wave-set"), etc. Le tout a .09 ch. article, tant qu'il y en aura. Chs.-A. Parent, Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451. 13juil-156fs-C.D.Th.

Balances

MOULINS A VIANDE Hobart Dayton, moulins à café, tranche-jambon, accessoires de boucherie et salaisons, épices, boyaux à saucisse, farine, vente-réparation et service de machine pour boucheries de toutes sortes. Phil. Ménard, 114 de la Couronne, Québec, tél.: 2-1004. 15juil-26fs-C.D.Th

Chirurgiens-dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz, Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-5312. 14juil-26fs-C.D.Th

DR DONAT ROY, CHIRURGIEN-DENTISTE. Anesthésie au gaz. Heures de Bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. — Le bureau sera fermé tous les soirs durant juillet et août. 173, 3e Ave. Limoilou tél.: 4-1252, rés.: 8202 14juil-26fs-C.D.Th

Cordonniers

Semelles - Dames 50c

SPECIAL POUR TEMPS LIMITE Semelles dames 50c paire Talons cuir, spécial 10c, paire. Confiez toutes vos réparations à une boutique moderne, responsable, 3 experts à votre disposition. Machines perfectionnées. Ouvrier spécial pour chaussures d'enfants. Appelez 2-4521. Cordonnerie des familles. Service messagers gratuit. G. Guimont, prop., 146 Bayard, coin Hermine. 12juil-18fs-lun- mer au 8 sept-C.D.T.

Entrepreneurs-plombiers

J.-A.-L. BEAULE.— 50, côte Ste-Geneviève, tél. : 4-2396. Réparations générales. Plomberie, chauffage, couverture, ciment, bois, etc. Ouvrage garanti. Prix défiant compétition. Carte de compétence. 23juil-156fs-C.D.R

Lingerie de seconde main

LISEZ CECI ! Recevons tous les jours, stock de $1,000 à $2,000, dans Robes à .10, 15 et 25; Manteaux d'automne pour hommes, dames, 45; Pantalons d'hommes 25 pr.; Blouses d'hommes 30, chaussures neuves 35 la pr. Habits $3.99 Demandez notre catalogue. Vendons Gros et detail. D. Assh, 30 St-Joseph, Québec. 10mois-71B

OCCASIONS SPECIALES ! Montreal Jobbing 21 et 21½ St-Joseph, Québec. Linge de toute sorte neuf et seconde main. Venons de recevoir un gros char de linge d'hiver de première classe pour $17,500.00, contenant 4,500 pardessus et 4,000 manteaux pour dames

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES SURVEILLEZ CES ANNONCES

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL. : 2-5768
OCCASION EXCEPTIONNELLE — Près du Parlement, maison d'un seul logement, 7 chambres, plus bain, salle à couture, 2 étages, planchers durs, système chauffage, dépense froide, buanderie dans la cave, aucune rente terrain, grande cour. $1,000. à $1,500. d'acompte, balance d'argent 5 p. c. Prix de vente, $4,500.
7août-7fs-114R

PROPRIETES A VENDRE et autres dans tous les quartiers, prix moindre que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 la Couronne, tél.: 3-0755 le soir, rés. : 3-2580.
27juil-26fs-114T

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL. : 5169
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou à rente constituée, à prix bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et la banlieue.
COMMERCE : De tous genres à vendre. Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épiceries, boucheries, teinturerie, hôtels, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue.
COTTAGES NEUFS à vendre à Sillery, livraison immédiate, 6-7 et 9 chambres, plus chambre de bain, finis art moderne, à conditions faciles.
20% NET. — Aubaine sans pareille : Un magasin et 15 logements, revenus annuel, $3,496.09, dépenses $806.50, revenu net, $2,689.50. Construction 9 ans, coin de rue dans Limoilou, vendra pour $14,-000.00.
Venez me consulter, H.-P. CIMON, Immeubles et assurances, 6, Côte d'Abraham, tél. : 5169.
11août-6fs-114R

Roch Julien
IMMEUBLES EN GENERAL
Maison détachée (cottage moderne avec grand terrain). Maisons de revenus, chalets d'été, terrains, toutes dimensions sur rues construites dans Belvédère. Paiements faciles. S'adresser 229, St-Joseph, tél. : 2-3175. résidence : 5593.
21juil-26fs-114R

P.-F. Laliberté
MAISONS SEULES de 6 chambres plus chambre bain situées Bergerville et St-François d'Assise. Autres maisons à 2 logements de 8-10 chambres, plus chambre de bain, facile à convertir en 3 logements (toute offre sera considérée.). Maison de 3-6 logements, dont 2 et 5 logements paie toutes dépenses annuelles de la propriété. Elle loge son propriétaire gratuitement, 245 St-Cyrille, tél.: 8221.
28août-12mois-114R

Rosaire Drolet
Casier Postal 482, Québec
1604½-162 RUE CREMAZIE — 3 revenus, 1er plancher, magasin; second et troisième, logis, 5 appartements plus chambre de bain et système de chauffage. Montant raisonnable comptant, balance 5%.
3-3½-5 BOURLAMAQUE. — 2 magasins 26½ x 15½, intérieur, extérieur finis art moderne, cave de ciment, système de chauffage, 2ème plancher, 4 appartements plus chambre de bain. Construction neuve.
15 CANDIAC, et 33 ST-LAURENT. — 1er étage, magasin plus 2 chambres. Poste établi depuis 5 ans. Second plancher, 4 appartements plus chambre de bain, système de chauffage, gaz. Montant comptant acompte, balance 5%. Conditions faciles
28-30 MONTCALM. — 6 appartements plus chambre de bain, ainsi que 4,200 pieds de plancher utile pour manufacture. Actuellement vacant. Conditions les plus exceptionnelles. Intérêt 5%.
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE — Valeur normale $12,000.00, évaluation $9,000.-00 pour $5,000.00. Conditions $3,000.00 comptant, laisserai $2,000.00 à 5%. Coin de rues, 2 magasins, 3 logis, bois et brique.
31 AVE LAMONTAGNE — St-François-d'Assise. Poste de boucher, vacant depuis 1er mai 1937, établi depuis 10 ans, inclus 2 terrains 25 x 80, conditions de vente $1,500.00 comptant, balance 5%.
POUR STATION DE GAZOLINE, magasin, terrain Loretteville, coin de rues, voisin de l'Eglise, 77 x 117 pieds. Conditions de paiement des plus avantageuses, balance non couverte 5%.
TERRAIN pour résidence d'été, Anciens-Lorette. Grand Désert, prix de vente $200.00.
ARGENT A PRETER, à 5%. S'adresser Casier postal 482, Québec.
21juillet-26fs-114R

Hommes demandés
VENDEURS POUR CIMENT à toiture et peinture. Système de vente vous permettant battre concurrence. Fabrication canadienne. Expédition de Toronto, United Builders, Co. 6007 Euclid Ave, Cleveland, Ohio, U. S. A. 65B

REPRESENTANT demandé avec connection pour une maison de Montréal de lainages et fournitures de tailleurs. Comme ligne supplémentaire à base de commission. Ecrire Casier 625 "Le Soleil".
7août-12fs-65B

HOMMES DEMANDES — Pour vendre nécessités quotidiennes requises dans chaque foyer. Crédit accordé aux vendeurs actifs et sérieux. Dr N.-A. Sirois, Enr., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
lun-mer-sam-au30août-65B

NOUS AVONS BESOIN de vendeurs sérieux, sobres, honnêtes et bien recommandés, aussi agents de districts capables de disposer d'un montant de $25.00 et plus, comme garantie sur la marchandise. Position à l'année. Nous avons au-dessus de 100 différents produits connus, et se vendant beaucoup, et en sus, une ligne de gros pour les marchands, communautés, etc. Adressez: Produits Anglo Canadiens, 658 St-Vallier, Québec. Inutile de faire application sans avoir les qualités requises.
mer-sam-au7août-65B

BARBIER DEMANDE de 2 ans d'expérience avec petit salaire, pension comprise, pour détails, écrire à Arthur Allard, Hébertville Sta., Lac St-Jean.
11août-2fs-65B

NOUS NOUS ATTENDONS que les examens pour les facteurs, commis (hommes), sténographes, seront tenus cet automne. La meilleure manière d'obtenir ces positions est une action immédiate. Tous renseignements gratuits. Nous avons aidé des centaines à obtenir des positions du Service Civil, nous pouvons vous aide aussi. Ecrivez M. C. C. Ecoles du Service Civil, Toronto 10, plus vieille institution du genre au Canada.
7-11-14-18-21-25-28août-66B

ON DEMANDE plusieurs vendeurs, sobres et honnêtes environ (20) pour avenir garanti avec promotion en peu de temps. Bon salaire. S'adresser Casier 634, "Le Soleil".
65B

DEMANDE machiniste pour réparation de machines à chaussures. Expérience requise. Ecrire Casier 644 "Le Soleil".
11-14août-65B

GRATIS A CHAQUE nouveau client, nous développerons gratuitement rouleau de film avec huit portraits, finis cartes postales et superbe agrandissement. GRATIS 4 x 6, pour annoncer notre ouvrage parfait. Francis Lavoie, Photographe, Hébertville, P. Q.
4août-26fs-65B

Hommes et femmes
HOMMES OU FEMMES demandées avec expérience et parlant les deux langues pour servir les tables, aussi hommes ou femmes pour laver la vaisselle. S'adresser Paris Café, Bld. Charest.
11août-2fs-66B

HOMMES ET FEMMES demandés dans chaque municipalité pour introduire liqueurs en poudre "Sy-Bon". Profits sensationnels. Ecrivez aux Produits Quatre Etoiles, 24 rue Laval, Québec.
26juil-26fs-66R

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Hôtel à vendre

A QUI LA CHANCE ? Hôtel de touristes et voyageurs, très achalandé, meilleur poste sur route Lévis-Jackman, à vendre ou prendre associé. Propriétaire malade, besoin de repos. Informations, Casier 515 "Le Soleil".
7août-6fs-68B

Logements à louer

Belvédère

ST-CYRILLE—BEAU LOGEMENT à louer, ensoleillé, chauffé, 7 pièces, plus chambre bain, garage pas chauffé, prix $55.00. S'adresser 517, St-Cyrille.
7août-4fs-73B

LOGEMENT A LOUER, nouvellement construit, coin Ave des Erables et Marquette, 5 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, refrigérateur électrique. S'adresser sur les lieux, Wilfrid Legaré.
28juil-26fs-73R

COIN MURRAY et chemin Ste-Foy, logement moderne, 7 chambres, plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, clair de tout. Libre 1er septembre. Autre 5 chambres même détails, libre 1er octobre. S'adresser 115 Chemin Ste-Foy.
7août-26fs-73R

84, CHEMIN ST-LOUIS, 8 chambres, 63, AVENUE MONCTON, 7 chambres, 384, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres. Tous chauffés, eau chaude à l'année. Garage si désiré. Frs Jobin, 88, Chemin St-Louis, Québec. Tél. : 3-1651 (le soir 6339, 4-0640).
23juill-26fs-73R

St-Roch – Jac.-Cartier

167 DE LA REINE, flat 2 pièces avec eau chambre toilette. S'adresser 167 de la Reine.
11août-3fs-73B

222 DU ROI, entre la Couronne et l'Eglise — Logement 7 pièces, plus chambre bain, cave, cour, hangar, rallonge, réparé à neuf, prix $30.00. Possession immédiate. S'adresser Pierre Pouliot, 222½ du Roi, tél.: 3-3293.
5août-6fs-73B

Limoilou, etc.

LOGEMENT DE 5 CHAMBRES près des moulins de l'Anglo-Pulp. S'adresser à 11, rue Saint-Honoré, Mme Lapierre.
7août-3fs-73B

11 DE GASPE, logement de 4 chambres, plus chambre de bain, plancher bois franc, fournaise dans la cave. S'adresser 503, 1ère Avenue, tél.: 4-4820.
10août-2fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres, plus chambre de bain, fournaise à l'eau chaude, très bon marché pour l'hiver. S'adresser à 852, 1ère Avenue à une minute des chars.
9août-3fs-73B

St-Jean-Baptiste

LOGEMENT A LOUER de trois chambres situé rue Latourelle, $15.00 par mois. S'adresser 195 3e Avenue, Limoilou.
11août-6fs-73B

"Extermination-Vermine"

Coquerelles, Punaises

MAHEU et MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto", parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral Consultations gratuites, 145, du Pont, Québec, tél.: 8380.
au14mai-1938-73Th

Logements demandés

FUTURS MARIES demandent logement de 5-6 pièces, plus chambre bain, propre et bien éclairé. Préférence Limoilou, signera bail pour 3 ans. Ecrire Casier 637, "Le Soleil".
9août-4fs-74B

LOGEMENT demand de 3 ou 4 pièces, plus chambre bain, chauffé ou non de préférence Limoilou ou St-François d'Assise, téléphone 3-1317.
74B

ON DEMANDE à louer un logement appartement meublé de trois pièces, chauffé. Ecrire à Casier 645 Le Soleil.
11août-4fs-74B

ON DEMANDE à louer logement de 7 à 8 pièces dans les limites de la ville, de préférence maison seule avec cour, pour le mois de septembre. S'adresser tél.: 2-6189.
10août-4fs-74B

LOGEMENT DEMANDE, 7 ou 8 pièces dans les limites de la ville. Préférence maison seule avec cour, pour le mois septembre. S'adresser 2-6189.
10août-4fs-74B

ON DEMANDE à louer logement de 7 à 8 chambres, possession immédiate. Ecrire Casier 414 "Le Soleil"
j.n.o.-74B

Avez-vous besoin d'argent : consultez nos colonnes "ARGENT A PRETER" et immédiatement vous entrerez en communication avec des prêteurs sérieux. Comparez et choisissez.

Magasin à louer

MAGASIN A LOUER — Nos 3 et 5 Bourlamaque, actuellement vacant, construction moderne, pour pâtisserie française, fleuriste, fontaine-soda, tabaconiste ou autres fins. S'adresser Rosaire Drolet. Casier postal 482, Québec.
16juillet-26fs-76R

Maison à vendre

COTTAGE NEUF à vendre à Sillery, Ave Preston, libre immédiatement. S'adresser H.-P. Cimon, 2, Côte d'Abraham, tél.: 5169, ou le Syndicat de Construction Moderne, Enrg., Ave Preston tél. : 2-4166.
3août-26fs-80R

173 Blvd. St-Cyrille

MAISON FINIE moderne, onze pièces, plus deux chambres de bain, évaluation municipale, $12,000.00, à vendre à prix plus bas que l'évaluation. S'adresser à C.-A. Drouin, tél.: 6171.
j.n.o.-80B

Maison demandée

JE SUIS ACHETEUR de propriétés de un à plusieurs logements comme placement d'argent de 30 à 35 p. c. en bas de l'évaluation municipale. Paiera comptant. Inutile d'écrire sans donner tous les détails des propriétés. Ecrire casier 632, Le Soleil
7août-7fs-81R

ON DEMANDE à louer, maison à Loretteville près l'église, 6 ou 7 pièces. S'adresser Ovila Pelletier, Lac Frontière, Co. Montmagny.
10août-5fs-81B

ON DEMANDE A LOUER une maison de 10 à 15 chambres, dans la partie haute de la ville, de préférence. S'adresser téléphone: 2-6268.
7-9-12août-81B

On demande à louer

MAISON meublée de 6 appartements, complètement détachée, dans la ville ou banlieue, bien située, possession immédiate. S'adresser Georges Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél 4-4221.
6août-6fs-81T

Maternité

MATERNITE LICENCIEE — Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prenons bébés en pension. Aussi placons bébés. S'adresser 10, d'Artigny, tél.: 2-1966
9août-26fs-Maternité-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance Discrétion assurée. Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec.
23juillet-26fs--Maternité-44R

Matériaux de construction

TROIS CENTS MILLE BRIQUES rouges, nettoyées et prêtes à poser à vendre, tablettes et voutes de châssis en pierre piquée, pierre de Rhin, châssis. S'adresser 109, rue St-Laurent, Lévis.
6août-6fs-matériauxcons.

Objets perdus

PORTE-FEUILLE perdu avec licence de chauffeur et $2.00. Retourner à Maurice Bouchard, 175 Dorchester.
87B

PERDU, un sac en cuir, contenant outils et boits, le tout pour l'usage d'une motocyclette. G. Potvin, 93A rue Champlain, tél.: 2-6549.
87B

UN BRACELET en or perdu aux terrains de jeu Berthelot. La fillette qui l'a trouvé est connue des gardiennes du terrain de jeu. Prière de la remettre à Mme Barbeau, gardienne, terrain Berthelot.
87B

PERDU dimanche à Laval ou environs, portefeuille, contenant somme d'argent, cartes, permis de conduire, etc., au nom Alfred Matte, Témiskaming, Québec. Récompense à la personne qui le retournera, 81 Avenue Brown, tél.: 7759.
11août-4fs-87B

Animaux perdus

PETITE CHIENNE COCKER, couleur café, répondant au nom de "Finette", perdue samedi après-midi dans St-Sauveur. Si retrouvée, prière de communiquer avec 248 St-Olivier, tél.: 3-1287. Récompense promise.
88B

On demande à acheter

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée 18 carats, $21.00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres, vieilles bagues sur achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec.
3juil-26fs-86Th.

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, musique, sacs en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles, Louis Enrg., 28 St-Joseph. mer-ven-sam-au19août-86Th

VALISE de paquebot demandée, en cuir ou en fibre, mais en bon ordre. Ecrire à Casier 609 "Le Soleil". Québec.
4août-6fs-86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres seconde main, toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
2aot-26fs-86Th

Pianos à vendre

PIANO AUTOMATIQUE $300.00 "Lindsay", légèrement usagé, prix du neuf $650.00, $20.00 comptant, $8.00 par mois. S'adresser C. W. Lindsay & Cie Ltée, 201-203 St-Jean, Québec.
93B

Propriétés à vendre

MAGNIFIQUE RESIDENCE de 16 pièces, 2 chambres de toilette, à Rivière-du-Loup, paroisse St-Patrice Planchers bois dur, système chauffage, électricité, terrain 300 pds x 100 pds, dépendances, jolie résidence, à proximité de tout. S'adresser Léo Girard, 299 St-Olivier, tél.: 2-7533.
27juillet-6fs-97R

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE.—30' x 100' 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser à Emile Castonguay, Edifice "Le Soleil". Phone 2-6412.
j.n.o.-97B

Réparations

Faites toit neuf avec un vieux

PLAS-TI-CO le vieux procédé bien connu pour refaire votre couverture à neuf. Un produit à l'épreuve du soleil, de la pluie, du frimas et de la neige spécialement fabriqué pour notre climat. Plasti-co forme un enduit protecteur, imperméable et durable qui vous donnera entière satisfaction. Facile d'application. Demandez renseignements au représentant de Plas-ti-co Product Mfg. Co. M. A. Fournier, 160 Ozanam, tél.: 3-2574.
28juil-10fs-lun-mer-sam-18août. Répar.at.

Servante demandée

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille avec deux enfants, références exigées S'adresser 769 rue St-Cyrille.
1.n.o.-104B

FILLE GENERALE demandée. S'adresser à Jos. Lemieux, tailleur, 377½ St-Jean.
9août-3fs-104B

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire cuisine pour famille 2 grandes personnes et un bébé. Inutile de se présenter sans références. Téléphone : 2-5117.
11août-2fs-104R

SERVANTE demandée, fille générale avec références, petite famille, pourra coucher chez elle si désirée. S'adresser 177 de Mazenod, 2e étage.
104B

ON DEMANDE une jeune fille pour ouvrage général dans petit flat, références exigées. S'adresser 171, 10e Rue, téld. : 4-4947.
104B

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, pas de cuisine, ni gros lavage. S'adresser 112½ d'Aiguillon, 1er plancher.
104B

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser immédiatement à 503, 1ère Avenue.
104B

ON DEMANDE une servante, sachant bien faire le ménage, pas de cuisine, ni lavage, références exigées. S'adresser 671 St-Vallier.
11août-2fs-104B

FILLE GENERALE demandée. S'adresser 99 du Pont Hôtel Idéal.
11août-2fs-104B

SERVANTE pour service général dans petite famille de trois personnes. Références exigées, 175 Ave des Erables, tél.: 8592.
9août-3fs-104B

SERVANTE générale demandée. S'adresser 108 St-Jean.
9août-3fs-104B

BONNE GENERALE ayant bonnes références, devra coucher chez elle. S'adresser à 247, rue des Franciscains.
10août-6fs-104B

JEUNE FILLE demandée comme cuisinière. S'adresser 350 St-Jean.
104B

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE dans famille sans enfant, devra coucher chez-elle. S'adresser 109 Cartier.
104R

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 86 Châteauguay, M. Ludger Royer.
11août-2fs-104B

SERVANTE GENERALE avec bonnes références, devra coucher en dehors. S'adresser 633 rue St-Jean
104B

SERVANTE DEMANDEE — Références exigées. 769 St-Cyrille.
11août-6fs-104B

ON DEMANDE servante générale pour famille 3 personnes. Bons gages. Devra très bien comprendre l'anglais. S'adresser Appartement Cambray, No 3.
10août-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour famille 3 grandes personnes, lavage en dehors. S'adresser tél. : 2-6229.
10août-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, pour famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser à 77 Manrèse Appt. 5.
10août-26fs-104Th

SERVANTE GENERALE demandée, famille de deux enfants. 29½ Déziel, Lévis.
10août-2fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée. Bon salaire. Famille moyenne. Lavage principal en dehors. S'adresser à 112, Avenue Moncton, Québec.
10août-3fs-104B

CUISINIERE DEMANDEE pour famille privée, 3 grandes personnes. Inutile de téléphoner. S'adresser Mme L. Lemieux, 392, 2ème Avenue. Références exigées.
10-11-14août-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale, sachant faire un peu de cuisine. Aimant les enfants, pas de lavage à la maison. Couchant chez elle si désiré. S'adresser 169 Ozanam, bon salaire, tél.: 4-2936.
9août-4fs-104B

ON DEMANDE une servante pour service d'Hôtel à la campagne, salaire $35.00 par mois, dépenses payées. Ecrire à Lucien Demers, Chibougamou, Abitibi.
9août-4fs-104B

Terres à vendre

TERRE DE 100 arpents, 60 en culture, assez bonne bâtisse à trois milles des chars, de l'église, de la beurrerie, dans le rang situé rang "Bois Franc Puniche", conditions raisonnables $1,200.00 comptant. S'adresser M. Delphis Bédard, St-Apollinaire, Co Lotbinière, P. Q.
7août6ifs-108B

TERRE A VENDRE, située au village Ste-Anne de Beaupré, voisine de la célèbre Basilique. S'adresser sur les lieux ou par lettre à A.-S. Godbout, Ste-Anne de Beaupré.
11août-4fs-108B

Occasion

ST-NICOLAS — Emplacement avec très belle maison ayant coûté $7,000, garage, grange. Conviendrait pour culture ou commerce, vendra pour $2,500.00 pas moins. Occasion pour prompt acheteur Inutile d'écrire si non intéressé. Pas de rente de terrain. Ecrire Casier 206, "Le Soleil".
j.n.o.-108B

Terrains à vendre

TERRAINS A VENDRE côté Nord du Lac St-Augustin, plus bel endroit, belle vue sur le lac, terrain solide. S'adresser Arthur Frenette, l'Ancienne-Lorette, au Lac St-Augustin, Co Québec.
11août-4fs-106B

EMPLACEMENTS A BATIR à vendre rue Saint-Cyrille, entre chemin Belvédère et avenue Bégin. Bon marché. S'adresser 183 rue Saint-Jean ou 92 chemin Belvédère.
26juil-26fs-106R

Trouvé

SACOCHE CONTENANT un certain montant d'argent a été trouvée. On pourra la réclamer chez Mlle Laura Roy, 33 rue Garneau, en payant les frais de l'annonce.
87B

Volailles

POULES A VENDRE — 75 belles poules Plymouth Rock Barrés, en pleine ponte, à vendre à bon marché pour un prompt acheteur. Ecrire à casier 550 "Le Soleil" Québec.
j.n.o.-112B

Non classifiées

Ulcères variqueux

FERMES, même pendant grossesse, par court et inoffensif, traitement de bureau. Séjour au lit inutile; reprise immédiate de la marche et des occupations. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec.
(7)-115T

Habits de Cérémonie A LOUER
Habits de soirée et cérémonie : "tuxedo" et jaquettes (Morning Coats), Pressés et désinfectés chaque fois.
T.-D. DUBUC
214 St-Jean. Tél.: 2-3961

AVIS

AVIS est présentement donné à tous intéressés, que par jugement de la Cour Supérieure du district de Montréal, en date du 7 mai 1937, DAME FLORENCE L'HEUREUX, épouse de J.-Bte Falardeau, a été relevée de l'interdiction prononcée contre elle.

L'abbé Gauthier de Sherbrooke est mort lundi

(Suite de la page 3)

ke.

Le défunt laisse cinq frères, M. l'abbé Armand Gauthier, curé de Sawyerville, MM. Aimé et Frédéric Gauthier, d'Acton-Vale, le Dr Laurent Gauthier, M.V., de Montréal et M. Paul Gauthier, d'Acton-Vale. Il était le neveu de Mme Félix Ponton, de Montréal, de Mme Henri Ponton, de Windsor-Mills et de M. Arthur Gauthier de St-Boniface. Il était l'oncle de M. Louis Gauthier, élève de philosophie junior au Séminaire, de Mlle Alexina Gauthier d'Acton-Vale et de Mlle Françoise Gauthier et de M. Jean Gauthier de Montréal.

Le corps de M. l'abbé Gauthier sera transporté au Séminaire dans le cours de l'après-midi pour être exposé en chapelle ardente dans le grand salon. Demain soir, à huit heures, aura lieu la translation des restes du salon à la chapelle de l'institution où le service sera chanté mercredi matin à dix heures suivi de l'inhumation dans la crypte du Séminaire.

NAISSANCES

GRENIER — M. Frs-Xavier Grenier et Mme Grenier, (née Bernadette Dubé), sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, née le 9 août et baptisée le lendemain, sous les prénoms de Marie-Bernadette-Marthe-Huguette.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dubé, cousin et cousine de l'enfant, Porteuse, Mme Léopold Rainville, amie de la famille.
-b

LAMBERT — M. et Mme Léon Lambert, (née Jeanne Hamel), font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Marie-Paule-Georgette-Claire, née le 8 août 1937 et baptisée le 9, en l'église St-Jean-Baptiste, par l'abbé Adolphe Moreau.

Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Lambert, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mlle Marie-Paule Hamel, tante de l'enfant.

TREMBLAY — M. et Mme Albert Tremblay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à Loretteville et baptisée sous les prénoms de Marie-Lorette-Alphonsine-Yolande.

Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Matte, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Matte, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DOMPIERRE — A l'Hôpital St-Sacrement, le 9 août 1937, à l'âge de 48 ans, est décédée dame Dolorosa Poulin, épouse de M. Albert Dompierre, cordonnier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 303 rue Colomb, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.
10août-2fs-b

JONCAS — A Québec, le 10 août 1937, à l'âge de 19 ans 8 mois, est décédé Fernando, fils de M. Willie Joncas et de dame Joncas, née Meloda Gingras.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 49 Avenue Bigaouette, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.
11août-2fs-b

MARCOUX — A Québec, le 10 août 1937, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Marie Fradette, épouse de feu Napoléon Marcoux.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison Ste-Marguerite, No 105 rue des Franciscains, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
-b

McGRATH — A Charlesbourg, le 10 août 1937, est décédé M. Patrick-E. McGrath, époux de Nellie Boyce.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures (heure avancée).

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière.
11août-2fs-b

PARADIS — A Québec, le 9 août 1937, à l'âge de 18 ans, est décédé Robert, fils de Joseph Paradis, menuisier, et de dame Delia Beaudoin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 17 rue Marie L'Incarnation, à 7 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
10août-2fs-b

PEPIN — A Québec, le 10 août 1937, à l'âge de 22 ans 3 mois, est décédé René, fils de Zéphirin Pépin, et de Leda Lamontagne.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 67½ rue St-Augustin, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.
11août-2fs

ST-PIERRE — A l'Hôpital de la Rivière du Loup, le 10 août 1937, à l'âge de 85 ans 3 mois, est décédée Domithilde Dubé, épouse de feu Raphaël St-Pierre, et en premières noces, de feu Thomas Landry.

Les funérailles auront lieu, à Ste-Hélène Kamouraska, le 14 août, à 9 heures.
11août-2fs-b

TARDIF — A Québec, est décédé le 9 courant, M. Aristide Tardif, cultivateur, âgé de 40 ans.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12, à St-Gilles de Lotbinière, à 9 heures (heure solaire).
10août-2fs

REMERCIEMENT

REMERCIEMENTS pour grande faveur obtenue, par l'intercession du Père Frédérick et Notre-Dame du Sacré-Coeur, avec promesse de faire publier. Mme B. Gagnon.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
Mc Kenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

L'enquête préliminaire de Croiselles, Jobin et Denis

de la paix ?

—Oui.

—Vous dites que M. Jobin a parlé de chats noirs à abattre ?

—Oui.

—Personne n'a été abattu ?

—Non.

—M. Jobin vous a-t-il dit qu'il allait au parlement ?

—Il a dit qu'il allait en délégation.

—Ni lui, ni aucun autre n'ont fait de trouble ?

—Non.

—Il n'y a aucun mal à aller dans les camions ?

Par le juge en réponse à une objection.

—Ca ne me trouble pas.

Par Mtre Dorion:

—Y avait-il d'autres machines ?

—A part l'automobile de M. Denis et les camions, il y avait quelques autres machines.

M. J.-A. COUILLARD

Le témoin suivant est le sergent-major Joseph-Alexandre Couillard, un vétéran. Il a reçu des instructions du sous-chef A. Tremblay, le 4 août dans l'après-midi avec une escouade.

Par Me Noël Dorion :

—Combien étiez-vous?

—Une cinquantaine.

—Qu'avez-vous constaté à la Petite-Rivière ?

—A environ un quart de mille des limites de la cité, nous aperçûmes un convoi de camions.

Il y avait près d'un poste d'essence trois à quatre cents personnes.

—Y avait-il autre chose?

—Il y avait une pelle mécanique inactive. A notre arrivée, j'ai aperçu une partie des hommes qui sautaient des camions. J'ai entendu les mots : "Allons à la pelle". On a prononcé d'autres paroles, mais le brouhaha m'a empêché de les saisir.

Par le juge :

—Ensuite?

—Les hommes allaient dans la même direction. Arrivé à la pelle, j'ai aperçu Jobin et Albert Caron qui semblait un peu ivre et proférait toutes sortes de menaces, se fichait de la police. Jobin monta sur la cage de la pelle et harangua la foule d'une façon provoquante.

Par Me Drouin :

—Je m'objecte. Ce n'est pas à la police de rendre jugement.

Par Me Dorion :

— Qu'a-t-il dit ?

—Jobin disait : "Nous n'avons pas de ministre pour nous représenter ici. Nous avons faim. Nous n'avons pas de travail. Nous n'avons pas de chaussures dans nos pieds." La foule avait une attitude menaçante. Il a même ajouté qu'il était prêt à mourir.

Par Me Mark Drouin :

—Mourir de faim ?

—Je m'oppose à ces qualificatifs, ajoute Me Drouin.

Par Me Noël Dorion :

—Vous ne conduirez pas la cause. Les deux avocats se disent des aménités.

DROIT DE DESCRIPTION

Me Noël Dorion déclare que les témoins ont le droit de décrire les réactions de la foule. Le témoin a parfaitement le droit de situer l'incident dans son atmosphère.

Me Mark Drouin prétend que le témoin ne peut dire que la foule était menaçante.

Le juge rejette l'objection et le témoin continue :

— La foule criait : "Envoie Tit-Rouge" et d'autres paroles dont on ne pouvait saisir le sens parce que les gens hurlaient.

Par Me Noël Dorion:

—Avez-vous entendu autre chose?

—J'ai entendu l'inspecteur Blouin dire à Jobin: "Fais pas de bêtises. Tu me connais. Si tu veux, je vais te conduire au ministre Leduc". Jobin répondit : "Non, tu vas me trahir".

BB

La foule criait: "Tu vas le trahir". J'ordonnai alors à nos hommes de faire le nécessaire pour qu'on retourne à Québec. Jobin a conféré avec ses amis. Nous n'avons pas compris leurs paroles.

— Qui est allé avec Jobin?

— Je ne sais. Jobin est revenu et a dit à la foule de s'en aller, puis il est monté dans l'auto et est parti pour Québec.

— La foule a-t-elle répliqué?

— Ça criait trop. Nous nous surveillions trop. Il était impossible de s'entendre.

— Sont-ils partis?

— Oui, avec l'inspecteur Blouin.

— Avez-vous entendu autre chose?

— Le constable Mitchell m'a demandé si je voulais lui ordonner de se saisir de Jobin...

— Objection.

Par Me Dorion:

— Avez-vous donné des ordres?

— Non. La moindre étincelle . . .

—

L'Union Internationale prête à se défendre

"Ceux qui ont vu les 169 délégués, à Trois-Rivières, lors de la Conférence provinciale, se sont aperçus que les unions internationales sont prêtes à se défendre", disait, hier soir, M. Omer Fleury, président du Conseil de Québec du Congrès des Métiers et du Travail, à une réunion du Conseil, dans les locaux des unions internationales, 110, rue Dupont.

Faisant un rapport de la récente conférence provinciale, qui eut lieu à Trois-Rivières le 31 juillet et 1er août, et à laquelle il était délégué, M. Fleury dit que le confrère Tallon, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail, à Ottawa, était opposé à la Fédération provinciale dont le principe fut adopté finalement par une majorité substantielle. Certains autres représentants d'unions internationales de la confection et de la robe de soie, avec M. Bernard Shane en tête, n'y étaient pas non plus favorables. Cependant, nous avons adopté le principe de la fédération. Un comité a été formé qui en étudie la formation et, à la prochaine conférence, il est tout à prévoir qu'elle sera formée. "Je ne crains pas, ajoute M. Fleury, "que le Congrès nous refuse une charte, parce que les provinces de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick ont les leurs."

La discussion principale au cours de la Conférence, fut la formale. On ne parvint à un résultat que le lendemain, alors qu'un vote fut pris et donna : 91 en faveur et 51 contre. Vingt-sept délégués étaient absents à cette séance.

M. Fleury a dit qu'il était content que la ville de Québec ait été représentés par 22 délégués, même si deux d'entre eux ont voté contre le principe d'une fédération provinciale. Quatre délégués de Québec furent nommés sur différents comités: MM. Omer Fleury, résolutions, Jos. Matte, créances, Walsh, presse, et Bernier, spécial.

Un comité de 5 membres a été aussi élu. I devra agir en coopération avec l'exécutif provincial jusqu'à la prochaine conférence. Ses membres sont : Gus. Francq, Montréal, Jos. Matte, Québec ; L.-P. La-

(Suite à la page 11, 5e col.)

UN SUICIDE

Londres, 11. — (P.C. - Câble) Le cadavre d'Elena Jakubauskaite, une Lithuanienne âgée de 26 ans qui disparut samedi dernier du paquebot Ascania a été repêché dans la Manche hier. L'Ascania était parti de Montréal pour Londres le 30 juillet dernier. La jeune fille était allée au Canada pour se marier avec un jeune homme avec lequel elle correspondait de son pays. Les fiancés ne s'entendirent pas et la jeune fille fut déportée.

CAUSERIE DU P. MENARD AU CLUB ROTARY

Le R. P. Ménard, curé de Lisle, Maine, Rotarien distingué donne une conférence sur la région de Madawaska — Présenté par M. Oscar Beaulé, il est remercié par M. J.-A. McManamy.

L'histoire, l'ethnographie et la géographie de la région de Madawaska sur les frontières du Nouveau-Brunswick et du Maine ont fait l'objet de la causerie prononcée hier devant les membres du club Rotary par le R. P. Rodrigue Ménard, curé de Lisle, Maine, membre du club Rotary de Van Buren. Le conférencier, présenté par M. Oscar Beaulé, président du club, fut remercié par M. J.-A. McManamy, ancien président.

Le président du club, M. Oscar Beaulé a présenté le conférencier dont il fit un grand éloge.

"Il y a plusieurs industries de grande importance dans le Maine, dit le R. P. Ménard, mais la plus importante est l'agriculture. En effet les terres y sont d'une grande fertilité et cette fertiité est largement favorisée par un climat idéal.

Parlant ensuite de la région de Madawaska, située sur le bord de la rivière St-Jean, aux limites du Maine et du Nouveau-Brunswick, le Père Ménard dit que des populations américaine et acadienne l'habitent et parle de l'esprit et des moeurs de ces habitants particulièrement les Acadiens. Pour vous décrire comme il convient ce coin de terre, dit-il, il faudrait que je sois artiste et peintre. La population descend de Normands et de Bretons ; c'est un peuple très versatile qui accepte facilement les moeurs du pays, et c'est un peuple généreux. L'habitant du Madawaska, aime son épouse ; elle n'est pas seulement la mère mais elle est aussi la reine du foyer et rien n'est fait sans l'assentiment de la femme et, comme exemples, le conférencier raconte quelques petites anecdotes amusantes dont il fut témoin durant ses visites pastorales.

"L'Acadien qui habite le Madawaska, dit plus loin le Père Ménard, est intelligent et travaillant et, dans toutes les professions, industries et métiers il occupe des situations enviables et partout, il fait honneur à sa race. La langue que parlent ces habitants n'est pas le langage acadien mais, c'est plutôt le langage breton, et comme tous les peuples qui habitent à l'étranger, ils ont pris et conservé des expressions originales."

A la fin du dîner, M. Georges Lindsay, pianiste de réputation et ancien prix d'Europe, a exécuté au piano quelques pièces de son répertoire.

IMPORTANTS TRAVAUX A CHICOUTIMI

Les travaux de voirie, de drainage, et la reprise des opérations dans les moulins ont contribué largement à diminuer le nombre des sans-travail dans ce comté depuis quelques mois.

En causant hier avec M. Albert Plouffe, secrétaire particulier du premier ministre, le chroniqueur parlementaire du "Soleil" a eu l'occasion de rencontrer M. Arthur Larouche, député de Chicoutimi, qui a donné à notre journal des précisions sur la situation dans son comté. Tout d'abord, M. Larouche a souligné que les travaux de voirie, de drainage et autres emploient présentement plusieurs centaines de

(Suite à la page 7, 5e col.)

Trait d'honnêteté Efficacité des Petites Annonces

Il ne se passe pas de jours que les petites annonces du "Soleil" ne manifestent leur efficacité. Aussi les gens qui ont le malheur de perdre quelque objet de valeur recourent-ils sans tarder à ce grand médium qu'est leur grand quotidien du soir "Le Soleil". Dimanche soir, Mme G. Casse, perdait une montre-bracelet de valeur, lundi matin elle donnait au "Soleil" une petite annonce et le soir même, Mlle Lajeunesse, 248, 4e Avenue, rapportait la montre à sa propriétaire.

En nous demandant d'annuler la seconde insertion, M. Casse nous demandait de remercier Mlle Lajeunesse, de la féliciter pour son honnêteté et nous disait toute sa satisfaction des petites anonnces du "Soleil".

LA REPRISE DU GRAND PARDON DE ST-MARC D'OUILLY

Paris, 11. (P.C.-Havas) — C'est le 22 août qu'aura lieu le pittoresque "Grand Pardon" de Saint-Roch à Saint-Marc D'Ouilly en pleine Suisse Normande. C'est un pélérinage traditionnel, car, interrompu quelques années, il fut repris récemment et l'année dernière on comptait plus de dix mille pélerins venus de quarante-cinq paroisses différentes. De temps immémorial, on venait à la chapelle de Saint-Roch pour prier le saint guérisseur.

Les anciens du pays racontent avec émotion la venue des processions au chant des cantiques et au son gracieux des tinterelles pendant que les cloches de Saint-Marc saluaient leur entrée. Au temps des rogations on compta jusqu'à 19 paroisses à la fois.

Depuis quelques années les bonnes habitudes du temps passé furent reprises avec la procession des rogations et un grand pélérinage est fixé au dimanche qui suit le 16 août, date de la fête de Saint-Roch. La chapelle magnifiquement restaurée et ornée de fresques modernes est fréquemment visitée au cours de l'année. Le site du plateau des Hogues, dominant les deux vallées de l'Orne et du Noireau et encadré par des monts dans le lointain, est admirable. Enfin, les très belles cérémonies, clôturées par une procession de toutes les paroisses à travers champs, avec la bénédiction des coteaux et des moissons, sont fort pittoresques, et constituent un spectacle curieux pour les visiteurs attirés par la foi religieuse.

FUGITIFS EN ROUTE

Port d'Espagne, Trinidad, 11. — (P.C.-Câble)—Six fugitifs de Cayenne, lieu de détention dans les Caraïbes, sont arrivés ici, hier soir, après avoir évité les dangers de l'océan, des marais et de la jungle, qui ont rendu périlleuse leur fuite vers la liberté.

L'un des fugitifs est Jean-Alban Courreges, soldat français condamné en 1915 à être fusillé après avoir été trouvé coupable d'avoir dévoilé des secrets militaires à l'ennemi. Ses amis obtinrent une commutation de peine à l'emprisonnement à vie dans l'île de Cayenne, où il fut gardé jusqu'à son évasion il y a quelques semaines. Depuis dix jours, 18 évadés de la colonie pénale française sont parvenus ici, réduisant le nombre des détenus à 41.

OUTRE ATLANTIQUE

Montréal, 11. — (P.C.) Les Trans-Canada Airways ont annoncé hier que le Caledonia et le Cambria, hydravions des Imperial Airways, feraient quatre autres envolées transatlantiques avant la fin de septembre. Le Caledonia part de nouveau de Southampton demain et il arrivera à Montréal dimanche. Il fera sa dernière envolée le 16 septembre.

ANNEAU DE FIANCAILLES

Les détectives Adélard Gaulin et Oscar Tanguay de la police municipale ainsi que le sergent détective Poirier, de Montréal, ont retracé, hier soir, à quelques milles au nord de Loretteville, une bague en diamants d'une valeur de $700 qui a été volée, il y a quelques semaines, dans un établissement à Montréal. Cette bague était passée entre trois ou quatre mains avant de tomber dans celles de la personne où les détectives l'ont trouvée, hier soir. L'auteur du vol a été arrêté, il y a quelques jours dans la Métropole et c'est lui qui a indiqué la piste à suivre aux agents de police.

LES PROPRIOS MECONTENTS DU CONSEIL

M. J.-S. Lefebvre, président de la Commission du chômage et d'autres délégués veulent avoir le contrôle des employés du chômage.

Le président de la Commission du chômage de Québec, M. J.-S. Lefèvre, et des membres de l'Association des propriétaires de Québec sont allés au comité administratif hier soir protester contre l'amendement que le conseil de ville a apporté au règlement créant la commission, pour enlever à cette dernière tout contrôle sur les employés.

Les échevins ont modifié ce règlement parce que, de l'avis des avocats de la ville, ils n'avaient pas le droit de déléguer leurs pouvoirs à une commission.

M. J.-S. Lefebvre, qui devait être le président de la Commission, comme représentant des propriétaires de Québec, a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter la charge dans ces conditions et il a soumis aux échevins une copie des reglements de la Commission des Trois-Rivières où les commissaires ont droit de contrôle sur les employés.

Le maire et les échevins se sont déclarés favorables à un amendement à la charte en ce sens et ils ont suggéré aux délégués de permettre à leur représentant de commencer à agir comme commissaire en attendant ce changement à la loi qui régit Québec. Les échevins ont aussi promis de considérer attentivement et même favorablement les modifications que la commission voudra faire dans le personnel. Les négociations continueront entre les deux corps publics.

LA COLONISATION

Après un court voyage à Chicoutimi, M. Stanislas Bégin, secrétaire pjarticulier de l'hon. H.-L. Auger, ministre de la colonisation, est revenu en ville hier accompagné de MM. Oscar Desgagnés et A. Cousineau, également au service de la colonisation. Les trois représentants du ministère de la Colonisation ont rencontré le député du comté, M. Arthur Larouche, et M. l'abbé Fortier, de la société diocésain de Colonisation, avec lesquels ils ont discuté le problème de la colonisation dans Chicoutimi. Il fut notamment question du cas des colons établis dans cette région avant la mise en vigueur des plans Vautrin et Auger-Rogers. Ne pouvant bénéficier des avantages que comportent ces plans, les colons espèrent que le gouvernement provincial leur aidera par ailleurs.

Le département de la Colonisation s'occupe de leur cas.

SALAIRES MUNICIPAUX

Dans une entrevue accordée aux journalistes, le maire, parlant en marge du litige qui sévit entre la ville et ses employés extérieurs, membres des unions internationales, a déclaré que s'il y a eu baisse de salaire, cela ne s'est pas produit sous son administration. Le maire s'est opposé aussi à ceux qui parlent de salaires injustes sans tenir compte du temps que l'ouvrier donne à la cité et il a rappelé que des citoyens l'ont invité souvent à mécaniser l'enlèvement des vidanges mais qu'il a refusé pour donner plus d'ouvrage aux ouvriers.

NOUVEL ECHEVIN

M. Henri Fortier, industriel bien connu de notre ville, a été élu par acclamation, hier soir, membre du conseil de ville de Château d'Eau. M. Fortier a été proclamé échevin, hier soir, après l'heure fixée pour l'appel nominal. Il succède à ce siège à M. Elias Thivierge, qui avait été choisi comme maire à la suite de la mort de M. le docteur J. Reid.

CONDOLEANCES

Le comité de l'organisation de la Jeunesse Libérale du comté de Dorchester offre ses plus sincères sympathies à madame Richard Jacques, de Ste-Germaine, Dorchester, à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

LE KIWANIS ET LA BONNE ENTENTE

Les membres des clubs Kiwanis des provinces de Québec-Ontario-Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse ont inauguré récemment de concert avec les clubs de la frontière étasunienne un monument à Lacolle. C'est le gouverneur du district, M. GERALD MARTINEAU, qui a présidé cette cérémonie. La plaque que l'on voit ci-dessus porte des paroles de bonne entente. Ce sera un symbole de l'union qui rapproche les deux pays.

Leduc nie la rumeur de querelle intestine

Parlant au cours d'une démonstration en l'honneur du secrétaire provincial, le ministre de la Voirie nie l'affirmation de certains journaux, qu'il ne s'entendrait pas avec ses collègues du cabinet.

Val-Barrette, 11. (Spéc.) — Les rumeurs de dissensions entre l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et le premier ministre, M. Maurice Duplessis, ont été démenties publiquement ici dimanche dernier, par le ministre de la Voirie lui-même au cours d'une fête organisée par les électeurs de Labelle en l'honneur de leur député, l'hon. Albiny Paquette, secrétaire proincial.

Parlant de ces rumeurs de dissension auxquelles le "Soleil" n'a pas fait écho, le ministre de la Voirie a déclaré qu'un journaliste de Toronto qui a lancé cette affirmation "s'est laissé emporter par une imagination détraquée". Il a ajouté que sans la bonne entente qui existe entre lui et le prmier ministre il n'aurait pu procéder dans l'exécution de son programme de voirie comportant une dépense de quinze millions.

La fête organisée en l'honneur du secrétaire proincial, et qui a eu lieu au Lac Vert, a constitué un brillant événement dans les annales politiques du comté de Labelle. MM. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation; François-J. Leduc, ministre de la Voirie, et Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative, s'étaient rendus au lac Vert.

LOYAUTE

M. Paquette exprima son entière loyauté à l'honorable Duplessis. Il dit ensuite qu'il travaille constamment pour ses électeurs même s'il doit souvent se tenir loin d'eux.

M. Paquette assura que dans quel-

(Suite à la page 9, 4e col.)

Révélations au procès des meneurs ouvriers

—"Si l'emploi des apparelis mécaniques ne cesse pas, nous allons monter sur les chantiers, et ça va cesser. Ma vie, je m'en fiche", aurait déclaré Willie Jobin à M. Albert Plouffe, secrétaire du premier ministre.

On ne sait pas encore si l'enquête préliminaire de J.-G. de Croiselles, Joseph Denis et Willie Jobin se terminera aujourd'hui. Mtre Noël Dorion, substitut du procureur général, a encore plusieurs témoins à faire entendre, et il se peut que la défense cite à la barre quelques-uns des spectateurs de l'affaire des troubles de Champigny. Quoiqu'il soit, le juge en chef Hugues Fortier, qui préside cette instruction mouvementée, a admis à caution les trois inculpés, fixant un cautionnement de $700 pour Jobin et de $500 pour Denis et de Croiselles.

Au cours des séances d'hier, plusieurs prises de becs ont eu lieu entre les avocats dont la principale a été celle-ci:

—Nous ne sommes pas ici pour faire des insinuations. Si vous avez des renseignements à fournir à la justice, M. Bienvenue, nous sommes prêts à les recueillir et nous ferons toujours notre devoir. Nous ne tolérerons pas que l'on se serve de nos tribunaux pour faire planer toutes sortes de soupçons sur l'administration de la justice. Précisez vos accusations ou retirez-les, M. Bienvenue, disait hier Me Noël Dorion, substitut du procureur-général, à l'avocat de Joseph Denis, dans l'affaire de Champigny.

Me Dorion a prononcé ces paroles en réponse à la phrase suivante:

—On poursuit ici des gens qui n'ont absolument rien fait, cependant que l'on ne poursuit pas les fauteurs de désordres dans d'autres assemblées.

—Je veux dire, expliqua Me Valmore Bienvenue, qu'il y a eu d'autres assemblées ouvrières où les

(Suite à la page 5, 1ère col.)

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

LES VISITEURS SONT PLUS NOMBREUX

M. Odilon Cormier, chef du département de l'Immigration à Québec, a donné d'intéressantes statistiques sur le nombre des voyageurs qui sont entrés pour visiter le pays depuis le commencement de la saison.

Depuis le 17 avril à la fin de juillet, 5,253 voyageurs de plus que pour la même période l'an dernier sont arrivés à bord des paquebots.

Dans le mois de juillet seulement, on a noté une augmentation de 2,431 passagers. Le nombre des visiteurs s'est donc accru de près de 40 pour cent sur l'an dernier ,et le total des étrangers qui se sont rendus jusqu'ici dépasse 18,000 personnes à l'heure actuelle.

GYO-COMPAS

Des statistiques fédérales annoncent que les navires qui sont équipés de gyro-compas paient des taux d'assurances qui sont de 50 pour cent moins élevés qu'ils ne l'étaient en 1932. Les officiers du département de la marine disent que peu à peu cet instrument de précision deviendra d'usage général, puisqu'il augmente grandement la sécurité de chaque navire.

LE "YORK" EST PARTI

Le "Duchess of York", sous le commandement du capitaine Charles Richardson est parti de Montréal à 11 h. aujourd'hui pour se rendre à Liverpool. Parmi les voyageurs, on remarque six cadets du Collège Militaire de Kingston, qui vont faire de l'entrainement en Angleterre

(Suite à la page 11, 3e col.)

CHEZ LES DIONNE

Callander, Ont., 11. — (P. C.) Tous les camps de touristes et les hôtels sont remplis en ce moment à Callander et les gens attendent avec impatience à vendredi pour voir les jumelles Dionne qui seront de nouveau visibles au public deux fois par jour. Les enfants avaient souffert d'un léger rhume et le Dr Allan Roy Dafoe, avait supprimé leurs apparitions en public. Il a déclaré que les jumelles étaient rétablies mais qu'étant donné leur condition nerveuse il préférait les laisser au repos quelques jours de plus afin qu'elles se rétablissent complètement.

TROIS MORTS VIOLENTES ET UN SAUVETAGE

M. Emilien Gilbert, 24 ans, se noie dans le Saguenay — M. Henri Huot écrasé à mort sous une pierre à Thetford-Mines — M. Charles Baribeau tué par un train à la Tuque — Enquêtes du coroner.

Plusieurs accidents mortels se sont produits ces jours derniers. De Sainte-Flavie, on nous rapporte que Jean-Marie Poirier, âgé de 5 ans, enfant adoptif de M. Ludovic Poirier, marchand, de Mont-Joli, a été tué instantanément par une automobile. L'enquête du coroner aura lieu ce soir.

BAIGNEUR NOYE

De Saint-Prosper, on nous apprend que M. Emilien Gilbert, de cet endroit, fils de madame Cyrille Gilbert, a trouvé une mort tragique en se baignant. Le jeune Gilbert travaillait à Chicoutimi depuis deux mois. Il était à se baigner dans le Saguenay avec quelques camarades quand il disparut sous les eaux. On ne le repêcha que quelques heures plus tard.

Le jeune Gilbert était âgé de 24 ans et 8 mois. Il laisse dans le deuil sa mère, madame Cyrille Gilbert, plusieurs soeurs : madame Alexandre Rancourt (Marie-Anne), madame Irénée Roy (Rose-Aimée), madame Léonidas Gilbert (Ernestine), madame Gédéon Grenier (Lucia), madame Napoléon Gagnon (Demerise), madame Ephrem McNamara (Roséa), madame Edmond

(Suite à la page 8, 4e col.)

LE DR V. MARTIN

Le docteur Valmont Martin, directeur du Service municipal d'hygiène, de la cité, a donné une causerie, hier soir, sous les auspices du Syndicat catholique des maitres-barbiers de Québec. Il a surtout attiré l'attention sur l'importance de la vaccination. Il a demandé aux parents de faire vacciner les enfants le plus tôt possible avant la rentrée des classes. Le docteur Martin a demandé aux enfants de ne pas se baigner dans la rivière St-Charles où son déversées les égouts de la ville, car cela est anti-hygiénique et peut entrainer des maladies et des troubles sérieux. L'eau de cette rivière est reconnue, après une analyse sérieuse, contenir de nombreux microbes pouvant causer des maladies très graves. Le conférencier fait ensuite l'histoire de l'Hygiène et cite de nombreux auteurs à l'appui de ses assertions. Il appuie spécialement sur l'hygiène qui doit régner à la maison.

ASSEMBLEE OUVRIERE

L'Association Ouvrière Indépendante de St-Sauveur a tenu une assemblée hier soir à son local situé à 129 de la rue Dollard, sous la présidence de M. J.-H .Laverdière. On y a traité des différentes questions concernant la classe ouvrière et spécialement de l'organisation de l'association. Les ouvriers de ce club comptent pouvoir travailler bientôt. Ils espèrent que le règlement de la question de l'égout collecteur leur donnera du travail. A cette assemblée, M. Fortier a demandé des renseignements aux délégués qui sont allés rencontrer M. Pierre Bertrand. Ceux-ci se sont dit enchantés de la réception que leur a faite le député de St-Sauveur, et ont affirmé que M. Bertrand s'était dit en faveur de leur association. On a traité aussi d'autres questions concernant la régie interne de cette association.

LES MAITRES-BARBIERS

Le Syndicat catholique des maitres-barbiers de Québec à tenu une assemblée régulière hier soir à son local de la rue Caron. Il y fut question simplement de régie interne et des affaires ordinaires concernant la classe de ces ouvriers. Une vingtaine de nouveaux membres furent aussi admis dans le syndicat à cette occasion. Quant aux nouveaux prix que devront payer ceux qui loueront les services d'un maitre-barbier ou d'un coiffeur, il est probable qu'ils soient mis en vigueur le 17 août.

Familles de colons en route pour l'Abitibi

Des familles de colons dont le chef est déjà établi dans des centres colonisés sont parties hier soir de la gare du Palais pour se diriger vers le nord-ouest québecois afin d'aller compléter là-bas le chainon familial. Ces familles venaient de la région de Chicoutimi, et elles s'en vont dans l'Abitibi occuper les lots dont leurs chefs ont déjà pris possession il y a quelques mois.

Huit familles du diocèse de Chicoutimi partaient pour le canton Rousseau ; ce sont les familles de MM. Stanley Sivret, Joseph Sivret, Albert Taché, Joseph-R. Harvey, Didier Imbeau, Charles Chamberland, Emile Dufour, Majorique Girard. Elles comprennent 45 personnes dont 17 adultes, 20 enfants qui paient un demi-billet et 8 qui ne paient pas du tout, c'est-à-dire en bas âge.

Quatre familles et un chef de famille sont partis du diocèse de Québec : la famille d'Alfred Bart, de Château Richer, pour le canton de Trécesson ; la famille de Lucien Savard, de St-Gérard de Magella, pour le canton Ebecourt ; les familles Jules Trudel et Paul-Emile Trudel, de Beauport-Est, pour le canton de Barry ; Ovide Allaire, chef de famille de St-Odilon, comté de Dorchester, est parti pour le canton de Cléricon.

Quatre chefs de familles du diocèse de Québec sont partis pour le canton de Cressac ; ce sont : Joseph Fortin, de St-Grégoire, Napoléon Théberge, de St-Grégoire ; J.-Gaspard Duval, de St-Joseph de Lauzon et Ernest Poulin, de St-Joseph de Beauce.

La famille de Joseph Peters, 19 rue Grant, Québec, est partie pour le canton de Matapédia, comté de Bonaventure.

Ce soir, ce sera le tour des familles de Jonquière qui iront rejoindre les chefs déjà installés dans le nord et qui, les attendent avec impatience.

Tous les colons sont envoyés par M. l'abbé Alphonse Morel, représentant de la Société diocésaine de colonisation qui assistait au départ avec MM. De Gagné et Cloutier, du Département de colonisation.

DANSE ANTIQUE A PT-EN-CERVIERES DANS LES ALPES

Paris, 11. (P.C.-Havas). — Le 16 août, on dansera dans un petit village une danse mystérieuse, l'unique survivance en France de la danse des épées dont l'origine remonte à la préhistoire.

Le "Bacubert" est, en effet, encore dansé une fois par an au solstice d'été par les jeunes gens et les jeunes filles d'un petit village des Hautes-Alpes, Pont-en-Cervières, près de Briancon, la ville la plus élevée de France.

C'est une survivance de l'antique danse des épées, et les danseurs qui l'interprètent avec une fidélité louable s'adressent dans les cas douteux aux autorités chorégraphiques locales; les anciens et les anciennes qui dansèrent en leur temps ses pas compliqués, il y a des années. La mémoire défaillante de ces experts s'appuie sur des règles fixées par écrit. Le "Bacubert" se danse avec neuf, et même jusqu'à quinze danseurs. Il se compose d'une figure principale, la "Levée" qui comporte dix-neuf parties subsidiaires, et de vingt-six figures accessoires. La "Levée" semble symboliser la décollation d'un danseur préalablement levé sur le pavois des épées entremêlées. La seconde partie est une danse cosmique réalisée par des danseurs toujours munis de glaives qui figurent un triangle, puis un carré, puis un triangle inscrit dans un carré formant ainsi une sorte de grossier sceau de Salomon. On n'est pas encore arrivé à fixer l'étymologie de "Bacubert", nom alpestre de la danse des épées. On est arrivé seulement à fixer des points très éloignés où cette danse quasi-préhistorique est encore dansée en Europe: Flamborough, dans le rustique comté de Yorkshire, ainsi que Sheffield en Angleterre, Ebensée, dans le Salzkammergut, en Autriche, et Fenestrelle dans le Piémont italien. Hors d'Europe, on rencontre la danse des épées en Chine et à Java seulement. Tacite par ailleurs, raconte que les germains dansaient une danse des épées semblable à celle des galops des courètes et des corybantes de la fable.

RELIGIEUSE DECEDEE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Soeur Marie de St-André de la Croix (née Marie-Azèle Blanchet) de la Congrégation des Servantes du Coeur Immaculé de Marie, de l'Asile du Bon Pasteur de Québec, décédée, hier matin, à la Maison-Mère, après avoir reçu les derniers sacrements de la Sainte Eglise.

Soeur Marie de St-André de la Croix était âgée de 32 ans et était membre de la Congrégation depuis douze ans.

Le service et la sépulture auront lieu demain matin, à 7 heures 30 heures (heure avancée).

FEMME DISPARUE

Madame Alice Jean-Tremblay, résidant au No 33, rue du Pont, serait très reconnaissante à la personne qui pourrait lui donner des renseignements qui lui permettraient de retrouver sa fille, Mme Derome, née Marie-Blanche Tremblay, qui a quitté Québec il y a 9 ans. Mme Tremblay croit que sa fille habite actuellement Montréal. Si quelqu'un connait ou sait où habite Mme Derome, il est prié de vouloir bien communiquer avec Mme Tremblay, le plus tôt possible.

LE BIBELOT DOMESTIQUE POPULARISE

Un comité est formé à Montréal pour enlever aux étrangers le monopole de la vente des bibelots en popularisant ceux qui sont fabriqués dans notre province — M. Gérard Thibault.

L'organisation de la petite industrie prend un nouvel essor à Montréal. Un comité vient d'être formé pour diminuer le chômage en employant la main d'oeuvre paralysée à la confection de bibelots que l'on verra à placer sur le marché afin de concurrencer chez nous l'invasion de produits "Made in Japan", Made in Germany", surtout dans le domaine des jouets pour enfants.

Le nouveau comité a été formé de deux représentants du gouvernement provincial, M. Gerard Thibault, député de Mercier, et René Labelle, de St-Henri. Les conseillers Adolphe L'Archevêque et A.-E. Goyette représentent le conseil de ville. Le comité s'est adjoint les services de deux techniciens, MM. Valmore Gratton et Arcade Girard.

Au cours d'une entrevue avec le représentant du "Soleil", hier après-midi au Parlement. M. Gérard Thibault a causé avec enthousiasme de ce projet, et fourni quelques précisions sur les rouages de cette organisation.

Des ateliers de différents metiers seront disséminés dans Montréal. Les ouvriers seront invités à fabriquer différents objets, pour occuper leur loisir. L'organisation se chargera de trouver des débouchés à leur production. Déjà, une commande est parvenue de Pittsburgh pour des jouets de bois.

Les ouvriers en chômage auront alors l'occasion de faire valoir leurs aptitudes. Les meilleurs sujets seront envoyés à l'Ecole Technique, afin de servir d'instructeurs ensuite dans les ateliers. Une salle de vente sera installée à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Le projet comprend l'institution d'une section féminine qui travaillera à la fabrication d'oeuvres d'art domestique. Les articles une fois vendus, le profit en reviendra aux travailleurs.

M. Thibault nous dit que ce système était inspiré des organisations de la petite industrie qui existe dans les villes d'Europe, en Suisse ou en Allemagne. L'on s'efforcera d'ouvrer une matière première aussi peu dispendieuse que les détritus de ferblanterie ou de bois. En Allemagne, par exemple, aucune boîte de conserve n'est perdue après avoir été vidée de son contenu. On se sert de ce fer-blanc pour la fabrication des jouets. M. Thibault ajouta qu'un ingénieur de Paris a offert son

(Suite à la page 7, 5e col.)

UNE NUIT DE NOCES DANS UNE CELLULE

Un couple prétend que des agents municipaux l'ont confondu avec un groupe qu'ils arrêtaient et il réclame $514.50 de la ville de Québec.

Une action comme il s'en enregistre bien peu a été inscrite hier au greffe de la Cour Supérieure. Il s'agit d'une lune de miel interrompue un peu brutalement par des agents de police, prétend la réclamation.

Les voyages de noces sont souvent mouvementés, mais il est probable qu'un certain couple qui poursuit actuellement la ville de Québec par l'intermédiaire de Me Alleyn Taschereau, C.R., se souviendra longtemps du sien.

En effet, des jeunes gens qui filaient le parfait amour décidèrent un beau jour de se marier. Sitôt qu'ils eurent l'argent nécessaire aux dépenses requises, ils convolèrent et décidèrent de faire leur voyage de noces dans la vieille capitale. Par un beau soir, plein de lune et de poésie, ils débarquèrent à la gare du Palais et se rendirent dans l'un des nombreux établissements des environs, après avoir déposé leurs malles dans la chambre qu'ils choisirent avec soin, ils décidèrent d'aller souper. La nouvelle épousée revêtit une robe légère et jeta sur ses épaules une cape blanche. Ils sortirent, mais en descendant l'escalier, ils rencontrèrent une escouade de policiers qui les invita à les suivre. Ils protestèrent de leur bonne foi et déclarèrent qu'ils étaient en voyage de noces. On ne l'entendit pas de cette oreille-là, paraît-il. C'est ce que la preuve démontrera d'une façon ou d'une autre. Finalement, la jeune femme insista tant qu'on lui permit au moins d'aller changer de toilette. Mais elle n'avait pas encore fini que quelqu'un ouvrait sa porte de chambre et l'a-

(Suite à la page 8, 3e col.)

DE FUTURS DEFRICHEURS DU SOL PARTENT POUR L'ABITIBI

Le "Soleil" se fait toujours un plaisir d'aller photographier les colons qui partent pour les régions non encore défrichées de l'Abitibi et vont courageusement fonder de nouvelles paroisses. Au centre, nous voyons M. l'abbé Alphonse Morel qui a organisé cet autre départ de colons. Il est entouré de garde Alberte Côté, qui se rend jusqu'à LaSarre avec les femmes et les enfants, de M. Jules Trudel, M. Cloutier, du département de la Colonisation et de tous les marmots de la famille Bart qui vont rejoindre leur père en Abitibi. A gauche, nous remarquons quelques mères de famille, avec leurs enfants, attendant le départ du train. La photo de droite donne une idée du nombre d'enfants qui partaient, hier ; ce sont de futurs cultivateurs et défricheurs de l'Abitibi. A remarquer les mines joyeuses des bambins.